



# Assemblée générale

Distr. générale  
24 mai 2011  
Français  
Original : anglais

## Soixante-quatrième session

### Projet de budget-programme pour l'exercice biennal 2010-2011\*

#### Titre V Coopération régionale pour le développement

#### Chapitre 23 Programme ordinaire de coopération technique

### Table des matières

	<i>Page</i>
Vue d'ensemble . . . . .	2
A. Services consultatifs sectoriels . . . . .	10
1. Affaires économiques et sociales . . . . .	11
2. Commerce et développement . . . . .	29
3. Établissements humains . . . . .	41
4. Contrôle international des drogues, prévention du crime et du terrorisme et justice pénale . . . . .	44
5. Droits de l'homme . . . . .	47
6. Aide humanitaire . . . . .	51
B. Services consultatifs régionaux et sous-régionaux . . . . .	56
1. Développement économique et social en Afrique . . . . .	58
2. Développement économique et social en Asie et dans le Pacifique . . . . .	84
3. Développement économique en Europe . . . . .	104
4. Développement économique et social en Amérique latine et dans les Caraïbes . . . . .	117
5. Développement économique et social en Asie occidentale . . . . .	138

\* Une version condensée du budget-programme approuvé paraîtra ultérieurement en tant que *Documents officiels de l'Assemblée générale, soixante-quatrième session, Supplément n° 6 (A/64/6/Add.1)*.

\*\* *Documents officiels de l'Assemblée générale, soixante-troisième session, Supplément n° 6 (A/63/6/Rev.1)*.



---

## Vue d'ensemble

Tableau 23.1

### Prévisions de dépenses

(En dollars des États-Unis)

Projet du Secrétaire général	52 246 200 dollars <sup>a</sup>
Montant révisé des crédits ouverts pour 2010-2011	52 246 200 dollars
<sup>a</sup> Aux taux de 2010-2011.	

- 23.1 Établi en 1946 par la résolution 58 (I) de l'Assemblée générale, le programme ordinaire de coopération technique a pour objectif de soutenir les efforts de renforcement des capacités menés par les pays en développement, les pays les moins avancés, les pays en transition et les pays sortant d'un conflit. Ces efforts visent à mettre en œuvre les objectifs de développement adoptés au niveau international et les textes issus des conférences et réunions au sommet des Nations Unies, dont les objectifs du Millénaire pour le développement. L'objectif général du programme est de soutenir et d'améliorer, grâce à la mise en valeur des ressources humaines et au renforcement des institutions, les processus visant à développer les capacités des pouvoirs publics de formuler et mettre en œuvre des politiques de développement économique et social durable. Dans le cadre du programme, on s'emploie davantage à promouvoir le partage de données d'expérience entre pays et régions, la coopération Sud-Sud et la constitution de réseaux d'échange de savoir afin de faciliter la poursuite des échanges et des activités d'assistance et d'assurer une action durable.
- 23.2 Par le biais du programme ordinaire de coopération technique, le Secrétariat de l'Organisation des Nations Unies permet aux États Membres d'accéder aux nombreuses compétences spécialisées et connaissances en matière de développement dont disposent les organismes d'exécution [le Département des affaires économiques et sociales (DAES), les cinq commissions régionales – Commission économique pour l'Afrique (CEA), Commission économique pour l'Europe (CEE), Commission économique pour l'Amérique latine et les Caraïbes (CEPALC), Commission économique et sociale pour l'Asie occidentale (CESAO) et Commission économique pour l'Asie et le Pacifique (CESAP) – la Conférence des Nations Unies sur le commerce et le développement (CNUCED), l'Office des Nations Unies contre la drogue et le crime (UNODC), le Programme des Nations Unies pour les établissements humains (ONU-Habitat), le Bureau de la coordination des affaires humanitaires (OCHA) et le Haut-Commissariat aux droits de l'homme (HCDH)] aux échelons mondial et régional.
- 23.3 Les activités de renforcement des capacités sont le prolongement naturel des travaux normatifs et analytiques menés par les agents de réalisation et permettent aux pays en développement de bénéficier tant des savoirs découlant de ces activités que de l'expérience d'autres régions et de mettre en commun et d'échanger les pratiques optimales. Tout aussi important est l'intérêt que présente le renforcement des capacités pour les activités normatives et analytiques des agents de réalisation et, en fin de compte, l'appui au dialogue intergouvernemental.
- 23.4 La raison d'être du programme – compléter l'assistance technique offerte au moyen d'autres sources de financement, et permettre à l'Organisation de répondre à des demandes ponctuelles de renforcement des capacités, y compris de services consultatifs, dans des domaines où les entités des Nations Unies ont mandat pour intervenir mais qui peuvent ne pas coïncider avec les priorités établies des programmes financés par des contributions volontaires – n'a pas changé pour

l'essentiel au fil des années. L'élément clef qui permet d'établir la différence entre le programme ordinaire de coopération technique et les autres moyens d'appui à la coopération technique offerts dans le système des Nations Unies est qu'il permet de répondre de façon rapide et modulable aux demandes des pays en développement qui souhaitent une aide modeste mais urgente, selon des paramètres qu'ils définissent eux-mêmes, et donne à ces pays la possibilité de mettre à profit les compétences spécialisées des organismes des Nations Unies, qui possèdent habituellement des bons moyens d'analyse et une connaissance spécialisée des questions pointues dans les domaines économique, social et environnemental. L'accent est mis sur l'apprentissage et la transmission de compétences, de technologies et de savoirs nouveaux.

- 23.5 Bien que le programme ordinaire de coopération technique continue de fournir une assistance selon les mêmes modalités, son orientation a progressivement changé en réponse aux directives des États Membres, notamment dans le cadre de l'examen triennal complet des activités opérationnelles de développement (voir la résolution 62/208 de l'Assemblée générale). Une importance plus grande est accordée au partage des données d'expérience et du savoir entre les pays et les régions, en particulier dans le cadre de la coopération Sud-Sud et de l'établissement de réseaux d'échange du savoir pour entretenir les liens de coopération entre les pays. La stratégie d'utilisation des ressources du programme s'inscrit désormais plus précisément dans la stratégie globale de renforcement des capacités des différents agents de réalisation et vient appuyer d'autres cadres de coopération pour le développement, dont les plans-cadres des Nations Unies pour l'aide au développement.
- 23.6 Les entités mondiales et régionales du Secrétariat de l'ONU qui exécutent des activités au titre du programme coordonnent celles-ci par le biais des mécanismes établis au niveau interne. Le Comité exécutif pour les affaires économiques et sociales, dont le principal objectif est d'harmoniser les programmes de ses membres, aide à répartir plus rationnellement les tâches et à promouvoir la complémentarité des entités mondiales et régionales en éliminant les chevauchements d'activités et en dégagant des synergies. Par ailleurs, les échanges entre le Comité exécutif et le Groupe des Nations Unies pour le développement (GNUD) permettent à un groupe plus large d'entités de mieux connaître les compétences spécialisées et les atouts opérationnels dont dispose le Secrétariat de l'ONU et améliorent l'accès à ces connaissances des entités qui mettent en œuvre des projets et entreprennent des activités opérationnelles à l'échelon national. Cette connaissance des besoins actuels et nouveaux des pays sur le plan des capacités facilite la mise en place d'initiatives et de cadres de politique générale appropriés sur le plan national.
- 23.7 Presque toutes les entités exécutant le programme ordinaire de coopération technique sont des organismes non résidents, d'où la nécessité pour elles de coopérer avec les organismes résidents pour maximiser l'effet des activités de développement au niveau national. Cette collaboration leur permet d'avoir accès à des informations à jour sur les priorités nationales de développement et de mieux se placer sur le terrain de la coopération pour le développement. Les organismes résidents ont de leur côté accès aux connaissances et compétences des organismes non résidents. Cette coopération peut prendre la forme d'une programmation concertée, notamment dans le cadre du bilan commun de pays (BCP), du plan-cadre des Nations Unies pour l'aide au développement (PNUAD) et du Document de stratégie pour la réduction de la pauvreté (DSRP), ainsi que d'activités communes d'évaluation des besoins et de collectes de fonds ponctuelles.
- 23.8 Beaucoup d'organismes non résidents ont noué des liens de coopération avec les organismes résidents, en concluant des mémorandums d'accord ou, plus récemment, en détachant des agents de liaison auprès des bureaux des coordonnateurs résidents. Cette coopération peut encore être améliorée sur le plan de la communication et de la coordination, pour mieux faire connaître les mandats des uns et des autres, dynamiser les échanges de connaissances et permettre aux coordonnateurs et organismes résidents de mieux programmer les activités qui pourraient tirer parti

des connaissances spécialisées des organismes non résidents. L'harmonisation et la simplification des modalités de programmation et des procédures administratives et l'amélioration des échanges de données d'expérience et de pratiques optimales sur le renforcement des capacités permettront à l'Organisation d'agir plus efficacement au niveau des pays.

- 23.9 Enfin, la coopération avec d'autres organismes d'aide au développement, comme les institutions de Bretton Woods, l'Organisation de coopération et de développement économiques, les banques régionales de développement et d'autres organisations régionales, permet d'harmoniser et d'unifier les priorités du développement et les pratiques communes aux institutions mondiales et régionales, et d'accroître les effets des activités opérationnelles.
- 23.10 Conformément à la résolution 2514 (XXIV) de l'Assemblée générale et à la résolution 1434 (XLVII) du Conseil économique et social, les activités financées au titre du présent chapitre du budget continuent de privilégier les services consultatifs à court terme, la formation et les projets opérationnels, comme il est indiqué ci-après. L'accent est mis sur l'apprentissage et la transmission de compétences, de technologies et de savoirs nouveaux. Les activités visent à répondre aux besoins formulés par les États Membres et les groupes de coopération régionaux et sous-régionaux, à la demande d'un État ou sur instruction des instances intergouvernementales. La plupart des interventions sont de petite envergure et ciblent des éléments précis considérés par les États Membres comme indispensables au respect de leurs engagements sur le plan international.

#### **Services consultatifs à court terme**

- 23.11 Les services consultatifs prennent la forme de conseils spécialisés et de transferts de connaissances des entités mondiales et régionales aux gouvernements concernant les problèmes de politique générale, les stratégies et les programmes de développement et la formulation ou l'évaluation de projets et de programmes. Les conseillers jouent le rôle essentiel d'intermédiaires entre les pays et les agents de réalisation en facilitant l'accès aux compétences spécialisées de l'Organisation à l'échelon national. Ces services sont souvent fournis dans le cadre de missions consultatives, qui sont préparées, exécutées et suivies par des mécanismes faisant appel aux technologies de l'information et des communications. Les missions consultatives aboutissent fréquemment à la formulation de projets de coopération technique exécutés soit par un gouvernement soit en partenariat avec une entité des Nations Unies. Leur effet multiplicateur et leur impact à plus long terme se trouvent ainsi renforcés. Les missions consultatives apportent aussi un soutien technique notamment pour le suivi et l'évaluation, à des programmes exécutés par les pays, permettant de garantir que l'exécution desdits programmes est conforme aux documents issus des conférences des Nations Unies.
- 23.12 Pour que le groupe de conseillers interrégionaux et régionaux possède le plus haut degré de qualifications et de compétences techniques, tous les agents de réalisation du programme ordinaire de coopération technique se sont engagés à actualiser leurs capacités en matière de services consultatifs pour faire face à l'évolution des besoins des États Membres en s'appuyant sur les meilleures compétences et connaissances possibles, au besoin en remplaçant certains conseillers. Les prorogations sont examinées annuellement par des groupes de travail composés de hauts responsables départementaux, qui procèdent notamment à l'examen des services consultatifs déjà fournis et à l'établissement d'un plan de travail axé sur les résultats – dûment intégré au programme de coopération technique du sous-programme – pour la période à venir. La durée d'engagement des conseillers est limitée à cinq ans et, une fois arrêtée la nature des futurs services consultatifs à fournir, les postes à pourvoir sont redéfinis et publiés afin d'attirer les candidats les plus qualifiés.
- 23.13 Les agents de réalisation ont entrepris d'utiliser des dispositifs complémentaires aux fins de la prestation de services consultatifs, dont le recrutement ponctuel de conseillers chargés de missions

très précises et de courte durée et celui de consultants, en puisant dans les compétences techniques aux niveaux national et régional, surtout lorsque les questions examinées concernent un pays particulier et qu'il est indispensable d'avoir une connaissance approfondie de la situation nationale/régionale pour pouvoir fournir une aide utile et ciblée.

### Projets opérationnels

- 23.14 Les projets opérationnels de coopération technique peuvent répondre à une demande précise d'un gouvernement ou à une proposition formulée par une entité intéressée dans le cadre de son programme de travail de fond approuvé. Ils peuvent être implantés dans un pays, mais sont souvent aussi interrégionaux ou multinationaux et servent de plus en plus à tester et concrétiser de nouvelles manières de répondre aux besoins de développement ou à combler des lacunes là où les fonds provenant d'autres sources ne suffisent pas pour financer des activités considérées prioritaires. Les projets opérationnels sont souvent le fruit de la collaboration de plusieurs entités souhaitant optimiser l'effet multiplicateur de l'action collective.

### Formation

- 23.15 Les activités de formation, qui servent à développer les savoirs et les compétences, permettent de renforcer les capacités en vue de la formulation d'orientations et de la mise en œuvre efficace des politiques nationales. Elle prennent souvent la forme de séminaires ou d'ateliers, mais aussi de bourses de courte durée, qui donnent l'occasion de revoir et d'acquérir des connaissances de manière plus approfondie. Les échanges de pratiques optimales et la coopération Sud-Sud sont systématiquement encouragés. La principale considération guidant la formation dispensée au titre du programme est que les sujets abordés doivent jouer un rôle catalyseur dans le processus de développement et créer un lien entre la situation et les besoins locaux et les activités mises en œuvre pour donner suite aux grandes conférences. Même lorsque l'entité qui organise la formation est mondiale, on encourage la participation des commissions régionales intéressées dans un souci de viabilité et afin de continuer de fournir une aide régionale une fois la formation terminée.
- 23.16 L'objectif global qui inspire la programmation des ressources allouées à telle ou telle entité au titre du programme, la stratégie d'ensemble et les critères qui président à l'exécution sont les suivants :
- a) *Objectif.* L'objectif est de soutenir grâce au transfert de savoirs et de compétences spécialisées les pays en développement, les pays les moins avancés, les pays en transition et les pays sortant d'un conflit dans les efforts qu'ils déploient pour renforcer leurs capacités de réaliser les objectifs de développement convenus au plan international et mettre en œuvre les textes issus des conférences et réunions au sommet des Nations Unies;
  - b) *Stratégie.* La stratégie retenue pour réaliser cet objectif comprend les éléments ci-après :
    - i) Fournir aux gouvernements qui en font la demande des avis urgents sur des questions de politique générale;
    - ii) Fournir aux gouvernements des avis précis sur des questions sectorielles intéressant leurs stratégies et programmes de développement;
    - iii) Aider les gouvernements à formuler et évaluer des programmes et des projets propices au renforcement des programmes nationaux;
    - iv) Constituer des réseaux d'experts et de praticiens dans les différents secteurs, pour favoriser les échanges d'information, les effets de synergie et d'éventuelles collaborations, notamment dans le cadre d'ateliers et de séminaires utilisant les technologies de l'information et de la communication;

- c) *Critères.* Les critères appliqués par toutes les entités exécutant des activités au titre du programme sont les suivants :
- i) Les activités doivent en premier lieu répondre aux demandes des pays en développement et être de courte durée (conçues et exécutées en moins de deux années civiles); les initiatives à plus long terme, qui nécessitent une démarche progressive et sont fondées sur les connaissances acquises lors d'interventions antérieures peuvent éventuellement se poursuivre, à titre exceptionnel, en attendant que les ressources extérieures nécessaires soient mobilisées;
  - ii) Les activités doivent relever de l'un des domaines d'intervention déclarés prioritaires par l'organe directeur de l'entité intervenante et celle-ci devrait y jouer un rôle moteur manifeste pour ce qui est des fonctions normatives et analytiques;
  - iii) Les activités doivent servir à renforcer les capacités dans les pays en développement, notamment celles nécessaires pour mettre en œuvre les obligations contractées en vertu de traités et d'instruments normatifs connexes, et, compte tenu de l'expérience acquise sur le plan national, enrichir les fonctions analytiques de l'entité chargée de l'exécution dans l'intérêt de tous les États Membres;
  - iv) Sont en outre encouragées les activités qui servent à préparer des éléments spécialisés de la stratégie de développement d'un pays ou à formuler les demandes de financement plus importantes présentées en faisant appel à d'autres sources.
- 23.17 L'exécution du programme de coopération technique se fait selon des modalités souples, les choix étant opérés en fonction de l'objectif poursuivi : on a recours notamment, mais pas exclusivement, à des conseillers, des consultants, à la formation, à des bourses, à l'enseignement à distance, à des guides pratiques, aux réseaux de savoirs et aux projets opérationnels.
- 23.18 La nature même du programme fait que sa présentation dans le projet de budget-programme s'articule autour de grands thèmes sectoriels, en précisant chaque fois l'entité chargée de l'exécution. Par ailleurs, les liens et les relations entre les activités prévues et les parties correspondantes du plan-programme biennal et les priorités pour la période 2012-2013 (A/65/6/Rev.1) sont systématiquement indiqués pour les sous-programmes.
- 23.19 Des efforts sont faits pour que les principes de la budgétisation et de la gestion axées sur les résultats soient constamment pris en compte dans l'exécution des activités de renforcement des capacités financées au titre du programme ordinaire de coopération technique. Le cadre logique, qui a été institué au cours de l'exercice 2004-2005 au niveau des chapitres du budget, puis à celui des programmes en 2006-2007, a été étendu à partir de 2008-2009 au niveau des 57 sous-programmes qui fournissent des services au titre du programme ordinaire de coopération technique. Chaque sous-programme et, par extension, chaque entité correspondante est par conséquent directement responsable de la définition de ses réalisations escomptées, du choix des indicateurs de succès appropriés et, en fin de compte, de l'obtention des résultats visés. Les descriptifs figurant dans le présent chapitre du projet de budget-programme pour l'exercice 2012-2013 contiennent : a) les réalisations escomptées; b) les indicateurs de succès; c) un aperçu du budget; d) un récapitulatif des produits; e) des précisions sur les activités, les produits et les projets; et f) un récapitulatif de l'impact du programme (décrivant les résultats obtenus pendant la première année de l'exercice biennal 2010-2011). Les tableaux correspondant à chaque sous-programme indiquent aussi les dépenses effectives de 2008-2009, les prévisions révisées pour 2010-2011 et l'estimation des dépenses pour 2012-2013, par objet de dépense.
- 23.20 Les résultats obtenus dans le cadre du programme ordinaire de coopération technique ne sont pas toujours apparus clairement. Des informations sur le programme ordinaire de coopération

technique ont été présentées pour la première fois dans le rapport sur l'exécution des programmes de l'ONU pour l'exercice biennal 2004-2005 (A/61/64). Les rapports sur l'exécution des programmes pour 2006-2007 et pour 2008-2009 renfermaient des précisions sur le nombre de projets préparés, le financement obtenu, les conventions que les pays avaient ratifiées et auxquelles ils avaient adhéré, les rapports présentés conformément aux obligations assumées, et les nouvelles lois ou politiques adoptées par les pays bénéficiaires, de même que les contraintes ayant gêné l'exécution, les enseignements tirés et les connaissances obtenues grâce au suivi et à l'évaluation (A/63/70 et A/65/70).

- 23.21 Dans son rapport sur l'exercice biennal terminé le 31 décembre 2007 (A/63/5 (Vol. I), chap. II), le Comité des commissaires aux comptes a formulé plusieurs observations sur les activités de coopération technique, notamment sur le programme ordinaire de coopération technique, et recommandé la mise en place d'un dispositif de mesure de la performance comparable à celui exigé dans le cadre de la présentation des projets du Compte pour le développement. Pour donner suite à cette recommandation, des dispositifs de suivi, qui devraient permettre de mieux rendre compte des activités menées et des résultats obtenus au titre de chaque sous-programme, ont été mis au point et peuvent être utilisés par tous les agents de réalisation. Ces dispositifs portent en priorité sur le suivi des résultats obtenus et des avantages que les pays ont pu en retirer.
- 23.22 Les ressources nécessaires – par composante, par objet de dépense et par programme – au titre du présent chapitre sont résumées dans les tableaux 23.2, 23.3 et 23.4 ci-après. Un récapitulatif des produits est présenté pour chaque agent de réalisation dans le tableau 23.5.

Tableau 23.2

**Ressources nécessaires, par composante**

(En milliers de dollars des États-Unis)

*Budget ordinaire*

Composante	2008-2009 (dépenses effectives)	2010-2011 (crédits ouverts)	Augmentation		Total avant actua- lisation des coûts	Actua- lisation des coûts	2012-2013 (montant prévu)
			Montant	Pour- centage			
A. Services consultatifs sectoriels	21 280,4	22 126,4	–	–	22 126,4	749,0	22 875,4
B. Services consultatifs régionaux et sous-régionaux	27 021,7	30 119,8	–	–	30 119,8	1 848,3	31 968,1
<b>Total</b>	<b>48 302,1</b>	<b>52 246,2</b>	<b>–</b>	<b>–</b>	<b>52 246,2</b>	<b>2 597,3</b>	<b>54 843,5</b>

Tableau 23.3

**Ressources nécessaires, par objet de dépense**

(En milliers de dollars des États-Unis)

*Budget ordinaire*

Objet de dépense	2008-2009 (dépenses effectives)	2010-2011 (crédits ouverts)	Augmentation		Total avant actua- lisation des coûts	Actua- lisation des coûts	2012-2013 (montant prévu)
			Montant	Pour- centage			
Personnel temporaire (autre que pour les réunions)	31 309,4	34 730,3	(3 706,7)	(10,7)	31 023,6	1 969,7	32 993,3
Consultants	3 575,4	2 685,0	460,5	17,2	3 145,5	156,1	3 301,6
Experts	10,0	–	–	–	–	–	–
Voyages des représentants	166,0	–	455,3	–	455,3	16,8	472,1
Voyages	4 689,9	4 806,9	1 735,9	36,1	6 542,8	239,7	6 782,5

**Titre V Coopération régionale pour le développement**

Objet de dépense	2008-2009 (dépenses effectives)	2010-2011 (crédits ouverts)	Augmentation		Total avant actua- lisation des coûts	Actua- lisation des coûts	2012-2013 (montant prévu)
			Montant	Pour- centage			
Services contractuels	113,8	125,7	19,2	15,3	144,9	5,8	150,7
Frais généraux de fonctionnement	23,3	137,6	(54,8)	(39,8)	82,8	3,8	86,6
Fournitures et accessoires	1,1	–	3,5	–	3,5	0,3	3,8
Mobilier et matériel	71,0	127,2	(21,1)	(16,6)	106,1	19,7	125,8
Subventions et contributions	8 342,1	9 633,5	1 108,2	11,5	10 741,7	185,4	10 927,1
<b>Total</b>	<b>48 302,1</b>	<b>52 246,2</b>	<b>–</b>	<b>–</b>	<b>52 246,2</b>	<b>2 597,3</b>	<b>54 843,5</b>

Tableau 23.4

**Ressources nécessaires, par programme**

(En milliers de dollars des États-Unis)

Objet de dépense	2008-2009 (dépenses effectives)	2010-2011 (crédits ouverts)	Augmentation		Total avant actua- lisation des coûts	Actua- lisation des coûts	2012-2013 (montant prévu)
			Montant	Pour- centage			
<b>A. Services consultatifs sectoriels</b>							
1. Affaires économiques et sociales	12 652,4	12 582,7	–	–	12 582,7	461,5	13 044,2
2. Commerce et développement	1 883,3	2 336,8	–	–	2 336,8	53,6	2 390,4
3. Établissements humains	1 318,9	1 114,3	79,7	7,2	1 194,0	64,1	1 258,1
4. Contrôle international des drogues, prévention du crime et du terrorisme et justice pénale	1 603,9	1 526,9	–	–	1 526,9	54,9	1 581,8
5. Droits de l'homme	2 933,6	3 534,0	(79,7)	(2,3)	3 454,3	80,2	3 534,5
6. Aide humanitaire	888,3	1 031,7	–	–	1 031,7	34,7	1 066,4
<b>B. Services consultatifs régionaux et sous-régionaux</b>							
1. Développement économique et social en Afrique	8 941,4	10 330,8	–	–	10 330,8	976,8	11 307,6
2. Développement économique et social en Asie et dans le Pacifique	5 230,2	5 728,6	–	–	5 728,6	164,3	5 892,9
3. Développement économique en Europe	3 243,3	3 513,7	–	–	3 513,7	78,0	3 591,7
4. Développement économique et social en Amérique latine	5 550,7	5 688,7	–	–	5 688,7	357,6	6 046,3
5. Développement économique et social en Asie occidentale	4 056,1	4 858,0	–	–	4 858,0	271,6	5 129,6
<b>Total</b>	<b>48 302,1</b>	<b>52 246,2</b>	<b>–</b>	<b>–</b>	<b>52 246,2</b>	<b>2 597,3</b>	<b>54 843,5</b>

Tableau 23.5  
**Récapitulatif des produits, par agent de réalisation**

	<i>Services consultatifs</i>			<i>Séminaires/ateliers (participants)</i>						<i>Bourses</i>			<i>Projets opérationnels</i>			<i>Total</i>		
	<i>2008-2009</i>	<i>2010-2011</i>	<i>2012-2013</i>	<i>2008-2009</i>		<i>2010-2011</i>		<i>2012-2013</i>		<i>2008-2009</i>	<i>2010-2011</i>	<i>2012-2013</i>	<i>2008-2009</i>	<i>2010-2011</i>	<i>2012-2013</i>	<i>2008-2009</i>	<i>2010-2011</i>	<i>2012-2013</i>
Département des affaires économiques et sociales	260	127	214	70	(1 891)	43	(2 490)	55	(2 550)	83	40	40	-	-	-	413	210	309
CNUCED	22	22	22	11	-	11	-	11	-	90	100	100	-	-	-	123	133	133
ONU-Habitat	57	50	50	-	-	-	-	2	-	-	-	-	-	-	-	57	50	52
UNODC	60	60	60	20	(1 000)	20	(1 000)	20	(1 000)	-	-	-	15	20	20	95	100	100
HCDH	82	83	84	15	(375)	20	(500)	20	(500)	15	20	72	-	-	-	112	123	176
Bureau de la coordination des affaires humanitaires	27	30	30	12	(160)	12	(160)	12	(160)	2	2	2	-	-	-	41	44	44
CEA	69	192	366	32	(115)	35	(326)	36	(392)	1	1	2	-	4	-	102	232	404
CESAP	57	124	103	50	-	41	-	56	-	-	-	-	-	-	-	107	165	159
CEE	131	145	149	57	(2 029)	54	(1 980)	56	(2 060)	1	3	2	7	8	8	196	210	215
CEPALC	268	274	282	24	(360)	35	(540)	46	(770)	15	15	15	12	13	15	319	337	358
CESAO	138	163	187	20	(286)	26	(310)	31	(382)	11	13	6	1	2	-	170	204	224
<b>Total</b>	<b>1 171</b>	<b>1 270</b>	<b>1 547</b>	<b>311</b>	<b>(6 216)</b>	<b>297</b>	<b>(7 306)</b>	<b>345</b>	<b>(7 814)</b>	<b>218</b>	<b>194</b>	<b>239</b>	<b>35</b>	<b>47</b>	<b>43</b>	<b>1 735</b>	<b>1 808</b>	<b>2 174</b>

**Titre V Coopération régionale pour le développement**

- 23.23 Les ressources proposées pour l'exercice biennal 2012-2013 sont inchangées par rapport à celles qui avaient été approuvées pour l'exercice biennal 2010-2011. On prévoit qu'il faudra 1 886 mois de services consultatifs régionaux et interrégionaux pour l'exercice biennal 2012-2013, contre 2 112 mois de travail en 2010-2011.
- 23.24 Les crédits ouverts au titre du programme ordinaire de coopération technique sont depuis toujours calculés sur la base du montant correspondant au maintien des moyens existants, si bien qu'en réalité ces moyens sont en diminution. Sachant que les crédits ouverts au titre du programme sont calculés compte tenu des décisions de l'Assemblée générale, le Secrétaire général a pris l'habitude de laisser à l'Assemblée l'initiative d'en changer le montant. Les crédits demandés au titre du programme sont calculés en tenant compte, depuis le projet de budget-programme pour l'exercice biennal 1976-1977, de l'inflation et, depuis 1982-1983, des fluctuations des taux de change, l'objectif étant de maintenir le même niveau d'activité que lors de l'exercice précédent. La valeur réelle du programme a toutefois diminué au fil des ans, car l'inflation et les fluctuations des taux de change sont les seuls facteurs pris en compte pour l'accroissement des ressources prévues.

**A. Services consultatifs sectoriels**

Tableau 23.6

**Récapitulatif des ressources nécessaires, par sous-programme et agent d'exécution<sup>a</sup>**

(En milliers de dollars des États-Unis)

Sous-programme	2012-2013 (ressources nécessaires)							Montant estimatif total	
	2008-2009 (dépenses effectives)	2010-2011 (crédits ouverts)	Département des affaires économiques et sociales	CNUCED	ONU-Habitat	UNODC	HCDH		Bureau de la coordination des affaires humanitaires
Politiques sociales et développement social	1 329,8	1 631,4	1 771,0	–	–	–	–	–	1 771,0
Développement durable	3 671,0	3 471,2	3 019,0	–	–	–	–	–	3 019,0
Statistique	2 314,8	2 482,2	2 572,6	–	–	–	–	–	2 572,6
Administration publique et gestion du développement	4 451,4	3 862,5	2 624,5	–	–	–	–	–	2 624,5
Gestion durable des forêts	–	–	594,8	–	–	–	–	–	594,8
Politiques et analyse en matière de développement	–	–	1 880,0	–	–	–	–	–	1 880,0
Financement du développement	–	–	582,3	–	–	–	–	–	582,3
Population <sup>b</sup>	502,1	561,7	–	–	–	–	–	–	–
Problématique hommes-femmes et promotion de la femme <sup>b</sup>	383,3	573,7	–	–	–	–	–	–	–
Mondialisation, interdépendance et développement	352,6	444,6	–	455,0	–	–	–	–	455,0
Investissements et entreprises	352,4	444,7	–	455,0	–	–	–	–	455,0
Commerce international	352,4	444,7	–	455,0	–	–	–	–	455,0
Technologie et logistique	374,7	465,5	–	476,5	–	–	–	–	476,5
Afrique, pays les moins avancés et programmes spéciaux	451,2	537,3	–	548,9	–	–	–	–	548,9

Sous-programme	2012-2013 (ressources nécessaires)								Montant estimatif total
	2008-2009 (dépenses effectives)	2010-2011 (crédits ouverts)	Département des affaires économiques et sociales	CNUCED	ONU-Habitat	UNODC	HCDH	Bureau de la coordination des affaires humanitaires	
Coopération régionale et technique	1 318,9	1 114,3	–	–	1 258,1	–	–	–	1 258,1
Prévention, traitement et réinsertion, et développement alternatif	1 603,9	1 526,9	–	–	–	1 581,8	–	–	1 581,8
Services consultatifs, coopération technique et activités hors siège	2 933,6	3 534,0	–	–	–	–	3 534,5	–	3 534,5
Coordination de l'action humanitaire et des interventions d'urgence	657,8	718,0						744,0	744,0
Services d'appui d'urgence	230,5	313,7						322,4	322,4
<b>Total</b>	<b>21 280,4</b>	<b>22 126,4</b>	<b>13 044,2</b>	<b>2 390,4</b>	<b>1 258,1</b>	<b>1 581,8</b>	<b>3 534,5</b>	<b>1 066,4</b>	<b>22 875,4</b>

<sup>a</sup> La répartition pourrait être modifiée en fonction des demandes d'aide; elle n'a ici qu'une valeur indicative.

<sup>b</sup> Les sous-programmes 8 et 9 ont été intégrés dans le programme en tant que questions sectorielles par suite du réaménagement des sous-programmes.

23.25 Les ressources prévues pour les services consultatifs sectoriels, qui s'élèvent à 22 875 400 dollars, soit 41,7 % de l'ensemble des ressources prévues au présent chapitre, couvrent les 17 sous-programmes énumérés dans le tableau 23.6 ci-dessus. On prévoit que les services consultatifs interrégionaux qui seront nécessaires au cours de l'exercice biennal 2012-2013 représenteront 772 mois de travail, contre 792 mois de travail durant l'exercice biennal 2010-2011.

## 1. Affaires économiques et sociales : 13 044 200 dollars

23.26 Les activités de ce secteur sont exécutées par le Département des affaires économiques et sociales et correspondent au programme 7 (Affaires économiques et sociales) du cadre stratégique pour la période 2012-2013 (A/65/6/Rev.1). Les activités du Département consistent essentiellement : a) à fournir aux États Membres des conseils et une assistance technique concernant les moyens de traduire en action concrète, aux plans interrégional, régional et national, les décisions des conférences et sommets des Nations Unies, notamment les objectifs de développement et autres engagements convenus au plan international; et b) à renforcer les capacités des pays, s'agissant en particulier de la formulation des politiques nationales. Pendant l'exercice biennal 2012-2013, les activités du Département porteront sur les cinq domaines prioritaires suivants : a) le renforcement des capacités statistiques; b) le développement durable, y compris les mesures d'atténuation des effets des changements climatiques et d'adaptation à ces changements, en particulier la suite donnée à la Conférence des Nations Unies sur le développement durable prévue en 2012 (Rio +20); c) l'administration publique, les technologies de l'information et des communications et le développement et l'administration en ligne; d) l'intégration sociale et l'insertion des groupes vulnérables; et e) la prestation de services consultatifs portant sur des questions de macroéconomie. Le Département coopérera étroitement avec les cinq commissions régionales, les coordonnateurs résidents et les équipes régionales du Programme des Nations Unies pour le développement (PNUD) pour coordonner efficacement les activités.

23.27 Le Département des affaires économiques et sociales continuera d'appliquer une stratégie intégrée réunissant dans tous les domaines différentes lignes d'activité apparentées afin d'encourager les synergies et les interfaces en tenant compte des besoins particuliers découlant de la coopération à

l'échelon des pays ou entre les pays et de l'appui fourni par les autres organismes et les partenaires du système des Nations Unies. Il réunit les pays, en fonction de besoins communs, dans le cadre de plates-formes d'enseignement communes et à l'occasion du partage de données d'expérience dans des domaines où un déficit de capacités a été décelé et dans lesquels il possède des compétences particulières. Dans certains pays, le Département collabore avec les autorités et les partenaires nationaux à l'application pilote de modèles, de méthodes novatrices et d'outils et, ainsi, facilite la mise en œuvre d'interventions à plus long terme et de plus grande ampleur par d'autres partenaires de développement.

Tableau 23.7

**Ressources nécessaires, par objet de dépense**

(En milliers de dollars des États-Unis)

*Budget ordinaire*

Objet de dépense	2008-2009 (dépenses effectives)	2010-2011 (crédits ouverts)	Augmentation		Total avant actua- lisation des coûts	Actua- lisation des coûts	2012-2013 (montant prévu)
			Montant	Pour- centage			
Personnel temporaire (autre que pour les réunions)	7 587,8	8 353,9	(451,0)	(5,4)	7 902,9	291,3	8 194,2
Consultants	687,6	547,0	106,8	19,5	653,8	24,0	677,8
Voyages	1 433,5	1 162,3	145,1	12,5	1 307,4	48,1	1 355,5
Services contractuels	85,5	71,2	3,8	5,3	75,0	2,8	77,8
Frais généraux de fonctionnement	0,1	–	–	–	–	–	–
Mobilier et matériel	–	30,7	(11,2)	(36,5)	19,5	0,7	20,2
Subventions et contributions	2 857,9	2 417,6	206,5	8,5	2 624,1	94,6	2 718,7
<b>Total</b>	<b>12 652,4</b>	<b>12 582,7</b>	<b>–</b>	<b>–</b>	<b>12 582,7</b>	<b>461,5</b>	<b>13 044,2</b>

## Sous-programme 1. Politiques sociales et développement social

<i>Agent de réalisation</i> : Département des affaires économiques et sociales, Division des politiques sociales et du développement social		<i>Aperçu du budget</i> (En milliers de dollars des États-Unis)			
<i>Éléments du cadre stratégique pour la période 2012-2013</i> : Programme 7, sous-programme 3, réalisation escomptée b)		<i>2008-2009</i> (dépenses effectives)	<i>2010-2011</i> (crédits ouverts)	<i>2012-2013</i> (montant prévu)	
<i>Objectif</i> : Renforcer les capacités des pays en développement d'élaborer et d'appliquer des politiques et des programmes sociaux aux niveaux national et local		Assistance temporaire (autre que pour les réunions)	954,9	1 221,7	341,0
		Consultants	68,2	52,2	67,0
		Voyages	165,2	93,6	108,9
		Services contractuels	28,0	–	31,1
		Mobilier et matériel	–	5,0	5,2
		Participation à des séminaires	113,4	258,9	217,8
		<b>Total</b>	<b>1 329,8</b>	<b>1 631,4</b>	<b>1 771,0</b>
<i>Réalisations escomptées</i>	<i>Indicateurs de succès</i>	<i>Activités/produits/projets<sup>a</sup></i>			
a) Capacités accrues des pays en développement d'élaborer et d'appliquer des politiques et des programmes pour des groupes sociaux particuliers	a) Nombre accru de participants ayant reçu une formation qui sont capables de contribuer à l'élaboration et à l'application des politiques sociales 2008-2009 : 250 2010-2011 (estimation) : 300 2012-2013 (objectif) : 350	Concernant l'application des mesures de renforcement des capacités en matière de développement social, le sous-programme se concentrera particulièrement sur les problèmes des personnes handicapées et des peuples autochtones, dans le cadre de la ratification et de l'application des dispositions de la Convention relative aux droits des personnes handicapées et de la Déclaration des Nations Unies sur les droits des peuples autochtones. Une attention particulière sera également accordée à la question du vieillissement de la population et à la situation des personnes âgées, dans le cadre du deuxième cycle d'examen et d'évaluation de la mise en œuvre du Plan d'action de Madrid sur le vieillissement et de la convocation du groupe de travail à composition non limitée chargé de l'élaboration d'une convention relative aux droits des personnes âgées. Le sous-programme réfléchira aussi à des moyens de faire participer les jeunes au développement national dans le cadre du suivi de l'Année internationale de la jeunesse, en particulier par un appui au suivi du projet « Tackling Poverty Together » (S'attaquer ensemble au problème de la pauvreté) et le renforcement de la coopération avec ONU-Habitat.			
b) Amélioration de l'intégration et de l'inclusion sociales grâce à une plus grande participation des groupes sociaux et au renforcement des mécanismes d'inclusion dans les pays en développement	b) Nombre accru de pays en développement rendant compte des progrès accomplis en matière d'intégration sociale et de renforcement de l'inclusion sociale aux réunions intergouvernementales 2008-2009 : 45 2010-2011 (estimation) : 60 2012-2013 (objectif) : 75	Les activités de développement des capacités comprendront la prestation de services consultatifs, l'organisation d'ateliers, l'élaboration de supports et d'outils de formation et le renforcement des réseaux, y compris la promotion des liens entre les gouvernements et les organisations de la société civile. Le sous-programme fera aussi la promotion des liens avec des entités du système des Nations Unies grâce à un rapprochement avec les équipes de pays des Nations Unies			

<i>Réalisations escomptées</i>	<i>Indicateurs de succès</i>	<i>Activités/produits/projets<sup>a</sup></i>		
		<p>afin de favoriser la transversalisation des questions et stratégies de développement social dans la programmation par pays, notamment par la participation à l'Initiative pour un socle de protection sociale, initiative interinstitutions dans laquelle le Département des affaires économiques et sociales a joué un rôle essentiel dans la promotion de la collaboration avec la société civile, ou encore des mesures visant à encourager l'utilisation de la note d'orientation du Groupe des Nations Unies pour le développement concernant l'élaboration de programmes sur les questions relatives au handicap.</p> <p>Le sous-programme met l'accent sur l'élaboration et le renforcement des partenariats avec les entités du système des Nations Unies, que ce soit au Siège ou au niveau des pays, et avec les principales organisations de la société civile. Les partenariats avec le Fonds des Nations Unies pour la population et le Haut-Commissariat pour les réfugiés seront particulièrement renforcés pour tirer parti des activités du sous-programme dans les domaines de la jeunesse, du vieillissement et du handicap. Les partenariats avec le Programme des Nations Unies pour le développement (PNUD) et le Haut-Commissariat des Nations Unies aux droits de l'homme seront également renforcés en ce qui concerne les questions autochtones.</p>		
<i>Produits (participants)</i>				
	<i>Nombre effectif 2008-2009</i>	<i>Nombre estimatif 2010-2011</i>	<i>Nombre prévu 2012-2013</i>	<i>Impact</i>
Services consultatifs	32	24	21	<p>En 2010, le sous-programme a fourni des services consultatifs et organisé des ateliers de formation et il élaborera une vaste gamme d'activités pour 2011. Les services consultatifs ont axé davantage l'attention sur les questions du vieillissement, du handicap, de la famille et des peuples autochtones, dans le but de mieux informer et d'améliorer l'intégration sociale en Arménie, au Bélarus, en Colombie, en Éthiopie, au Népal et au Tadjikistan. Des ateliers consacrés au renforcement des capacités ont été organisés en collaboration avec les équipes de pays des Nations Unies, au Bélarus sur le thème du vieillissement et de la réforme des retraites, et en République de Moldova sur les méthodes de recueil des données quantitatives et qualitatives pour les politiques sur le vieillissement. Un atelier régional sur le handicap a été organisé avec la Commission économique pour l'Amérique latine et les Caraïbes dans les Caraïbes. Les ateliers ont été l'occasion d'informer et de renforcer les capacités en matière de mise en œuvre des politiques et des programmes bénéficiant aux groupes sociaux en fournissant aux pays des informations et des compétences pratiques de mise en œuvre dans des domaines tels que l'élaboration et la transversalisation de politiques fondées sur des faits et les méthodes participatives. Une série d'exposés sur l'Initiative pour un socle de protection sociale ont été présentés à la Conférence mondiale commune sur le travail social et le développement social pour promouvoir la protection sociale au niveau national. Le Conseil international de l'action sociale a adopté l'Initiative comme élément essentiel de son programme mondial et l'a intégrée dans ses neuf politiques sociales régionales. L'école d'action sociale du Népal s'est engagée à promouvoir l'Initiative et a demandé l'assistance du sous-programme en décembre 2010. En 2011, le sous-programme continuera de renforcer et d'élargir ses prestations de services et l'organisation d'ateliers de formation en vue de mieux informer et d'appeler l'attention sur les politiques consacrées aux groupes sociaux.</p>
Séminaires/ateliers	4 (398)	5 (400)	6 (450)	
<b>Total</b>	<b>36</b>	<b>29</b>	<b>27</b>	

<sup>a</sup> À titre indicatif. Les activités, produits et projets seront fonction des demandes des bénéficiaires.

## Sous-programme 2. Développement durable

<i>Agent de réalisation</i> : Département des affaires économiques et sociales, Division du développement durable		<i>Aperçu du budget</i> (En milliers de dollars des États-Unis)			
<i>Éléments du cadre stratégique pour la période 2012-2013</i> : Programme 7, sous-programme 4, réalisation escomptée c)		<i>2008-2009</i> (dépenses effectives)	<i>2010-2011</i> (crédits ouverts)	<i>2012-2013</i> (montant prévu)	
<i>Objectif</i> : Renforcer les capacités techniques, humaines et institutionnelles des pays en développement ou en transition d'appliquer des stratégies nationales de développement durable tenant compte des priorités énoncées à la Conférence des Nations Unies sur le développement durable de 2012 et aux conférences s'y rapportant		Assistance temporaire (autre que pour les réunions)	2 493,0	2 473,3	2 032,9
		Consultants	110,4	89,7	117,0
		Voyages	252,7	348,9	315,3
		Services contractuels	34,3	37,3	46,7
		Mobilier et matériel	–	3,9	–
		Participation à des séminaires	780,6	518,1	507,1
		<b>Total</b>	<b>3 671,0</b>	<b>3 471,2</b>	<b>3 019,0</b>
<i>Réalisations escomptées</i>	<i>Indicateurs de succès</i>	<i>Activités/produits/projets<sup>a</sup></i>			
a) Renforcement des capacités de promouvoir et d'appliquer des politiques et des cadres ou des dispositifs en faveur du développement durable pour appuyer les petits États insulaires en développement	a) Nombre accru d'engagements officiels de la part des petits États insulaires en développement visant à inclure les questions de développement durable dans les politiques et les cadres les appuyant 2008-2009 : 5 2010-2011 (estimation) : 6 2012-2013 (objectif) : 10	Des activités et projets de renforcement des capacités dans les domaines de l'eau, de l'énergie, des transports et des stratégies nationales de développement durable seront conçus et appliqués pour renforcer les capacités des pays en développement et des petits États insulaires en développement d'atteindre les objectifs de développement convenus sur le plan international et d'appliquer les textes issus des grandes conférences des Nations Unies en relation avec le sous-programme, à savoir : Action 21, les décisions de la Commission du développement durable, le Plan de mise en œuvre de Johannesburg, la Conférence des Nations Unies sur le développement durable, le Programme d'action de la Barbade pour le développement durable des petits États insulaires en développement, la Stratégie de Maurice pour la poursuite de la mise en œuvre du Programme d'action de la Barbade et l'examen quinquennal de la Stratégie de Maurice.			
b) Renforcement des capacités de promouvoir et mettre œuvre des politiques et des cadres ou dispositifs favorisant une transition vers une gestion, une consommation et une production durables dans les secteurs de l'eau, de l'énergie et des transports	b) Nombre accru d'engagements officiels de la part des pays en développement d'intégrer les énergies renouvelables, l'efficacité énergétique et les transports durables dans les politiques 2008-2009 : 15 2010-2011 (estimation) : 19 2012-2013 (objectif) : 20	Le programme de travail sera exécuté en s'appuyant sur les capacités normatives et analytiques du sous-programme, en tirant pleinement parti des compétences intersectorielles du Département. Les activités de renforcement des capacités comprendront : a) des services consultatifs offerts par des experts techniques qualifiés, internes ou externes, destinés à répondre à des besoins d'ordre technique particuliers; b) des ateliers de formation sous-régionaux, régionaux et interrégionaux visant à promouvoir un transfert de connaissances plus			
c) Renforcement des capacités de concevoir et d'appliquer des stratégies nationales de développement durable, y compris les orientations possibles en faveur	c) Nombre accru de pays en développement rendant compte des progrès accomplis dans l'élaboration ou l'application de stratégies en faveur du				

<i>Réalisations escomptées</i>	<i>Indicateurs de succès</i>	<i>Activités/produits/projets<sup>a</sup></i>
<p>de l'économie verte formulées à la Conférence des Nations Unies sur le développement durable de 2012, et d'en suivre l'application.</p>	<p>développement durable dans le cadre de l'établissement des rapports nationaux pour la Conférence</p> <p>2008-2009 : 35 2010-2011 (estimation) : 44 2012-2013 (objectif) : 54</p>	<p>efficace; c) l'élaboration d'outils de formation à des méthodes spécifiques pour permettre le partage de l'expérience générale acquise dans des pays pilotes avec d'autres États Membres; et d) la création ou le renforcement de réseaux d'experts par l'échange des meilleures pratiques.</p> <p>Le sous-programme mettra en œuvre 17 projets approuvés financés par des donateurs et 5 projets financés par le Compte pour le développement. Il vise en outre à renforcer son appui aux pays en développement pour la préparation de la Conférence des Nations Unies sur le développement durable, y compris en concourant à la tenue de consultations nationales, à l'organisation d'ateliers, à l'analyse des politiques relevant des thèmes de la Conférence et à la réalisation d'évaluations du développement durable. Outre les domaines de travail traditionnels, l'aide à l'application par les pays des décisions de la Conférence comprendra un appui à l'élaboration et à la mise en œuvre des options stratégiques en faveur d'une économie verte, d'une croissance peu génératrice de carbone dans les petits États insulaires en développement et du règlement du problème de la vulnérabilité des ressources en eau de l'Afrique face au changement climatique.</p> <p>Pour atteindre les objectifs de son programme de travail, le sous-programme continuera d'établir des partenariats à différents niveaux avec ONU-Eau, ONU-Énergie, ONU-Océans et des mécanismes similaires, en s'appuyant sur les points forts, les capacités et les synergies, et de mobiliser l'appui d'autres organismes des Nations Unies, notamment par le biais du Groupe consultatif interorganisations sur les petits États insulaires en développement, du Conseil consultatif du Secrétaire général sur l'eau et l'assainissement, des commissions régionales, du Programme des Nations Unies pour l'environnement (PNUE), de la Convention-cadre des Nations Unies sur les changements climatiques, de l'Agence internationale de l'énergie, de la Banque asiatique de développement, de la Banque interaméricaine de développement, de la Banque africaine de développement, du Fonds pour l'environnement mondial et du partenariat pour l'électricité E7. Les partenariats continueront de jouer un rôle décisif dans la mise en œuvre des objectifs formulés à la Conférence sur le développement durable.</p>

<i>Produits (participants)</i>				<i>Impact</i>
	<i>Nombre effectif 2008-2009</i>	<i>Nombre estimatif 2010-2011</i>	<i>Nombre prévu 2012-2013</i>	
Services consultatifs	42	19	45	Pendant l'exercice biennal 2010-2011, 12 ateliers auront été organisés pour plus de 700 participants, sur les thèmes suivants : transports, transfert de technologie, production d'électricité au moyen de sources d'énergie renouvelables, gestion des déchets et stratégies nationales de développement durable. Les services consultatifs auront trait aux domaines suivants : mise en valeur de l'énergie éolienne et gestion des ressources en eau dans les pays à faible revenu d'Asie centrale; conservation de l'énergie dans les bâtiments aux Caraïbes; énergie renouvelable et gestion de l'eau dans les petits États insulaires en développement; transports urbains dans les pays les moins avancés d'Asie du Sud-Est; consommation et production viables et renforcement des capacités en matière d'économie verte et de développement durable. Le sous-programme estime que les propositions de projets suivants recevront vraisemblablement un financement : mise en œuvre de l'énergie pour le développement durable dans 5 petits États insulaires en développement; stratégies nationales de transport écologiquement viable dans 4 pays d'Asie du Sud-Est; projets d'usine de désalinisation fonctionnant à l'énergie éolienne et de stockage de l'électricité dans 2 petits États insulaires en développement; poursuite des efforts de gestion intégrée des ressources en eau en Asie centrale; électrification des zones rurales dans 15 des pays en développement ayant participé aux ateliers sur le renforcement des capacités organisés en Asie, en Afrique et en Amérique latine. Par ailleurs, le sous-programme entend fournir un appui à des activités de renforcement des capacités en vue d'une meilleure préparation de la Conférence des Nations Unies sur le développement durable.
Séminaires/ateliers	15 (1 493)	12 (703)	10 (600)	
Bourses	1	–	–	
<b>Total</b>	<b>58</b>	<b>31</b>	<b>55</b>	

<sup>a</sup> À titre indicatif. Les activités, produits et projets seront fonction des demandes des bénéficiaires.

### Sous-programme 3. Statistique

<i>Agent de réalisation</i> : Département des affaires économiques et sociales, Division de statistique		<i>Aperçu du budget</i> (En milliers de dollars des États-Unis)			
<i>Éléments du cadre stratégique pour la période 2012-2013</i> : Programme 7, sous-programme 5, réalisation escomptée c)		<i>2008-2009</i> (dépenses effectives)	<i>2010-2011</i> (crédits ouverts)	<i>2012-2013</i> (montant prévu)	
<i>Objectif</i> : Appuyer les efforts déployés par les pays en développement, en particulier les pays les moins avancés et les pays en transition, pour produire des statistiques et des indicateurs fiables, en temps utile, qui pourront être utilisés par les responsables de l'élaboration des politiques au niveau national et par d'autres utilisateurs aux échelons nationale et international		Assistance temporaire (autre que pour les réunions)	957,1	1 374,4	1 341,2
		Consultants	13,0	39,8	51,8
		Voyages	470,9	373,8	414,6
		Mobilier et équipement	–	6,5	6,7
		Bourses, subventions et contributions	873,8	687,7	758,3
		<b>Total</b>	<b>2 314,8</b>	<b>2 482,2</b>	<b>2 572,6</b>
<i>Réalisations escomptées</i>	<i>Indicateurs de succès</i>	<i>Activités/produits/projets<sup>a</sup></i>			
a) Renforcement des capacités des services nationaux de statistique de recueillir, réunir, compiler, stocker, analyser et diffuser régulièrement des données dans tous les domaines de la statistique officielle, y compris des données statistiques en rapport avec les objectifs du Millénaire pour le développement, conformément aux normes internationales	a) i) Pourcentage de statisticiens ayant suivi une formation qui ont appliqué les recommandations relatives aux méthodes statistiques et les meilleures pratiques dans ce domaine  2008-2009 : 71 % 2010-2011 (estimation) : 71 % 2012-2013 (objectif) : 75 %  ii) Pourcentage de statisticiens ayant suivi une formation qui ont ensuite assuré la formation d'autres membres des services nationaux de statistique  2008-2009 : 66 % 2010-2011 (estimation) : 66 % 2012-2013 (objectif) : 68 %	Le sous-programme mettra l'accent sur le renforcement des capacités dans un large éventail de domaines prioritaires, y compris les statistiques relatives aux objectifs du Millénaire pour le développement et l'information géospatiale, qui est un nouveau domaine prioritaire.  La stratégie de renforcement des capacités du sous-programme sera mise en œuvre par : a) la fourniture de services consultatifs sur les statistiques et la compilation de données statistiques, pour aider au renforcement des capacités nationales des bureaux de la statistique des pays en développement; b) la fourniture de services techniques aux États Membres et aux projets régionaux et internationaux et l'organisation de formations destinées à aider les pays en développement à renforcer les capacités nationales en matière de collecte, traitement et diffusion des statistiques; c) l'organisation d'ateliers de formation destinés au renforcement des capacités des pays en développement dans divers domaines de la statistique; et			

<i>Réalisations escomptées</i>	<i>Indicateurs de succès</i>	<i>Activités/produits/projets<sup>a</sup></i>
<p>b) Renforcement des capacités des systèmes nationaux d'information statistique et géospatiale à recueillir, compiler, stocker, analyser et diffuser régulièrement des données dans tous les domaines de la statistique officielle, y compris des statistiques en rapport avec les objectifs du Millénaire pour le développement, conformément aux normes internationales</p>	<p>b) Pourcentage de pays ayant bénéficié d'une assistance et qui ont procédé à des changements dans leur programme de travail à la suite des interventions du sous-programme</p> <p>2008-2009 : s.o.                  2010-2011 (estimation) : s.o.                  2012-2013 (objectif) : 75 %</p>	<p>d) l'octroi de bourses et l'organisation de formations courtes, de voyages d'étude et de stages de formation en cours d'emploi pour des membres des services nationaux de statistique des pays en développement afin d'actualiser et d'améliorer leurs connaissances et leurs compétences dans le domaine de la statistique et de créer des réseaux régionaux et internationaux, y compris dans le secteur des systèmes d'information géographique.</p> <p>Le sous-programme mettra en œuvre 6 projets approuvés financés par des donateurs et 5 projets financés au moyen du Compte pour le développement, et il espère exécuter 2 projets supplémentaires financés par le Compte de développement dans le domaine de l'économie verte et de la gestion de l'information géospatiale. La stratégie de mise en œuvre du sous-programme repose sur des ressources du Programme ordinaire de coopération technique, du Compte pour le développement et des projets financés par des donateurs. Par exemple, des fonds extrabudgétaires de la Banque mondiale ont largement contribué au renforcement des capacités dans le domaine du recensement, qui avait été financé par le Programme ordinaire de coopération technique. De même, le domaine de l'organisation et de la gestion statistique et de la diffusion des données, qui, à l'origine était financé par le Programme ordinaire, bénéficie désormais de l'appui d'un projet extrabudgétaire financé par le Ministère du développement international du Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord au titre d'un projet du Compte de développement.</p> <p>Le sous-programme mène toutes ses activités de renforcement des capacités en étroite collaboration avec un certain nombre de partenaires aux niveaux national, sous-régional et régional. Au niveau national, par exemple, le sous-programme collabore avec les bureaux nationaux de statistique. Aux niveaux sous-régional et régional, il travaille beaucoup avec les entités économiques sous-régionales [Communauté des Caraïbes (CARICOM), Communauté de développement de l'Afrique australe (SADC) et Communauté économique des États de l'Afrique de l'Ouest (CEDEAO)], ainsi qu'avec les commissions régionales de l'Organisation des Nations Unies. Selon le domaine d'activité, des partenariats sont également noués avec des institutions spécialisées, des fonds et des programmes des Nations Unies (par exemple, le Bureau international du Travail (BIT), le Fonds des Nations Unies pour l'enfance (UNICEF), le PNUE, etc.). La coordination des efforts de renforcement des capacités dans le domaine de la statistique au niveau mondial fait régulièrement l'objet de débats au Comité de coordination des activités de statistique, dont le sous-programme assure le secrétariat permanent.</p>

<i>Produits (participants)</i>				<i>Impact</i>
	<i>Nombre effectif 2008-2009</i>	<i>Nombre estimatif 2010-2011</i>	<i>Nombre prévu 2012-2013</i>	
Services consultatifs	87	47	58	Pendant l'exercice biennal 2010-2011, le sous-programme continuera de contribuer à l'amélioration des connaissances des statisticiens nationaux concernant les normes et meilleures pratiques internationales dans le domaine. On estime que 16 ateliers ou séminaires financés par le Programme ordinaire de coopération technique seront organisés pendant l'exercice biennal. Selon les projections, au moins 88 % des participants auront, à l'issue de ces ateliers, acquis un niveau satisfaisant de connaissances sur la manière de mieux collecter, traiter, gérer, produire, analyser et diffuser des données statistiques.
Séminaires/ateliers	20	16 (616)	16 (600)	
Bourses	<b>82</b>	<b>40</b>	<b>40</b>	
<b>Total</b>	<b>189</b>	<b>103</b>	<b>114</b>	

<sup>a</sup> À titre indicatif. Les activités, produits et projets seront fonction des demandes des bénéficiaires.

## Sous-programme 4. Administration publique et gestion du développement

<i>Agent de réalisation</i> : Département des affaires économiques et sociales, Division de l'administration publique et de la gestion du développement		<i>Aperçu du budget</i> (En milliers de dollars des États-Unis)			
<i>Éléments du cadre stratégique pour la période 2012-2013</i> : Programme 7, sous-programme 8, réalisation escomptée c)		<i>2008-2009</i> (dépenses effectives)	<i>2010-2011</i> (crédits ouverts)	<i>2012-2013</i> (montant prévu)	
<i>Objectif</i> : Renforcer les capacités des pays en développement de promouvoir une administration publique efficace, efficiente, responsable, participative et transparente en vue d'atteindre les objectifs de développement convenus au plan international, y compris ceux énoncés dans la Déclaration du Millénaire et dans les textes issus des grandes conférences organisées par les Nations Unies		Assistance temporaire (autre que pour les réunions)	2 654,4	2 493,3	1 341,9
		Consultants	391,5	255,1	294,4
		Voyages	469,7	279,1	331,8
		Services contractuels	23,2	28,7	–
		Mobilier et matériel	–	8,0	8,3
		Participation à des séminaires	912,7	798,3	648,1
		<b>Total</b>	<b>4 451,5</b>	<b>3 862,5</b>	<b>2 624,5</b>
<i>Réalisations escomptées</i>	<i>Indicateurs de succès</i>	<i>Activités/produits/projets<sup>a</sup></i>			
a) Renforcement des capacités institutionnelles et humaines du secteur public des pays en développement, y compris pour garantir une prestation de services efficace, efficiente et réactive, la compétence professionnelle, une conduite éthique et l'engagement à servir le public	a) i) Nombre accru d'engagements officiels d'intégrer des stratégies et méthodologies dans les politiques, les programmes et les cadres législatifs et institutionnels 2008-2009 : 6 2010-2011 (estimation) : 8 2012-2013 (objectif) : 10 ii) Pourcentage accru de participants ayant reçu une formation qui appliquent les méthodes et les meilleures pratiques à l'administration publique et à la gouvernance 2008-2009: 50 % 2010-2011 (estimation) : 60 % 2012-2013 (objectif) : 70 %	La stratégie de renforcement des capacités dans le domaine de l'administration publique repose sur une approche intégrée établissant un lien entre les travaux analytiques et normatifs du sous-programme et les services consultatifs, la coopération technique et la formation, un accent particulier étant mis sur les domaines suivants : a) développement des capacités institutionnelles, humaines et de direction du secteur public; b) développement de l'administration électronique et de la gestion des connaissances; c) participation des citoyens à la gestion des programmes de développement; et d) restauration de l'administration publique après un conflit.  Les activités de renforcement des capacités comprendront : a) la prestation de services consultatifs par des experts internes et externes en vue de réaliser une évaluation des besoins et un diagnostic, ainsi que des missions d'élaboration de politiques et de stratégies dans les principaux domaines d'activité du sous-programme; b) des formations de groupe, organisées à la demande des pays en développement et des pays en transition, pour promouvoir auprès des États Membres des approches communes de questions relatives aux systèmes et aux institutions de gouvernance et d'administration publique; des innovations dans le service public et l'administration électronique au service du développement; c) la production de matériels de formation sur des méthodes avancées de gouvernance et d'administration publique; et d) la création de nouveaux réseaux et partenariats			
b) Renforcement des capacités des pays en développement d'adapter l'usage des technologies de l'information et des communications (TIC) en vue d'améliorer les performances des institutions publiques grâce à l'administration en ligne	b) Nombre accru de pays en développement utilisant activement des méthodes, manuels et outils mis à disposition en ce qui concerne l'administration électronique, la gestion des connaissances et les applications TIC				

<i>Réalisations escomptées</i>	<i>Indicateurs de succès</i>	<i>Activités/produits/projets<sup>a</sup></i>																
c) Renforcement des capacités de faire participer les citoyens à la gouvernance, à l'administration publique et à la gestion du développement dans les pays en développement afin d'assurer une prestation de services réactive, transparente et responsable	<p>2008-2009 : 10 2010-2011 (estimation) : 12 2012-2013 (objectif) : 15</p> <p>c) Pourcentage accru de participants ayant reçu une formation qui appliquent les méthodes et les meilleures pratiques relatives à la participation des citoyens et à la gouvernance</p> <p>2008-2009 : 50 % 2010-2011 (estimation) : 60 % 2012-2013 (objectif) : 70 %</p>	<p>d'administrateurs publics et le développement des réseaux et partenariats existants, en vue de renforcer les liens entre les pays en développement par l'échange des meilleures pratiques.</p> <p>Le sous-programme exécutera 18 projets approuvés financés par des donateurs et 3 projets financés au moyen du Compte de développement, et devrait compter 12 autres projets financés par les donateurs, ainsi qu'un nouveau projet financé par le Compte de développement portant sur la prestation de services équitables de qualité par le secteur public.</p> <p>Grâce à une approche globale, le sous-programme s'emploiera à renforcer les capacités des institutions du secteur public aux niveaux central et local. Le renforcement des capacités sera axé sur les personnes, les responsables, les institutions et la société dans sa globalité, grâce à l'élaboration de politiques et stratégies relatives à l'administration publique. Le sous-programme continuera de s'efforcer de soutenir les pays dans les domaines suivants : a) analyse et élaboration de stratégies et de politiques de haut niveau en amont aux fins du renforcement des capacités de l'administration publique en faveur du développement; b) analyse et élaboration de politiques et de stratégies pour des applications des TIC à la gouvernance et à l'administration publique; c) élaboration d'outils de renforcement des capacités, y compris des formations en ligne; d) élaboration et renforcement de réseaux et de partenariats pour appuyer le développement des capacités régionales et mondiales.</p>																
<i>Produits (participants)</i>		<i>Impact</i>																
	<table border="1"> <thead> <tr> <th></th> <th><i>Nombre effectif 2008-2009</i></th> <th><i>Nombre estimatif 2010-2011</i></th> <th><i>Nombre prévu 2012-2013</i></th> </tr> </thead> <tbody> <tr> <td>Services consultatifs</td> <td>99</td> <td>37</td> <td>45</td> </tr> <tr> <td>Séminaires/ateliers</td> <td>31</td> <td>10 (771)</td> <td>10 (600)</td> </tr> <tr> <td><b>Total</b></td> <td><b>130</b></td> <td><b>47</b></td> <td><b>55</b></td> </tr> </tbody> </table>		<i>Nombre effectif 2008-2009</i>	<i>Nombre estimatif 2010-2011</i>	<i>Nombre prévu 2012-2013</i>	Services consultatifs	99	37	45	Séminaires/ateliers	31	10 (771)	10 (600)	<b>Total</b>	<b>130</b>	<b>47</b>	<b>55</b>	<p>Pendant l'exercice biennal 2010-2011, l'un des produits importants sera Meter II.5, un outil en ligne donnant aux gouvernements les moyens de savoir quels sont les points forts et les domaines à améliorer dans la mise en place de conditions propices à l'utilisation de l'administration électronique, en vue d'une meilleure prestation des services publics. À la demande de pays en développement, des missions ont été réalisées dans 21 pays pour renforcer encore leurs capacités tant locales que nationales, en particulier dans les domaines du perfectionnement des ressources humaines, du développement de l'administration électronique et de la participation des citoyens. Des ateliers ont rassemblé des participants issus des administrations, du milieu universitaire, de la société civile, du secteur privé et des organisations intergouvernementales des pays en développement des cinq régions du monde. Des initiatives de renforcement des capacités comme le prix Champion du service public décerné par l'ONU et l'organisation d'ateliers de formation renforcent la coopération Sud-Sud et le partage des expériences réussies dans le domaine du renforcement des capacités des institutions du service public en faveur de l'innovation et de l'amélioration des résultats. Par la conduite d'évaluations des activités, le sous-programme pourra faire le point des mesures mises en place par les États Membres grâce aux services de conseil dispensés par le sous-programme.</p>
	<i>Nombre effectif 2008-2009</i>	<i>Nombre estimatif 2010-2011</i>	<i>Nombre prévu 2012-2013</i>															
Services consultatifs	99	37	45															
Séminaires/ateliers	31	10 (771)	10 (600)															
<b>Total</b>	<b>130</b>	<b>47</b>	<b>55</b>															



<i>Réalisations escomptées</i>				<i>Indicateurs de succès</i>	<i>Activités/produits/projets<sup>a</sup></i>
					Le sous-programme mène ses activités de renforcement des capacités en étroite collaboration avec le PNUE et le secrétariat de la Convention des Nations Unies sur la lutte contre la désertification, et avec d'autres partenaires travaillant en collaboration avec le Secrétariat du Forum des Nations Unies sur les forêts sur le financement de la gestion durable des forêts.
<i>Produits (participants)</i>				<i>Impact</i>	
	<i>Nombre effectif 2008-2009</i>	<i>Nombre estimatif 2010-2011</i>	<i>Nombre prévu 2012-2013</i>		
Services consultatifs	s.o.	s.o.	6	Pendant l'exercice biennal 2010-2011, le processus de facilitation a déjà contribué à des activités de sensibilisation dans sept pays choisis pour faire l'objet d'études de cas (Cap-Vert, Fidji, Jordanie, Kirghizistan, Mali, Trinité-et-Tobago et Uruguay), sous la forme d'ateliers sur la collecte des données organisés dans chaque pays. Le plan de travail proposé dans le cadre de ce sous-programme a pour objet de contribuer à la validation des données et à la création d'un réseau de parties prenantes dans le domaine du financement forestier dans les pays à faible couverture forestière et les pays les moins avancés, pour instaurer une plus grande cohésion entre les secteurs en rapport avec les forêts en réunissant des représentants des secteurs forestier, financier, agricole, énergétique et des transports d'Amérique latine, d'Afrique et d'Asie, ainsi que des représentants des organisations régionales et internationales concernées et des donateurs.	
Séminaires/ateliers	s.o.	s.o.	2 (80)		
<b>Total</b>			<b>8</b>		

<sup>a</sup> À titre indicatif. Les activités, produits et projets seront fonction des demandes des bénéficiaires.

## Sous-programme 6. Politique et analyse en matière de développement

<i>Agent de réalisation</i> : Département des affaires économiques et sociales, Division de l'analyse des politiques de développement		<i>Aperçu du budget</i> (En milliers de dollars des États-Unis)			
<i>Éléments du cadre stratégique pour la période 2012-2013</i> : Programme 7, sous-programme 7, réalisation escomptée c)		<i>2008-2009</i> (dépenses effectives)	<i>2010-2011</i> (crédits ouverts)	<i>2012-2013</i> (montant prévu)	
<i>Objectif</i> : Renforcer les capacités des pays en développement dans le domaine des politiques macroéconomiques axées sur le développement en favorisant la cohérence entre les politiques sociales et environnementales aux plans général et sectoriel		Assistance temporaire (autre que pour les réunions)	–	–	1 340,4
		Consultants	–	–	57,2
		Voyages	–	–	67,5
		Participation à des séminaires	–	–	414,9
		<b>Total</b>	–	–	<b>1 880,0</b>
<i>Réalisations escomptées</i>	<i>Indicateurs de succès</i>	<i>Activités/produits/projets<sup>a</sup></i>			
a) Renforcement des capacités des responsables des autorités financières nationales et des banques centrales ainsi que des ministères concernés d'élaborer et d'appliquer des politiques macroéconomiques anticycliques concordant avec les objectifs de développement humain durable	a) Nombre accru d'États Membres qui adoptent des politiques macroéconomiques axées sur le développement, et qui appliquent les conseils en matière de politique macroéconomique ainsi que les modèles macroéconomiques, le cas échéant, pour évaluer les options stratégiques 2008-2009: s.o. 2010-2011 (estimation) : 8 2012-2013 (objectif) : 15	Le sous-programme portera essentiellement sur le développement des capacités des pays de concevoir et de mettre en œuvre des politiques macroéconomiques axées sur le développement humain et de surveiller les crises économiques et leurs conséquences sur les secteurs vulnérables.  Afin de renforcer les capacités d'élaborer des politiques macroéconomiques, de surveiller les facteurs de vulnérabilité et d'améliorer la cohérence des politiques, le sous-programme mettra en œuvre les activités de développement des capacités suivantes : a) missions d'évaluation des besoins et de conseils techniques et politiques; b) ateliers à l'intention des responsables politiques et des experts techniques; c) élaboration de manuels et trousse de formation; d) concertation sur les politiques; et e) formation sur les exercices de simulation et de modélisation. Si nécessaire, le sous-programme se servira de son expertise dans le domaine des modèles de simulation économique aux fins de l'analyse des politiques.			
b) Renforcement des capacités nationales d'identifier les canaux de transmission des crises extérieures et de prévoir la vulnérabilité économique et sociale de différents secteurs et groupes démographiques et les incidences des crises pour ceux-ci	b) Nombre accru d'États Membres ayant mis en place un système de surveillance de la vulnérabilité 2008-2009 : s.o. 2010-2011 (estimation) : 2 2012-2013 (objectif) : 5	Le sous-programme complétera ses activités au titre du programme ordinaire par la poursuite de la mise en œuvre de quatre projets en cours financés par le Compte de développement et de deux projets proposés financés par le Compte de développement portant sur : a) l'élimination des entraves dans l'utilisation des mesures internationales d'appui aux pays les moins avancés, ainsi que l'encouragement des partenariats privé-public; et b) le renforcement des capacités nationales en matière de conception, de mise en œuvre et d'évaluation des politiques macroéconomiques axées sur le développement.			

<i>Réalisations escomptées</i>	<i>Indicateurs de succès</i>			<i>Activités/produits/projets<sup>a</sup></i>
				Le sous-programme continuera de faire fond sur ses partenariats existants avec le Bureau de la coordination des activités de développement des Nations Unies, les coordonnateurs résidents des Nations Unies, le Programme des Nations Unies pour le développement (PNUD), les commissions régionales des Nations Unies, le BIT et la CNUCED. Il nouera également des partenariats avec des laboratoires d'idées et des institutions universitaires pour la conception d'ateliers de formation et l'élaboration de supports de connaissances.
<i>Produits (participants)</i>				<i>Impact</i>
	<i>Nombre effectif 2008-2009</i>	<i>Nombre estimatif 2010-2011</i>	<i>Nombre prévu 2012-2013</i>	Au cours de l'exercice biennal 2010-2011, le sous-programme utilisera ses capacités de conseil en macroéconomie et de surveillance des vulnérabilités pour aider au renforcement des capacités nationales en matière d'élaboration de politiques macroéconomiques durables axées sur le développement humain. L'impact sera important et visible, et les responsables nationaux seront mieux armés pour formuler et mettre en œuvre des politiques macroéconomiques axées sur le développement et pour gérer les crises économiques. En particulier, les travaux de conseil relatifs aux politiques et de surveillance des vulnérabilités de la Division des politiques et de la planification du développement renforceront les capacités des États Membres bénéficiaires d'adopter des politiques budgétaires anticycliques et des politiques monétaires souples pour soutenir et hiérarchiser les dépenses publiques dans le but de soutenir la croissance économique générale, la création d'emplois, le développement humain, la protection de l'environnement et la protection sociale.
Services consultatifs	s.o.	s.o.	30	
Séminaires/ateliers	s.o.	s.o.	9 (180)	
<b>Total</b>			<b>39</b>	

<sup>a</sup> À titre indicatif. Les activités, produits et projets seront fonction des demandes des bénéficiaires.

## Sous-programme 7. Financement du développement

<i>Agent de réalisation</i> : Département des affaires économiques et sociales, Bureau du financement du développement		<i>Aperçu du budget</i> (En milliers de dollars des États-Unis)		
<i>Éléments du cadre stratégique pour la période 2012-2013</i> : Programme 7, sous-programme 10, réalisation escomptée c)		2008-2009 (dépenses effectives)	2010-2011 (crédits ouverts)	2012-2013 (montant prévu)
<i>Objectif</i> : Renforcer les capacités des ministères des finances et des autorités fiscales nationales des pays en développement d'élaborer des systèmes fiscaux plus efficaces et efficients et de combattre l'évasion fiscale		Assistance temporaire (autre que pour les réunions)	–	– 398,4
		Consultants	–	– 43,7
		Voyages	–	– 62,3
		Participation à des séminaires	–	– 77,9
		<b>Total</b>	–	– <b>582,3</b>
<i>Réalisations escomptées</i>	<i>Indicateurs de succès</i>	<i>Activités/produits/projets<sup>a</sup></i>		
a) Renforcement des capacités des pays en développement de négocier, administrer et interpréter des traités portant sur la fiscalité dans le but d'encourager les investissements tout en luttant contre la fraude fiscale	a) Nombre de traités et de dispositions conventionnelles négociés s'inspirant du Modèle de convention des Nations Unies concernant les doubles impositions entre pays développés et pays en développement  2008-2009 : s.o. 2010-2011 (estimation) : s.o. 2012-2013 (objectif) : 10	La stratégie de développement des capacités dans le domaine de la coopération fiscale internationale se concentrera sur : a) l'élaboration de traités fiscaux entre les pays en développement et les pays développés s'inspirant du Modèle de convention des Nations Unies concernant les doubles impositions; et b) les prix de transfert, en particulier l'application du principe de pleine concurrence.		
b) Renforcement des capacités des pays en développement de détecter l'utilisation des prix de transfert par des sociétés multinationales qui tentent de se soustraire à leurs obligations fiscales, et d'y remédier	b) Nombre de mesures prises, y compris dans la législation ou sous forme de lignes directrices, pour mettre en place ou renforcer un service de fixation des prix de transfert conforme aux travaux de l'ONU dans ce domaine  2008-2009 : s.o. 2010-2011 (estimation) : s.o. 2012-2013 (objectif) : 5	La stratégie de renforcement des capacités comprendra : a) des services consultatifs internes ou externes chargés de missions d'évaluation des besoins, d'établissement de diagnostics et d'élaboration de politiques et stratégies; b) des formations de groupe organisées à la demande des pays en développement et en transition au sujet du Modèle de convention des Nations Unies concernant les doubles impositions et/ou des prix de transfert, ainsi que des domaines apparentés; c) l'élaboration de matériels de formation pour les formations subventionnées; et d) la création de nouveaux réseaux ou le renforcement des réseaux existants d'autorités fiscales nationales pour renforcer les relations entre les pays en développement grâce à l'échange des meilleures pratiques.		
		Le sous-programme mettra en œuvre un projet approuvé financé par le Compte de développement et poursuivra ses efforts pour mobiliser de nouvelles ressources pour soutenir les pays en développement en matière de fiscalité.		
		La collaboration avec les bureaux régionaux et les bureaux de pays du PNUD sera essentielle pour assurer la cohérence avec les programmes de pays et collaborer efficacement avec les autorités fiscales		

<i>Réalisations escomptées</i>	<i>Indicateurs de succès</i>			<i>Activités/produits/projets<sup>a</sup></i>
				nationales. Les commissions régionales, la Banque mondiale, le Fonds monétaire international (FMI) et l'Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE) sont des partenaires possibles pour certaines activités. Pour assurer la durabilité de ses efforts de renforcement des capacités dans le domaine de la coopération fiscale internationale, le Département travaillera aussi en étroite concertation avec des organes fiscaux régionaux, en s'attachant surtout aux domaines en ayant le plus besoin et concernés en priorité.
<i>Produits (participants)</i>				<i>Impact</i>
	<i>Nombre effectif 2008-2009</i>	<i>Nombre estimatif 2010-2011</i>	<i>Nombre prévu 2012-2013</i>	s.o.
Services consultatifs	s.o.	s.o.	9	
Séminaires/ateliers	s.o.	s.o.	2 (40)	
<b>Total</b>	<b>s.o.</b>	<b>s.o.</b>	<b>11</b>	

<sup>a</sup> À titre indicatif. Les activités, produits et projets seront fonction des demandes des bénéficiaires.

## 2. Commerce et développement : 2 390 400 dollars

23.28 Les activités prévues dans ce domaine sont exécutées par la Conférence des Nations Unies sur le commerce et le développement (CNUCED) et correspondent au programme 10 (Commerce et développement) du cadre stratégique pour la période 2012-2013 [A/65/6 (Rev.1)]. Elles sont axées sur : a) la fourniture de conseils techniques sur les différentes grandes orientations possibles et leurs répercussions sur les possibilités d'assistance technique dans les domaines du commerce et de l'investissement et les domaines connexes, en se fondant essentiellement sur les mandats et les enjeux définis dans l'Accord d'Accra; b) la formation dispensée aux agents de l'État et aux praticiens sur les principaux enjeux économiques internationaux, en vue d'accroître leur capacité de réagir de façon plus efficace et intégrée à l'évolution de l'économie mondiale, comme prescrit au paragraphe 166 du Plan d'action de Bangkok et dans les décisions ultérieures du Conseil du commerce et du développement; c) l'orientation, l'appui technique et la coordination générale de l'assistance fournie dans le contexte du Cadre intégré pour l'assistance technique liée au commerce aux pays les moins avancés entre les six institutions (CNUCED, Organisation mondiale du commerce (OMC), Centre du commerce international, PNUD, Banque mondiale et FMI).

Tableau 23.8

### Ressources nécessaires, par objet de dépense

(En milliers de dollars des États-Unis)

#### Budget ordinaire

Objet de dépense	2008-2009 (dépenses effectives)	2010-2011 (crédits ouverts)	Augmentation		Total avant actua- lisation des coûts	Actua- lisation des coûts	2012-2013 (montant estimatif)
			Montant	Pour- centage			
Assistance temporaire (autre que pour les réunions)	1 010,2	1 229,5	–	–	1 229,5	25,4	1 254,9
Voyages	353,6	324,3	–	–	324,3	12,0	336,3
Bourses et contributions	519,5	783,0	–	–	783,0	16,2	799,2
<b>Total</b>	<b>1 883,3</b>	<b>2 336,8</b>	<b>–</b>	<b>–</b>	<b>2 336,8</b>	<b>53,6</b>	<b>2 390,4</b>

## Sous-programme 1. Mondialisation, interdépendance et développement

<i>Agent de réalisation</i> : CNUCED, Division de la mondialisation et des stratégies de développement		<i>Aperçu du budget</i> (En milliers de dollars des États-Unis)		
<i>Éléments du cadre stratégique pour la période 2012-2013</i> : Programme 10, sous-programme 1, réalisation escomptée a)		<i>2008-2009</i> (dépenses effectives)	<i>2010-2011</i> (crédits ouverts)	<i>2012-2013</i> (montant prévu)
<i>Objectifs</i> :				
a) Renforcer les capacités des pays en développement et des pays en transition en matière de formulation de politiques dans les domaines de la macroéconomie, du commerce, des investissements, des technologies et autres, en particulier pour la formulation de politiques concordantes sur le plan intersectoriel et contribuant aux stratégies nationales de développement économique durable		151,1	183,9	187,8
b) Comblen les lacunes dans le renforcement des capacités et des politiques en répondant aux besoins d'assistance immédiate exprimés par les États et les organisations régionales, dans le respect des réalités nationales, régionales (y compris Sud-Sud) et mondiales, afin qu'ils soient en mesure de répondre plus efficacement aux besoins effectifs des pays bénéficiaires		72,8	66,8	69,3
		128,7	193,9	197,9
		<b>352,6</b>	<b>444,6</b>	<b>455,0</b>
<i>Réalisations escomptées</i>	<i>Indicateurs de succès</i>	<i>Activités/produits/projets<sup>a</sup></i>		
a) Renforcement des capacités des responsables gouvernementaux de formuler et de mettre en œuvre des politiques dans les domaines de la macroéconomie, du commerce, des investissements, de la technologie et d'autres domaines connexes	a) Pourcentage de responsables gouvernementaux signalant qu'ils ont utilisé les connaissances acquises lors des stages dispensés par la CNUCED sur les principales questions économiques internationales pour formuler et mettre en œuvre des stratégies nationales de développement économique durable 2008-2009 : 70 % 2010-2011 (estimation) : 72 % 2012-2013 (objectif) : 73 %	Par le biais du sous-programme, la CNUCED aidera : a) à identifier les besoins et mesures spécifiques découlant de l'interdépendance entre les politiques relatives au commerce, aux finances, aux investissements, à la technologie et à la macroéconomie, en tenant compte de leurs effets sur le développement; b) à faire mieux comprendre l'importance de la cohérence entre les règles, pratiques et processus économiques internationaux, d'une part, et les politiques nationales et les stratégies de développement, d'autre part; c) les pays en développement à formuler des stratégies de développement adaptées à leur situation et aux possibilités et problèmes découlant de la mondialisation; d) à évaluer les effets sur le développement des politiques macroéconomiques et financières axées sur la croissance.		
b) Meilleure compréhension et prise de conscience par les gouvernements et les organisations régionales des moyens possibles de promouvoir la croissance économique, de leurs incidences et des solutions concrètes s'y rapportant	b) Nombre de personnes ayant bénéficié de services consultatifs qui confirment l'utilité des conseils reçus 2008-2009 : 30 2010-2011 (estimation) : 37 2012-2013 (objectif) : 38	Cinq stages de formation régionaux de trois semaines chacun et des sessions courtes organisées à Genève en fonction des besoins, seront dispensés par des experts des politiques de tous les sous-programmes de la CNUCED et, pour les stages régionaux, par des experts locaux venant des commissions régionales de l'ONU, d'institutions gouvernementales ou universitaires, de laboratoires d'idées et du secteur privé.  Des services consultatifs seront fournis en cas de besoin d'assistance immédiate et à la demande des pays bénéficiaires.		

<i>Réalisations escomptées</i>	<i>Indicateurs de succès</i>	<i>Activités/produits/projets<sup>a</sup></i>
		<p>Les ressources du Programme ordinaire de coopération technique seront utilisées pour tirer parti des ressources du Compte de développement et des ressources extrabudgétaires pour les activités précitées, notamment par la mise en œuvre d'un projet financé par le Compte de développement portant sur le renforcement des capacités dans la région Asie-Pacifique et destiné à faire face aux incidences financières des crises extérieures ainsi qu'au changement climatique grâce à des mécanismes novateurs de gestion des risques, et d'un nouveau projet financé par le Compte de développement consacré au renforcement des capacités pour une gestion efficace de la trésorerie dans les services nationaux chargés de la gestion de la dette, projets qui ont débuté dans le cadre de la septième tranche du Compte de développement.</p> <p>Les travaux récemment entrepris par le Secrétariat dans le nouveau secteur de la coopération et de l'intégration monétaires et financières régionales au moyen de ressources de son budget ordinaire ainsi que de ressources du programme ordinaire de coopération technique, sur des questions (monétaires mondiales) connexes, ont permis de satisfaire les besoins croissants des pays en développement de conseils en matière de nouvelles stratégies macroéconomiques. Cet élan a été transposé dans un projet de la huitième tranche du Compte de développement qui sera mis en œuvre en 2012-2013 pour renforcer la coopération sous-régionale dans ces domaines en Amérique latine et dans les Caraïbes ainsi que dans la région de l'Afrique de l'Ouest et du Centre.</p> <p>Le sous-programme renforcera encore les partenariats établis avec les banques centrales et les ministères concernés dans les pays dans lesquels des activités sont mises en œuvre, ainsi qu'avec les organismes des Nations Unies et des organisations internationales, en particulier le FMI, la Banque mondiale, le Secrétariat du Commonwealth, Debt Relief International, les banques régionales de développement, le Groupe intergouvernemental des 24 pour les affaires monétaires internationales, des institutions universitaires et d'autres entités fournissant une assistance technique en matière de gestion de la dette.</p>

<i>Produits (participants)</i>				<i>Impact</i>
	<i>Nombre effectif 2008-2009</i>	<i>Nombre estimatif 2010-2011</i>	<i>Nombre prévu 2012-2013</i>	
Services consultatifs	3	3	3	<p>Au cours de l'exercice biennal 2010-2011, un stage a été organisé en Azerbaïdjan (économies en transition), un autre au Liban (Asie occidentale) et trois autres sont prévus en 2011 (Afrique, Amérique latine et Caraïbes, et Asie et Pacifique). Les activités des conseillers interrégionaux sont incorporées aux programmes opérationnels des grands sous-programmes de la CNUCED. Ces ressources ont été utilisées essentiellement par la CNUCED pour répondre aux effets de la crise financière mondiale et apporter des réponses politiques adaptées. Sur la base de nouvelles études et analyses de la crise menées en 2008-2009, la CNUCED a fourni des conseils stratégiques aux responsables gouvernementaux de pays d'Amérique du Sud et d'Amérique centrale et d'Asie de l'Est et du Sud sur des questions relatives à la réforme du système monétaire et financier international, aux stratégies internationales face à la crise et à l'intégration financière régionale. Les conseils stratégiques de la CNUCED ont contribué à : a) la formulation par les membres du Groupe des 24 et des représentants des banques centrales, du FMI et de la Banque mondiale d'une position commune des pays en développement sur des questions débattues dans les institutions financières internationales et sur la gouvernance de ces institutions; b) la rédaction de communiqués du Groupe des 24 à l'occasion des réunions de printemps et annuelles des institutions de Bretton Woods; c) la formulation d'un programme de recherche à moyen terme pour le Groupe.</p>
Séminaires/ateliers <sup>b</sup>	5	5	5	
Bourses <sup>b</sup>	90	100	100	
<b>Total</b>	<b>98</b>	<b>108</b>	<b>108</b>	

<sup>a</sup> À titre indicatif. Les activités, les produits et les projets seront fonction des demandes émanant des bénéficiaires.

<sup>b</sup> Organisés en commun par les sous-programmes 1, 2, 3 et 4.

## Sous-programme 2. Investissements et entreprises

<i>Agent de réalisation</i> : Division de l'investissement et des entreprises de la CNUCED		<i>Aperçu du budget</i> (En milliers de dollars des États-Unis)			
<i>Éléments du cadre stratégique pour la période 2012-2013</i> : Sous-programme 2 du programme 10, réalisations escomptées b) et c)		<i>2008-2009</i> (dépenses effectives)	<i>2010-2011</i> (crédits ouverts)	<i>2012-2013</i> (montant prévu)	
<i>Objectif</i> :					
a) Renforcer les capacités dont disposent les pays en développement et les pays en transition pour formuler des politiques relatives à la macroéconomie, au commerce, aux investissements, à la technologie et à des domaines connexes, en particulier des politiques qui soient cohérentes au niveau intersectoriel et qui contribuent aux stratégies nationales favorables au développement économique durable		Personnel temporaire (autre que pour les réunions)	150,3	182,9	186,7
b) Comblar les lacunes en matière de renforcement des capacités et d'élaboration de politiques en répondant aux besoins d'assistance immédiate exprimés par les États et les organismes régionaux en fonction des réalités nationales, régionales (notamment Sud-Sud) et mondiales, afin de leur permettre de mieux répondre aux besoins effectifs des pays bénéficiaires		Voyages	72,8	66,8	69,3
		Participants à des séminaires	129,3	195,0	199,0
		<b>Total</b>	<b>352,4</b>	<b>444,7</b>	<b>455,0</b>
<i>Réalisations escomptées</i>	<i>Indicateurs de succès</i>	<i>Activités/produits/projets<sup>a</sup></i>			
a) Capacité accrue des représentants des pouvoirs publics de formuler et de mettre en œuvre des politiques relatives à la macroéconomie, au commerce, aux investissements, à la technologie et à des domaines connexes	a) Pourcentage de représentants des pouvoirs publics qui disent avoir utilisé les connaissances acquises grâce aux formations de la CNUCED sur les principaux enjeux économiques internationaux pour formuler et mettre en œuvre des politiques et des stratégies nationales favorables au développement économique durable 2008-2009 : 70 % 2010-2011 (estimation) : 72 % 2012-2013 (objectif) : 73 %	Dans le cadre du sous-programme 2, la CNUCED promouvra : a) la création d'un environnement propice au développement du secteur privé et à l'investissement par les entreprises; b) le renforcement des institutions nationales qui œuvrent en faveur du développement; c) le renforcement des capacités en matière de politiques d'investissement; et d) une meilleure connaissance du cadre juridique international régissant les investissements et le renforcement des capacités de négociation et de mise en œuvre des accords internationaux d'investissement.			
b) Meilleure connaissance et compréhension, par les gouvernements et les organisations régionales, des politiques susceptibles de promouvoir la croissance économique, de leurs implications, et des manières de les mettre en œuvre	b) Nombre d'entités ayant bénéficié de services consultatifs qui disent que les conseils reçus leur ont été utiles 2008-2009: 30 2010-2011 (estimation) : 37 2012-2013 (objectif) : 38	Cinq cours de formation régionaux (d'une durée de trois semaines) et, en tant que de besoin, des sessions de courte durée tenues à Genève, seront dispensés par des spécialistes de tous les sous-programmes de la CNUCED et, dans le cas des cours régionaux, par des spécialistes régionaux et locaux issus des commissions régionales des Nations Unies, d'institutions gouvernementales, d'établissements universitaires, de centres de réflexion et du secteur privé.  Des services consultatifs seront fournis lorsqu'une assistance immédiate est nécessaire, à la demande des gouvernements bénéficiaires.  Les activités menées dans le cadre de ce sous-programme seront exécutées en liaison avec des projets financés au moyen de fonds extrabudgétaires et du Compte pour le développement, notamment les			

<i>Réalisations escomptées</i>	<i>Indicateurs de succès</i>	<i>Activités/produits/projets<sup>a</sup></i>		
		<p>projets concernant : a) l'appui à la formulation de politiques sur les investissements étrangers directs dans le contexte des objectifs du Millénaire pour le développement et du Consensus de Monterrey; b) le renforcement des capacités de production en vue d'accroître la participation des pays en développement aux chaînes logistiques mondiales; c) la coopération internationale aux fins de l'intégration d'un système mondial de suivi dans les politiques nationales d'investissement.</p> <p>Le succès des activités de renforcement des capacités suppose une coopération efficace avec de nombreux partenaires internationaux tels l'Organisation des Nations Unies pour le développement industriel (ONUDI), l'ITC, l'OMC, l'OCDE, la Commission des Nations Unies pour le droit commercial international (UNCITRAL), les commissions régionales des Nations Unies, les organismes nationaux de promotion des investissements, les groupes régionaux comme le Marché commun de l'Afrique orientale et australe (COMESA), la CARICOM et l'Association de coopération économique Asie-Pacifique (APEC), la World Association of Investment Promotion Agencies (WAIPA), les chambres de commerce et les établissements universitaires.</p>		
<i>Produits (participants)</i>				
	<i>Nombre effectif 2008-2009</i>	<i>Nombre estimatif 2010-2011</i>	<i>Nombre prévu 2012-2013</i>	<i>Impact</i>
Services consultatifs	3	3	3	<p>Durant l'exercice biennal 2010-2011, un cours a déjà eu lieu en Azerbaïdjan (économies en transition) et un autre au Liban (Asie occidentale); trois cours supplémentaires sont prévus pour 2011 (Afrique, Amérique latine et Caraïbes, et Asie et Pacifique). Les États Membres ont dit que les conseils fournis par la CNUCED en matière d'investissements leur avaient été utiles, ce qu'attestent notamment les produits suivants : a) la création, en Éthiopie, de bureaux régionaux d'investissement destinés à promouvoir et à gérer des projets d'investissement; b) la création, en République dominicaine, d'un Conseil consultatif national chargé de promouvoir les investissements étrangers dans certains domaines; c) la création de l'Agence zambienne du développement et de la Commission zambienne du commerce international; et d) la modification, en Colombie, de la loi relative à la stabilité des contrats, dans le but de promouvoir le développement.</p>
<b>Total</b>	<b>3</b>	<b>3</b>	<b>3</b>	

<sup>a</sup> À titre indicatif. Les activités, les produits et les projets seront fonction des demandes émanant des bénéficiaires.

### Sous-programme 3. Commerce international

<i>Agent de réalisation</i> : Division du commerce international des biens et services et des produits de base de la CNUCED		<i>Aperçu du budget</i> (En milliers de dollars des États-Unis)			
<i>Éléments du cadre stratégique pour la période 2012-2013</i> : Sous-programme 3 du programme 10; réalisation escomptée b)		2008-2009 (dépenses effectives)	2010-2011 (crédits ouverts)	2012-2013 (montant prévu)	
<i>Objectif</i> :					
a) Renforcer les capacités dont disposent les pays en développement et les pays en transition pour formuler des politiques relatives à la macroéconomie, au commerce, aux investissements, à la technologie et à des domaines connexes, en particulier des politiques qui soient cohérentes au niveau intersectoriel et qui contribuent aux stratégies nationales favorables au développement économique durable		Personnel temporaire (autre que pour les réunions)	150,3	182,9	186,7
		Voyages	72,8	66,8	69,3
		Participants à des séminaires	129,3	195,0	199,0
		<b>Total</b>	<b>352,4</b>	<b>444,7</b>	<b>455,0</b>
b) Comblar les lacunes en matière de renforcement des capacités et d'élaboration de politiques en répondant aux besoins d'assistance immédiate exprimés par les États et les organismes régionaux en fonction des réalités nationales, régionales (notamment Sud-Sud) et mondiales, afin de leur permettre de mieux répondre aux besoins effectifs des pays bénéficiaires					
<i>Réalisations escomptées</i>	<i>Indicateurs de succès</i>	<i>Activités/produits/projets<sup>a</sup></i>			
a) Capacité renforcée des représentants des pouvoirs publics de formuler et de mettre en œuvre des politiques relatives à la macroéconomie, au commerce, aux investissements, à la technologie et à des domaines connexes	a) Pourcentage de représentants des pouvoirs publics qui disent avoir utilisé les connaissances acquises grâce aux formations de la CNUCED sur les principaux enjeux économiques internationaux pour formuler et mettre en œuvre des politiques et des stratégies nationales de développement économique durable 2008-2009 : 70 % 2010-2011 (estimation) : 72 % 2012-2013 (objectif) : 73 %	Dans le cadre du sous-programme 3, la CNUCED mènera les activités suivantes : a) elle renforcera les capacités dont disposent les pays en développement pour définir des priorités de négociation et pour négocier et mettre en œuvre des accords commerciaux bilatéraux, régionaux et multilatéraux mutuellement cohérents; et b) elle donnera des avis sur des questions émergentes liées au commerce international.  Cinq cours de formation régionaux (d'une durée de trois semaines) et, en tant que de besoin, des sessions de courte durée tenues à Genève, seront dispensés par des spécialistes de tous les sous-programmes de la CNUCED et, dans le cas des cours régionaux, par des spécialistes régionaux et locaux issus des commissions régionales des Nations Unies, d'institutions gouvernementales, d'établissements universitaires, de centres de réflexion et du secteur privé.			
b) Meilleure connaissance et compréhension, par les gouvernements et les organisations régionales, des politiques susceptibles de promouvoir la croissance économique, de leurs implications, et des manières de les mettre en œuvre	b) Nombre d'entités ayant bénéficié de services consultatifs qui disent que les conseils reçus leur ont été utiles 2008-2009: 30 2010-2011 (estimation) : 37 2012-2013 (objectif) : 38	Des services consultatifs seront fournis lorsqu'une assistance immédiate est nécessaire, à la demande des gouvernements bénéficiaires.  Les activités menées dans le cadre de ce sous-programme seront exécutées en liaison avec des projets entrepris dans tous les domaines relatifs au programme de travail auquel il se rapporte qui sont financés au moyen de fonds extrabudgétaires et du Compte pour le développement, notamment les projets concernant le renforcement de la participation effective des pays en développement aux secteurs			

<i>Réalisations escomptées</i>	<i>Indicateurs de succès</i>			<i>Activités/produits/projets<sup>a</sup></i>
				<p>dynamiques et nouveaux du commerce international, le développement des capacités nécessaires à l'application effective du droit de la concurrence, la gestion des conséquences de la crise financière mondiale sur les pays en développement au moyen de la promotion du développement du secteur des services, et le renforcement de la capacité des pays en développement d'intégrer la problématique hommes-femmes dans leurs politiques commerciales.</p> <p>Dans le cadre de ces activités, la CNUCED entretiendra des relations étroites avec des organismes des Nations Unies et les principaux partenaires de développement, notamment l'OMC, l'ONUDI, l'ITC, le PNUE, l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO), le PNUD, l'OIT, l'Organisation mondiale de la propriété intellectuelle (OMPI), la CNUDCI, les commissions régionales des Nations Unies, les groupes régionaux d'intégration, et les organisations régionales et sous-régionales qui œuvrent dans des domaines liés au commerce.</p>
<i>Produits (participants)</i>				<i>Impact</i>
	<i>Nombre effectif 2008-2009</i>	<i>Nombre estimatif 2010-2011</i>	<i>Nombre prévu 2012-2013</i>	
Services consultatifs	3	3	3	Durant l'exercice biennal 2010-2011, un cours a déjà eu lieu en Azerbaïdjan (économies en transition) et un autre au Liban (Asie occidentale); trois cours supplémentaires sont prévus pour 2011 (Afrique, Amérique latine et Caraïbes, et Asie et Pacifique).
<b>Total</b>	<b>3</b>	<b>3</b>	<b>3</b>	L'appui fonctionnel assuré lors des réunions ministérielles et d'autres réunions de haut niveau rassemblant des groupes régionaux et des négociateurs commerciaux basés à Genève et consacrées à des questions de fond ayant trait aux négociations commerciales a permis aux intéressés de convenir de plates-formes de négociation communes en préparation de la septième Conférence ministérielle de l'OMC et a renforcé les moyens dont ils disposent pour promouvoir leurs intérêts en matière de commerce et de développement de manière effective lors des négociations commerciales régionales et bilatérales et de celles qui sont menées dans le cadre du Cycle de Doha. Parmi ces plates-formes de négociation, on citera notamment la Déclaration de Dar es-Salaam adoptée par la sixième Réunion des ministres du commerce des pays les moins avancés, la Déclaration de la Table ronde de Phnom Penh sur l'accession des pays les moins avancés à l'OMC, le Communiqué de la réunion informelle des ministres africains du commerce sur la consolidation de la dimension développement et la Déclaration du Groupe des États d'Afrique, des Caraïbes et du Pacifique relative à la septième session de la Conférence ministérielle de l'OMC. L'appui apporté aux négociations commerciales menées dans le cadre du Cycle de Doha et aux accords commerciaux régionaux a renforcé les connaissances, les capacités et les compétences techniques dont disposent les négociateurs commerciaux et les dirigeants pour prendre, quant aux questions relatives aux négociations commerciales, des décisions informées qui reflètent leurs impératifs de développement; formuler et mettre en œuvre des politiques commerciales; et négocier et appliquer des stratégies visant à faire face aux difficultés émergentes, notamment celles provoquées par la crise mondiale.

<sup>a</sup> À titre indicatif. Les activités, les produits et les projets seront fonction des demandes émanant des bénéficiaires.

## Sous-programme 4. Technologie et logistique

<i>Agent de réalisation</i> : Division de la technologie et de la logistique de la CNUCED		<i>Aperçu du budget</i> (En milliers de dollars des États-Unis)			
<i>Éléments du cadre stratégique pour la période 2012-2013</i> : Sous-programme 4 du programme 10; réalisation escomptée b)		<i>2008-2009</i> (dépenses effectives)	<i>2010-2011</i> (crédits ouverts)	<i>2012-2013</i> (montant prévu)	
<i>Objectif</i> :					
a) Renforcer les capacités dont disposent les pays en développement et les pays en transition pour formuler des politiques relatives à la macroéconomie, au commerce, aux investissements, à la technologie et à des domaines connexes, en particulier lorsqu'il s'agit de formuler des politiques qui soient cohérentes sur le plan intersectoriel et qui contribuent aux stratégies nationales de développement économique durable		Personnel temporaire (autre que pour les réunions)	146,4	178,2	181,8
		Voyages	96,1	88,2	91,4
		Participants à des séminaires	132,2	199,2	203,3
		<b>Total</b>	<b>374,7</b>	<b>465,6</b>	<b>476,5</b>
b) Comblent les lacunes en matière de renforcement des capacités et d'élaboration de politiques en répondant aux besoins d'assistance immédiate des États et des organismes régionaux en fonction des réalités nationales, régionales (notamment Sud-Sud) et mondiales, afin de leur permettre de mieux répondre aux véritables besoins des pays bénéficiaires					
<i>Réalisations escomptées</i>	<i>Indicateurs de succès</i>	<i>Activités/produits/projets<sup>a</sup></i>			
a) Capacité renforcée des fonctionnaires de formuler et de mettre en œuvre des politiques relatives à la macroéconomie, au commerce, aux investissements, à la technologie et à des domaines connexes	a) Pourcentage de représentants des pouvoirs publics qui disent avoir utilisé les connaissances acquises grâce aux formations de la CNUCED sur les principaux enjeux économiques internationaux pour formuler et mettre en œuvre des politiques et des stratégies nationales de développement économique durable 2008-2009 : 70 % 2010-2011 (estimation) : 72 % 2012-2013 (objectif) : 73 %	Dans le cadre du sous-programme 4, la CNUCED donnera des conseils dans les domaines suivants : a) l'évaluation des technologies de l'information et des communications dans des pays; b) les politiques en matière de science, de technologie et d'innovation; l'élaboration et la mise en œuvre pratique des politiques relatives aux technologies de l'information et des communications au service du développement; c) la mise au point de programmes d'études universitaires et de recherche et l'élaboration de matériaux et d'outils pédagogiques à l'intention des établissements d'enseignement universitaire, de formation et de recherche faisant partie du réseau de l'Institut virtuel; d) l'organisation de séminaires de mise en valeur des ressources humaines et d'activités de développement des capacités; et e) l'élaboration des politiques concernant les transports et les normes, règles et instruments juridiques internationaux destinés à promouvoir le commerce international, les transports et la sécurité des transports.			
b) Meilleure connaissance et compréhension, par les gouvernements et les organisations régionales, des politiques susceptibles de promouvoir la croissance économique, de leurs implications, et des manières de les mettre en œuvre	b) Nombre d'entités ayant bénéficié de services consultatifs qui disent que les conseils reçus leur ont été utiles 2008-2009 : 30 2010-2011 (estimation) : 37 2012-2013 (objectif) : 38	Cinq cours de formation régionaux (d'une durée de trois semaines) et, en tant que de besoin, des sessions de courte durée tenues à Genève seront dispensés par des spécialistes de tous les sous-programmes de la CNUCED et, dans le cas des cours régionaux, par des spécialistes régionaux et locaux des commissions régionales des Nations Unies, d'institutions gouvernementales, d'établissements universitaires, de centres de réflexion et du secteur privé.  Des services consultatifs seront fournis en cas de besoin d'assistance immédiate et à la demande des pays bénéficiaires.			

				<p>Des synergies seront créées entre les ressources provenant du Programme ordinaire de coopération technique et les fonds extrabudgétaires et ceux provenant du Compte pour le développement, notamment pour ce qui concerne les projets financés au moyen de ce dernier qui portent sur les thèmes suivants : les politiques en matière de sciences, de technologie et d'innovation pour l'Amérique latine; le renforcement des capacités en Afrique et en Asie en vue de promouvoir la participation aux négociations d'accords de promotion du commerce; le renforcement des capacités d'évaluation des technologies de l'information et des communications et d'élaboration de politiques y afférentes.</p> <p>De solides partenariats avec des partenaires internationaux seront encore renforcés, notamment ceux établis avec la Banque mondiale, l'Organisation mondiale des douanes, l'OMC, l'UIT, l'OMPI, la CNUDCI, l'OCDE, les commissions régionales des Nations Unies, et des organisations régionales telles que le COMESA, l'Union économique et monétaire ouest-africaine, l'Organisation des États des Caraïbes orientales, le Système économique latino-américain et caribéen et l'Association latino-américaine d'intégration. La CNUCED coopérera également avec les réseaux d'établissements universitaires et les instituts de recherche qui travaillent en partenariat avec son institut virtuel.</p>
<i>Produits (participants)</i>				<i>Impact</i>
	<i>Nombre effectif 2008-2009</i>	<i>Nombre estimatif 2010-2011</i>	<i>Nombre prévu 2012-2013</i>	Durant l'exercice biennal 2010-2011, un cours a déjà eu lieu en Azerbaïdjan (économies en transition) et un autre au Liban (Asie occidentale); trois cours supplémentaires sont prévus pour 2011 (Afrique, Amérique latine et Caraïbes, et Asie et Pacifique).
Services consultatifs	3	3	3	Avec l'aide de la CNUCED, le Cambodge a fait évoluer sa législation, notamment en formulant des textes de loi dans les domaines de la protection du consommateur et du commerce électronique, tout comme la République démocratique populaire lao (également dans le domaine du commerce électronique). Par ailleurs, trois communes béninoises (Abomey, Ganvié-So Ava et Ouidah) ont intégré les questions liées à la viabilité du tourisme dans leurs plans locaux de développement, conscientes que le tourisme viable est un facteur essentiel à la réalisation des objectifs du Millénaire pour le développement. Deux de ces communes (Abomey et Ganvié-So Ava) ont en outre établi des partenariats novateurs avec des organismes de coopération décentralisés et des organisations non gouvernementales en vue de réaliser des microprojets liés au tourisme viable.
<b>Total</b>	<b>3</b>	<b>3</b>	<b>3</b>	

<sup>a</sup> À titre indicatif. Les activités, les produits et les projets seront fonction des demandes émanant des bénéficiaires.

## Sous-programme 5. Afrique, pays les moins avancés et programmes spéciaux

<i>Agent de réalisation</i> : Division de l'Afrique, des pays les moins avancés et des programmes spéciaux de la CNUCED		<i>Aperçu du budget</i> (En milliers de dollars des États-Unis)			
<i>Éléments du cadre stratégique pour la période 2012-2013</i> : Sous-programme 5 du programme 10; réalisation escomptée c)		<i>2008-2009</i> (dépenses effectives)	<i>2010-2011</i> (crédits ouverts)	<i>2012-2013</i> (montant prévu)	
<i>Objectif</i> : Aider les pays les moins avancés à mieux intégrer leurs politiques et priorités commerciales dans les plans de développement nationaux et les stratégies de réduction de la pauvreté et à prendre en main ces politiques et priorités et les plans connexes, en particulier en ce qui concerne les besoins d'assistance technique au commerce dans le contexte du Cadre intégré renforcé		Personnel temporaire (autre que pour les réunions)	412,1	501,6	511,9
		Voyages	39,1	35,7	37,0
		<b>Total</b>	<b>451,2</b>	<b>537,3</b>	<b>548,9</b>
<i>Réalisations escomptées</i>	<i>Indicateurs de succès</i>	<i>Activités/produits/projets<sup>a</sup></i>			
a) Meilleure intégration des politiques et des priorités commerciales dans les plans nationaux de développement, notamment grâce au Cadre intégré pour les pays les moins avancés	a) Nombre de pays les moins avancés qui ont progressé dans l'intégration des politiques et des priorités commerciales dans leurs plans nationaux de développement et ont concrètement appliqué les matrices d'action du Cadre intégré renforcé, étant entendu que de nombreux facteurs ont une incidence sur cet indicateur 2008-2009 : 5 2010-2011 (estimation) : 7 2012-2013 (objectif) : 8	Dans le cadre du sous-programme 5, la CNUCED contribuera à renforcer les capacités des pays les moins développés de prendre en main le Cadre intégré renforcé. Des services consultatifs seront fournis à la demande des pays qui souhaitent accroître les capacités dont ils disposent pour intégrer le commerce dans leurs stratégies de développement et leurs documents de stratégie pour la réduction de la pauvreté. Deux ateliers régionaux et quatre ateliers nationaux seront organisés à l'intention des entités chargées de la mise en œuvre du Cadre intégré renforcé afin de donner aux pays les moyens de mieux prendre en main le Cadre intégré. Des services consultatifs seront fournis en cas de besoin d'assistance immédiate et à la demande des pays bénéficiaires.			
b) Meilleure connaissance et compréhension, par les gouvernements et les organisations régionales, des politiques susceptibles de promouvoir la croissance économique, de leurs implications, et des manières de les mettre en œuvre	b) Nombre d'entités ayant bénéficié de services consultatifs qui disent que les conseils reçus leur ont été utiles 2008-2009 : 30 2010-2011 (estimation) : 37 2012-2013 (objectif) : 38	En vue de la mise en œuvre des activités susmentionnées, des fonds du Programme ordinaire de coopération technique seront utilisés pour mobiliser des fonds extrabudgétaires et du Compte pour le développement, notamment dans le cadre d'un projet consacré au renforcement des capacités dont disposent les pays en développement sans littoral pour attirer des investissements étrangers directs dans le but de renforcer leurs capacités de production. Le sous-programme renforcera encore les partenariats établis avec des organismes des Nations Unies et des organisations internationales, notamment le PNUD, le secrétariat du Cadre intégré renforcé, l'OMC et les commissions régionales des Nations Unies.			

<i>Produits (participants)</i>				<i>Impact</i>
	<i>Nombre effectif 2008-2009</i>	<i>Nombre estimatif 2010-2011</i>	<i>Nombre prévu 2012-2013</i>	
Services consultatifs	10	10	10	<p>La CNUCED s'est principalement efforcée d'aider les pays à se préparer au processus du Cadre intégré renforcé en menant des études diagnostiques sur l'intégration du commerce destinées à renforcer les capacités nationales (principalement celles du point de contact pour le Cadre intégré au sein du Ministère du commerce de chaque pays) de suivre les activités relevant du Cadre, de formuler et de gérer les stratégies de développement du commerce conformément à la stratégie nationale pertinente ou aux documents de stratégie pour la réduction de la pauvreté, et de mettre pleinement en œuvre les mesures prioritaires définies dans l'étude. L'appui fourni par la CNUCED préalablement aux études diagnostiques sous la forme d'ateliers nationaux et régionaux a aidé les pays bénéficiaires du Cadre intégré à renforcer leurs moyens d'action et à prendre en main le processus. Cet appui a donc été considéré comme une activité essentielle du Cadre. Grâce au soutien de la CNUCED, des projets basés sur les matrices d'action nationales ont été élaborés en République démocratique populaire lao, au Vanuatu, dans les Comores et en Ouganda. L'assistance fournie a été axée sur l'élaboration de projets relatifs aux règles d'origine en République démocratique populaire lao, au renforcement des capacités en matière d'élaboration de politiques commerciales et d'informations sur le commerce en Sierra Leone (en partenariat avec le Centre du commerce international), et à certaines composantes du projet intitulé « Programme d'appui au développement des exportations PADEX-Bénin » au Bénin. Renforcer l'implication des pays dans les activités préalables aux études a permis aux divers acteurs nationaux (secteurs public et privé, milieux universitaires et société civile) d'y participer en toute connaissance de cause, notamment en ce qui concerne l'orientation de ces études et les mesures qui seront nécessaires à leur mise en œuvre. Les informations communiquées aux pays sur l'intégration du commerce dans les plans de développement nationaux et/ou les documents de stratégie pour la réduction de la pauvreté et sur la relation qui existe entre le commerce et la réduction de la pauvreté dans le cadre de missions consultatives diverses organisées dans le contexte du Cadre intégré a permis aux pays en question de mieux mesurer leur importance lorsqu'il s'agit de faire une plus large place au commerce dans les programmes nationaux de développement et dans les débats généraux sur les politiques économiques. Un certain nombre de pays, comme le Mali et l'Ouganda, ont défini ou sont en train de définir un cadre de politique commerciale inspiré des études diagnostiques, ce qui facilitera l'établissement d'un consensus national sur l'intégration du commerce dans les plans nationaux de développement et les stratégies de réduction de la pauvreté.</p>
Séminaires/ateliers	6	6	6	
<b>Total</b>	<b>16</b>	<b>16</b>	<b>16</b>	

<sup>a</sup> À titre indicatif. Les activités, les produits et les projets seront fonction des demandes émanant des bénéficiaires.

### 3. Établissements humains : 1 258 100 dollars

- 23.29 Les activités dans ce secteur sont exécutées par le Programme des Nations Unies pour les établissements humains (ONU-Habitat) et correspondent au programme 12 (Établissements humains) du cadre stratégique pour la période 2012-2013 (A/65/6/Rev.1). Ce programme permet d'apporter des compétences techniques spécialisées et un appui opérationnel aux gouvernements et aux autres partenaires du Programme pour l'habitat qui le demandent, au moyen des activités suivantes : a) la fourniture de services consultatifs de courte durée portant sur des questions hautement prioritaires et choisies pour leur intérêt stratégique; b) la définition, la mise au point et le lancement de programmes de coopération novateurs; et c) l'apport d'un appui spécialisé en vue de l'exécution, du suivi et de la reproduction de ces programmes.
- 23.30 L'objectif est d'aider les gouvernements et les autres partenaires du Programme pour l'habitat à s'acquitter de leurs obligations en matière de mise en œuvre du Programme, d'autres objectifs de développement arrêtés au niveau international et des dispositions relatives aux établissements humains contenues dans d'autres accords multilatéraux tels Action 21, les objectifs du Millénaire pour le développement et les conclusions du Sommet mondial pour le développement durable. On s'efforcera aussi tout particulièrement de fournir un appui novateur aux pays en situation d'après crise, notamment à court terme, pour traverser la crise, et à long terme, pour assurer la reconstruction et le développement, en complément de l'action menée par d'autres organismes.

Tableau 23.9

#### Ressources nécessaires, par objet de dépense

(En milliers de dollars des États-Unis)

##### Budget ordinaire

Objet de dépense	2008-2009 (dépenses effectives)	2010-2011 (crédits ouverts)	Augmentation		Total avant actua- lisation des coûts	Actua- lisation des coûts	2012-2013 (montant estimatif)
			Montant	Pour- centage			
Personnel temporaire (autre que pour les réunions)	1 201,4	987,3	69,6	7,0	1 056,9	55,6	1 112,5
Consultants	2,4	–	–	–	–	–	–
Frais de voyage des représentants	(0,6)	–	–	–	–	–	–
Frais de voyage du personnel	86,9	79,1	–	–	79,1	2,9	82,0
Services contractuels	1,1	–	20,0	–	20,0	2,0	22,0
Frais généraux de fonctionnement	15,4	29,9	(3,5)	(11,7)	26,4	2,5	28,9
Fournitures et accessoires	0,2	–	3,5	–	3,5	0,3	3,8
Mobilier et matériel	12,1	18,0	(9,9)	(55,0)	8,1	0,8	8,9
<b>Total</b>	<b>1 318,9</b>	<b>1 114,3</b>	<b>79,7</b>	<b>7,2</b>	<b>1 194,0</b>	<b>64,1</b>	<b>1 258,1</b>

## Sous-programme. Coopération régionale et technique

<i>Agent de réalisation</i> : Division de la coopération régionale et technique d'ONU-Habitat		<i>Aperçu du budget</i> (En milliers de dollars des États-Unis)			
<i>Éléments du cadre stratégique pour la période 2012-2013</i> : Sous-programme 3 du programme 12		<i>2008-2009</i> (dépenses effectives)	<i>2010-2011</i> (crédits ouverts)	<i>2012-2013</i> (montant prévu)	
<i>Objectif</i> : Favoriser une urbanisation durable en formulant et en appliquant, au niveau national ou régional principalement, des politiques, des stratégies et des programmes d'urbanisme et de logement		Personnel temporaire (autre que pour les réunions)	1 201,4	987,3	1 112,5
		Consultants	2,4	–	–
		Voyages	86,3	79,1	82,0
		Services contractuels	1,1	–	22,0
		Dépenses de fonctionnement	15,4	29,9	28,9
		Fournitures et accessoires	0,2	–	3,8
		Mobilier et matériel	12,1	18,0	8,9
		<b>Total</b>	<b>1 318,9</b>	<b>1 114,3</b>	<b>1 258,1</b>
<i>Réalisations escomptées</i>	<i>Indicateurs de succès</i>	<i>Activités/produits/projets<sup>a</sup></i>			
a) Politiques d'urbanisation durable améliorées, du niveau local au niveau régional	a) i) Accroissement du nombre d'instruments de planification nationale, y compris les plans-cadres des Nations Unies pour l'aide au développement et les stratégies pour la réduction de la pauvreté, intégrant les questions liées à l'urbanisation durable, avec l'appui d'ONU-Habitat 2008-2009 : 53 2010-2011 (estimation) : 59 2012-2013 (objectif) : 66  ii) Nombre d'instances qui promeuvent de façon partielle ou intégrale un traitement coordonné des questions d'urbanisation durable 2008-2009 : 12 2010-2011 (estimation) : 17 2012-2013 (objectif) : 20	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Activités opérationnelles, et notamment fourniture d'une assistance technique aux fins de l'élaboration de politiques, de l'établissement de programmes de renforcement des capacités et de la réalisation de projets pilotes à l'appui de l'action normative menée par ONU-Habitat en matière d'urbanisation durable dans les pays en développement et les pays en transition, à la demande des gouvernements</li> <li>• Fourniture de services consultatifs aux autorités locales en matière d'élaboration de politiques en matière d'urbanisme et de logement, d'établissement et d'évaluation de programmes et d'intégration de l'urbanisation durable dans les stratégies locales de développement</li> <li>• Collaboration avec les instances nationales chargées des questions urbaines et conduite d'activités d'appui aux niveaux régional et national, y compris des activités opérationnelles consistant en la fourniture d'assistance technique aux fins de l'élaboration de politiques, de l'établissement de programmes de renforcement des capacités et de la réalisation de projets pilotes à l'appui de l'action normative menée par ONU-Habitat en matière d'urbanisation durable dans les pays en développement et les pays en transition, à la demande des gouvernements</li> </ul>			
b) Meilleures planification, gestion et gouvernance urbaines à l'échelle nationale et locale	b) i) Accroissement du nombre de villes favorisant l'accès à la terre et au logement dans les pays cibles collaborant avec ONU-Habitat, y	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Appui aux activités normatives et opérationnelles et contribution à</li> </ul>			

<i>Réalisations escomptées</i>	<i>Indicateurs de succès</i>	<i>Activités/produits/projets<sup>a</sup></i>																
<p>c) Meilleur accès à la terre et au logement</p> <p>d) Accès plus large à des équipements et services de base respectueux de l'environnement, notamment pour les populations non ou insuffisamment desservies</p>	<p>compris des pays touchés par des crises</p> <p>2008-2009 : 11 2010-2011 (estimation) : 13 2012-2013 (objectif) : 15</p> <p>ii) Nombre de pays qui promeuvent une planification, une gestion et une gouvernance urbaines intégrées</p> <p>2008-2009 : 19 2010-2011 (estimation) : 22 2012-2013 (objectif) : 28</p> <p>c) Nombre de villes dans certains pays, y compris des pays touchés par des crises, qui favorisent l'accès à la terre et au logement</p> <p>2008-2009 : 48 2010-2011 (estimation) : 52 2012-2013 (objectif) : 53</p> <p>d) Nombre de pays qui offrent un accès plus large à des équipements et services de base respectueux de l'environnement</p> <p>2008-2009 : 20 2010-2011 (estimation) : 30 2012-2013 (objectif) : 40</p>	<p>l'intégration des questions d'urbanisation durable et de logement dans les documents de politique nationale tels les documents de stratégie pour la réduction de la pauvreté et les plans-cadres pour l'aide au développement, et suivi et mise en œuvre aux niveaux national et local du Programme pour l'habitat et des objectifs du Millénaire pour le développement correspondants, en étroite collaboration avec les gestionnaires du Programme pour l'habitat en poste dans 45 pays en développement</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Organisation de missions et de services consultatifs dans des domaines spécialisés relatifs aux établissements humains, dont l'amélioration des taudis, la mise à disposition de logements sociaux, la réduction de la pauvreté urbaine, la reconstruction des biens matériels et la gouvernance démocratique après les catastrophes naturelles ou causées par l'homme</li> <li>• Fourniture de services consultatifs aux autorités locales aux fins de l'élaboration de politiques en matière d'urbanisme et de logement, de l'établissement et de l'évaluation de programmes et de l'intégration de l'urbanisation durable dans les stratégies locales de développement</li> <li>• Collaboration étroite avec les gestionnaires du Programme pour l'habitat en poste dans les pays en développement en vue d'appuyer les activités normatives et opérationnelles et de contribuer à l'intégration des questions d'urbanisation durable et de logement dans les documents de politique nationale tels les documents de stratégie pour la réduction de la pauvreté et les plans-cadres pour l'aide au développement, et suivi et mise en œuvre aux niveaux national et local du Programme pour l'habitat et des objectifs du Millénaire pour le développement correspondants</li> </ul>																
<i>Produits (participants)</i>		<i>Impact</i>																
	<table border="1"> <thead> <tr> <th></th> <th style="text-align: center;"><i>Nombre effectif 2008-2009</i></th> <th style="text-align: center;"><i>Nombre estimatif 2010-2011</i></th> <th style="text-align: center;"><i>Nombre prévu 2012-2013</i></th> </tr> </thead> <tbody> <tr> <td>Services consultatifs</td> <td style="text-align: center;">57</td> <td style="text-align: center;">50</td> <td style="text-align: center;">50</td> </tr> <tr> <td>Séminaires et ateliers</td> <td style="text-align: center;">–</td> <td style="text-align: center;">–</td> <td style="text-align: center;">2</td> </tr> <tr> <td><b>Total</b></td> <td style="text-align: center;"><b>57</b></td> <td style="text-align: center;"><b>50</b></td> <td style="text-align: center;"><b>52</b></td> </tr> </tbody> </table>		<i>Nombre effectif 2008-2009</i>	<i>Nombre estimatif 2010-2011</i>	<i>Nombre prévu 2012-2013</i>	Services consultatifs	57	50	50	Séminaires et ateliers	–	–	2	<b>Total</b>	<b>57</b>	<b>50</b>	<b>52</b>	<p>Durant l'exercice biennal 2010-2011, 45 pays s'emploient à élaborer et adopter de meilleures politiques d'urbanisation et 53 pays sont en train de mettre en œuvre des politiques et des stratégies d'assainissement des taudis et de lutte contre la formation de bidonvilles. Le nombre de partenaires d'ONU-Habitat qui suivent les conditions des établissements humains aux fins de l'élaboration et de la mise en œuvre de politiques est passé de 40 à 50 au cours du dernier exercice biennal. Au moins 22 pays ont adopté et promeuvent une planification, une gestion et une gouvernance urbaines intégrées au niveau national. Plus de 20 pays sortant d'une crise ont élargi l'accès à des équipements et des services urbains respectueux de l'environnement, notamment en fournissant un approvisionnement en eau et des services d'assainissement. Les lignes directrices pour l'accès universel aux services de base ont été adoptées par le Conseil d'administration d'ONU-Habitat à sa vingt-deuxième session et sont en cours de mise en œuvre.</p>
	<i>Nombre effectif 2008-2009</i>	<i>Nombre estimatif 2010-2011</i>	<i>Nombre prévu 2012-2013</i>															
Services consultatifs	57	50	50															
Séminaires et ateliers	–	–	2															
<b>Total</b>	<b>57</b>	<b>50</b>	<b>52</b>															

<sup>a</sup> À titre indicatif. Les activités, les produits et les projets seront fonction des demandes émanant des bénéficiaires.

#### 4. Contrôle international des drogues, prévention du crime et du terrorisme et justice pénale : 1 581 800 dollars

- 23.31 Les activités dans ce secteur sont exécutées par l'Office des Nations Unies contre la drogue et le crime et correspondent au programme 13 (Contrôle international des drogues, prévention du crime et du terrorisme et justice pénale) du cadre stratégique pour la période 2012-2013 (A/65/6/Rev.1). Plus précisément, l'Office centre ses activités sur les services consultatifs et l'assistance technique ponctuelle aux États Membres afin d'aider les gouvernements qui en font la demande à remplir leurs obligations réglementaires et conventionnelles découlant de conventions relatives à la lutte contre la drogue, la criminalité transnationale organisée, la corruption et le terrorisme; elles servent de catalyseur des capacités nationales et les épaulent face aux problèmes les plus graves que posent la drogue et la criminalité. Le programme est conçu de façon à réagir rapidement aux demandes d'assistance, laquelle est fournie comme suit : a) services consultatifs (concernant tant les questions juridiques que celles d'orientation générale); b) formation de décideurs et de spécialistes en matière de justice pénale; et c) évaluation des besoins propres aux pays et conception de programmes d'assistance technique à long terme.

Tableau 23.10

##### Ressources nécessaires, par objet de dépense

(En milliers de dollars des États-Unis)

###### Budget ordinaire

Objet de dépense	2008-2009 (dépenses effectives)	2010-2011 (crédits ouverts)	Augmentation		Total avant actua- lisation des coûts	Actua- lisation des coûts	2012-2013 (montant prévu)
			Montant	Pour- centage			
Personnel temporaire (autre que pour les réunions)	976,5	933,6	–	–	933,6	33,4	967,0
Consultants	92,5	116,2	–	–	116,2	4,2	120,4
Voyages	194,7	221,2	–	–	221,2	8,1	229,3
Frais généraux de fonctionnement	1,6	4,2	–	–	4,2	0,2	4,4
Fournitures et accessoires	0,3	–	–	–	–	–	–
Subventions et contributions	338,3	251,7	–	–	251,7	9,0	260,7
<b>Total</b>	<b>1 603,9</b>	<b>1 526,9</b>	<b>–</b>	<b>–</b>	<b>1 526,9</b>	<b>54,9</b>	<b>1 581,8</b>

## Sous-programme. Prévention, traitement et réinsertion, et développement alternatif

<i>Agent de réalisation</i> : Division des opérations de l'UNODC		<i>Aperçu du budget</i> (En milliers de dollars des États-Unis)			
<i>Éléments du cadre stratégique pour la période 2012-2013</i> : Programme 13		<i>2008-2009</i> (dépenses effectives)	<i>2010-2011</i> (crédits ouverts)	<i>2012-2013</i> (montant prévu)	
<i>Objectif</i> : Renforcer les capacités des pays en développement, des pays en transition et des pays sortant d'un conflit pour leur permettre de : a) remplir leurs obligations conventionnelles et réglementaires découlant des conventions sur le contrôle des drogues, la criminalité transnationale organisée, la corruption et le terrorisme; b) mener des réformes de la justice pénale conformément aux normes et règles des Nations Unies en matière de prévention du crime et de justice pénale; et c) intégrer les aspects pertinents dans les stratégies nationales globales de développement, de sécurité et de paix durables		Personnel temporaire (autre que pour les réunions)	976,5	933,6	967,0
		Consultants	92,5	116,2	120,4
		Voyages du personnel	194,7	221,2	229,3
		Frais généraux de fonctionnement	1,6	4,2	4,4
		Fournitures et accessoires	0,3	–	–
		Participation à des séminaires	338,3	251,7	260,7
		<b>Total</b>	<b>1 603,9</b>	<b>1 526,9</b>	<b>1 581,8</b>
<i>Réalisations escomptées</i>	<i>Indicateurs de succès</i>	<i>Activités/produits/projets<sup>a</sup></i>			
a) Renforcement des capacités nationales d'application des conventions relatives au contrôle des drogues, à la criminalité transnationale organisée, à la corruption et au terrorisme, ainsi que des normes et règles de l'ONU en matière de prévention du crime et de justice pénale	a) i) Nombre de pays bénéficiaires d'une aide 2008-2009 : s.o. 2010-2011 (estimation) : s.o. 2012-2013 (objectif) : 50  ii) Pourcentage d'agents formés qui assurent un retour d'information favorable 2008-2009 : s.o. 2010-2011 (estimation) : s.o. 2012-2013 (objectif) : 75 %	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Conseiller les États Membres, à leur demande, afin de renforcer leurs capacités en matière de ratification et d'application des conventions internationales relatives à la lutte contre la drogue et le crime, notamment promouvoir l'entraide judiciaire et l'extradition ainsi que les normes et règles de l'ONU en matière de justice pénale</li> <li>• Organiser des programmes de formation à l'intention des hauts responsables et des praticiens de la justice pénale afin de perfectionner leurs connaissances et compétences, notamment dans les domaines de l'extradition et de l'entraide judiciaire</li> <li>• Évaluer les besoins des pays qui en font la demande et concevoir des programmes d'assistance technique à long terme sur le terrain propres à répondre à ces besoins</li> </ul>			
b) Renforcement des connaissances et compétences des décideurs et des responsables de la justice pénale en matière d'application des conventions relatives au contrôle des drogues, à la criminalité transnationale organisée, à la corruption et au terrorisme, ainsi que des normes et règles de l'ONU en matière de prévention du crime et de justice pénale	b) Nombre de programmes à long terme d'assistance technique sur le terrain conçus et lancés comme suite aux services consultatifs et aux évaluations 2008-2009 : s.o. 2010-2011 (estimation) : s.o. 2012-2013 (objectif) : 30	<ul style="list-style-type: none"> <li>• L'UNODC travaille en partenariat avec d'autres entités du système des Nations Unies, notamment, mais pas exclusivement, avec le Département des affaires politiques, le Département des opérations de maintien de la paix, l'Organisation maritime internationale (OMI), le PNUD et l'UNICEF. Des organismes intergouvernementaux régionaux peuvent également être impliqués dans ces partenariats.</li> </ul>			

<i>Produits (participants)</i>				<i>Impact</i>
	<i>Nombre effectif 2008-2009</i>	<i>Nombre estimatif 2010-2011</i>	<i>Nombre prévu 2012-2013</i>	
Services consultatifs	60	60	60	En septembre 2010, le sous-programme avait contribué à la conception de projets et levé 25 millions de dollars de fonds pour leur mise en œuvre (ce qui dépasse l'objectif fixé pour 2010-2011). Il a accordé la priorité à la composante formation et à l'élaboration d'outils correspondants, telle la collection <i>Criminal Justice Handbook</i> (Manuel de justice pénale), qui vise à préparer les responsables de la justice pénale et les décideurs politiques à faire face efficacement à la grande criminalité. Il est prévu qu'au cours de l'exercice biennal 2010-2011, plus de 200 responsables recevront une formation spécialisée. Tant les services consultatifs que les activités de formation se concentreront sur des pays particuliers, notamment des pays sortant d'un conflit, qui sont mal armés pour résister à la criminalité organisée illégale. Les services consultatifs porteront également sur les menaces nouvelles qui se font jour dans le crime organisé, notamment la criminalité environnementale et la contrefaçon de médicaments, deux domaines dans lesquels les États Membres demandent de plus en plus souvent une assistance. En outre, des missions de programmation et d'évaluation ont été effectuées au cours de 2010 pour soutenir les gouvernements de Somalie, du Soudan, des territoires palestiniens occupés et du Yémen, entre autres.
Séminaires et ateliers	20 (1 000)	20 (1 000)	20 (1 000)	
Projets opérationnels	15	20	20	
<b>Total</b>	<b>95</b>	<b>100</b>	<b>100</b>	

<sup>a</sup> À titre indicatif. Les activités, les produits et les projets seront fonction des demandes émanant des bénéficiaires.

## 5. Droits de l'homme : 3 534 500 dollars

23.32 Les activités dans ce secteur sont exécutées par le Haut-Commissariat des Nations Unies aux droits de l'homme et correspondent au programme 19 (Droits de l'homme) du cadre stratégique pour la période 2012–2013 (A/65/6/Rev.1). Une assistance technique sera fournie aux États Membres, à leur demande, sous les formes suivantes : a) services consultatifs; b) projets de coopération technique aux niveaux mondial, régional et national; c) conférences, séminaires, journées d'étude et stages; d) bourses de perfectionnement; et e) documentation et information liées aux services consultatifs et à la coopération technique. Ces activités ont pour objet de coopérer avec les pays afin de renforcer l'application, aux niveaux régional et national, des normes internationales en matière de droits de l'homme, notamment en fournissant une assistance aux États Membres qui en font la demande, un appui aux plans nationaux et en renforçant les capacités de protection et de promotion de tous les droits de l'homme.

Tableau 23.11

### Ressources nécessaires, par objet de dépense

(En milliers de dollars des États-Unis)

#### Budget ordinaire

Objet de dépense	2008-2009 (dépenses effectives)	2010-2011 (crédits ouverts)	Augmentation		Total avant actua- lisation des coûts	Actua- lisation des coûts	2012-2013 (montant prévu)
			Montant	Pour- centage			
Personnel temporaire (autre que pour les réunions)	1 409,7	692,7	11,9	1,7	704,6	14,5	719,1
Consultants	184,8	113,2	(9,2)	(8,1)	104,0	2,1	106,1
Frais de voyage des représentants	66,8	–	455,3	–	455,3	16,8	472,1
Voyages	151,8	106,8	(1,7)	(1,6)	105,1	3,8	108,9
Services contractuels	4,0	54,5	(4,6)	(8,4)	49,9	1,0	50,9
Frais généraux de fonctionnement	6,1	59,7	(7,5)	(12,6)	52,2	1,1	53,3
Fournitures et accessoires	0,6	–	–	–	–	–	–
Subventions et contributions	1 109,8	2 507,1	(523,9)	(20,9)	1 983,2	40,9	2 024,1
<b>Total</b>	<b>2 933,6</b>	<b>3 534,0</b>	<b>(79,7)</b>	<b>(2,3)</b>	<b>3 454,3</b>	<b>80,2</b>	<b>3 534,5</b>

### Sous-programme. Services consultatifs, coopération technique et activités hors Siège

<i>Agent de réalisation</i> : Division des opérations hors Siège et de la coopération technique du Haut-Commissariat des Nations Unies aux droits de l'homme		<i>Aperçu du budget</i> (En milliers de dollars des États-Unis)			
<i>Éléments du cadre stratégique pour la période 2012-2013</i> : Programme 19, sous-programme 3, réalisations escomptées a), b), c), d) et e)		<i>2008-2009</i> (dépenses effectives)	<i>2010-2011</i> (crédits ouverts)	<i>2012-2013</i> (montant prévu)	
<i>Objectif</i> : Renforcer les capacités et infrastructures nationales, sous-régionales et régionales en matière de protection et de promotion de tous les droits de l'homme et remédier aux déficiences dans la mise en œuvre de ces droits		Personnel temporaire (autre que pour les réunions)	1 409,7	692,7	719,1
		Consultants	184,8	113,2	106,1
		Frais de voyage des représentants	66,8	–	472,1
		Voyages	151,8	106,8	108,0
		Services contractuels	4,0	54,5	50,9
		Frais généraux de fonctionnement	6,1	59,7	53,3
		Matériel et fournitures	0,6	–	–
		Bourses, subventions et contributions	1 109,8	2 507,1	2 024,1
		<b>Total</b>	<b>2 933,6</b>	<b>3 534,0</b>	<b>3 534,5</b>
<i>Réalisations escomptées</i>	<i>Indicateurs de succès</i>	<i>Activités/produits/projets<sup>a</sup></i>			
a) Amélioration de la sensibilisation, des connaissances et des compétences des décideurs et des agents de l'État et des organisations régionales et sous-régionales en matière de normes et mécanismes relatifs aux droits de l'homme et des incidences de leur travail pour ce qui est de ces droits	a) Nombre d'organisations régionales ayant signalé des changements comme suite à une intervention 2008-2009 : sans objet 2010-2011 (estimation) : 1 2012-2013 (objectif) : 1	<ul style="list-style-type: none"> <li>Services consultatifs et formation à la demande de gouvernements, afin de favoriser le renforcement de mécanismes propres à favoriser l'intégration des droits de l'homme dans le développement national</li> <li>Intégration des droits de l'homme dans les politiques et programmes nationaux, notamment dans les domaines de la paix et de la sécurité</li> <li>Renforcement de la compréhension des droits de l'homme et fourniture d'un appui à l'application des instruments internationaux relatifs aux droits de l'homme à l'intention du personnel judiciaire et des juristes s'occupant de droits de l'homme</li> <li>Aide aux gouvernements pour leur permettre de remplir leurs obligations de rendre compte au titre des différents instruments relatifs aux droits de l'homme</li> <li>Élaboration d'outils et d'instruments de contrôle afin d'aider les États Membres à suivre les progrès faits dans l'accomplissement de leurs obligations en matière de rapports</li> <li>Examen, avec les États Membres, des recommandations en matière de suites à donner découlant de mécanismes internationaux des droits de l'homme</li> </ul>			
b) Renforcement de la coopération entre gouvernements, institutions nationales de défense des droits de l'homme et organisations non gouvernementales, dans leurs régions respectives, pour le règlement de questions liées aux droits de l'homme exigeant une approche et des initiatives régionales	b) Nombre d'initiatives régionales et nationales découlant de réunions au niveau régional 2008-2009 : sans objet 2010-2011 (estimation) : 3 2012-2013 (objectif) : 3				

<i>Réalisations escomptées</i>				<i>Indicateurs de succès</i>	<i>Activités/produits/projets<sup>a</sup></i>
					<ul style="list-style-type: none"> <li>• Renforcement des capacités régionales d'encouragement à l'application de politiques des droits de l'homme, notamment en matière d'intégration des droits de l'homme dans les actions de développement social et de prévention ou de règlement des conflits</li> <li>• Promotion de la participation des acteurs de la protection des droits de l'homme à la concertation avec les organisations régionales</li> <li>• Renforcement des capacités des représentants des peuples autochtones grâce à la mise en œuvre de programmes de formation (tel le Programme de bourses destinées aux autochtones) afin qu'ils puissent faire un usage plus efficace des mécanismes des droits de l'homme pour mieux protéger et promouvoir leurs droits</li> <li>• Promouvoir des interventions à long terme en faveur des droits de l'homme qui soient capables de mobiliser des fonds provenant d'autres sources et partenaires</li> <li>• Favoriser, promouvoir et renforcer les partenariats dans la conduite des activités de défense des droits de l'homme avec d'autres institutions des Nations Unies travaillant sur le terrain, en particulier avec le PNUD, les équipes de pays des Nations Unies, les organisations internationales, la société civile et les organisations non gouvernementales. Le Programme de bourses destinées aux autochtones est disponible en quatre langues (anglais, espagnol, français et russe). Les composantes espagnole et russe du programme de formation sont respectivement mises en œuvre en partenariat avec l'Université de Deusto, à Bilbao (Espagne), et avec l'Université russe de l'amitié des peuples, à Moscou.</li> </ul>
<i>Produits (participants)</i>				<i>Impact</i>	
	<i>Nombre effectif 2008-2009</i>	<i>Nombre estimatif 2010-2011</i>	<i>Nombre prévu 2012-2013</i>	<p>Durant l'exercice biennal 2010-2011, le sous-programme a continué de fournir des services consultatifs, de mener des projets sur le terrain, d'organiser des séminaires et ateliers et de financer des bourses en vue de renforcer les capacités nationales, sous-régionales et régionales ainsi que les infrastructures des États en matière de mise en œuvre, de promotion et de protection des droits de l'homme. Après un atelier qui s'est tenu à Madagascar en 2008, l'École nationale de la magistrature et des greffes a intégré dans ses programmes, à partir de 2010, une composante consacrée aux normes internationales relatives aux droits de l'homme dans l'administration de la justice. Le Haut-Commissariat aux droits de l'homme a également fourni des services consultatifs en matière d'évaluation de la législation, de programmes et de projets dans le domaine de la protection des témoins relativement à des affaires de droits de l'homme en Argentine, fournissant une recommandation sur la façon d'améliorer et mieux coordonner les dispositions institutionnelles et pratiques pour la protection des témoins dans les procès concernant les droits de l'homme. Des consultations régionales ont été organisées pour recenser les pratiques optimales, les lacunes et les besoins, dans l'objectif d'élaborer une stratégie du Haut-Commissariat en matière d'engagement dans l'action humanitaire, de tester des outils et de mobiliser les capacités du Haut-Commissariat sur le terrain, notamment en tant que chef de file du groupe de protection. Les ateliers ont eu lieu au</p>	
Services consultatifs	82	83	84		
Séminaires et ateliers	15 (375)	20 (500)	20 (500)		
Bourses	15	20	72		
<b>Total</b>	<b>112</b>	<b>123</b>	<b>176</b>		

<i>Produits (participants)</i>	<i>Impact</i>
	<p>Cameroun, au Liban et au Sénégal. En novembre 2010, un atelier a été organisé pour des membres de la Commission nationale indépendante des droits de l'homme du Libéria, qui venait d'être créée, auquel ont également participé des membres d'institutions nationales des droits de l'homme du Ghana, de République-Unie de Tanzanie et de Sierra Leone, ainsi que des représentants de la société civile et d'organisations internationales travaillant au Libéria, y compris des institutions des Nations Unies [PNUD, UNICEF et Entité des Nations Unies pour l'égalité des sexes et l'autonomisation des femmes (ONU-Femmes)]. L'atelier portait sur des questions telles que le mandat et les fonctions de la Commission, les pratiques optimales et les problèmes qui se posent en Afrique, le fonctionnement d'une commission collégiale, l'établissement de relations efficaces avec les pouvoirs exécutif, législatif et judiciaire et avec les chefs traditionnels, et la création de partenariats internationaux efficaces, y compris avec la société civile. Un séminaire a également été organisé pour des parlementaires ouest-africains en novembre 2010 à Monrovia afin d'améliorer le travail des commissions parlementaires spéciales dans leurs pays respectifs, de développer la capacité des parlements à jouer un rôle actif dans la promotion et la protection des droits de l'homme et de renforcer l'engagement politique en faveur du respect des droits de l'homme parmi les nations. Une consultation régionale a également eu lieu dans la région de l'Asie et du Pacifique, à Bangkok en décembre 2010, avec la participation du PNUD, afin d'explorer les options favorisant une coopération systématique entre les institutions nationales des droits de l'homme et les organisations de la société civile qui permettrait de parvenir à une utilisation plus soutenue et plus efficace du système international des droits de l'homme pour la protection et la promotion des droits de l'homme en Asie et dans le Pacifique. Elle avait également pour objet d'examiner la procédure d'accréditation et de réaccréditation des institutions nationales des droits de l'homme par la Cour pénale internationale et de mettre en commun des leçons tirées de l'expérience dans la région. Le Haut-Commissariat a fourni en 2009 au Gouvernement du Togo, à la demande de celui-ci, un appui pour la Commission vérité, justice et réconciliation. L'objectif du projet de suivi des droits de l'homme dans le cadre des élections au Togo en 2010 était de sensibiliser au travail de la Commission et de fournir une assistance technique à la création d'un secrétariat afin de préparer les élections de 2010 dans l'objectif de prévenir les violences et les violations des droits de l'homme. Le projet, entrepris en partenariat avec le PNUD, a mené des activités de sensibilisation grâce à des émissions diffusées sur des radios locales, de promotion des droits de l'homme par le bureau régional et d'appui direct à des ministères et institutions locaux et à la société civile afin de renforcer leurs capacités à promouvoir les droits de l'homme et à sensibiliser la population à des élections sans violences. Cet appui aux institutions a abouti à un renforcement des efforts concertés visant à éviter les violations des droits de l'homme. Les élections se sont déroulées sans violences et une formation a été dispensée à au moins 3 500 défenseurs togolais des droits de l'homme et 6 000 policiers. En ce qui concerne les bourses, 26 représentants de populations autochtones (dont 11 femmes) provenant de 18 pays ont participé en 2010 au Programme de bourses destinées aux autochtones. Vingt-six autres personnes devraient bénéficier de ce programme en 2011. Une fois formés, les boursiers sont capables d'exprimer leurs préoccupations au niveau international en utilisant les mécanismes des droits de l'homme; leurs aptitudes à diriger sont renforcées par les compétences acquises et ils sont en meilleure position pour nouer des alliances et coopérer avec les institutions des Nations Unies. Après leur formation, un certain nombre de boursiers ont été nommés à des postes de direction au niveau national ou international.</p>

<sup>a</sup> À titre indicatif. Les activités, les produits et les projets seront fonction des demandes émanant des bénéficiaires.

## 6. Aide humanitaire : 1 066 400 dollars

23.33 Les activités dans ce secteur sont exécutées par le Bureau de la coordination des affaires humanitaires et correspondent au programme 22 (Aide humanitaire) du cadre stratégique pour la période 2012-2013 (A/65/6/Rev.1). Le programme a pour objet de : fournir des services consultatifs et des activités de formation afin de favoriser la prévention des catastrophes naturelles et de faciliter le passage de la phase des secours à celle de la reconstruction et du développement; élaborer et promouvoir une politique commune en matière humanitaire pour le système des Nations Unies et ses partenaires; mobiliser et coordonner l'aide dans les situations d'urgence complexes; et mobiliser et coordonner l'aide en cas de catastrophe. Le Bureau de la coordination des affaires humanitaires continuera de participer au renforcement et à la mise en place des moyens nationaux, à l'élaboration et au renforcement des plans d'urgence nationaux après les catastrophes, et à la normalisation des textes et procédures dans la planification nationale des secours dans les pays exposés aux catastrophes et dans les pays touchés.

Tableau 23.12

### Ressources nécessaires, par objet de dépense

(En milliers de dollars des États-Unis)

#### Budget ordinaire

Objet de dépense	2008-2009 (dépenses effectives)	2010-2011 (crédits ouverts)	Augmentation		Total avant actualisation des coûts	Actualisation des coûts	2012-2013 (montant prévu)
			Montant	Pourcentage			
Personnel temporaire (autre que pour les réunions)	657,8	718,0	-	-	718,0	26,0	744,0
Consultants	166,1	82,7	-	-	82,7	1,7	84,4
Frais de voyage des représentants	30,3	-	-	-	-	-	-
Voyages du personnel	0,7	114,8	15,7	13,7	130,5	4,9	135,4
Frais généraux de fonctionnement	-	43,8	(43,8)	(100,0)	-	-	-
Subventions et contributions	33,4	72,4	28,1	38,8	100,5	2,1	102,6
<b>Total</b>	<b>888,3</b>	<b>1 031,7</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>1 031,7</b>	<b>34,7</b>	<b>1 066,4</b>

## Sous-programme 1. Coordination de l'action humanitaire et des interventions d'urgence

<i>Agent de réalisation</i> : Bureau de la coordination des affaires humanitaires		<i>Aperçu du budget</i> (En milliers de dollars des États-Unis)		
<i>Éléments du cadre stratégique pour la période 2012-2013</i> : Programme 22, sous-programme 2		<i>2008-2009</i> (dépenses effectives)	<i>2010-2011</i> (crédits ouverts)	<i>2012-2013</i> (montant prévu)
<i>Objectif</i> : Renforcer davantage les dispositifs nationaux des pays sujets aux catastrophes et des pays touchés afin d'assurer une intervention humanitaire rapide et cohérente pour alléger les souffrances des populations en cas de catastrophe naturelle et dans des situations d'urgence complexes		Personnel temporaire (autre que pour les réunions)		
		657,8	718,0	744,0
		<b>657,8</b>	<b>718,0</b>	<b>744,0</b>
<i>Réalisations escomptées</i>	<i>Indicateurs de succès</i>	<i>Activités/produits/projets<sup>a</sup></i>		
Planification effective aux niveaux national et international	<p>Nombre de plans d'intervention d'urgence interorganisations élaborés ou actualisés avec des membres du Comité permanent interorganisations (CPI) ou des gouvernements pour garantir une préparation et une capacité d'intervention efficaces des membres du CPI et des gouvernements</p> <p>2008-2009 : 86 2010-2011 (estimation) : 88 2012-2013 (objectif) : 90</p>	<p>Fourniture, à la demande des pays, de services consultatifs en matière d'élaboration, d'amélioration, d'évaluation et de formation afin de renforcer l'efficacité des interventions grâce à la révision des plans établis ainsi que les politiques régionales et nationales de planification; fourniture d'un appui aux fins de l'évaluation des effets des situations d'urgence</p> <p>Fourniture de conseils techniques par le biais d'analyses théoriques des plans d'urgence et de missions d'appui. Au niveau national ou régional, des activités de facilitation d'ateliers de planification préalable aux situations d'urgence seront menées en vue de : a) informer les équipes de pays des Nations Unies, les partenaires au sein du CPI et les représentants des gouvernements sur la logique de la préparation et de la planification préalable des interventions d'urgence; et b) présenter les directives du CPI en matière de planification d'urgence ou son logiciel de simulation pour tester les plans. Une formation sur les méthodes de planification préalable aux situations d'urgence sera également dispensée aux partenaires susmentionnés.</p> <p>Une équipe interorganisations composée d'homologues mondiaux et régionaux (Afrique de l'Ouest, par exemple) aidera les autorités nationales (bureaux nationaux de gestion des opérations en cas de catastrophe) et les parties prenantes au niveau des pays à évaluer et renforcer les capacités.</p> <p>Un appui normatif sera fourni par des conseillers techniques en étroite collaboration avec les 35 bureaux du Bureau de la coordination des</p>		

<i>Réalisations escomptées</i>				<i>Indicateurs de succès</i>	<i>Activités/produits/projets<sup>a</sup></i>
					<p>affaires humanitaires, y compris ses cinq bureaux régionaux, pour l'élaboration de directives et de politiques nationales de préparation aux situations d'urgence. Ces conseillers encourageront la mise en commun des meilleures pratiques en matière de préparation aux risques entre les régions, en insistant sur la nécessité d'adapter les pratiques de référence au contexte local. Ils collaboreront avec les États Membres par l'intermédiaire de leurs ministères d'exécution et de leurs institutions nationales, y compris les institutions de recherche, et avec les organisations non gouvernementales. Ils travailleront également en étroite collaboration avec les organisations régionales et sous-régionales telles que l'Union africaine, la Communauté de développement de l'Afrique australe, la Communauté économique des États de l'Afrique de l'Ouest, l'Association des nations de l'Asie du Sud-Est et l'Organisation des États américains.</p>
<i>Produits (participants)</i>				<i>Impact</i>	
	<i>Nombre effectif 2008-2009</i>	<i>Nombre estimatif 2010-2011</i>	<i>Nombre prévu 2012-2013</i>	<p>Au cours de l'exercice 2010-2011, le sous-programme aura contribué à renforcer les capacités des pays en matière d'examen, d'élaboration et de renforcement des plans nationaux d'intervention après les catastrophes, à favoriser la normalisation des textes et procédures liés aux plans nationaux d'intervention dans les pays sujets aux catastrophes et dans les pays touchés. Les meilleures pratiques en matière de planification sont rassemblées, analysées et mises en commun avec les différents pays et régions ainsi qu'avec les réseaux de planification et de préparation aux situations d'urgence.</p> <p>Il est envisagé de fournir, en fonction des demandes émanant des équipes de pays, des gouvernements ou des organisations régionales, des conseils et un appui analogues à ceux fournis en matière de planification régionale préalable aux situations d'urgence en Afrique australe dans le cadre de la crise électorale et postélectorale au Zimbabwe, et en matière de facilitation de la planification des situations d'urgence au Tadjikistan et au Kirghizistan à la fois en ce qui concerne les phénomènes météorologiques extrêmes et les conflits. Le Sous-Groupe de travail du Comité permanent interorganisations sur les mesures préalables et la planification des mesures d'urgence mettra à jour les directives interorganisations relatives à la planification de mesures d'urgence pour l'assistance humanitaire, afin de prendre en compte les évolutions les plus récentes et les stratégies les plus cohérentes, notamment la coordination par groupe sectoriel. Des modules de formation à la planification préalable aux situations d'urgence ont également été élaborés.</p>	
Services consultatifs	15	18	18		
Séminaires/ateliers	4	4	4		
<b>Total</b>	<b>19</b>	<b>22</b>	<b>22</b>		

<sup>a</sup> À titre indicatif. Les activités, produits et projets seront fonction des demandes des bénéficiaires.

## Sous-programme 2. Services d'appui d'urgence

<i>Agent de réalisation</i> : Bureau de la coordination des affaires humanitaires		<i>Aperçu du budget</i> (En milliers de dollars des États-Unis)			
<i>Éléments du cadre stratégique pour la période 2012-2013</i> : Programme 22, sous-programme 4		<i>2008-2009</i> (dépenses effectives)	<i>2010-2011</i> (crédits ouverts)	<i>2012-2013</i> (montant prévu)	
<i>Objectif</i> : Développer et renforcer les capacités nationales d'intervention en cas de catastrophe naturelle ou provoquée par l'homme		Consultants	166,1	82,7	84,4
		Voyages du personnel	31,0	114,8	135,4
		Frais généraux de fonctionnement	–	43,8	–
		Participation aux séminaires	33,4	72,4	102,6
		<b>Total</b>	<b>230,5</b>	<b>313,7</b>	<b>322,4</b>
<i>Réalisations escomptées</i>	<i>Indicateurs de succès</i>	<i>Activités/produits/projets<sup>a</sup></i>			
Renforcement de la capacité et du degré de préparation des mécanismes et partenariats nationaux et internationaux de gestion des situations d'urgence et des catastrophes afin d'y faire face avec efficacité	<p>a) Nombre de projets nationaux de planification élaborés par les États Membres 2008-2009 : s.o. 2010-2011 (estimation) : 3 2012-2013 (objectif) : 4</p> <p>b) Nombre de stages nationaux ou régionaux consacrés à l'harmonisation des méthodes d'évaluation des catastrophes et des situations d'urgence et de coordination des interventions, ainsi qu'aux normes et procédures établies 2008-2009 : s.o. 2010-2011 (estimation) : 3 2012-2013 (objectif) : 4</p> <p>c) Nombre de réseaux nationaux et internationaux renforcés 2008-2009 : s.o. 2010-2011 (estimation) : 3 2012-2013 (objectif) : 4</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Aide à l'élaboration, à la préparation et à l'organisation d'activités de formation visant à renforcer les connaissances et les capacités locales, régionales et nationales en matière de planification préalable et de planification d'urgence</li> <li>• Aide à l'organisation d'activités de formation visant à renforcer les politiques régionales et nationales en matière de préparation et d'intervention</li> <li>• Aide aux pays pour la diffusion et l'exploitation de données d'expérience, notamment par le biais d'une participation à des réunions et des rencontres (par exemple, groupes consultatifs, forums consacrés à la préparation préalable aux situations d'urgence, etc.) pour faciliter les échanges et la diffusion du savoir.</li> </ul> <p>Parmi les méthodes de mise en œuvre, on peut citer les services et missions de consultants, les ateliers et séminaires et les bourses. Les réseaux régionaux et nationaux seront mis à contribution pour garantir une mise en œuvre efficace et une influence durable. L'Ensemble de directives et indicateurs pour la mise en œuvre de la priorité 5 du Cadre d'action de Hyogo servira d'outil lors de la mise en œuvre. Les partenaires concernés, aussi bien dans le système des Nations Unies qu'en dehors (en particulier le Sous-Groupe de travail du Comité permanent interorganisations sur les mesures préalables et la planification des mesures d'urgence), joueront un rôle central dans ces activités. L'Initiative pour le renforcement des capacités d'intervention en cas de catastrophe sera mise à contribution, le cas échéant.</p>			

<i>Produits (participants)</i>				<i>Impact</i>
	<i>Nombre effectif 2008-2009</i>	<i>Nombre estimatif 2010-2011</i>	<i>Nombre prévu 2012-2013</i>	
Services consultatifs	12	12	12	<p>En 2010-2011, une aide sera fournie pour la mise au point et l'exécution de cours de formation axés sur l'harmonisation des méthodes d'évaluation des catastrophes et des situations d'urgence et de coordination des interventions, ainsi que pour la diffusion et la mise en œuvre des normes et procédures établies. Une série d'ateliers techniques seront organisés afin de renforcer l'échange d'informations et les réseaux d'échange de savoir des pays touchés.</p> <p>Dans le cadre de l'Initiative pour le renforcement des capacités d'intervention en cas de catastrophe, en coopération avec des organisations partenaires et dans le cadre d'un projet pilote de Partenariat stratégique pour la planification préalable, des missions consultatives ont été envoyées sur le terrain pour appuyer des ateliers de formation, des réunions avec des parties prenantes et des missions d'évaluation des capacités. En outre, à la suite des missions d'évaluation, le Sous-Groupe de travail du Comité permanent interorganisations sur les mesures préalables et la planification des mesures d'urgence a appuyé, aux niveaux régional et mondial, des exercices de simulation à l'échelle de pays. D'autres missions consultatives sont prévues en Europe orientale, en Afrique centrale et en Afrique de l'Ouest. Conformément au cadre stratégique fixé par le Bureau de la coordination des affaires humanitaires, l'objectif sera, en 2012-2013, d'améliorer aux niveaux national, régional et mondial la définition des rôles et des responsabilités en matière de coordination des activités de préparation interorganisations. La définition des rôles et des responsabilités est également en cours au sein du Bureau de la coordination des affaires humanitaires et avec les partenaires internationaux œuvrant dans les domaines du développement et de l'action humanitaire pour aider les États Membres et les organisations régionales à préparer leurs interventions. En outre, les partenaires internationaux spécialistes du développement et de l'action humanitaire concernés commencent à fournir un appui mieux coordonné et plus cohérent en matière de planification préalable aux États Membres et aux organisations régionales.</p>
Ateliers/séminaires	8 (160)	8 (160)	8 (160)	
Bourses	2	2	2	
<b>Total</b>	<b>22</b>	<b>22</b>	<b>22</b>	

<sup>a</sup> À titre indicatif. Les activités, produits et projets seront fonction des demandes des bénéficiaires.

## B. Services consultatifs régionaux et sous-régionaux

Tableau 23.13

### Résumé des ressources nécessaires, par sous-programme et bureau chargé de l'exécution<sup>a</sup>

(En milliers de dollars des États-Unis)

Sous-programme	2008-2009 (dépenses effectives)	2010-2011 (crédits ouverts)	2012-2013					2012-2013 (montant prévu)
			CEA	CESAP	CEE	CEPALC	CESAO	
Analyse macroéconomique, finance et développement économique	2 102,3	2 387,4	2 283,7					2 283,7
Sécurité alimentaire et développement durable	34,7	–	597,4					597,4
Gouvernance et administration publique	–	500,0	548,9					548,9
Information et science et technique au service du développement	927,9	1 445,0	1 193,9					1 193,9
Commerce, coopération économique et intégration régionale	1 505,9	1 323,9	3 096,1					3 096,1
Égalité des sexes et participation des femmes au développement	438,5	1 192,9	657,9					657,9
Activités sous-régionales de développement	3 107,4	1 953,4	2 152,7					2 152,7
Statistiques	651,6	552,3	179,5					179,5
Développement social	173,1	975,9	597,5					597,5
Politique macroéconomique et développement sans exclusive	1 863,2	1 069,3		1 435,4				1 435,4
Commerce et investissement	533,5	333,6		570,9				570,9
Transports	90,9	420,8		495,8				495,8
Environnement et développement	644,1	670,5		493,7				493,7
Technologies de l'information et des communications et réduction des risques de catastrophe	367,1	724,3		573,5				573,5
Développement social	187,7	460,2		521,6				521,6
Statistiques	536,0	702,1		614,0				614,0
Activités sous-régionales de développement	1 007,7	1 347,8		1 188,0				1 188,0
Environnement	633,1	603,5			650,1			650,1
Transports	416,7	396,2			498,9			498,9
Statistiques	492,3	564,3			570,2			570,2
Coopération et intégration économiques	700,7	821,2			798,7			798,7
Énergie durable	580,2	599,1			595,1			595,1
Commerce	420,4	529,4			478,7			478,7

Sous-programme	2008-2009 (dépenses effectives)	2010-2011 (crédits ouverts)	2012-2013					2012-2013 (montant prévu)
			CEA	CESAP	CEE	CEPALC	CESAO	
Insertion dans l'économie mondiale et intégration et coopération régionales	511,3	419,5				395,9		395,9
Production et innovation	142,3	154,1				145,0		145,0
Politiques macroéconomiques et croissance	2 688,8	2 100,1				2 477,4		2 477,4
Développement social et égalité sociale	255,7	402,6				482,5		482,5
Population et développement	260,5	414,4				417,9		417,9
Développement durable et établissements humains	330,0	432,3				143,6		143,6
Ressources naturelles et infrastructures	128,4	360,1				138,5		138,5
Statistiques	482,0	559,1				799,7		799,7
Activités sous-régionales au Mexique et en Amérique centrale	430,1	376,8				589,0		589,0
Activités sous-régionales dans les Caraïbes	321,7	469,7				456,8		456,8
Gestion intégrée des ressources régionales pour le développement durable	618,3	670,1					704,4	704,4
Politiques sociales intégrées	422,5	585,0					618,4	618,4
Développement et intégration économiques	1 026,8	1 556,2					1 655,0	1 655,0
Technologies de l'information et des communications au service de l'intégration régionale	685,4	597,2					630,7	630,7
Établissement de statistiques aux fins de l'élaboration de politiques fondées sur les faits	663,7	706,2					745,4	745,4
Promotion de la femme	409,0	552,7					580,7	580,7
Atténuation des conflits et développement	230,5	190,6					195,0	195,0
<b>Total</b>	<b>27 021,7</b>	<b>30 119,8</b>	<b>11 307,6</b>	<b>5 892,9</b>	<b>3 591,7</b>	<b>6 046,3</b>	<b>5 129,6</b>	<b>31 968,1</b>

<sup>a</sup> Sous réserve des réponses aux demandes d'aide reçues; ne figure qu'à titre indicatif.

23.34 Les ressources demandées au titre de cette composante (31 968 100 dollars) représentent 58,3 % du montant total des ressources prévues au présent chapitre. Conformément à la résolution 2803 (XXVI) de l'Assemblée générale, des crédits sont prévus pour financer un système de services consultatifs régionaux et sous-régionaux visant à aider les pays en développement membres des commissions régionales à résoudre les problèmes auxquels peut se heurter leur développement. Ces services consultatifs, fournis aux gouvernements à leur demande, sont dispensés dans le cadre de missions composées d'un seul conseiller ou d'équipes

multidisciplinaires. Les ressources prévues à ce titre sont exprimées en nombre de mois de travail jugés nécessaires pour répondre aux besoins d'un secteur donné pendant l'exercice. Les conseillers régionaux sont engagés à titre temporaire et bénéficient de l'appui des divisions techniques et des services administratifs des commissions régionales.

- 23.35 On prévoit qu'il faudra 1 114 mois de travail au titre de services consultatifs régionaux pendant l'exercice biennal 2012-2013 (contre 1 320 pour l'exercice 2010-2011).

**1. Développement économique et social en Afrique :  
11 307 600 dollars**

- 23.36 Les activités dans cette région sont exécutées par la Commission économique pour l'Afrique (CEA) et visent à assurer la réalisation des objectifs du programme 14 (Développement économique et social en Afrique) du plan stratégique pour la période 2012-2013 (A/65/6/Rev.1). Les activités de la CEA menées au titre de ce programme au cours de l'exercice biennal viseront à renforcer la capacité des États membres et de leurs organisations de développement en matière d'élaboration et d'application des politiques et programmes appropriés aux fins de la réalisation des objectifs de développement arrêtés au niveau international, notamment les objectifs du Millénaire pour le développement, et les priorités du Nouveau Partenariat pour le développement de l'Afrique (NEPAD). Les activités seront coordonnées de façon à maintenir un juste équilibre entre activités régionales et sous-régionales, en privilégiant les besoins des communautés économiques régionales, ainsi que de l'Union africaine et de son programme du NEPAD.

Tableau 23.14

**Ressources nécessaires, par objet de dépense**

(En milliers de dollars des États-Unis)

*Budget ordinaire*

Objet de dépense	2008-2009 (dépenses effectives)	2010-2011 (crédits ouverts)	Augmentation		Total avant actua- lisation des coûts	Actua- lisation des coûts	2012-2013 (montant prévu)
			Montant	Pour- centage			
Personnel temporaire (autre que pour les réunions)	7 910,3	8 384,2	(1 857,1)	(22,1)	6 527,1	887,4	7 414,5
Frais de voyage des représentants	69,5	–	–	–	–	–	–
Voyages	343,8	897,9	1 045,9	116,5	1 943,8	71,2	2 015,0
Mobilier et matériel	58,8	78,5	–	–	78,5	18,2	96,7
Subventions et contributions	559,1	970,2	811,1	83,6	1 781,4	–	1 781,4
<b>Total</b>	<b>8 941,4</b>	<b>10 330,8</b>	<b>–</b>	<b>–</b>	<b>10 330,8</b>	<b>976,8</b>	<b>11 307,6</b>

## Sous-programme 1. Analyse macroéconomique, finance et développement économique

<i>Entité chargée de l'exécution</i> : CEA, Division du développement économique et du NEPAD		<i>Aperçu du budget</i> (En milliers de dollars des États-Unis)			
<i>Éléments du cadre stratégique pour la période 2012-2013</i> : Programme 14, sous-programme 1, réalisations escomptées a) et c); et programme 9, sous-programme 2, réalisations escomptées a) et b)		2008-2009 (dépenses effectives)	2010-2011 (crédits ouverts)	2012-2013 (montant prévu)	
<i>Objectif</i> : Renforcer l'appui apporté par l'ensemble du système des Nations Unies à l'Union africaine et au NEPAD aux échelons régional et sous-régional d'une manière conforme à la déclaration intitulée « Renforcement de la coopération entre l'Organisation des Nations Unies et l'Union africaine : cadre du Programme décennal de renforcement des capacités pour l'Union africaine »		Personnel temporaire (autre que pour les réunions)	2 019,9	2 069,1	1 366,8
		Voyages	80,1	259,5	497,7
		Bourses, subventions et contributions	2,3	58,8	419,2
		<b>Total</b>	<b>2 102,3</b>	<b>2 387,4</b>	<b>2 283,7</b>
<i>Réalisations escomptées</i>	<i>Indicateurs de succès</i>	<i>Activités/produits/projets<sup>d</sup></i>			
a) Amélioration de la conception, de l'application et du suivi de politiques macroéconomiques et sectorielles viables, conformes aux priorités du NEPAD et aux objectifs du Millénaire pour le développement par les États membres	a) Augmentation du nombre d'États membres qui appliquent des politiques macroéconomiques et sectorielles dont la conception, l'application et le suivi sont conformes aux priorités du NEPAD et aux objectifs du Millénaire pour le développement 2008-2009 : 17 2010-2011 (estimation) : 23 2012-2013 (objectif) : 28	Les services consultatifs seront axés sur l'amélioration de la collaboration et de la coordination avec l'Union africaine, l'Agence de planification et de coordination du NEPAD, les communautés économiques régionales, la Banque africaine de développement et d'autres organisations régionales, en vue d'apporter une aide efficace à la mise en œuvre du programme décennal de renforcement des capacités pour l'Union africaine. Il faudra mettre au point de meilleurs outils pour la programmation, l'établissement des rapports, l'évaluation et le suivi conjoints afin d'en renforcer l'efficacité. De même, il est prévu de poursuivre, pendant l'exercice biennal 2012-2013, les initiatives en cours visant à mettre en place un mécanisme de coordination sous-régionale pour le système des Nations Unies et les communautés économiques régionales. Il faudra également établir et exécuter un programme de travail clairement défini aux fins de la mise en œuvre du programme décennal.			
b) Renforcement des capacités régionales et nationales d'élaboration, d'application et de suivi des politiques et programmes économiques et sociaux en vue de réaliser les objectifs du Millénaire pour le développement, une attention particulière étant accordée aux pays les moins avancés	b) Augmentation du nombre d'organes directeurs régionaux et nationaux qui appliquent les enseignements tirés de l'expérience acquise en matière d'élaboration, d'application et de suivi des politiques sociales et économiques 2008-2009 : 15 2010-2011 (estimation) : 20 2012-2013 (objectif) : 25	Les stages de formation, séminaires et ateliers seront axés sur le renforcement des capacités des États membres d'exécuter les programmes et projets prioritaires de l'Union africaine relevant du NEPAD, surtout pour faciliter l'exécution, le suivi, l'évaluation et le compte rendu conjoints des activités dans le cadre du mécanisme de coordination régionale, des mécanismes de coordination sous-régionale et du programme décennal. Des activités de renforcement des capacités seront également prévues pour faciliter la mise en place et l'exécution des stratégies et systèmes de gestion des connaissances des États membres, des communautés économiques régionales, de l'Agence de planification et de coordination du NEPAD et de la			
c) Amélioration de la cohérence, de la coordination et de la coopération entre les institutions et organismes des Nations Unies au service de la mise en œuvre des programmes de l'Union africaine relevant du NEPAD à l'échelon régional	c) Augmentation du nombre de programmes conjoints mis en œuvre par les groupes créés dans le cadre du Mécanisme de coordination régionale à l'appui des programmes de l'Union africaine relevant du NEPAD à l'échelon régional				

<i>Réalisations escomptées</i>	<i>Indicateurs de succès</i>	<i>Activités/produits/projets<sup>a</sup></i>															
d) Amélioration de la coopération entre les institutions et organismes des Nations Unies et les communautés économiques régionales au service de la mise en œuvre des programmes de l'Union africaine relevant du NEPAD à l'échelon sous-régional	<p>2008-2009 : 12 2010-2011 (estimation) : 15 2012-2013 (objectif) : 16</p> <p>d) Augmentation du nombre de mécanismes de coordination 2008-2009 : n.o. 2010-2011 (estimation) : 2 2012-2013 (objectif) : 4</p>	<p>Commission de l'Union africaine. En outre, des stages de formation et des séminaires sur la planification et l'analyse des politiques seront organisés.</p> <p>Le sous-programme permettra d'exécuter des projets financés au moyen de fonds extrabudgétaires visant à rendre les États membres et les communautés économiques régionales mieux à même de concevoir des stratégies nationales et régionales tenant compte du NEPAD et des objectifs du Millénaire pour le développement, dans le cadre d'une réunion du Groupe de réflexion africain sur les documents de stratégie pour la réduction de la pauvreté et sur les objectifs du Millénaire; de formuler des politiques en faveur d'une économie « verte » et de promouvoir le développement industriel en Afrique ainsi que des projets visant à renforcer la gestion des connaissances aux niveaux régional et sous-régional afin de promouvoir plus activement le développement en Afrique.</p> <p>En outre, une assistance sera accordée à la Commission de l'Union africaine, aux communautés économiques régionales et à l'Agence de planification et de coordination du NEPAD en vue de les rendre mieux à même d'exécuter les projets et programmes prioritaires de l'Union africaine relevant du NEPAD, surtout pour faciliter l'exécution, le suivi, l'évaluation et le compte rendu conjoints des activités dans le cadre du mécanisme de coordination régionale, des mécanismes de coordination sous-régionale et du Programme décennal.</p>															
<i>Produits (participants)</i>		<i>Impact</i>															
	<table border="1"> <thead> <tr> <th><i>Nombre effectif 2008-2009</i></th> <th><i>Nombre estimatif 2010-2011</i></th> <th><i>Nombre prévu 2012-2013</i></th> </tr> </thead> <tbody> <tr> <td></td> <td>30</td> <td>72</td> </tr> <tr> <td>Services consultatifs</td> <td></td> <td></td> </tr> <tr> <td>Séminaires/ateliers</td> <td>6 (84)</td> <td>8 (112)</td> </tr> <tr> <td><b>Total</b></td> <td><b>36</b></td> <td><b>80</b></td> </tr> </tbody> </table>	<i>Nombre effectif 2008-2009</i>	<i>Nombre estimatif 2010-2011</i>	<i>Nombre prévu 2012-2013</i>		30	72	Services consultatifs			Séminaires/ateliers	6 (84)	8 (112)	<b>Total</b>	<b>36</b>	<b>80</b>	<p>Pendant l'exercice biennal 2010-2011, les activités exécutées au titre du sous-programme comprenaient, notamment : a) la mise en œuvre de la stratégie de gestion des connaissances; b) la mise en place de la plate-forme de gestion des connaissances dans le cadre de l'initiative Unis dans l'action, la plate-forme et les applications ayant été mises à la disposition du personnel et des États membres; c) l'élaboration et l'application d'un mémorandum d'accord avec le PNUD et d'un accord de collaboration avec le Département des affaires économiques et sociales, dont le but était de tirer parti des produits de renforcement du savoir de la CEA et vice-versa, de renforcer la valeur des prestations des organismes des Nations Unies et de mener à bien le mandat de la CEA en Afrique; et d) la coordination d'un projet commun aux cinq commissions régionales visant à promouvoir leur coopération mutuelle et à les rendre plus visibles au sein des Nations Unies, conformément à leurs mandats respectifs dans leur région.</p>
<i>Nombre effectif 2008-2009</i>	<i>Nombre estimatif 2010-2011</i>	<i>Nombre prévu 2012-2013</i>															
	30	72															
Services consultatifs																	
Séminaires/ateliers	6 (84)	8 (112)															
<b>Total</b>	<b>36</b>	<b>80</b>															

<sup>a</sup> À titre indicatif. Les activités, les produits et les projets seront fonction des demandes émanant des bénéficiaires.

## Sous-programme 2. Sécurité alimentaire et développement durable

Entité chargée de l'exécution : CEA, Division de la sécurité alimentaire et du développement durable		Aperçu du budget (En milliers de dollars des États-Unis)			
Éléments du cadre stratégique pour la période 2012-2013 : programme 14, sous-programme 2, réalisations escomptées a) et b)		2008-2009 (dépenses effectives)	2010-2011 (crédits ouverts)	2012-2013 (montant prévu)	
<p><i>Objectif</i> : Promouvoir la sécurité alimentaire et le développement durable, notamment en faisant face aux changements climatiques en Afrique conformément aux priorités de l'Union africaine et de son programme du NEPAD et au Plan de mise en œuvre de Johannesburg</p>		Personnel temporaire (autre que pour les réunions)	28,5	–	368,2
		Frais de voyage des représentants	6,2	–	–
		Voyages	–	–	124,4
		Bourses, subventions et contributions	–	–	104,8
		<b>Total</b>	<b>34,7</b>	<b>–</b>	<b>597,4</b>
Réalisations escomptées	Indicateurs de succès	Activités/produits/projets <sup>a</sup>			
<p>a) Accroissement des capacités et de l'engagement aux niveaux national, sous-régional et régional d'élaborer et de mettre en œuvre des politiques, stratégies et programmes adaptés en vue d'assurer la sécurité alimentaire et le développement durable</p> <p>b) Amélioration de la capacité des États membres d'intégrer les changements climatiques dans les politiques, stratégies et programmes de développement</p>	<p>a) Augmentation du nombre d'accords de partenariats et de programmes de coopération technique sous-régionaux et régionaux visant à élaborer et à mettre en œuvre des politiques, stratégies et programmes en vue d'assurer la sécurité alimentaire et le développement durable 2008-2009 : 6 2010-2011 (estimation) : 8 2012-2013 (objectif) : 12</p> <p>b) Augmentation du nombre d'États membres bénéficiant du concours du sous-programme qui intègrent les changements climatiques dans les politiques, stratégies et programmes de développement 2008-2009 : n.o. 2010-2011 (estimation) : 4 2012-2013 (objectif) : 10</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Envoi de missions consultatives auprès des États membres et des organisations des bassins fluviaux, à leur demande, afin d'élaborer des politiques de gestion durable des ressources en eau et d'adaptation aux changements climatiques, et d'en assurer le suivi; de faciliter l'élaboration et la mise en œuvre de stratégies de prévention des risques et d'entreprendre des évaluations multidisciplinaires des répercussions socioéconomiques des phénomènes climatiques extrêmes</li> <li>• Organisation de stages de formation et d'ateliers aux fins de la présentation et de l'examen de cadres méthodologiques, d'indicateurs et de modèles pour mesurer les résultats concernant la contribution du secteur de l'eau à la croissance économique et la réduction de la pauvreté, en collaboration avec d'autres organisations internationales telles que la Banque africaine de développement, la Commission de l'Union africaine et la Banque mondiale, et aux fins de la présentation des méthodes appliquées par la CEA pour évaluer les répercussions socioéconomiques des catastrophes naturelles – dans la région et ailleurs – et promouvoir ainsi la coopération Sud-Sud</li> <li>• Préparation du matériel pédagogique à l'intention des bénéficiaires des activités de formation</li> <li>• Élaboration d'études techniques dans le domaine des ressources en eau</li> </ul> <p>Le sous-programme permettra d'exécuter des projets financés au moyen de fonds extrabudgétaires visant à rendre les États membres et</p>			

<i>Réalisations escomptées</i>	<i>Indicateurs de succès</i>			<i>Activités/produits/projets<sup>a</sup></i>
				<p>les entités régionales et sous-régionales mieux à même d'élaborer et de mettre en œuvre des politiques et programmes relatifs aux changements climatiques et au développement, dans le cadre du Centre africain pour les politiques climatiques, ainsi qu'une politique foncière en Afrique, dans le contexte de l'Initiative de politique foncière de l'Union africaine, de la CEA et de la Banque africaine de développement.</p> <p>En outre, les projets au titre du Compte pour le développement contribueront au renforcement des capacités de gestion intégrée des ressources en eau partagées en Afrique australe, au renforcement des capacités des décideurs africains d'intégrer la réduction des risques de catastrophes naturelles dans leurs politiques et stratégies nationales et régionales, et au renforcement des capacités de promotion à l'échelon régional des chaînes de valorisation pour les produits agricoles en Afrique.</p>
<i>Produits (participants)</i>				<i>Impact</i>
	<i>Nombre effectif 2008-2009</i>	<i>Nombre estimatif 2010-2011</i>	<i>Nombre prévu 2012-2013</i>	
Services consultatifs	10	12	36	<p>Au cours de l'exercice biennal 2010-2011, la CEA a répondu à huit demandes de coopération technique liées à la mise en valeur et à la gestion des ressources en eau, notamment l'utilisation rationnelle de l'eau en agriculture dans le bassin de la Volta (dont six pays d'Afrique de l'Ouest sont riverains); la prévision des inondations et la mise en place de systèmes d'alerte rapide permettant de réduire les risques de catastrophes le long du Zambèze (dont huit pays d'Afrique australe sont riverains); l'atténuation des effets des changements climatiques et l'adaptation à ces changements, ainsi que le suivi des négociations en cours (avec des études sur le terrain axées sur l'impact du changement climatique sur l'homme pour le Forum pour le développement de l'Afrique. Parmi les autres activités, on compte l'initiative visant à créer un cadre de promotion de la coopération et de l'intégration régionales, grâce à la mise en œuvre de projets communs de construction d'ouvrages hydrauliques dans les pays de la Communauté de développement de l'Afrique australe; l'examen de la méthodologie du programme du NEPAD pour le développement des infrastructures en Afrique; la prestation de services fonctionnels pour les réunions du groupe ONU-Eau/Afrique et pour la Semaine africaine de l'eau.</p>
Séminaires/ateliers	3 (45)	4 (60)	4 (56)	
Bourses	1	1	2	
Projets opérationnels	–	1	–	
<b>Total</b>	<b>14</b>	<b>18</b>	<b>42</b>	

<sup>a</sup> À titre indicatif. Les activités, les produits et les projets seront fonction des demandes émanant des bénéficiaires.

### Sous-programme 3. Gouvernance et administration publique

<i>Agent de réalisation</i> : CEA, Division de la gouvernance et de l'administration publique		<i>Aperçu du budget</i> (En milliers de dollars des États-Unis)			
<i>Élément du cadre stratégique pour la période 2012-2013</i> : Programme 14, sous-programme 3, réalisations escomptées a) et b)		<i>2008-2009</i> (dépenses effectives)	<i>2010-2011</i> (crédits ouverts)	<i>2012-2013</i> (montant prévu)	
<i>Objectif</i> : Renforcer le respect des pratiques de bonne gouvernance dans tous les secteurs de la société, et le développement du secteur privé en appui aux processus du Mécanisme africain d'évaluation par les pairs et du NEPAD, et dans le contexte des objectifs de développement convenus sur le plan international, dont les objectifs du Millénaire pour le développement		Assistance temporaire (autre que pour les réunions)	–	381,3	368,1
		Frais de voyage du personnel	–	59,9	76,0
		Bourses, subventions et contributions	–	58,8	104,8
		<b>Total</b>	–	<b>500,0</b>	<b>548,9</b>
<i>Réalisations escomptées</i>	<i>Indicateurs de succès</i>	<i>Activités/produits/projets<sup>a</sup></i>			
a) Amélioration de la capacité des pays africains de respecter des pratiques de bonne gouvernance, en appui à l'Union africaine et à ses programmes du NEPAD et du Mécanisme africain d'évaluation par les pairs	a) Augmentation du nombre d'États Membres qui appliquent les pratiques optimales et les politiques de bonne gouvernance adaptées 2008-2009 : 10 2010-2011 (estimation) : 12 2012-2013 (objectif) : 18	Les services consultatifs fourniront l'appui suivant :			
b) Amélioration de la capacité des institutions publiques africaines de répondre aux obligations de transparence, de responsabilité effective, d'efficacité et de fiabilité	b) Augmentation du nombre d'institutions publiques africaines qui adoptent ou appliquent des méthodes et des outils adaptés pour le suivi des résultats 2008-2009 : 12 2010-2011 (estimation) : 15 2012-2013 (objectif) : 18	<p>a) Aux États Membres : aide à l'élaboration de stratégies nationales axées sur les résultats, y compris pour l'évaluation, l'établissement de rapports initiaux sur les résultats nationaux et l'élaboration de programmes de travail; renforcement des capacités dont disposent le Gouvernement central et les écoles d'administration pour créer un réseau de formateurs en matière de résultats à l'appui de l'exécution, du suivi des résultats et de l'évaluation au niveau du pays; et renforcement des multipartenariats basés sur une vision commune ainsi que des capacités de direction nécessaires pour exiger de meilleurs résultats et une plus grande responsabilisation, de manière à répondre aux obligations de transparence, de responsabilité effective, d'efficacité et de fiabilité;</p> <p>b) Aux institutions régionales : aide à l'élaboration et à l'application de méthodes de direction et de gestion axées sur les résultats, de cadres de politique générale en matière de responsabilisation, de programmes de renforcement des capacités et de modèles de réforme des institutions, de manière à répondre aux obligations de transparence, de responsabilité, d'efficacité et de fiabilité;</p> <p>c) Au niveau de la demande : aide à la mise en place des capacités nécessaires pour exiger le respect et la mise en œuvre des objectifs et priorités de développement convenus, grâce à des concepts de résultats, des systèmes de gestion des résultats et des cadres de politique générale en la matière qui ont l'adhésion des citoyens; la mise en place de mécanismes de coordination et de suivi des résultats; l'adoption d'outils de suivi des résultats et de responsabilisation;</p>			

<i>Réalisations escomptées</i>	<i>Indicateurs de succès</i>	<i>Activités/produits/projets<sup>a</sup></i>		
		<p>et l'application de codes de déontologie pour améliorer les résultats nationaux/institutionnels en intégrant les valeurs nationales dans la vie publique afin d'atteindre les résultats visés dans un souci de transparence, de responsabilité, d'efficacité et de fiabilité.</p> <p>Des projets financés au moyen de fonds extrabudgétaires seront exécutés dans le cadre du sous-programme afin de renforcer les systèmes de gouvernance et la participation du public en Afrique, notamment dans les pays sortant d'un conflit, compte tenu des conclusions du rapport sur la gouvernance en Afrique et des processus du Mécanisme africain d'évaluation par les pairs (40 pays); de renforcer les moyens dont disposent les institutions régionales et nationales pour lutter contre la corruption; et de doter les États Membres des capacités nécessaires pour atteindre les objectifs de gouvernance à l'appui du Mécanisme africain d'évaluation par les pairs (5 pays).</p> <p>Pour assurer l'exécution effective de son programme de travail, le sous-programme renforcera les capacités de collaboration des réseaux régionaux d'organisations de la société civile avec les communautés économiques régionales, l'Autorité intergouvernementale pour le développement (IGAD), la CEDEAO et la SADC.</p>		
<i>Produits (participants)</i>				
	<i>Nombre effectif 2008-2009</i>	<i>Nombre estimatif 2010-2011</i>	<i>Nombre prévu 2012-2013</i>	<i>Impact</i>
Services consultatifs	7	10	18	Durant l'exercice biennal 2010-2011, la CEA a mis l'accent sur : a) la promotion de la bonne gouvernance, et plus particulièrement sur le renforcement de la gestion du secteur public; b) le renforcement de la participation des acteurs non étatiques, notamment la société civile et le secteur privé, aux processus de développement et de gouvernance; c) le développement du secteur privé et le renforcement du rôle joué par les organisations de la société civile dans le cadre de l'Union africaine et de ses programmes du NEPAD (missions à l'appui du Mécanisme africain d'évaluation par les pairs).
Séminaires/ateliers	–	2 (28)	2 (28)	
<b>Total</b>	<b>7</b>	<b>12</b>	<b>20</b>	

<sup>a</sup> À titre indicatif. Les activités, les produits et les projets seront fonction des demandes émanant des bénéficiaires.

## Sous-programme 4. Information et science et technologie au service du développement

<i>Agent de réalisation</i> : CEA, Division des TIC, de la science et de la technologie		<i>Aperçu du budget</i> (En milliers de dollars des États-Unis)			
<i>Élément du cadre stratégique pour la période 2012-2013</i> : Programme 14, sous-programme 4, réalisation escomptée a)		<i>2008-2009</i> (dépenses effectives)	<i>2010-2011</i> (crédits ouverts)	<i>2012-2013</i> (montant prévu)	
<i>Objectif</i> : Renforcer l'adaptation et l'application de programmes d'information, de science et technique et d'innovation appropriés et intégrés pour permettre l'entrée de l'Afrique dans l'économie du savoir		Assistance temporaire (autre que pour les réunions)	548,1	1 148,9	735,3
		Frais de voyage du personnel	45,0	119,7	249,0
		Bourses, subventions et contributions	334,8	176,4	209,6
		<b>Total</b>	<b>927,9</b>	<b>1 445,0</b>	<b>1 193,9</b>
<i>Réalisations escomptées</i>	<i>Indicateurs de succès</i>	<i>Activités/produits/projets<sup>a</sup></i>			
a) Amélioration de la capacité des pays africains d'élaborer, de mettre en œuvre et d'évaluer des politiques et stratégies nationales et sectorielles sans exclusive, qui tiennent compte de la problématique hommes-femmes, en matière d'information, de communication, de géo-information et de science, technique et innovation	a) Augmentation du nombre de pays qui ont élaboré, mis en œuvre et évalué ou révisé leurs politiques et programmes intégrés de technologies de l'information et des communications, de géo-information et de science et technique 2008-2009 : s.o. 2010-2011 (estimation) : 40 2012-2013 (objectif) : 45	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Prestation de services consultatifs, ateliers de renforcement des capacités et activités de formation visant à renforcer les capacités d'élaboration, de mise en œuvre et d'évaluation des politiques et stratégies en matière de technologies de l'information et des communications (TIC), de science et technique et de technologie géospatiale aux niveaux local, national, sous-régional et national, ainsi que les capacités d'intégration de stratégies concernant les changements climatiques</li> <li>• Prestation de conseils techniques et de politique générale aux pays sur l'élaboration de cadres stratégiques et d'applications intégrés et spatialisés en matière de TIC, de science et technique et d'innovation, et sur la création de réseaux de praticiens</li> <li>• Promotion des partenariats de collaboration dans les domaines des TIC, de la science, de la technique et de l'innovation, de la géo-information et de la recherche-développement, au moyen des travaux menés par le Centre de technologie de l'information pour l'Afrique et dans le cadre d'autres projets opérationnels, de formations longues ou courtes, d'ateliers, de séminaires, de conférences et de modules de formation en ligne qui permettront aux pays africains d'utiliser plus efficacement les données géospatiales et de contribuer davantage aux travaux menés par le Groupe des Nations Unies sur la société de l'information, le Groupe de travail des Nations Unies sur l'information géographique et le Partenariat sur les statistiques relatives aux technologies de l'information et de la communication au service du développement afin de donner suite au Sommet mondial sur la société de l'information et de créer une infrastructure de données géospatiales de l'ONU</li> </ul>			
b) Renforcement de la capacité des États Membres de promouvoir et mobiliser les technologies de l'information et des communications, la géo-information, la science, la technique et l'innovation aux fins du développement aux niveaux national, sous-régional et régional	b) i) Augmentation du nombre d'initiatives nationales, sous-régionales et régionales, y compris des programmes pilotes et des réseaux de savoir, prises pour mettre l'innovation au service du développement 2008-2009 : s.o. 2010-2011 (estimation) : 34 2012-2013 (objectif) : 40 ii) Plus grande utilisation des ressources d'information et de savoir et d'applications électroniques élaborées aux niveaux national, régional et mondial 2008-2009 : s.o. 2010-2011 (estimation) : 20 2012-2013 (objectif) : 28				

<i>Réalisations escomptées</i>				<i>Indicateurs de succès</i>	<i>Activités/produits/projets<sup>d</sup></i>
					Des projets financés au moyen de fonds extrabudgétaires seront exécutés dans le cadre du sous-programme afin de promouvoir la société de l'information et l'économie du savoir en Afrique, l'accent étant mis sur : a) les tendances nouvelles; b) les services publics géomatisés (données et produits d'information spatiaux aux niveaux régional et national); c) la promotion de la science, de la technologie et de l'innovation en Afrique; et d) le renforcement du Centre de technologie de l'information pour l'Afrique.
<i>Produits (participants)</i>				<i>Impact</i>	
	<i>Nombre effectif 2008-2009</i>	<i>Nombre estimatif 2010-2011</i>	<i>Nombre prévu 2012-2013</i>	<p>Durant l'exercice biennal 2010-2011, des services consultatifs ont été fournis dans plusieurs pays pour appuyer la formulation de stratégies nationales. Grâce à ces activités, le Nigéria a adopté un plan d'action stratégique sur les TIC au service du développement, le Bénin a approuvé une stratégie d'éducation électronique, la Gambie a élaboré un plan d'application des TIC pour l'éducation électronique dans les communautés, et le Mali a adopté des stratégies en matière d'administration en ligne, d'éducation électronique et de médecine en ligne, avec la création d'un organisme national de télémédecine. L'Alliance panafricaine sur le commerce électronique a été créée afin de superviser la mise en place, à l'échelle du continent, de mécanismes commerciaux à guichet unique basés sur les TIC. En outre, plusieurs réunions sur la suite donnée au Sommet mondial sur la société de l'information ont été organisées et un ouvrage sur le Sommet a été publié. Enfin, la CEA a coordonné, au nom de l'Union africaine, l'élaboration du plan d'action régional pour l'économie du savoir en Afrique.</p> <p>Grâce à l'aide fournie par la CEA aux communautés économiques régionales, la CEDEAO a élaboré et adopté un cadre juridique harmonisé pour les TIC, la Communauté économique des États de l'Afrique centrale a adopté une stratégie pour la société de l'information sur le modèle de la Communauté économique et monétaire de l'Afrique centrale et du Marché commun de l'Afrique orientale et australe afin de commencer à appliquer divers éléments des directives concernant la stratégie informatique et télématique (indicateurs, administration en ligne, textes législatifs en ligne et sécurité électronique). Après le transfert de l'organisme chargé de l'enregistrement au bureau sous-régional pour l'Afrique du Nord, des mesures ont été prises pour la coopération dans le domaine de l'économie du savoir en Afrique du Nord, en mettant l'accent sur l'harmonisation du cadre juridique de la cybersécurité. La coopération avec la CESA0 a été renforcée dans les domaines d'intérêt commun, s'agissant notamment de la suite donnée au Sommet mondial sur la société de l'information et de l'harmonisation des textes législatifs en ligne concernant la société de l'information.</p> <p>La CEA continue de fournir un appui aux universités et établissements de recherche africains, aux organisations de la société civile, aux organisations de jeunes et aux organes de presse ainsi qu'aux parlements africains, et de collaborer avec eux, afin d'encourager leur adhésion et de diffuser des informations et des connaissances qui éclairent mieux les processus décisionnels. Les services consultatifs fournis à cet égard ont abouti aux résultats suivants : élaboration et adoption d'un cadre pour l'innovation en Afrique qui aidera les États Membres à promouvoir des mécanismes nationaux d'innovation; élaboration d'un plan d'action régional pour la prise en compte systématique de la</p>	
Services consultatifs	27	30	54		
Séminaires/ateliers	23	8	6		
Projets opérationnels	–	3	–		
<b>Total</b>	<b>50</b>	<b>41</b>	<b>60</b>		

<i>Produits (participants)</i>	<i>Impact</i>
	problématique hommes-femmes; formulation de politiques pour la science, la technologie et l'innovation au Bénin et au Mali; établissement d'une liste d'indicateurs fondamentaux d'impact socioéconomique des TIC par un réseau universitaire de recherche en Tunisie; élaboration de modèles d'enseignement électronique des langues africaines dans les écoles primaires rurales camerounaises pour promouvoir l'enseignement et l'apprentissage des langues locales; mise en place de dispositifs de santé mobile et fourniture d'une assistance pour promouvoir les services de santé en Éthiopie; et élaboration d'un plan-cadre des TIC pour les Parlements zambien, swazi et botswanais.

<sup>a</sup> À titre indicatif. Les activités, les produits et les projets seront fonction des demandes émanant des bénéficiaires.

## Sous-programme 5. Commerce, coopération économique et intégration régionale

<i>Agent de réalisation</i> : CEA, Division de l'intégration régionale, de l'infrastructure et du commerce		<i>Aperçu du budget</i> (En milliers de dollars des États-Unis)			
<i>Élément du cadre stratégique pour la période 2012-2013I</i> : Programme 14, sous-programme 5, réalisations escomptées a), b) et c)		<i>2008-2009</i> (dépenses effectives)	<i>2010-2011</i> (crédits ouverts)	<i>2012-2013</i> (montant prévu)	
<i>Objectif</i> : Encourager la création de zones de libre-échange, de marchés communs et d'unions monétaires au sein des communautés économiques régionales pour accélérer l'intégration économique et physique sous-régionale et régionale dans le cadre de la vision et des priorités de l'Union africaine et du NEPAD		Assistance temporaire (autre que pour les réunions)	1 366,4	1 048,0	2 040,7
		Frais de voyage du personnel	63,8	79,8	539,5
		Bourses, subventions et contributions	16,9	117,6	419,2
		Mobilier et matériel	58,8	78,5	96,7
		<b>Total</b>	<b>1 505,9</b>	<b>1 323,9</b>	<b>3 096,1</b>
<i>Réalisations escomptées</i>	<i>Indicateurs de succès</i>	<i>Activités/produits/projets<sup>a</sup></i>			
a) Plus grande harmonisation et mise en œuvre des politiques et des programmes dans les secteurs du commerce et de l'intégration des marchés, de l'intégration physique et de la libre circulation des personnes et des marchandises entre les communautés économiques régionales et au sein de celles-ci	a) i) Augmentation du nombre de pays qui ont adhéré aux zones de libre-échange entre les communautés économiques régionales et au sein de celles-ci 2008-2009 : 30 2010-2011 (estimation) : 34 2012-2013 (objectif) : 38 ii) Augmentation du nombre de politiques et de programmes harmonisés et mis en œuvre par les États Membres 2008-2009 : 5 2010-2011 (estimation) : 10 2012-2013 (objectif) : 16	L'accent sera mis sur les activités suivantes : services consultatifs assurés par des experts techniques qualifiés, internes ou venant de l'extérieur, qui répondront à des besoins spécifiques d'ordre technique; stages de formation sous-régionaux, régionaux et interrégionaux visant à instituer un transfert des connaissances plus efficace; production de documents pédagogiques sur les méthodes permettant de transférer le résultat d'expériences d'ordre général; et création/renforcement des réseaux de compétences locales, afin de resserrer les liens entre pays en développement par l'échange des meilleures pratiques. Ces activités visent à :  • Aider le Groupe de Genève pour l'Afrique à adopter des positions communes sur les diverses questions négociées dans le cadre du cycle actuel de négociations commerciales multilatérales à l'Organisation mondiale du commerce et à la CNUCED;  • Accroître le nombre de positions de négociation sur le commerce africain présentées aux divers comités et organes de négociation de l'Organisation mondiale du commerce, et aider à définir des stratégies afin de formuler et mettre en œuvre ces positions; établir des notes de synthèse pour le Groupe de Genève pour l'Afrique sur les questions concernant les volets de négociation;  • Assurer le service de réunions d'échanges de vues de haut niveau entre les négociateurs africains afin d'assurer la participation effective des pays africains aux conférences ministérielles de l'Organisation mondiale du commerce, et fournir des services et des avis techniques à l'appui des préparatifs des conférences ordinaires et spéciales des ministres du commerce de l'Union africaine;			
b) Capacité renforcée pour l'harmonisation et la convergence des politiques et des programmes dans les zones d'intégration monétaire et financière au sein des communautés économiques régionales	b) Harmonisation et convergence accrues des politiques et des programmes à l'intérieur des communautés économiques régionales 2008-2009 : s.o. 2010-2011 (estimation) : 9 2012-2013 (objectif) : 12				

<i>Réalisations escomptées</i>	<i>Indicateurs de succès</i>	<i>Activités/produits/projets<sup>a</sup></i>
<p>c) Renforcement de la capacité des États Membres de transversaliser et d'intégrer des politiques commerciales dans des stratégies nationales et régionales de développement menant à une participation effective au commerce bilatéral, régional et multilatéral et aux négociations commerciales</p>	<p>c) i) Augmentation du nombre de pays africains qui participent effectivement aux accords commerciaux bilatéraux, régionaux et multilatéraux 2008-2009 : 5 2010-2011 (estimation) : 10 2012-2013 (objectif) : 15</p> <p>ii) Augmentation du nombre de politiques négociées et proposées par des pays africains dans les négociations commerciales multilatérales, bilatérales et régionales 2008-2009 : 5 2010-2011 (estimation) : 15 2012-2013 (objectif) : 20</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Assurer la liaison avec le Centre africain pour la politique commerciale et organiser, conjointement avec ce dernier, la fourniture d'une assistance technique aux pays africains dans les divers volets de négociations multilatérales et régionales. Entre autre activités, l'instance chargée des services consultatifs interrégionaux établie à Genève aidera les pays africains à adopter des positions communes pour analyser les propositions concernant les questions négociées, en collaboration avec le secrétariat du groupe des États d'Afrique, des Caraïbes et du Pacifique et d'autres organisations; assurer la coordination entre les négociateurs à Genève et à Bruxelles pour améliorer la cohérence et la coordination des négociations au sein de l'Organisation mondiale du commerce et des réunions entre les pays d'Afrique, des Caraïbes et du Pacifique et l'Union européenne (ACP/UE), et aider à élaborer des stratégies de négociation pour les futures réunions ACP/UE;</li> <li>• Nouer de solides relations de collaboration avec les autres institutions qui s'emploient à renforcer les capacités du Groupe africain en matière de commerce. Pour que son programme de travail soit exécuté efficacement, l'entité chargée des services consultatifs interrégionaux à Genève continuera de forger des partenariats à différents niveaux et de tirer parti des atouts et des capacités de la CNUCED, de l'OMC, du Centre du commerce international, de l'Organisation mondiale de la propriété intellectuelle (OMPI), de la Banque africaine de développement, de la Commission de l'Union africaine, du Centre du Sud et d'autres organisations intergouvernementales et non gouvernementales, ainsi que des synergies qui existent entre eux.</li> </ul> <p>Des projets financés au moyen de fonds extrabudgétaires seront exécutés dans le cadre du sous-programme afin de renforcer la capacité des États Membres et des communautés économiques régionales d'accroître la part de l'Afrique dans le commerce international; de prendre systématiquement en compte la Vision pour l'industrie minière en Afrique dans les cadres d'harmonisation sous-régionaux des politiques minières; de prendre en compte l'intégration régionale dans les plans de développement nationaux; et de renforcer la capacité des communautés économiques régionales de mettre en œuvre les instruments juridiques de facilitation des échanges et des transports.</p> <p>En outre, des projets financés par le Compte pour le développement aideront à renforcer les capacités des gouvernements en matière de gestion des partenariats public-privé pour améliorer la prestation des services et développer les infrastructures en Afrique; à accélérer</p>

<i>Réalisations escomptées</i>	<i>Indicateurs de succès</i>			<i>Activités/produits/projets<sup>a</sup></i>
				l'intégration effective des pays en développement dans l'économie mondiale par le biais de dispositifs d'aide au commerce; et à renforcer la capacité des pays africains de promouvoir l'utilisation de sources d'énergie renouvelables pour assurer un développement durable.
<i>Produits (participants)</i>				<i>Impact</i>
	<i>Nombre effectif 2008-2009</i>	<i>Nombre estimatif 2010-2011</i>	<i>Nombre prévu 2012-2013</i>	<p>Durant l'exercice biennal 2010-2011, la CEA a : a) participé et fait des contributions utiles aux réunions tenues par le Groupe de Genève de l'OMC pour l'Afrique afin d'examiner les faits nouveaux dans les négociations du Programme de Doha pour le développement; b) formulé des stratégies de négociation pour les réunions des divers organes et comités de l'OMC; c) organisé des réunions de négociateurs africains afin d'examiner et récapituler les positions de négociation; d) établi des notes de synthèse à l'intention du Groupe de Genève de l'OMC pour l'Afrique sur les questions ayant trait aux activités a) et b); e) fourni un appui technique pour les réunions préparatoires de la Conférence des ministres du commerce de l'Union africaine à Kigali et apporté son soutien pour cette réunion; et f) fourni un appui technique pour les réunions, séminaires et dialogues organisés par le siège de la Commission et d'autres organisations internationales.</p> <p>Cinq missions consultatives (dont deux ateliers consultatifs régionaux sur les régimes miniers en Afrique et des ateliers de validation) ont été organisées en Égypte, au Mozambique, en République-Unie de Tanzanie, au Rwanda et au Zimbabwe. Les domaines dans lesquels il importait de promouvoir la Vision pour l'industrie minière en Afrique ont été recensés et proposés. La CEA a fourni un appui technique et logistique pour l'organisation du Forum consacré aux investissements panafricains. En collaboration avec la Banque africaine de développement, la CEA a organisé la Semaine panafricaine de l'énergie et apporté son concours pour la Conférence des ministres de l'énergie de l'Union africaine.</p> <p>En sa qualité de secrétariat d'ONU-Énergie/Afrique, la CEA a aidé à coordonner la réunion annuelle du groupe de coordination d'ONU-Énergie/Afrique. Elle a participé à la conférence organisée par le Forum africain des ministres de l'énergie sur le thème des difficultés que pose l'amélioration de l'accès à l'énergie tout en respectant les impératifs du changement climatique. En 2010, la participation de la région de la CEA au projet mondial « Rendement énergétique 21 » a été organisée dans le cadre du sous-programme.</p>
Services consultatifs	–	50	82	
Séminaires/ateliers	–	2 (28)	8 (112)	
<b>Total</b>	–	<b>52</b>	<b>90</b>	

<sup>a</sup> À titre indicatif. Les activités, les produits et les projets seront fonction des demandes émanant des bénéficiaires.

## Sous-programme 6. Problématique hommes-femmes et participation des femmes au développement

<i>Agent de réalisation</i> : CEA, Centre africain pour le genre et le développement social		<i>Aperçu du budget</i> (En milliers de dollars des États-Unis)			
<i>Éléments du cadre stratégique pour la période 2012-2013</i> : Programme 14, sous-programme 6, réalisations escomptées a) et b)		2008-2009 (dépenses effectives)	2010-2011 (crédits ouverts)	2012-2013 (montant prévu)	
<i>Objectif</i> : Promouvoir l'égalité entre les sexes et l'émancipation de la femme en accélérant la mise en œuvre des engagements pris dans le cadre de l'examen de l'application du Programme d'action de la Conférence internationale sur la population et le développement et de la Déclaration et du Programme d'action de Beijing 15 ans après, du Sommet du Millénaire et du Programme du NEPAD		Assistance temporaire (autre que pour les réunions)	410,0	946,1	428,6
		Frais de voyage des représentants	10,1	–	–
		Frais de voyage du personnel	13,2	99,8	124,5
		Bourses, subventions et contributions	5,1	147,0	104,8
		<b>Total</b>	<b>438,4</b>	<b>1 192,9</b>	<b>657,9</b>
<i>Réalisations escomptées</i>	<i>Indicateurs de succès</i>	<i>Activités/produits/projets<sup>a</sup></i>			
a) Renforcement de la capacité des États Membres d'intégrer la dimension sociale et la problématique hommes-femmes dans les processus et les politiques de développement	<p>a) i) Augmentation du nombre d'institutions nationales et d'organismes intergouvernementaux qui appliquent des politiques appropriées et intègrent le principe d'égalité entre les sexes et les facteurs sociaux dans les processus de développement 2008-2009 : sans objet 2010-2011 (estimation) : sans objet 2012-2013 (objectif) : 10</p> <p>ii) Augmentation du nombre d'États Membres qui sont en mesure d'adopter et d'appliquer des plans de développement tenant compte des questions de population et d'égalité entre les sexes comme convenu dans les textes issus de l'examen de l'application du Programme d'action de la Conférence internationale sur la population et le développement et de la Déclaration et du Programme d'action de Beijing 15 ans après 2008-2009 : s.o. 2010-2011 (estimation) : s.o.</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Prestation de services consultatifs aux États Membres africains et aux organisations intergouvernementales qui en font la demande, notamment la Commission de l'Union africaine et les communautés économiques régionales, pour renforcer leur capacité d'intégrer la problématique hommes-femmes dans les politiques, les programmes et les stratégies de développement, y compris dans la planification et la budgétisation, et pour renforcer leur capacité de promouvoir les droits fondamentaux des femmes, conformément aux conventions et accords régionaux et mondiaux sur l'égalité des sexes</li> <li>• Organisation de formations de groupe et d'ateliers sous-régionaux et régionaux à l'intention de représentants des États Membres africains et d'organisations intergouvernementales, notamment de la Commission de l'Union africaine et les communautés économiques régionales, sur la prise en compte des questions d'égalité des sexes et la promotion des droits fondamentaux des femmes, y compris du problème de la violence à l'égard des femmes</li> </ul> <p>Ce domaine thématique sera centré sur la mise en œuvre du document final de la huitième Conférence régionale sur les femmes (Déclaration de Banjul sur les mesures d'accélération de la mise en œuvre des Programmes d'action de Dakar et Beijing).</p> <p>Pour atteindre ses objectifs, le sous-programme forgera des partenariats avec l'Observatoire africain des droits de la femme, le cyberréseau des mécanismes de défense de l'égalité des sexes (partage</p>			

<i>Réalisations escomptées</i>	<i>Indicateurs de succès</i>	<i>Activités/produits/projets<sup>a</sup></i>																
b) Renforcement de la capacité des États Membres et des organismes intergouvernementaux de prendre systématiquement en compte le principe d'égalité entre les sexes et les droits de l'homme dans les politiques et les programmes	<p>2012-2013 (objectif) : 10</p> <p>b) Augmentation du nombre d'institutions nationales et d'organismes intergouvernementaux qui utilisent ou appliquent les connaissances obtenues grâce à l'indicateur de l'égalité des sexes et du développement en Afrique, à l'établissement de modèles économiques soucieux d'égalité entre les sexes, à l'Observatoire africain des droits de la femme et à d'autres instruments ou instances appropriés</p> <p>2008-2009 : 27 2010-2011 (estimation) : 40 2012-2013 (objectif) : 18</p>	d'information et sensibilisation) et le Comité « Femmes et développement ».																
<i>Produits (participants)</i>																		
		<i>Impact</i>																
	<table border="1"> <thead> <tr> <th></th> <th><i>Nombre effectif 2008-2009</i></th> <th><i>Nombre estimatif 2010-2011</i></th> <th><i>Nombre prévu 2012-2013</i></th> </tr> </thead> <tbody> <tr> <td>Services consultatifs</td> <td>6</td> <td>10</td> <td>18</td> </tr> <tr> <td>Séminaires/ateliers</td> <td>1</td> <td>3 (42)</td> <td>2 (28)</td> </tr> <tr> <td><b>Total</b></td> <td><b>7</b></td> <td><b>13</b></td> <td><b>20</b></td> </tr> </tbody> </table>		<i>Nombre effectif 2008-2009</i>	<i>Nombre estimatif 2010-2011</i>	<i>Nombre prévu 2012-2013</i>	Services consultatifs	6	10	18	Séminaires/ateliers	1	3 (42)	2 (28)	<b>Total</b>	<b>7</b>	<b>13</b>	<b>20</b>	
	<i>Nombre effectif 2008-2009</i>	<i>Nombre estimatif 2010-2011</i>	<i>Nombre prévu 2012-2013</i>															
Services consultatifs	6	10	18															
Séminaires/ateliers	1	3 (42)	2 (28)															
<b>Total</b>	<b>7</b>	<b>13</b>	<b>20</b>															
		<p>Durant l'exercice biennal 2010-2011, les services fournis au Groupe de la problématique hommes-femmes de la Communauté économique et monétaire de l'Afrique centrale ont permis de formuler une stratégie pour que les femmes soient systématiquement prises en compte dans les politiques et les programmes de la Communauté. S'agissant de mesurer la violence à l'égard des femmes, le sous-programme a aidé à sensibiliser les responsables politiques et les statisticiens sud-africains à l'importance d'améliorer les données statistiques et les indicateurs pour prévenir, sanctionner et éliminer la violence à l'égard des femmes. L'intervention a débouché sur des mesures positives, notamment la décision du Bureau de statistique de l'Afrique du Sud d'effectuer deux enquêtes pilotes comportant un module « Violence à l'égard des femmes » basé sur les indicateurs adoptés par les Amis de la présidence de la Commission de statistique de l'ONU.</p> <p>Le guide sur l'intégration de la problématique hommes-femmes et des droits de l'homme dans l'éducation, publié par le Centre international pour l'éducation des filles et des femmes en Afrique, a été revu, corrigé et finalisé à la lumière des enseignements tirés de la phase d'expérimentation de l'instrument. En outre, des études ont été réalisées dans quatre pays pilotes (Burkina Faso, Ghana, Mali et Niger).</p>																

<sup>a</sup> À titre indicatif. Les activités, les produits et les projets seront fonction des demandes émanant des bénéficiaires.

## Sous-programme 7. Activités sous-régionales de développement (Afrique de l'Ouest)

<i>Agent de réalisation</i> : CEA, Bureau sous-régional pour l'Afrique de l'Ouest		<i>Aperçu du budget</i> (En milliers de dollars des États-Unis) <sup>a</sup>			
<i>Éléments du cadre stratégique pour la période 2012-2013</i> : Programme 14, sous-programme 7, composante 2, réalisations escomptées a) et b)		<i>2008-2009</i> (dépenses effectives)	<i>2010-2011</i> (crédits ouverts)	<i>2012-2013</i> (montant prévu)	
<i>Objectif</i> : Renforcer l'intégration régionale dans la sous-région dans le cadre global du NEPAD et réaliser les objectifs de développement convenus sur le plan international, notamment les objectifs du Millénaire pour le développement, compte tenu des besoins particuliers de l'Afrique, des priorités sous-régionales (Vision 20/20 de la CEDEAO) et de la vision de l'Union africaine		Assistance temporaire (autre que pour les réunions)	2 824,6	1 558,6	1 600,4
		Frais de voyage du personnel	110,3	159,6	238,1
		Bourses, subventions et contributions	172,5	235,2	314,2
		<b>Total</b>	<b>3 107,4</b>	<b>1 953,4</b>	<b>2 152,7</b>
<i>Réalisations escomptées</i>	<i>Indicateurs de succès</i>	<i>Activités/produits/projets</i> <sup>b</sup>			
a) Amélioration de la capacité des États Membres, de la CEDEAO, de l'Union économique et monétaire ouest-africaine, de l'Union du fleuve Mano et d'autres organisations intergouvernementales et de la société civile de formuler et mettre en œuvre des politiques macroéconomiques et des programmes sectoriels, notamment pour l'intégration du principe d'égalité entre les sexes	a) Augmentation du nombre de mesures communes adoptées et mises en œuvre par les États membres, les organisations intergouvernementales et les organisations non gouvernementales telles qu'elles figurent dans leurs documents de stratégie et leurs programmes 2008-2009 : 20 2010-2011 (estimation) : 20 2012-2013 (objectif) : 22	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Prestation de services consultatifs à la CEDEAO et aux États Membres de l'Afrique de l'Ouest qui en font la demande, pour concevoir des politiques liées au commerce intérieur et extérieur et en suivre l'application dans le cadre de la mondialisation et du développement économique, et pour appuyer la formulation et la mise en œuvre de politiques commerciales et réaliser des missions d'évaluation multidisciplinaire visant à renforcer les échanges commerciaux interrégionaux et intrarégionaux et à accroître la compétitivité des marchandises en provenance de la région de la CEDEAO</li> </ul>			
b) Amélioration de la mise en réseau entre les principales parties prenantes œuvrant dans le domaine du développement, notamment les États Membres, les organisations intergouvernementales, les communautés économiques régionales, les organisations de la société civile, les équipes de pays des Nations Unies et d'autres entités sous-régionales	b) Augmentation du nombre de programmes et projets menés en commun avec la CEDEAO dans le contexte des programmes pluriannuels et du programme de la Vision 20/20 2008-2009 : 7 2010-2011 (estimation) : 10 2012-2013 (objectif) : 12	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Organisation de séances de formation et d'ateliers techniques pour présenter et examiner les méthodes, les indicateurs et les modèles utilisés pour mesurer les résultats commerciaux, parvenir à un consensus sur le commerce interrégional et intrarégional; faire en sorte que les politiques commerciales soient opérationnelles et efficaces; collaborer avec d'autres organisations internationales telles que la Banque africaine de développement et la Banque mondiale pour élaborer des politiques visant à surmonter les problèmes en matière de commerce et promouvoir les produits ouest-africains; suivre l'évolution du système commercial régional en mettant l'accent sur son impact sur le développement économique dans la sous-région de l'Afrique de l'Ouest; et fournir une assistance technique axée sur la facilitation du commerce de transit</li> <li>• Production de documents pédagogiques à l'intention des bénéficiaires des activités de formation; et élaboration d'études</li> </ul>			

<i>Réalisations escomptées</i>	<i>Indicateurs de succès</i>	<i>Activités/produits/projets<sup>b</sup></i>	
		<p>techniques et de méthodes de prévision axées sur l'élaboration de politiques dans les domaines du commerce et du développement durable</p> <p>Des projets financés au moyen de fonds extrabudgétaires seront exécutés dans le cadre du sous-programme afin de renforcer l'appui institutionnel aux organisations intergouvernementales d'Afrique de l'Ouest qui s'occupent de problèmes de développement comme l'égalité des sexes et l'autonomisation des femmes, ainsi que pour renforcer les capacités de coordination des politiques de gestion des ressources naturelles dans la région de la CEDEAO.</p> <p>En outre, des projets financés par le Compte pour le développement aideront à prendre systématiquement en compte le changement climatique dans les politiques agricoles pour assurer la sécurité alimentaire et faire reculer la pauvreté en Afrique de l'Ouest.</p>	
<i>Produits (participants)</i>			
	<i>Nombre effectif 2008-2009</i>	<i>Nombre estimatif 2010-2011</i>	<i>Nombre prévu 2012-2013</i>
Services consultatifs	–	10	10
Séminaires/ateliers	–	2 (28)	2 (28)
<b>Total</b>	–	<b>12</b>	<b>12</b>
<i>Impact</i>			
<p>Durant l'exercice biennal 2010-2011, les principaux bénéficiaires du sous-programme seront les autorités chargées du commerce, de l'industrie et du développement économique, notamment les ministères responsables du commerce et d'autres mécanismes nationaux et sous-régionaux de développement du commerce et de l'amélioration de la compétitivité. Les autres bénéficiaires seront les institutions nationales chargées d'intégrer les politiques et programmes commerciaux dans les politiques sectorielles, comme les ministères du commerce, de la planification, des finances et des transports; les organisations régionales et sous-régionales; les universités et centres de recherche universitaire; les organisations du secteur commercial et les organisations non gouvernementales qui s'intéressent à ces questions. Les projets de coopération technique joueront un rôle clef en contribuant à la mise en place du groupe de la préparation et du développement des projets de la CEDEAO, grâce à la mobilisation de ressources auprès des partenaires (tels que le Gouvernement espagnol et le Ministère du développement international du Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord) et à l'établissement d'une feuille de route pour la mise en place d'un fonds régional d'aide au développement des secteurs des transports et de l'énergie. Ce groupe devrait, pendant la période considérée et au-delà, remédier au manque de capacités de la CEDEAO et organiser des interventions connexes dans le secteur des infrastructures en Afrique de l'Ouest.</p>			

<sup>a</sup> Montants cumulés pour l'Afrique de l'Est, l'Afrique de l'Ouest et l'Afrique centrale.

<sup>b</sup> À titre indicatif. Les activités, les produits et les projets seront fonction des demandes des bénéficiaires.

### Sous-programme 7. Activités sous-régionales de développement (Afrique centrale)

<i>Agent de réalisation</i> : CEA, Bureau sous-régional pour l'Afrique centrale		<i>Aperçu du budget</i> <sup>a</sup>
<i>Éléments du cadre stratégique pour la période 2012-2013</i> : Programme 14, sous-programme 7, composante 3, réalisations escomptées a) et c)		
<i>Objectif</i> : Renforcer l'intégration régionale en Afrique centrale dans le cadre global du NEPAD, des objectifs du Millénaire pour le développement et des autres nouveaux défis de portée mondiale, compte tenu des besoins particuliers de l'Afrique, des priorités sous-régionales et de la vision de l'Union africaine		
<i>Réalisations escomptées</i>	<i>Indicateurs de succès</i>	<i>Activités/produits/projets</i> <sup>b</sup>
<p>a) Amélioration de la capacité des États membres, des communautés économiques régionales de l'Afrique centrale, à savoir la Communauté économique des États de l'Afrique centrale (CEEAC) et l'Union économique et monétaire de l'Afrique centrale, et d'autres organisations intergouvernementales, de formuler et mettre en œuvre des politiques macroéconomiques et des programmes sectoriels harmonisés pour traiter les principales priorités d'intégration sous-régionale de l'Afrique centrale</p> <p>b) Renforcement de la capacité des communautés économiques régionales et des États membres de formuler des politiques de relèvement après les conflits</p>	<p>a) i) Augmentation du nombre de politiques macroéconomiques et sectorielles formulées ou mises en œuvre dans la sous-région 2008-2009 : 4 2010-2011 (estimation) : 6 2012-2013 (objectif) : 7</p> <p>ii) Augmentation du nombre d'États membres, de communautés économiques régionales et d'autres organisations intergouvernementales qui fournissent des informations sur la qualité des politiques et stratégies harmonisées qu'ils adoptent et mettent en œuvre 2008-2009 : s.o. 2010-2011 (estimation) : 6 2012-2013 (objectif) : 7</p> <p>b) Augmentation du nombre de politiques pertinentes formulées par les États membres et les communautés économiques régionales de l'Afrique centrale 2008-2009 : 7 2010-2011 (estimation) : 10 2012-2013 (objectif) : 12</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Prestation de services consultatifs aux États membres sur la reconstruction après un conflit et la stabilisation de la paix et de la sécurité</li> <li>• Séminaires et ateliers de formation pour faire connaître la situation actuelle dans les pays se relevant d'un conflit et partager les meilleures pratiques en matière de politiques et de programmes promouvant la paix, la sécurité et le redressement économique dans les pays sortant d'un conflit, ainsi qu'en matière de gestion des ressources énergétiques et de l'environnement</li> <li>• Documents pédagogiques pour les séminaires et ateliers</li> <li>• Études techniques et analytiques pour l'élaboration de stratégies de développement économique et social à long terme dans les pays sortant d'un conflit</li> <li>• Prestation de services consultatifs aux États membres sur la gestion de l'environnement, notamment des forêts</li> <li>• Séminaires et ateliers de formation sur la gestion de l'environnement, notamment des forêts</li> </ul> <p>Des projets financés au moyen de fonds extrabudgétaires seront exécutés dans le cadre du sous-programme pour assurer le suivi de la mise en œuvre des programmes régionaux de sortie de conflit dans la zone de la CEEAC et intégrer des mesures de conservation des forêts dans les politiques environnementales et agricoles pour la sécurité alimentaire et l'atténuation des effets des changements climatiques en Afrique centrale.</p>

<i>Produits (participants)</i>				<i>Impact</i>
	<i>Nombre effectif 2008-2009</i>	<i>Nombre estimatif 2010-2011</i>	<i>Nombre prévu 2012-2013</i>	
Services consultatifs	12	10	28	Durant l'exercice biennal 2010-2011, les activités suivantes ont été menées : a) prestation de services consultatifs au Tchad sur la reconstruction après un conflit et assistance technique à la CEEAC dans le domaine des droits de l'homme, sur la mise en œuvre du programme d'action pour la reconstruction après un conflit; b) réunions de consultation avec la Communauté économique des pays des Grands Lacs; c) évaluations communes Union africaine/CEA/CEEAC de la reconstruction après un conflit en République démocratique du Congo, au Burundi et au Tchad; d) organisation d'un atelier régional de formation sur la réforme du secteur de la justice auquel ont participé 16 représentants venus de 10 pays, dont 8 ayant engagé une telle réforme; et e) mise en place de réseaux de partage du savoir pour échanger des informations sur la mise en œuvre des programmes de relèvement après un conflit.
Séminaires/ateliers	1 (14)	2 (28)	2 (28)	
<b>Total</b>	<b>13</b>	<b>12</b>	<b>30</b>	

<sup>a</sup> Voir Activités sous-régionales de développement (Afrique de l'Ouest) pour les montants cumulés.

<sup>b</sup> À titre indicatif. Les activités, les produits et les projets seront fonction des demandes émanant des bénéficiaires.

**Sous-programme 7. Activités sous-régionales de développement (Afrique de l'Est)**

<i>Agent de réalisation</i> : CEA, Bureau sous-régional pour l'Afrique de l'Est		<i>Aperçu du budget</i> <sup>a</sup>
<i>Éléments du cadre stratégique pour la période 2012-2013</i> : Programme 14, sous-programme 7, composante 4, réalisations escomptées a) et c)		
<i>Objectif</i> : Renforcer l'intégration régionale en Afrique de l'Est dans le cadre global du NEPAD, en réalisant les objectifs convenus à l'échelle internationale, notamment les objectifs du Millénaire pour le développement, compte tenu des besoins particuliers de l'Afrique, des priorités sous-régionales et de la vision de l'Union africaine		
<i>Réalisations escomptées</i>	<i>Indicateurs de succès</i>	<i>Activités/produits/projets</i> <sup>b</sup>
<p>a) Amélioration de la capacité des États membres, des communautés économiques régionales et des organisations intergouvernementales de formuler et mettre en œuvre des politiques macroéconomiques et des programmes sectoriels et d'intégrer systématiquement les processus, instruments et décisions d'intégration régionale dans les cadres d'orientation, juridiques et réglementaires nationaux</p> <p>b) Renforcement de la capacité des communautés économiques régionales et d'autres organisations intergouvernementales, à savoir la Communauté des États de l'Afrique de l'Est, l'Autorité intergouvernementale pour le développement, la Communauté économique</p>	<p>a) i) Augmentation du nombre de mesures communes adoptées et mises en œuvre par les États membres, les communautés économiques régionales et les organisations intergouvernementales de la sous-région 2008-2009 : 3 2010-2011 (estimation) : 4 2012-2013 (objectif) : 5</p> <p>ii) Augmentation du nombre d'États membres, de communautés économiques régionales et d'autres organisations intergouvernementales qui fournissent des informations sur la qualité des politiques et stratégies harmonisées qu'ils adoptent et mettent en œuvre 2008-2009 : 8 2010-2011 (estimation) : 10 2012-2013 (objectif) : 11</p> <p>b) Augmentation du nombre de programmes et projets menés conjointement avec les communautés économiques régionales, les organisations intergouvernementales et d'autres parties prenantes pour approfondir l'intégration régionale aux</p>	<p>Les activités suivantes seront menées : analyse des politiques, renforcement des capacités, transmission du savoir entre pairs, voyages d'études, création de groupes de réflexion et élaboration de stratégies de développement d'un tourisme viable en Afrique de l'Est. Les services consultatifs régionaux aideront en particulier à :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Analyser les atouts et les faiblesses du secteur, ainsi que les possibilités et les risques qu'il présente, en se penchant sur les problèmes (internes et externes) et les possibilités de croissance et de développement;</li> <li>• Cerner les tendances du secteur touristique en Afrique de l'Est, en termes de contribution à l'économie nationale, à la croissance économique et à la diversification, à la protection de l'environnement et à la création de capital humain et social;</li> <li>• Analyser le degré d'harmonisation et d'alignement des politiques et stratégies existantes en matière de développement d'un tourisme viable en Afrique de l'Est;</li> <li>• Recenser les meilleures méthodes de développement du tourisme, notamment de l'écotourisme, en Afrique de l'Est;</li> <li>• Définir des mesures visant à renforcer les capacités humaines et institutionnelles de développement du tourisme dans les États membres de l'Afrique de l'Est;</li> <li>• Élaborer des documents et des modules de formation sur l'établissement de plans de développement du tourisme, évaluer les liens entre le secteur touristique et les autres secteurs essentiels, et formuler des stratégies pour tirer le meilleur parti possible de ces liens.</li> </ul> <p>Les activités comprendront aussi un appui à la mise en œuvre du programme sur la sécurité alimentaire en Afrique de l'Est, qui a été approuvé à la quatorzième session du Comité intergouvernemental d'experts du Bureau sous-régional pour l'Afrique de l'Est. Il s'agira</p>

<i>Réalisations escomptées</i>	<i>Indicateurs de succès</i>	<i>Activités/produits/projets<sup>b</sup></i>												
des pays des Grands Lacs, la Commission de l'océan Indien et la Conférence internationale sur la Région des Grands Lacs, grâce à des partenariats améliorés pour approfondir l'intégration régionale en Afrique de l'Est	niveaux sous-régional et national 2008-2009 : 2 2010-2011 (estimation) : 3 2012-2013 (objectif) : 3	essentiellement d'appuyer : <ul style="list-style-type: none"> <li>• Le suivi des conditions de sécurité alimentaire dans la sous-région;</li> <li>• Le recensement des produits agricoles régionaux d'importance stratégique, l'analyse des possibilités de développement de l'agro-industrie le long des chaînes de valeur régionales, et la formulation de stratégies de promotion de l'agriculture régionale.</li> </ul> <p>Les activités comprendront l'établissement de recueils des meilleures pratiques concernant la réforme agraire et la création de réseaux de praticiens et de groupes d'apprentissage par les pairs afin de promouvoir la mise en œuvre du cadre et des lignes directrices pour la formulation d'une politique foncière panafricaine, ainsi que l'analyse des politiques et la formulation de stratégies tenant compte des liens entre production agricole, sécurité alimentaire et protection sociale/filets de sécurité.</p> <p>Dans le cadre du sous-programme, un projet financé par le Compte pour le développement sera exécuté conjointement avec la Division de l'intégration régionale, de l'infrastructure et du commerce de la CEA pour aider à renforcer les capacités des fonctionnaires des administrations nationales en matière de gestion des partenariats public-privé afin d'améliorer la prestation des services et le développement des infrastructures en Afrique.</p>												
<i>Produits (participants)</i>		<i>Impact</i>												
	<table border="1"> <thead> <tr> <th></th> <th><i>Nombre effectif 2008-2009</i></th> <th><i>Nombre estimatif 2010-2011</i></th> <th><i>Nombre prévu 2012-2013</i></th> </tr> </thead> <tbody> <tr> <td>Services consultatifs</td> <td>–</td> <td>–</td> <td>20</td> </tr> <tr> <td><b>Total</b></td> <td>–</td> <td>–</td> <td><b>20</b></td> </tr> </tbody> </table>		<i>Nombre effectif 2008-2009</i>	<i>Nombre estimatif 2010-2011</i>	<i>Nombre prévu 2012-2013</i>	Services consultatifs	–	–	20	<b>Total</b>	–	–	<b>20</b>	Sans objet : les régions d'Afrique de l'Est sont un nouveau domaine d'activité inscrit au programme régional de coopération technique pour 2012-2013.
	<i>Nombre effectif 2008-2009</i>	<i>Nombre estimatif 2010-2011</i>	<i>Nombre prévu 2012-2013</i>											
Services consultatifs	–	–	20											
<b>Total</b>	–	–	<b>20</b>											

<sup>a</sup> Voir Activités sous-régionales de développement (Afrique de l'Ouest) pour les montants cumulés.

<sup>b</sup> À titre indicatif. Les activités, les produits et les projets seront fonction des demandes émanant des bénéficiaires.

## Sous-programme 8. Statistique

<i>Agent de réalisation</i> : CEA, Centre africain pour la statistique		<i>Aperçu du budget</i> (En milliers de dollars des États-Unis)			
<i>Éléments du cadre stratégique pour la période 2012-2013</i> : Programme 14, sous-programme 9, réalisations escomptées a) et b)		2008-2009 (dépenses effectives)	2010-2011 (crédits ouverts)	2012-2013 (montant prévu)	
<i>Objectif</i> : Au service des processus d'intégration de l'Afrique, renforcer sur ce continent la disponibilité et l'exploitation d'une information statistique de qualité aux fins de l'élaboration de politiques fondées sur les faits et du suivi des progrès accomplis dans la réalisation des objectifs de développement fixés aux niveaux national et international, notamment les objectifs du Millénaire pour le développement, conformément au Cadre stratégique régional de référence pour le renforcement des capacités statistiques en Afrique		Assistance temporaire (autre que pour les réunions)	550,0	453,7	138,2
		Frais de voyage des représentants	53,0	–	–
		Frais de voyage du personnel	21,5	39,8	41,3
		Bourses, subventions et contributions	27,2	58,8	–
		<b>Total</b>	<b>651,7</b>	<b>552,3</b>	<b>179,5</b>
<i>Réalisations escomptées</i>	<i>Indicateurs de succès</i>	<i>Activités/produits/projets<sup>a</sup></i>			
a) Renforcement de la capacité des États membres de produire et utiliser des statistiques économiques, démographiques, sociales et écologiques, y compris des statistiques ventilées par sexe et tenant compte de la problématique hommes-femmes, au service de l'intégration régionale et des objectifs du Millénaire pour le développement	a) i) Augmentation du nombre de pays ayant adopté une stratégie nationale de développement de la statistique conforme aux normes et pratiques statistiques internationales 2008-2009 : 22 2010-2011 (estimation) : 30 2012-2013 (objectif) : 38 ii) Augmentation du nombre de pays ayant mené à bien des recensements de la population et de l'habitation pendant le cycle 2010 conformément aux normes et pratiques internationales 2008-2009 : 18 2010-2011 (estimation) : 25 2012-2013 (objectif) : 34	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Missions consultatives auprès des États membres de la CEA et des organisations sous-régionales qui en font la demande, sur des questions concernant la mise en place et la gestion de systèmes statistiques, notamment l'élaboration de stratégies nationales de développement de la statistique, l'appui à la mise en œuvre de ces stratégies, la sensibilisation à l'importance de la statistique et le partage des connaissances statistiques</li> <li>• Organisation d'ateliers nationaux sur le Cadre stratégique régional de référence pour le renforcement des capacités statistiques</li> <li>• Évaluation de la réforme des institutions chargées des systèmes statistiques</li> <li>• Assistance technique aux États membres pour l'élaboration de rapports sur les stratégies nationales de développement de la statistique destinés à la Commission africaine de statistique</li> <li>• Élaboration d'éléments supplémentaires pour le Manuel d'organisation statistique en Afrique, dont la première édition devait être publiée en 2011</li> </ul>			
b) Renforcement des capacités nationales pour la production de données statistiques harmonisées et comparables au service de l'intégration régionale, des programmes de convergence macroéconomique, de la monnaie commune et d'une meilleure gestion de l'économie dans les communautés économiques régionales	b) i) Augmentation du nombre de bureaux de statistique nationaux qui établissent des ensembles comparables de comptes économiques et écologiques conformément au Système de comptabilité nationale 2008 2008-2009 : 30 2010-2011 (estimation) : 35	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Organisation d'un groupe d'experts chargé de revoir le manuel</li> <li>• Organisation, en étroite collaboration avec l'Institut de la Banque mondiale, de formations en ligne qui doivent être mises au point en 2011 dans le cadre d'un projet opérationnel</li> <li>• Réalisation d'études techniques</li> <li>• Organisation d'ateliers nationaux de sensibilisation dans le cadre de la mise en œuvre des stratégies nationales de développement de la statistique, à l'occasion de la Journée africaine de la statistique</li> </ul>			

<i>Réalisations escomptées</i>	<i>Indicateurs de succès</i>	<i>Activités/produits/projets<sup>a</sup></i>
	2012-2013 (objectif) : 40 ii) Augmentation du nombre de pays ayant adopté le tronc commun minimum de manuels nécessaire à l'harmonisation des statistiques 2008-2009 : 21 2010-2011 (estimation) : 27 2012-2013 (objectif) : 35	(18 novembre) et de la Journée mondiale de la statistique (20 octobre) <ul style="list-style-type: none"> <li>• Production de documents pédagogiques à l'intention des parties concernées par les activités de formation à la statistique</li> <li>• Facilitation de l'échange d'informations, grâce à la fourniture de contenu au Réseau africain de connaissances statistiques sur l'organisation et la gestion de systèmes statistiques</li> <li>• Organisation d'échanges de vues entre les parties prenantes avant les ateliers</li> </ul> Des projets financés au moyen de fonds extrabudgétaires seront exécutés dans le cadre du sous-programme afin de renforcer les capacités des bureaux nationaux de statistique en vue de la mise en œuvre du Système de comptabilité nationale dans la perspective du cycle de 2011 du Programme de comparaison internationale pour l'Afrique, en collaboration avec la Banque africaine de développement. Le projet comportera des formations collectives, des études pilotes et l'élaboration de manuels et de méthodologies permettant de décomposer le produit intérieur brut en fonction des dépenses pour calculer les parités de pouvoir d'achat, la production de données pour le Programme en 2012-2013, le renforcement des moyens statistiques en matière de comptes satellites de la production des ménages, d'enquêtes sur les budgets-temps, de gestion de bases de données et de systèmes d'information géographique. En outre, des projets financés par le Compte pour le développement aideront à promouvoir la coopération interrégionale sur l'utilisation en comptabilité nationale de données sur le secteur non structuré et l'emploi informel, en collaboration avec le Département des affaires économiques et sociales et d'autres commissions régionales, et à renforcer la capacité des systèmes d'établissement des statistiques de l'état civil et d'enregistrement des actes d'état civil en Afrique de produire des indicateurs qui permettent de mesurer les progrès accomplis sur le front du développement

<i>Produits (participants)</i>	<i>Impact</i>		
	<i>Nombre effectif 2008-2009</i>	<i>Nombre estimatif 2010-2011</i>	<i>Nombre prévu 2012-2013</i>
Services consultatifs	7	10	10
Séminaires/ateliers	4 (56)	2 (28)	–
<b>Total</b>	<b>11</b>	<b>12</b>	<b>10</b>

Durant l'exercice biennal 2010-2011, l'aide fournie par la CEA en matière d'organisation et de gestion de systèmes statistiques a consisté à appuyer la mise en œuvre et l'évaluation des stratégies nationales de développement de la statistique à Djibouti et au Cap-Vert et à organiser des ateliers sur la même question à l'intention des chefs des bureaux nationaux de statistique et des responsables des groupes de coordination au sein de ces bureaux. Afin de créer un réseau de hauts responsables des bureaux nationaux de statistique, un site Web consacré au Réseau africain de connaissances statistiques a été mis en place pour faciliter les échanges d'informations entre les statisticiens africains et la promotion des meilleures pratiques dans ce domaine. On s'emploie par ailleurs à promouvoir la Charte africaine de la statistique en vue d'actualiser la législation

<i>Produits (participants)</i>	<i>Impact</i>
	<p>statistique (Djibouti et République démocratique du Congo). En outre, pour se tenir au courant des questions nouvelles dans ce domaine, la CEA appuie la création d'une association de statistique à l'échelle du continent et le renforcement des associations nationales de statistique. Le Centre africain pour la statistique s'emploie pour sa part à promouvoir un programme de jeunes statisticiens.</p> <p>Les activités susmentionnées ont été étayées par l'élaboration en 2011 de manuels qui fourniront de meilleures orientations aux services nationaux de statistique sur la mise en œuvre des stratégies nationale de développement de la statistique et la production de statistiques qui tiennent compte des différences entre les sexes. Ces manuels seront ensuite utilisés pour la formation des fonctionnaires des bureaux nationaux de statistique dans leurs domaines de compétence. Ces efforts devraient avoir un impact en 2012-2013 sur le suivi et l'évaluation des activités statistiques et la production des statistiques nécessaires à l'élaboration de programmes axés sur les résultats dans les États membres de la CEA.</p>

<sup>a</sup> À titre indicatif. Les activités, les produits et les projets seront fonction des demandes émanant des bénéficiaires.

## Sous-programme 9. Développement social

<i>Agent de réalisation</i> : CEA, Centre africain pour le genre et le développement social		<i>Aperçu du budget</i> (En milliers de dollars des États-Unis)			
<i>Éléments du cadre stratégique pour la période 2012-2013</i> : Programme 14, sous-programme 10, réalisations escomptées a) et b)		<i>2008-2009</i> (dépenses effectives)	<i>2010-2011</i> (crédits ouverts)	<i>2012-2013</i> (montant prévu)	
<i>Objectif</i> : Faire reculer la pauvreté et favoriser un développement social durable, équitable et sans exclusive, conformément aux objectifs de développement fixés au niveau international, y compris les objectifs du Millénaire pour le développement		Assistance temporaire (autre que pour les réunions)	162,7	778,5	368,2
		Frais de voyage des représentants	0,2	–	–
		Frais de voyage	10,0	79,8	124,5
		Bourses, subventions et contributions	0,2	117,6	104,8
		<b>Total</b>	<b>173,1</b>	<b>975,9</b>	<b>597,5</b>
<i>Réalisations escomptées</i>	<i>Indicateurs de succès</i>	<i>Activités/produits/projets<sup>a</sup></i>			
a) Renforcement de la capacité des États membres d'intégrer la dimension sociale et la problématique hommes-femmes aux processus et politiques de développement	a) i) Augmentation du nombre d'institutions nationales et d'organismes intergouvernementaux qui appliquent des politiques adaptées et intègrent la dimension sociale et la problématique hommes-femmes aux processus de développement 2008-2009 : s.o. 2010-2011 (estimation) : 2 2012-2013 (objectif) : 10  ii) Augmentation du nombre d'États membres et d'organismes intergouvernementaux qui appliquent des connaissances et des outils découlant du sous-programme lors de l'adoption et de la mise en place de programmes de développement tenant compte des questions de population et de la problématique hommes-femmes, comme il en a été convenu dans les textes issus de l'examen de l'application du Programme d'action de la Conférence internationale sur la population et le développement et de la Déclaration et du Programme d'action de Beijing 15 ans après	Le Centre africain pour le genre et le développement social établira des liens étroits avec les autres divisions de la CEA et les bureaux sous-régionaux pour fournir les produits escomptés. Il continuera également de renforcer sa collaboration avec la Commission de l'Union africaine, les communautés économiques régionales, la Banque africaine de développement et d'autres organismes des Nations Unies, les donateurs et les organisations de la société civile. La stratégie consistera également à regrouper en réseaux une large gamme de parties prenantes dans les milieux universitaires et la société civile. Le site Web du Centre, les associations professionnelles et les établissements universitaires diffuseront des informations sur les services fournis dans le cadre du sous-programme et sur les principaux résultats obtenus. Des activités seront également menées dans les domaines suivants : <ul style="list-style-type: none"> <li>• Prestation de services consultatifs aux États membres, aux organisations intergouvernementales et autres parties prenantes qui en font la demande, sur l'élaboration de politiques et stratégies nationales dans le domaine du développement humain et social, en ce qui concerne notamment l'application du Programme d'action de la Conférence internationale sur la population et le développement et du Plan d'action international de Madrid sur le vieillissement;</li> <li>• Prestation de services consultatifs et d'une assistance technique aux États membres, aux organisations intergouvernementales et autres parties prenantes qui en font la demande, sur l'élaboration de politiques nationales sur la population et de stratégies pour en assurer l'application, et sur l'incorporation de données démographiques dans les stratégies de développement;</li> </ul>			

<i>Réalisations escomptées</i>	<i>Indicateurs de succès</i>	<i>Activités/produits/projets<sup>a</sup></i>																
b) Renforcement de la capacité des États membres et des organismes intergouvernementaux d'analyser et d'élaborer des politiques et d'agir en faveur de l'intégration sociale	<p>2008-2009 : s.o. 2010-2011 (estimation) : 3 2012-2013 (objectif) : 15</p> <p>b) Augmentation du nombre d'États membres et d'organismes intergouvernementaux qui mettent à profit les connaissances acquises pour concevoir et mettre en œuvre des politiques d'intégration sociale adaptées fondées sur les droits de l'homme et pour en assurer le suivi</p> <p>2008-2009 : s.o. 2010-2011 (estimation) : 2 2012-2013 (objectif) : 15</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Organisation d'ateliers à l'intention des États membres, des organisations intergouvernementales et autres parties prenantes, sur la prise en compte des questions de développement humain et social et l'incorporation de données démographiques dans les politiques et stratégies nationales de développement.</li> </ul> <p>Des projets financés au moyen de fonds extrabudgétaires seront exécutés dans le cadre du sous-programme afin de prendre systématiquement en compte les questions de développement humain et social dans les stratégies d'adaptation au changement climatique et d'atténuation de ses effets, de mener des travaux de recherche sur le développement humain et social pour étayer les choix politiques, et d'assurer le suivi et rendre compte de la mise en œuvre des déclarations d'engagement adoptées aux niveaux régional et mondial en faveur de l'égalité entre les sexes et du développement social.</p> <p>En outre, le sous-programme continuera de nouer des partenariats avec la Division de la sécurité alimentaire et du développement durable de la CEA et le Centre africain pour les politiques climatiques.</p>																
<i>Produits (participants)</i>		<i>Impact</i>																
	<table border="1"> <thead> <tr> <th></th> <th><i>Nombre effectif 2008-2009</i></th> <th><i>Nombre estimatif 2010-2011</i></th> <th><i>Nombre prévu 2012-2013</i></th> </tr> </thead> <tbody> <tr> <td>Services consultatifs</td> <td>–</td> <td>20</td> <td>18</td> </tr> <tr> <td>Séminaires/ateliers</td> <td>–</td> <td>4</td> <td>2</td> </tr> <tr> <td><b>Total</b></td> <td>–</td> <td><b>24</b></td> <td><b>20</b></td> </tr> </tbody> </table>		<i>Nombre effectif 2008-2009</i>	<i>Nombre estimatif 2010-2011</i>	<i>Nombre prévu 2012-2013</i>	Services consultatifs	–	20	18	Séminaires/ateliers	–	4	2	<b>Total</b>	–	<b>24</b>	<b>20</b>	<p>Durant l'exercice biennal 2010-2011, le sous-programme fournira des conseils techniques aux États membres des cinq sous-régions pour la mise en œuvre des recommandations et des textes issus de l'examen de l'application du Programme d'action de la Conférence internationale sur la population et le développement 15 ans après, et des conférences ministérielles sur la déclaration de Dakar-Ngor; mettra en œuvre le Plan d'action international de Madrid sur le vieillissement en collaboration avec le Département des affaires économiques et sociales; intégrera le développement économique et social et les questions d'intégration sociale dans les stratégies nationales et régionales de développement; et renforcera les capacités des États membres dans les domaines de la protection sociale, de la population et des migrations internationales, des objectifs du Millénaire pour le développement liés à la santé, de la lutte contre le VIH/sida, de l'emploi des jeunes, des handicapés et autres questions sociales. En outre, une assistance sera fournie à l'appui de la mise en œuvre du cadre de développement social de la Commission de l'Union africaine et des initiatives lancées par l'Union africaine et le NEPAD dans le domaine du développement humain et social.</p>
	<i>Nombre effectif 2008-2009</i>	<i>Nombre estimatif 2010-2011</i>	<i>Nombre prévu 2012-2013</i>															
Services consultatifs	–	20	18															
Séminaires/ateliers	–	4	2															
<b>Total</b>	–	<b>24</b>	<b>20</b>															

<sup>a</sup> À titre indicatif. Les activités, les produits et les projets seront fonction des demandes émanant des bénéficiaires.

## 2. Développement économique et social en Asie et dans le Pacifique : 5 892 900 dollars

- 23.37 Les activités menées à ce titre le seront par la Commission économique et sociale pour l'Asie et le Pacifique (CESAP), en application du programme 15 (Développement économique et social en Asie et dans le Pacifique) du cadre stratégique pour la période 2012-2013 (A/65/6/Rev.1). Durant l'exercice biennal considéré, les activités de coopération technique seront axées sur le renforcement des moyens techniques, de gestion et d'organisation des gouvernements des États membres en développement et des États membres associés. Ces gouvernements seront alors en mesure de planifier et de mettre en œuvre des politiques et des programmes plus efficaces, qui leur permettront en particulier d'atteindre les objectifs définis lors du Sommet du Millénaire et de donner suite aux recommandations formulées dans les textes issus d'autres conférences mondiales. Mais ces activités de consolidation des capacités auront une portée plus vaste encore, puisqu'on visera la transformation de la société et des institutions; l'amélioration de l'efficacité et de la viabilité des mesures politiques; la création et la gestion d'espaces de dialogue, de rencontre et de partenariat; et la mise en place de réseaux de partage du savoir.

Tableau 23.15

### Ressources nécessaires, par objet de dépense

(En milliers de dollars des États-Unis)

#### Budget ordinaire

Objet de dépense	2008-2009 (dépenses effectives)	2010-2011 (crédits ouverts)	Augmentation		Total avant actua- lisation des coûts	Actua- lisation des coûts	2012-2013 (montant estimatif)
			Montant	Pour- centage			
Assistance temporaire (autre que pour les réunions)	1 907,4	3 014,9	(1 111,4)	(36,9)	1 903,5	84,7	1 988,2
Consultants	893,2	563,5	372,7	66,1	936,2	41,6	977,8
Voyages	643,9	434,2	306,6	70,6	740,8	27,0	767,8
Services contractuels	0,1	–	–	–	–	–	–
Subventions et contributions	1 785,7	1 716,0	432,1	25,2	2 148,1	11,0	2 159,1
<b>Total</b>	<b>5 230,2</b>	<b>5 728,6</b>	<b>–</b>	<b>–</b>	<b>5 728,6</b>	<b>164,3</b>	<b>5 892,9</b>

## Sous-programme 1. Politique macroéconomique et développement sans exclusive

<i>Agent de réalisation</i> : Division de la politique macroéconomique et du développement de la CESAP		<i>Aperçu du budget</i> (En milliers de dollars des États-Unis)			
<i>Élément du cadre stratégique pour la période 2012-2013</i> : Programme 15, sous-programme 1		2008-2009 (dépenses effectives)	2010-2011 (crédits ouverts)	2012-2013 (montant prévu)	
<i>Objectif</i> : Promouvoir un environnement macroéconomique favorable et renforcer la coopération économique régionale en vue d'assurer un développement durable et sans exclusive dans la région de l'Asie et du Pacifique, qui rende possibles la réduction de la pauvreté et la réalisation des autres objectifs de développement arrêtés au niveau international, en particulier dans les pays ayant des besoins particuliers		Assistance temporaire (autre que pour les réunions)	753,8	555,9	531,9
		Consultants	395,0	100,2	181,9
		Voyages	163,0	70,2	207,4
		Services contractuels	0,1	–	–
		Bourses, subventions et contributions	551,3	343,0	514,2
		<b>Total</b>	<b>1 863,2</b>	<b>1 069,3</b>	<b>1 435,4</b>
<i>Réalisations escomptées</i>	<i>Indicateurs de succès</i>	<i>Activités/produits/projets<sup>a</sup></i>			
a) Meilleure compréhension, par les responsables politiques et les autres groupes cibles, des enjeux macroéconomiques et des moyens de promouvoir la croissance économique, de faire reculer la pauvreté et de réduire les écarts de développement	a) Augmentation du nombre de références, dans des documents directifs, des travaux universitaires et les médias, aux publications et autres activités de la CESAP dans les domaines de la politique macroéconomique, du financement et du développement 2008-2009 : 500 2010-2011 (estimation) : 700 2012-2013 (objectif) : 800	Les capacités seront renforcées dans les domaines de la formulation de politiques macroéconomiques, de la sécurité alimentaire, de l'agriculture viable et de la réduction de la pauvreté, selon les modalités suivantes : a) services consultatifs fournis en réponse aux demandes émanant de gouvernements par deux conseillers régionaux (en financement du développement et en réduction de la pauvreté/sécurité alimentaire) et par des conseillers externes recrutés sur une base temporaire; b) formation/ateliers destinés à doter les pays les moins avancés (PMA), les pays en développement sans littoral et les petits États insulaires en développement de moyens plus étoffés pour faire face à l'incidence de la crise financière, accélérer leur progression vers la réalisation des objectifs du Millénaire, être admis au retrait de la liste des PMA et donner suite aux recommandations contenues dans les documents issus de la quatrième Conférence des Nations Unies sur les pays les moins avancés, le Programme d'action d'Almaty : Répondre aux besoins particuliers des pays en développement sans littoral et créer un nouveau cadre mondial pour la coopération en matière de transport en transit entre les pays en développement sans littoral et de transit, et la Stratégie de Maurice pour la poursuite de la mise en œuvre du Programme d'action pour le développement durable des petits États insulaires en développement.			
b) Accroissement de la participation régionale aux forums mondiaux du développement et renforcement de la coopération économique et financière régionale pour tirer parti des synergies mutuellement bénéfiques qui contribuent à une croissance et à un développement durables et sans exclusive	b) i) Augmentation du nombre de résolutions et de documents issus de réunions qui témoignent d'un accord sur la nécessité d'une coopération économique et financière régionale qui enrichit le débat mondial sur le développement 2008-2009: – 2010-2011 (estimation) : – 2012-2013 (objectif) : 3  ii) Nombre accru de partenariats noués entre les États membres de la CESAP aux fins de l'intensification de la coopération économique et	On puisera dans les travaux normatifs et analytiques de la CESAP, notamment dans sa publication phare, l' <i>Étude sur la situation économique et sociale de l'Asie et du Pacifique</i> . On instaurera des synergies avec trois projets financés par le Compte pour le			

<i>Réalisations escomptées</i>	<i>Indicateurs de succès</i>	<i>Activités/produits/projets<sup>a</sup></i>																
<p>c) Capacité renforcée des États membres, notamment des pays ayant des besoins particuliers, de formuler et de mettre en œuvre des politiques macroéconomiques et des politiques de développement en vue d'atteindre les objectifs du Millénaire pour le développement</p> <p>d) Renforcement de l'aptitude des États membres à formuler et mettre en œuvre des politiques de développement rural en faveur de l'agriculture écologiquement viable et de la sécurité alimentaire</p>	<p>financière régionale 2008-2009: – 2010-2011 (estimation) : – 2012-2013 (objectif) : 2</p> <p>c) Pourcentage accru des participants aux activités de la CESAP qui déclarent être mieux à même de formuler et de mettre en œuvre des politiques avisées de développement économique, notamment sur la base des options et des stratégies recommandées par la CESAP dans la perspective des objectifs du Millénaire pour le développement 2008-2009 : 60 % 2010-2011 (estimation) : 70 % 2012-2013 (objectif) : 80 %</p> <p>d) Pourcentage accru des participants aux travaux du Centre pour la réduction de la pauvreté par le développement des cultures secondaires en Asie et dans le Pacifique qui indiquent qu'ils sont davantage en mesure de formuler et de mettre en œuvre des politiques de développement rural en faveur de l'agriculture écologiquement viable et de la sécurité alimentaire 2008-2009 : 70% 2010-2011 (estimation) : 75 % 2012-2013 (objectif) : 80 %</p>	<p>développement, axés sur la crise financière et les objectifs du Millénaire, et avec plusieurs projets financés par des ressources extrabudgétaires dont l'exécution est en cours – sur le renforcement des capacités dans les pays présentant des besoins spécifiques, comme la République populaire démocratique de Corée et le Myanmar, la résorption des écarts de développement et l'institution de partenariats de développement régionaux, ou encore l'appui à la réalisation des objectifs du Millénaire au moyen d'un programme régional exécuté conjointement par la CESAP, la Banque asiatique de développement et le PNUD.</p> <p>Pour accroître l'impact des activités de renforcement des capacités, on travaillera en synergie avec d'autres partenaires, notamment des entités du système des Nations Unies, la Banque asiatique de développement, la Banque mondiale et le Fonds monétaire international, ainsi que par l'entremise du Mécanisme de coordination régionale.</p>																
<i>Produits (participants)</i>		<i>Impact</i>																
	<table border="1"> <thead> <tr> <th></th> <th><i>Nombre effectif 2008-2009</i></th> <th><i>Nombre estimatif 2010-2011</i></th> <th><i>Nombre prévu 2012-2013</i></th> </tr> </thead> <tbody> <tr> <td>Services consultatifs</td> <td>5</td> <td>20</td> <td>20</td> </tr> <tr> <td>Séminaires et ateliers</td> <td>10</td> <td>6</td> <td>10</td> </tr> <tr> <td><b>Total</b></td> <td><b>15</b></td> <td><b>26</b></td> <td><b>30</b></td> </tr> </tbody> </table>		<i>Nombre effectif 2008-2009</i>	<i>Nombre estimatif 2010-2011</i>	<i>Nombre prévu 2012-2013</i>	Services consultatifs	5	20	20	Séminaires et ateliers	10	6	10	<b>Total</b>	<b>15</b>	<b>26</b>	<b>30</b>	<p>Au cours de l'exercice biennal 2010-2011, les activités menées au titre du Programme ordinaire de coopération technique ont abouti au renforcement des capacités de pays prioritaires pour la CESAP, notamment de pays comptant parmi les moins avancés, de pays en développement sans littoral, de petits États insulaires en développement et d'autres pays présentant des besoins spécifiques, mais aussi de mettre en œuvre le Programme d'action de Bruxelles pour les pays les moins avancés, la Stratégie de Maurice et le Programme d'action d'Almaty. Elles ont également contribué à accroître les chances de pays les moins avancés d'être admis au retrait de la liste des PMA, d'appliquer des politiques propres à réduire les écarts de développement et d'accélérer leur progression vers l'accomplissement des objectifs du Millénaire</p>
	<i>Nombre effectif 2008-2009</i>	<i>Nombre estimatif 2010-2011</i>	<i>Nombre prévu 2012-2013</i>															
Services consultatifs	5	20	20															
Séminaires et ateliers	10	6	10															
<b>Total</b>	<b>15</b>	<b>26</b>	<b>30</b>															

<sup>a</sup> À titre indicatif. Les activités, les produits et les projets seront fonction des demandes émanant des bénéficiaires.

## Sous-programme 2. Commerce et investissement

<i>Agent de réalisation</i> : Division du commerce et de l'investissement de la CESAP		<i>Aperçu du budget</i> (En milliers de dollars des États-Unis)		
<i>Élément du cadre stratégique pour la période 2012-2013</i> : programme 15, sous-programme 2		<i>2008-2009</i> (dépenses effectives)	<i>2010-2011</i> (crédits ouverts)	<i>2012-2013</i> (montant prévu)
<i>Objectif</i> : Promouvoir le commerce, l'investissement et le transfert de technologies pour un développement durable et sans exclusive dans la région de l'Asie et du Pacifique				
		Assistance temporaire (autre que pour les réunions)	52,1	–
		Consultants	106,0	89,3
		Voyages	44,8	35,0
		Bourses, subventions et contributions	330,6	209,3
		<b>Total</b>	<b>533,5</b>	<b>333,6</b>
<b>570,9</b>				
<i>Réalisations escomptées</i>	<i>Indicateurs de succès</i>	<i>Activités/produits/projets<sup>a</sup></i>		
a) Renforcement de l'aptitude des États membres de la CESAP à formuler et à mettre en œuvre des politiques plus efficaces et plus cohérentes en matière de commerce, d'investissement et de développement des entreprises	a) Pourcentage de participants aux activités et initiatives de la CESAP qui déclarent avoir amélioré et/ou utilisé leur aptitude à formuler et à mettre en œuvre des politiques plus efficaces et plus cohérentes en matière de commerce, d'investissement et de développement des entreprises 2008-2009 : 75 % 2010-2011 (estimation) : 75 % 2012-2013 (objectif) : 75 %	Les activités de renforcement des capacités se concentreront sur les domaines suivants : commerce avec guichet unique et sans recours au papier, négociations en vue d'accords commerciaux régionaux, commerce et investissement, investissements étrangers directs, promotion des innovations au niveau local et transfert de technologies, notamment agricoles. Les modalités de leur exécution seront les suivantes : a) services consultatifs fournis en réponse aux demandes émanant de gouvernements, parmi lesquels l'Azerbaïdjan, le Bangladesh, le Bhoutan, le Cambodge, l'Indonésie, le Kirghizistan, la Mongolie, le Népal, la République démocratique populaire lao, la République islamique d'Iran, Sri Lanka et le Tadjikistan, par des experts de la Division ou par des experts externes recrutés sur une base temporaire; b) ateliers/formation visant à promouvoir des modalités plus efficaces de transfert des connaissances; c) mise en réseau d'instituts de recherche et développement de pays membres, afin de favoriser la commercialisation des résultats de la recherche menée dans le domaine des technologies émergentes ou de produits issus d'innovations locales.		
b) Renforcement des mécanismes de coopération et d'intégration régionales en matière de commerce et d'investissement	b) Nombre d'États membres de la CESAP ayant indiqué que les mécanismes de coopération régionale en matière de commerce et d'investissements promus par la CESAP ont été renforcés 2008-2009 : 15 2010-2011 (estimation) : 15 2012-2013 (objectif) : 15	On puisera dans les travaux normatifs et analytiques de la CESAP, notamment l'édition de 2013 de son rapport sur le commerce et l'investissement en Asie et dans le Pacifique ( <i>Asia-Pacific Trade and Investment Report 2013</i> ) et les travaux analytiques entrepris dans le cadre du Réseau Asie-Pacifique de recherche et de formation commerciales. On exécutera également des activités de renforcement des capacités, qui seront financées grâce à des ressources		
c) Renforcement de la capacité des États membres de la CESAP à formuler et à mettre en œuvre des politiques et des stratégies favorables à un développement économique durable et à la réduction de la pauvreté rurale grâce au transfert de technologies	c) Pourcentage des personnes participant aux activités du Centre de recherche agronomique et d'outillage agricole de l'Asie et du Pacifique et à d'autres initiatives de la CESAP qui affirment être mieux en mesure d'élaborer et de mettre en			

<i>Réalisations escomptées</i>	<i>Indicateurs de succès</i>	<i>Activités/produits/projets<sup>a</sup></i>																
<p>agricoles et au développement des entreprises agro-industrielles</p> <p>d) Renforcement des capacités aux fins de la promotion de systèmes nationaux novateurs et création d'un climat propice au transfert de technologies, dans le but de remédier aux problèmes de développement régionaux et mondiaux</p>	<p>œuvre des politiques et des stratégies favorables à un développement économique durable et à la réduction de la pauvreté rurale grâce à la coopération régionale dans les domaines de l'agrotechnologie et du développement des entreprises agricoles</p> <p>2008-2009 : 70 % 2010-2011 (estimation) : 75 % 2012-2013 (objectif) : 75 %</p> <p>d) Augmentation du nombre d'États membres de la CESAP participant aux mécanismes de transfert de technologies et à un plus grand nombre de programmes de coopération promus par le Centre de l'Asie et du Pacifique pour le transfert de technologies.</p> <p>2008-2009 : 15 2010-2011 (estimation) : 18 2012-2013 (objectif) : 20</p>	<p>extrabudgétaires, et, si elle est approuvée, la huitième tranche proposée pour le projet financé par le Compte pour le développement, axée sur la facilitation des échanges et des transports, en collaboration avec le sous-programme transports.</p> <p>Pour optimiser l'impact de ces activités, on travaillera en synergie avec d'autres partenaires, notamment la Banque asiatique de développement, la CEE, le Centre de recherches pour le développement international, la CNUCED, l'OMC, des instituts de recherche en matière de commerce et d'investissement, des chambres de commerce nationales et sous-régionales, ainsi que des universités, les réseaux nationaux du Pacte mondial et le Bureau du Pacte mondial.</p>																
<i>Produits (participants)</i>		<i>Impact</i>																
	<table border="1"> <thead> <tr> <th></th> <th><i>Nombre effectif 2008-2009</i></th> <th><i>Nombre estimatif 2010-2011</i></th> <th><i>Nombre prévu 2012-2013</i></th> </tr> </thead> <tbody> <tr> <td>Services consultatifs</td> <td>5</td> <td>–</td> <td>5</td> </tr> <tr> <td>Séminaires/ateliers</td> <td>6</td> <td>6</td> <td>6</td> </tr> <tr> <td><b>Total</b></td> <td><b>11</b></td> <td><b>6</b></td> <td><b>11</b></td> </tr> </tbody> </table>		<i>Nombre effectif 2008-2009</i>	<i>Nombre estimatif 2010-2011</i>	<i>Nombre prévu 2012-2013</i>	Services consultatifs	5	–	5	Séminaires/ateliers	6	6	6	<b>Total</b>	<b>11</b>	<b>6</b>	<b>11</b>	<p>Au cours de l'exercice biennal 2010-2011, les services consultatifs fournis au titre du Programme ordinaire de coopération technique ont accru la capacité du Bangladesh, du Bhoutan, du Cambodge, de la Mongolie, du Népal, de la République démocratique populaire lao et de Sri Lanka de formuler et mettre en œuvre des politiques commerciales et des mesures de facilitation des échanges, s'agissant notamment du commerce avec guichet unique et sans recours au papier et de la levée des obstacles de procédure au commerce.</p>
	<i>Nombre effectif 2008-2009</i>	<i>Nombre estimatif 2010-2011</i>	<i>Nombre prévu 2012-2013</i>															
Services consultatifs	5	–	5															
Séminaires/ateliers	6	6	6															
<b>Total</b>	<b>11</b>	<b>6</b>	<b>11</b>															

<sup>a</sup> À titre indicatif. Les activités, les produits et les projets seront fonction des demandes émanant des bénéficiaires.

### Sous-programme 3. Transports

<i>Agent de réalisation</i> : Division des transports de la CESAP		<i>Aperçu du budget</i> (En milliers de dollars des États-Unis)			
<i>Élément du cadre stratégique pour la période 2012-2013</i> : programme 15, sous-programme 3		<i>2008-2009</i> (dépenses effectives)	<i>2010-2011</i> (crédits ouverts)	<i>2012-2013</i> (montant prévu)	
<i>Objectif</i> : Promouvoir la coopération et l'intégration régionales dans le domaine des transports pour un développement durable et sans exclusive dans la région de la CESAP		Assistance temporaire (autre que pour les réunions)	13,3	133,6	113,5
		Voyages	31,9	52,0	62,3
		Bourses, subventions et contributions	45,7	235,2	320,0
		<b>Total</b>	<b>90,9</b>	<b>420,8</b>	<b>495,8</b>
<i>Réalisations escomptées</i>	<i>Indicateurs de succès</i>	<i>Activités/produits/projets<sup>a</sup></i>			
a) Renforcement des connaissances et des capacités des États membres d'élaborer et de mettre en œuvre des politiques et des programmes efficaces et viables dans le domaine des transports, notamment dans l'optique de la réalisation des objectifs du Millénaire pour le développement et de l'amélioration de la sécurité routière	a) i) Augmentation du nombre de politiques, programmes, projets et initiatives élaborés par les gouvernements qui reprennent les principes ou les recommandations préconisés par la CESAP dans le domaine des transports, notamment en ce qui concerne la sécurité routière 2008-2009 : 47 2010-2011 (estimation) : 69 2012-2013 (objectif) : 80  ii) Accroissement du pourcentage des délégations participant aux activités de la CESAP qui affirment avoir amélioré leurs connaissances et leur aptitude à élaborer et à mettre en œuvre des politiques et des programmes efficaces et viables dans le domaine des transports 2008-2009 : 85 % 2010-2011 (estimation) : 90 % 2012-2013 (objectif) : 90 %	Les activités de renforcement des capacités seront axées sur l'élaboration d'un accord sur les ports secs, la mise en place de couloirs de transport, la facilitation du commerce et des transports, les opérations de transit, le transport multimodal et la logistique, la sécurité routière, les partenariats public-privé et le trafic maritime et la logistique interinsulaires. Elles seront conçues et mises en œuvre de manière à aider les gouvernements à honorer leurs engagements au titre des accords internationaux et sous-régionaux de facilitation des transports, du Programme d'action d'Almaty, des objectifs du Millénaire et des accords sur le financement du développement.  Les activités de renforcement des capacités seront les suivantes : a) services consultatifs fournis en réponse aux demandes émanant de gouvernements, en particulier ceux de pays en développement sans littoral, de pays comptant parmi les moins avancés et de petits États insulaires en développement, par des experts de la Division et par des conseillers externes recrutés sur une base temporaire; b) séances de formation/ateliers pour renforcer les capacités de négociation d'accords sur la facilitation des transports routiers, auxquels participeront la Chine, la Fédération de Russie, le Kazakhstan, le Kirghizistan, l'Ouzbékistan et le Tadjikistan, et pour promouvoir la facilitation du commerce et des transports, les partenariats public-privé aux fins du développement de l'infrastructure des transports et le trafic maritime entre les îles au bénéfice des pays archipels en développement et des pays insulaires du Pacifique.			

<i>Réalisations escomptées</i>	<i>Indicateurs de succès</i>	<i>Activités/produits/projets<sup>d</sup></i>
<p>b) Amélioration de la capacité des États membres et des institutions financières internationales d'utiliser le réseau de la Route de l'Asie, le Chemin de fer transasiatique, et de tirer parti d'autres initiatives lancées par la CESAP pour la planification des raccordements intéressant le transport international multimodal</p> <p>c) Renforcement de la capacité des États membres de la CESAP et du secteur privé d'appliquer des mesures visant à améliorer les opérations et la logistique des transports internationaux</p>	<p>b) i) Augmentation du nombre d'études de faisabilité réalisées au niveau national, au titre de projets d'investissement et d'amélioration des infrastructures des correspondances intermodales au sein du réseau de la Route de l'Asie et de celui du Chemin de fer transasiatique 2008-2009 : 30 2010-2011 (estimation) : 45 2012-2013 (objectif) : 60</p> <p>ii) Augmentation du nombre d'adhésions aux accords mondiaux, régionaux et sous-régionaux parmi les États membres de la CESAP 2008-2009 : 40 2010-2011 (estimation) : 55 2012-2013 (objectif) : 65</p> <p>c) i) Accroissement du nombre d'initiatives visant à recenser et éliminer les goulets d'étranglement dans la chaîne logistique du transport et à faciliter la circulation des personnes, des biens et des véhicules sur les axes de transport et aux postes frontière 2008-2009 : 12 2010-2011 (estimation) : 18 2012-2013 (objectif) : 24</p> <p>ii) Augmentation du nombre de trains de conteneurs et de services de transport intermodal prévus sur le réseau de la Route de l'Asie et du Chemin de fer transasiatique et le long des axes interrégionaux 2008-2009 : 12 2010-2011 (estimation) : 18 2012-2013 (objectif) : 30</p>	<p>On puisera dans les travaux normatifs et analytiques de la CESAP sur le développement du réseau de la Route d'Asie et du Chemin de fer transasiatique, et on œuvrera en étroite association avec les mécanismes de coopération régionaux existants, notamment le Programme spécial des Nations Unies pour les pays d'Asie centrale (SPECA) et d'autres dispositifs qui verront le jour sous les auspices de l'accord intergouvernemental sur les ports secs qui sera proposé à la Conférence ministérielle sur les transports en 2011. On exécutera également des activités de renforcement des capacités financées grâce à des ressources extrabudgétaires et, si elle est approuvée, la huitième tranche proposée pour le projet financé par le Compte pour le développement, axée sur la facilitation des échanges et des transports, en collaboration avec le sous-programme Commerce et investissement.</p> <p>Pour accroître l'impact des activités de renforcement des capacités, on continuera à collaborer avec diverses entités, parmi lesquelles d'autres commissions régionales, l'ASEAN, l'Association sud-asiatique de coopération régionale (ASACR), la Banque asiatique de développement, la Banque islamique de développement, la Banque mondiale, la CNUCED, l'Initiative du golfe du Bengale pour la coopération technique et économique multisectorielle, l'Organisation de coopération économique et l'Organisation de Shanghai pour la coopération.</p>

<i>Produits (participants)</i>				<i>Impact</i>
	<i>Nombre effectif 2008-2009</i>	<i>Nombre estimatif 2010-2011</i>	<i>Nombre prévu 2012-2013</i>	
Services consultatifs	10	4	6	Au cours de l'exercice biennal 2010-2011, l'assistance technique fournie a renforcé la capacité des pays membres de l'Organisation de Shanghai pour la coopération de négocier des accords relatifs à la facilitation des transports par la route.
Séminaires/ateliers	1	4	4	
<b>Total</b>	<b>11</b>	<b>8</b>	<b>10</b>	

<sup>a</sup> À titre indicatif. Les activités, les produits et les projets seront fonction des demandes émanant des bénéficiaires.

## Sous-programme 4. Environnement et développement

<i>Agent de réalisation</i> : Division de l'environnement et du développement de la CESAP		<i>Aperçu du budget</i> (En milliers de dollars des États-Unis)			
<i>Élément du cadre stratégique pour la période 2012-2013</i> : Programme 15, sous-programme 4		<i>2008-2009</i> (dépenses effectives)	<i>2010-2011</i> (crédits ouverts)	<i>2012-2013</i> (montant prévu)	
<i>Objectif</i> : Prendre en compte la préservation de l'environnement dans le développement économique et social et renforcer la coopération régionale en matière de gestion de l'environnement, de l'énergie et des ressources en eau et du développement urbain, notamment en adoptant une logique de croissance « verte » ou de croissance économique écologiquement viable, ainsi que d'autres initiatives efficaces, pour favoriser un développement durable et sans exclusive en Asie et dans le Pacifique		Assistance temporaire (autre que pour les réunions)	90,7	448,8	–
		Consultants	153,7	44,5	113,5
		Voyages	88,1	49,8	62,2
		Bourses, subventions et contributions	311,6	127,4	318,0
		<b>Total</b>	<b>644,1</b>	<b>670,5</b>	<b>493,7</b>
<i>Réalisations escomptées</i>	<i>Indicateurs de succès</i>	<i>Activités/produits/projets<sup>a</sup></i>			
a) Amélioration de l'information des autorités locales, des gouvernements et d'autres parties prenantes et renforcement des capacités dont elles ont besoin pour assurer la préservation de l'environnement dans le cadre du développement économique et social, notamment en adoptant une logique de croissance écologique et d'autres initiatives efficaces, en planifiant et en gérant rationnellement les ressources naturelles et en prenant systématiquement en compte la problématique hommes-femmes dans le cadre de la lutte contre la pauvreté et de la poursuite d'un développement durable et sans exclusive dans les zones urbaines et rurales	a) Nombre de politiques ou de mesures conçues et mises en œuvre par les autorités locales, les gouvernements et d'autres parties prenantes pour appliquer des stratégies visant à prendre en compte la préservation de l'environnement dans le développement économique et social, notamment en adoptant une logique de croissance écologique et d'autres initiatives efficaces, en planifiant et en gérant rationnellement les ressources naturelles et en prenant systématiquement en compte la problématique hommes-femmes dans le cadre de la lutte contre la pauvreté et de la poursuite d'un développement durable et sans exclusive dans les zones urbaines et rurales  2008-2009 : 17 2010-2011 (estimation) : 20 2012-2013 (objectif) : 20	Des activités de renforcement des capacités en matière d'écoviability, l'accent étant mis sur l'approche de la croissance écologique promue par la CESAP, de développement urbain durable et de gestion avisée des ressources énergétiques seront conçues et exécutées dans le but de permettre aux gouvernements d'atteindre les objectifs arrêtés en la matière au niveau international et de donner suite aux recommandations de la sixième Conférence ministérielle sur l'environnement et le développement en Asie et dans le Pacifique, tenue à Astana (Kazakhstan) en octobre 2010.  Les activités de renforcement des capacités seront les suivantes : a) services consultatifs de professionnels fournis en réponse aux demandes émanant de 26 pays d'Asie et du Pacifique, dans le but de les aider à formuler des politiques et des stratégies propres à améliorer la qualité écologique de la croissance, à promouvoir le développement urbain durable et à perfectionner la gestion de l'eau et des ressources énergétiques; b) formation/ateliers sur le développement de moyens d'intervention propres à assurer une croissance écologique et aux fins de l'appui à la mise en œuvre des recommandations de la sixième Conférence ministérielle.  Dans le cadre du sous-programme, on exécutera également un certain nombre de projets financés par des ressources extrabudgétaires, axés sur la croissance écologique, le développement urbain durable et la gestion avisée de l'eau et des ressources énergétiques, ainsi que deux projets financés par le Compte pour le développement, qui auront pour finalité l'amélioration de l'accès aux services énergétiques, notamment aux sources d'énergie renouvelables, grâce à des partenariats public-privé et à la coopération Sud-Sud.			

<i>Réalisations escomptées</i>	<i>Indicateurs de succès</i>	<i>Activités/produits/projets<sup>a</sup></i>
<p>b) Renforcement de la coopération régionale aux fins de l'élaboration et de la mise en œuvre de stratégies visant à prendre en compte la préservation de l'environnement dans le développement économique et social, notamment en adoptant une logique de croissance écologique et d'autres initiatives efficaces, en améliorant l'accès à des services énergétiques modernes pour tous et la sécurité énergétique, en maîtrisant mieux les ressources en eau et en privilégiant le développement urbain durable</p> <p>c) Renforcement du consensus parmi les États membres sur les perspectives régionales concernant les stratégies visant à prendre en compte la préservation de l'environnement dans le développement économique et social, notamment par l'adoption d'une logique de croissance écologique, la maîtrise des ressources, y compris de l'énergie et de l'eau, le développement des villes vertes et d'autres initiatives efficaces</p>	<p>b) Nombre d'initiatives lancées par les États membres participant aux initiatives de coopération régionale promues par la CESAP en faveur de la prise en compte de la préservation de l'environnement dans le développement économique et social, notamment grâce à l'application d'une logique de croissance écologique et à d'autres initiatives efficaces, à l'amélioration de l'accès à des services énergétiques modernes pour tous et de la sécurité énergétique, à une plus grande maîtrise des ressources en eau et à la promotion du développement urbain durable</p> <p>2008-2009 : 16 2010-2011 (estimation) : 15 2012-2013 (objectif) : 17</p> <p>c) Nombre de documents de synthèse qui témoignent de l'accord des États membres de la CESAP sur les questions liées à la prise en compte de la préservation de l'environnement dans le développement économique et social, notamment grâce à l'adoption d'une logique de croissance écologique, à une maîtrise plus grande des ressources, notamment énergétiques et hydrologiques, au développement de villes vertes et à d'autres initiatives efficaces</p> <p>2008-2009 : 8 2010-2011 (estimation) : 11 2012-2013 (objectif) : 14</p>	<p>Des liens directs seront établis avec les travaux analytiques consacrés à l'écoviabilité, notamment dans le cadre de la préparation du rapport régional quinquennal sur la viabilité de l'environnement et du rapport périodique sur l'état des villes asiatiques, ainsi qu'avec les orientations normatives définies lors des réunions intergouvernementales.</p> <p>Le succès du programme de renforcement de capacités dépendra de l'efficacité de la coopération avec de nombreux partenaires de développement, parmi lesquels la Banque asiatique de développement, le PNUE, le PNUD, ONU-Habitat, l'ONUDI, l'OIT, le Centre des Nations Unies pour le développement régional, la FAO, ou encore le secrétariat de la Convention des Nations Unies sur la lutte contre la désertification. Le Mécanisme de coordination régionale en Asie et dans le Pacifique sera un point de centralisation important pour l'exécution du programme.</p>

<i>Produits (participants)</i>				<i>Impact</i>
	<i>Nombre effectif 2008-2009</i>	<i>Nombre estimatif 2010-2011</i>	<i>Nombre prévu 2012-2013</i>	
Services consultatifs	2	20	6	Au cours de l'exercice biennal 2010-2011, les services consultatifs et l'assistance technique fournis ont renforcé la capacité des États membres de mettre en œuvre des options politiques propres à améliorer l'écoviabilité de la croissance (croissance « verte »), de formuler et de regrouper des solutions politiques novatrices pour le développement urbain, et de contribuer à l'application des recommandations issues de la sixième Conférence ministérielle sur l'environnement et le développement en Asie et dans le Pacifique, tenue en octobre 2010.
Séminaires/ateliers	17	6	14	
<b>Total</b>	<b>19</b>	<b>26</b>	<b>20</b>	

<sup>a</sup> À titre indicatif. Les activités, les produits et les projets seront fonction des demandes émanant des bénéficiaires.

## Sous-programme 5. Technologies de l'information et des communications et réduction des risques de catastrophe

<i>Agent de réalisation</i> : Division des technologies de l'information et des communications au service de la réduction des risques de catastrophe de la CESAP		<i>Aperçu du budget</i> (En milliers de dollars des États-Unis)			
<i>Élément du cadre stratégique pour la période 2012-2013</i> : programme 15, sous-programme 5		<i>2008-2009</i> (dépenses effectives)	<i>2010-2011</i> (crédits ouverts)	<i>2012-2013</i> (montant prévu)	
<i>Objectif</i> : Promouvoir l'application des technologies de l'information et des communications et renforcer la coopération régionale afin d'améliorer la prévention des catastrophes, ainsi que leur gestion et celle des risques socioéconomiques connexes, pour un développement durable et sans exclusive en Asie et dans le Pacifique		Assistance temporaire (autre que pour les réunions)	47,6	502,5	386,5
		Consultants	70,7	44,6	34,0
		Voyages	46,7	49,8	83,0
		Bourses, subventions et contributions	202,1	127,4	70,0
		<b>Total</b>	<b>367,1</b>	<b>724,3</b>	<b>573,5</b>
<i>Réalisations escomptées</i>	<i>Indicateurs de succès</i>	<i>Activités/produits/projets<sup>a</sup></i>			
a) Amélioration de l'aptitude des décideurs à formuler des politiques et des stratégies pour l'application des technologies de l'information et des communications et pour une réduction effective des risques de catastrophe, notamment en intégrant les dimensions pertinentes de la problématique hommes-femmes, aux fins d'un développement socioéconomique durable et sans exclusive	a) Pourcentage accru des décideurs qui déclarent avoir amélioré leurs connaissances et leur aptitude à formuler des politiques et des stratégies dans le domaine des technologies de l'information et des communications et de la réduction des risques de catastrophe, en tenant compte des différences entre les sexes 2008-2009 : – 2010-2011 (estimation) : 70 % 2012-2013 (objectif) : 72 %	Des activités de renforcement des capacités dans les domaines de la réduction des risques de catastrophe et des technologies de l'information et des communications, notamment les outils TIC qui se trouvent dans l'espace, seront conçues et mises en œuvre pour aider les pays à tenir les engagements qu'ils ont pris lors du Sommet mondial sur la société de l'information, ainsi qu'au titre de la Stratégie internationale de prévention des catastrophes et du Cadre d'action de Hyogo pour 2005-2015 : pour des nations et des collectivités résilientes face aux catastrophes.			
b) Intensification des échanges d'information entre les décideurs concernant les stratégies et les options politiques préconisées en matière de desserte par les technologies de l'information et des communications et de réduction des risques de catastrophe, notamment grâce à l'adaptation aux changements climatiques	b) Nombre accru de personnes qui consultent le site Web de la CESAP – qui contient des informations sur les stratégies et les choix politiques préconisés par la Commission en matière de desserte par les technologies de l'information et des communications et de réduction des risques de catastrophe, notamment grâce à l'adaptation aux changements climatiques 2008-2009 : – 2010-2011 (estimation) : 1 000 2012-2013 (objectif) : 1 500	Les activités de renforcement des capacités seront les suivantes : a) services consultatifs fournis par le conseiller régional sur la réduction des risques de catastrophe en réponse aux demandes de gouvernements, afin d'aider ceux-ci à inclure systématiquement la réduction des risques de catastrophe dans les plans de développement nationaux et à participer de façon productive au groupe de travail thématique sur l'environnement et la réduction des risques de catastrophe du Mécanisme de coopération régionale; b) formation/ateliers sur le renforcement des capacités en matière d'évaluation des répercussions sociales et économiques des catastrophes, ainsi que sur les outils d'évaluation des risques et sur les modalités opérationnelles de l'utilisation d'outils TIC qui se trouvent dans l'espace dans le cadre du Programme régional pour les applications des techniques spatiales au développement écologiquement rationnel et durable.  Dans le cadre du sous-programme, on exécutera un certain nombre de projets financés par des ressources extrabudgétaires, axés sur la réduction des risques de catastrophe et les TIC au service du			

<i>Réalisations escomptées</i>	<i>Indicateurs de succès</i>	<i>Activités/produits/projets<sup>a</sup></i>																
<p>c) Renforcement des mécanismes de coopération régionale dans le domaine des technologies de l'information et des communications et de la réduction des risques de catastrophe</p> <p>d) Amélioration des capacités institutionnelles des États membres de la CESAP d'utiliser les technologies de l'information et des communications au service du développement socioéconomique</p>	<p>c) Nombre accru d'États membres qui participent aux mécanismes de coopération régionale promus par la CESAP et consacrés aux technologies de l'information et des communications, y compris les applications spatiales, et à la réduction des risques de catastrophe</p> <p>2008-2009 : 7 2010-2011 (estimation) : 8 2012-2013 (objectif) : 9</p> <p>d) Nombre accru de programmes nationaux de formation qui reprennent des modules élaborés par le Centre Asie-Pacifique de formation aux technologies de l'information et des communications pour le développement</p> <p>2008-2009 : 166 2010-2011 (estimation) : 175 2012-2013 (objectif) : 185</p>	<p>développement, par l'entremise du Centre Asie-Pacifique de formation aux technologies de l'information et des communications pour le développement, ainsi qu'un projet financé par le Compte pour le développement, dont la finalité est l'amélioration de la préparation en prévision des catastrophes en Asie et dans le Pacifique.</p> <p>Lors de l'exécution du programme de renforcement des capacités, on travaillera en collaboration étroite avec d'autres entités du système des Nations Unies et les principaux partenaires de développement, notamment le Département des affaires économiques et sociales, l'Union internationale des télécommunications (UIT), la Stratégie internationale de prévention des catastrophes, l'Organisation météorologique mondiale (OMM), la CNUCED, le PNUD, le PNUE, l'Organisation des Nations Unies pour l'éducation, la science et la culture (UNESCO), la Télécommunauté de l'Asie et du Pacifique, l'ASEAN, l'Organisation de coopération spatiale de l'Asie-Pacifique, le Centre asiatique de planification préalable aux catastrophes, l'Association des télécommunications des îles du Pacifique, la Commission du Pacifique Sud pour les géosciences appliquées et le secrétariat général de la Communauté du Pacifique, l'ASACR et le Centre asiatique de prévention des catastrophes.</p>																
<i>Produits (participants)</i>		<i>Impact</i>																
	<table border="1"> <thead> <tr> <th></th> <th><i>Nombre effectif 2008-2009</i></th> <th><i>Nombre estimatif 2010-2011</i></th> <th><i>Nombre prévu 2012-2013</i></th> </tr> </thead> <tbody> <tr> <td>Services consultatifs</td> <td>2</td> <td>20</td> <td>20</td> </tr> <tr> <td>Séminaires/ateliers</td> <td>6</td> <td>4</td> <td>4</td> </tr> <tr> <td><b>Total</b></td> <td><b>8</b></td> <td><b>24</b></td> <td><b>24</b></td> </tr> </tbody> </table>		<i>Nombre effectif 2008-2009</i>	<i>Nombre estimatif 2010-2011</i>	<i>Nombre prévu 2012-2013</i>	Services consultatifs	2	20	20	Séminaires/ateliers	6	4	4	<b>Total</b>	<b>8</b>	<b>24</b>	<b>24</b>	<p>Au cours de l'exercice biennal 2010-2011, la CESAP a répondu à l'appel urgent lancé par le Pakistan, désireux de donner aux populations locales les moyens de résister face aux effets des catastrophes, à la suite des inondations de 2010. Des fonds du Programme ordinaire de coopération technique ont permis l'organisation d'une réunion de haut niveau à laquelle ont assisté des experts régionaux et internationaux ainsi que des spécialistes pakistanais : les participants ont échangé des informations relatives aux évaluations récentes des crues survenues au Pakistan, ont fait part de leur expérience des stratégies de réduction des principaux risques associés aux catastrophes et ont défini des possibilités de coopération régionale. Les services consultatifs du Programme ont contribué à intégrer la réduction des risques de catastrophe au stade de la formulation du plan-cadre des Nations Unies pour l'aide au développement des Maldives pour le cycle de programmation 2011-2015, et à examiner la mise en œuvre par le Bhoutan du Cadre d'action de Hyogo, ce qui a permis au Gouvernement de ce pays de rendre compte des progrès accomplis à ce titre.</p>
	<i>Nombre effectif 2008-2009</i>	<i>Nombre estimatif 2010-2011</i>	<i>Nombre prévu 2012-2013</i>															
Services consultatifs	2	20	20															
Séminaires/ateliers	6	4	4															
<b>Total</b>	<b>8</b>	<b>24</b>	<b>24</b>															

<sup>a</sup> À titre indicatif. Les activités, les produits et les projets seront fonction des demandes émanant des bénéficiaires.



<i>Réalisations escomptées</i>	<i>Indicateurs de succès</i>	<i>Activités/produits/projets<sup>a</sup></i>
<p>b) Resserrement de la coopération régionale et meilleure application des engagements internationaux en faveur de l'égalité des sexes et de l'intégration sociale des groupes vulnérables en Asie et dans le Pacifique</p> <p>c) Renforcement des capacités des États membres de la CESAP de gérer les risques sociaux et les vulnérabilités et de mettre en place des programmes efficaces de protection sociale et de promotion de l'égalité des sexes, en particulier pour les groupes les plus vulnérables de la société</p>	<p>b) i) Nombre de résolutions, décisions et recommandations adoptées par les États membres de la CESAP qui traduisent un consensus régional sur le renforcement de l'application des engagements internationaux en faveur de l'égalité des sexes, de l'autonomisation des femmes et de l'intégration sociale des groupes vulnérables, en particulier les handicapés, les personnes âgées et les jeunes 2008-2009 : 6 2010-2011 (estimation) : 6 2012-2013 (objectif) : 8</p> <p>ii) Nombre d'initiatives lancées par des États membres de la CESAP qui visent à établir des cadres de coopération régionale et sous-régionale pour promouvoir l'égalité des sexes, l'autonomisation des femmes et l'intégration sociale des groupes vulnérables, en particulier les handicapés, les personnes âgées et les jeunes 2008-2009 : – 2010-2011 (estimation) : 3 2012-2013 (objectif) : 5</p> <p>c) i) Pourcentage des participants gouvernementaux qui indiquent avoir perfectionné leurs connaissances et leurs compétences grâce aux activités de formation et de renforcement des capacités organisées par la CESAP 2008-2009 : 70 % 2010-2011 (estimation) : 75 % 2012-2013 (objectif) : 75 %</p>	<p>de bonnes pratiques s'agissant des mesures d'harmonisation de la législation nationale avec les obligations attachées aux conventions internationales; c) prestation de services de conseil pour aider les gouvernements à formuler des mesures de protection des travailleurs migrants; d) exécution de projets sur le terrain aux fins de la collecte de données qualitatives et de l'évaluation des besoins vitaux des personnes handicapées dans les pays participants. Les résultats du programme de renforcement des capacités viendront nourrir les débats lors de la Réunion intergouvernementale de haut niveau sur l'examen final de la mise en œuvre de la Décennie Asie-Pacifique pour les handicapés, qui aura lieu en 2012, ainsi que l'élaboration d'une stratégie régionale pour la promotion des droits des personnes handicapées pour les années qui suivront, qui sera adopté par la Réunion intergouvernementale de haut niveau. On nouera des partenariats stratégiques avec d'autres entités compétentes du système des Nations Unies, des organisations intergouvernementales, des organisations de la société civile et le secteur privé, afin d'accroître l'impact des activités de développement social entreprises dans le cadre du sous-programme.</p>

<i>Réalisations escomptées</i>		<i>Indicateurs de succès</i>			<i>Activités/produits/projets<sup>a</sup></i>
		ii) Nombre d'activités mises en place au niveau national à la suite des activités de formation et de renforcement des capacités organisées par la CESAP 2008-2009 : – 2010-2011 (estimation) : 5 2012-2013 (objectif) : 8			
<i>Produits (participants)</i>				<i>Impact</i>	
	<i>Nombre effectif 2008-2009</i>	<i>Nombre estimatif 2010-2011</i>	<i>Nombre prévu 2012-2013</i>	Au cours de l'exercice biennal 2010-2011, les activités entreprises au titre du Programme ordinaire de coopération technique ont accru la capacité des institutions et organisations nationales de plaider avec efficacité la cause des femmes, des personnes handicapées et des jeunes, et de mettre en œuvre des politiques et des programmes propres à promouvoir leurs droits et leur autonomisation. En outre, les mécanismes de promotion de la femme en place dans certains pays membres de la CESAP, en particulier ceux qui ont des besoins spécifiques et les pays d'Asie du Sud et d'Asie du Sud-Ouest, ont permis à ces pays de perfectionner leur compréhension et leur connaissance des intérêts et des droits des femmes et les ont rendus mieux à même de les défendre et de les faire respecter dans le cadre des systèmes gouvernementaux.	
Services consultatifs	–	–	6		
Séminaires/ateliers	4	5	8		
<b>Total</b>	<b>4</b>	<b>5</b>	<b>14</b>		

<sup>a</sup> À titre indicatif. Les activités, les produits et les projets seront fonction des demandes émanant des bénéficiaires.

## Sous-programme 7. Statistique

<i>Agent de réalisation</i> : Division de statistique de la CESAP		<i>Aperçu du budget</i> (En milliers de dollars des États-Unis)			
<i>Élément du cadre stratégique pour la période 2012-2013</i> : Programme 15, sous-programme 7		<i>2008-2009</i> (dépenses effectives)	<i>2010-2011</i> (crédits ouverts)	<i>2012-2013</i> (montant prévu)	
<i>Objectif</i> : Améliorer l'utilisation des statistiques afin de prendre des décisions en connaissance de cause, et établir et diffuser des statistiques de qualité, pour un développement durable et sans exclusive dans la région de la CESAP		Assistance temporaire (autre que pour les réunions)	194,2	502,4	386,4
		Consultants	106,0	22,3	34,5
		Voyages	58,4	59,8	83,1
		Bourses, subventions et contributions	177,3	117,6	110,0
		<b>Total</b>	<b>536,0</b>	<b>702,1</b>	<b>614,0</b>
<i>Réalisations escomptées</i>	<i>Indicateurs de succès</i>	<i>Activités/produits/projets<sup>a</sup></i>			
a) Meilleure compréhension, parmi les professionnels de la statistique officielle, les décideurs et la population, des tendances concernant le développement dans la région, notamment des progrès accomplis dans la réalisation des objectifs du Millénaire pour le développement	a) Pourcentage des statisticiens et des décideurs nationaux qui estiment que les documents établis par la CESAP sont pertinents et utiles pour suivre les grandes tendances du développement et arrêter des orientations en la matière 2008-2009 : 60 % 2010-2011 (estimation) : 60 % 2012-2013 (objectif) : 60 %	Des activités de renforcement des capacités dans les domaines des statistiques économiques, des statistiques de l'état civil, des systèmes statistiques, du suivi de la poursuite des objectifs du Millénaire et de l'évolution du secteur informel, ainsi que des statistiques relatives au handicap et à la parité des sexes seront conçues et mises en œuvre de manière à rendre les gouvernements, en particulier ceux des pays comptant parmi les moins avancés, des pays en développement sans littoral et des petits États insulaires en développement, mieux à même de produire, d'analyser et de diffuser des données statistiques.			
b) Meilleur accès des décideurs et de la population à des données comparables sur les grands indicateurs démographiques, sociaux, économiques et environnementaux pour la région couverte par la CESAP	b) i) Accroissement du nombre de téléchargements mensuels de données statistiques fournies par la CESAP 2008-2009 : 250 2010-2011 (estimation) : 350 2012-2013 (objectif) : 500 ii) Pourcentage des décideurs qui affirment avoir utilisé les publications ou la base de données en ligne de la CESAP comme source d'information statistique pour évaluer les grandes tendances du développement et arrêter des orientations en la matière 2008-2009 : n.d.	Les activités de renforcement des capacités seront les suivantes : a) services consultatifs fournis par le conseiller régional sur les statistiques en réponse aux demandes de gouvernements désireux de se doter de moyens statistiques dans les domaines susmentionnés; b) formation/ateliers aux fins de la généralisation de l'application des normes internationales en matière de métadonnées et de la constitution et de l'actualisation régulière de banques de métadonnées; de la constitution ou de l'amélioration des registres des entreprises, de la mise en place et de l'utilisation de techniques modernes d'édition des statistiques et de l'amélioration de la collecte de données et d'indicateurs relatifs au handicap.  Dans le cadre de l'exécution du programme de renforcement des capacités, on collaborera avec la Division de statistique du Département des affaires économiques et sociales, avec d'autres commissions régionales, ainsi qu'avec les fonds et programmes [le Fonds des Nations Unies pour la population (FNUAP), le PNUD,			

<i>Réalisations escomptées</i>	<i>Indicateurs de succès</i>	<i>Activités/produits/projets<sup>a</sup></i>		
<p>c) Renforcement des capacités des services nationaux de statistique des États membres de recueillir, d'établir, de diffuser et d'utiliser des données statistiques conformément aux normes arrêtées au niveau international et aux bonnes pratiques</p> <p>d) Renforcement des capacités des bureaux nationaux de statistique dans la région couverte par la CESAP d'établir, de diffuser et d'analyser des données conformément aux normes arrêtées au niveau international et aux bonnes pratiques</p>	<p>2010-2011 (estimation) : 50 % 2012-2013 (objectif) : 60 %</p> <p>c) Pourcentage des participants aux activités pertinentes de la CESAP qui affirment être en mesure d'appliquer les connaissances acquises pour établir des données comparables et les utiliser davantage 2008-2009 : 60 % 2010-2011 (estimation) : 60 % 2012-2013 (objectif) : 60 %</p> <p>d) Pourcentage des stagiaires à l'Institut de statistique pour l'Asie et le Pacifique (ISAP) qui affirment être mieux à même de prendre des mesures pour améliorer la qualité des données et des services fournis par les bureaux nationaux de statistique 2008-2009 : 60 % 2010-2011 (estimation) : 65 % 2012-2013 (objectif) : 65 %</p>	<p>le PNUE, l'UNICEF, et le Fonds de développement des Nations Unies pour la femme [UNIFEM]) et institutions spécialisées (Banque mondiale, FAO, FMI, OIT, OMC, OMS, UIT et UNESCO) compétents des Nations Unies. Parmi les principaux partenaires régionaux, on peut citer la Banque asiatique de développement, le secrétariat de l'ASEAN et le secrétariat général de la Communauté du Pacifique. On cherchera aussi à collaborer avec EUROSTAT et l'OCDE, autres organisations de premier plan qui élaborent des normes statistiques de portée mondiale et appuient le développement des capacités en matière de statistiques.</p>		
<i>Produits (participants)</i>				
	<i>Nombre effectif 2008-2009</i>	<i>Nombre estimatif 2010-2011</i>	<i>Nombre prévu 2012-2013</i>	<i>Impact</i>
Services consultatifs	7	20	20	<p>Au cours de l'exercice biennal 2010-2011, l'assistance technique dispensée au titre du Programme ordinaire de coopération technique a contribué à la mise au point d'une nouvelle méthode de recensement de la population et des logements en Afghanistan, l'objectif étant d'améliorer la fiabilité de données sociodémographiques et économiques de portée nationale, provinciale et locale couvrant des périodes déterminées. Il en est résulté un ensemble de recommandations à l'appui de la présentation de cette nouvelle méthode au Gouvernement afghan et aux acteurs du développement à l'échelle internationale. Grâce à cette assistance technique, une collaboration plus étroite est envisagée entre la CESAP, l'équipe de pays des Nations Unies et le Gouvernement afghan aux fins de l'élaboration d'un plan national pour la statistique et de la mise en œuvre de programmes connexes de renforcement des capacités.</p>
Séminaires/ateliers	6	6	6	
<b>Total</b>	<b>13</b>	<b>26</b>	<b>26</b>	

<sup>a</sup> À titre indicatif. Les activités, les produits et les projets seront fonction des demandes émanant des bénéficiaires.

## Sous-programme 8. Activités sous-régionales de développement

<i>Agents de réalisation</i> : Bureaux sous-régionaux de la CESAP pour le Pacifique, l'Asie de l'Est et du Nord-Est, l'Asie du Nord et l'Asie centrale, et l'Asie du Sud et du Sud-Ouest		<i>Aperçu du budget</i> (En milliers de dollars des États-Unis)		
<i>Élément du cadre stratégique pour la période 2012-2013</i> : Programme 15, sous-programme 8		2008-2009 (dépenses effectives)	2010-2011 (crédits ouverts)	2012-2013 (montant prévu)
<i>Objectifs</i> :				
a) Mieux incorporer les principes et les pratiques de développement durable et sans exclusive dans les processus nationaux de planification et de mise en œuvre des politiques dans les pays insulaires en développement du Pacifique (composante 1);		768,9	1 005,3	581,0
b) Intervenir utilement dans les domaines d'activité prioritaires pour la sous-région de l'Asie de l'Est et du Nord-Est (composante 2), pour la sous-région de l'Asie du Nord et de l'Asie centrale (composante 3), pour la sous-région de l'Asie du Sud et du Sud-Ouest (composante 4) et pour la sous-région de l'Asie du Sud-Est (composante 5) en élaborant et en mettant en œuvre des politiques de développement durable et sans exclusive qui contribuent à la réalisation des objectifs de développement adoptés au niveau international, notamment ceux qui sont énoncés dans la Déclaration du Millénaire		2,7	22,3	204,9
		202,4	77,7	145,2
		33,7	242,5	256,9
<b>Total</b>		<b>1 007,7</b>	<b>1 347,8</b>	<b>1 188,0</b>
<i>Réalisations escomptées</i>	<i>Indicateurs de succès</i>	<i>Activités/produits/projets<sup>a</sup></i>		
a) Renforcement des capacités des gouvernements des pays insulaires du Pacifique d'élaborer et de mettre en œuvre des politiques et des pratiques de développement durable et sans exclusive (composante 1)	a) Nombre de demandes de conseils pratiques sur le développement durable et sans exclusive adressées par les gouvernements des pays insulaires du Pacifique auxquelles la CESAP a apporté des réponses satisfaisantes 2008-2009 : 6 2010-2011 (estimation) : 12 2012-2013 (objectif) : 24	On concentrera les activités de renforcement de capacités sur les domaines essentiels suivants : développement social; objectifs du Millénaire et environnement – l'accent étant mis sur la croissance écologique; adaptation aux changements climatiques et atténuation de leurs effets; urbanisation. Ces activités seront les suivantes : a) services consultatifs, en réponse aux demandes émanant de pays désireux d'améliorer leur capacité d'élaboration de politiques et de programmes sociaux, notamment de dispositifs de protection sociale axés sur la parité des sexes, les jeunes et le handicap; b) formation/ateliers à l'appui de la mise en œuvre du Programme en faveur des villes du Pacifique, du Plan d'action pour une croissance écologique et des stratégies nationales de développement inspirées des objectifs du Millénaire, ainsi que de la promotion d'initiatives d'adaptation aux changements climatiques et d'atténuation de leurs effets au moyen de la coopération Sud-Sud dans les pays d'Asie du Sud et d'Asie du Sud-Ouest.		
b) Les pays insulaires en développement du Pacifique sont mieux à même d'influencer les processus régionaux en Asie et dans le Pacifique (composante 1)	b) i) Nombre de questions intéressant les pays insulaires du Pacifique qui sont traitées dans les réunions, débats et publications de la CESAP 2008-2009 : 3 2010-2011 (estimation) : 4 2012-2013 (objectif) : 6  ii) Nombre d'États insulaires du Pacifique qui participent aux réunions de la CESAP 2008-2009 : 6 2010-2011 (estimation) : 6 2012-2013 (objectif) : 12	Pour accroître l'impact des activités de renforcement des capacités, on instaurera des synergies entre celles qui sont menées dans le cadre du sous-programme et celles qui le sont par d'autres entités compétentes du système des Nations Unies et par des organisations régionales et sous-régionales. Pour l'Asie du Nord et l'Asie centrale, les principaux partenaires seront la Banque asiatique de développement, la Banque européenne pour la reconstruction et le développement, la Banque		

<i>Réalisations escomptées</i>	<i>Indicateurs de succès</i>	<i>Activités/produits/projets<sup>a</sup></i>
<p>c) Renforcement des mécanismes de coopération régionale et des cadres institutionnels de promotion de l'intégration régionale et du développement équitable (composante 1)</p> <p>d) Amélioration de l'aptitude des États membres de la CESAP à élaborer et à mettre en œuvre des politiques et des programmes de développement durable, dont certains ont trait à la problématique hommes-femmes, en adoptant une logique de croissance écologique et en prenant en compte l'efficacité énergétique, les technologies de l'information et des communications, la réduction et la gestion des risques de catastrophe, la réduction de la pauvreté et le développement des infrastructures (composante 2), d'autres à la facilitation des transports et du commerce et à l'eau, à l'énergie et à l'environnement (composante 3), au retard pris dans la réalisation des objectifs du Millénaire pour le développement, le développement des infrastructures, la facilitation du commerce et des transports, la réduction des risques de catastrophe, l'énergie et la sécurité alimentaire (composante 4) et d'autres encore aux domaines de l'alerte rapide, de la réduction des risques de catastrophe et de la desserte par les TIC (composante 5)</p> <p>e) Renforcement des échanges d'information et des partenariats entre les États membres, la société civile et d'autres partenaires de développement amenés à intervenir dans les domaines d'activité prioritaires en Asie du Nord et en Asie centrale afin de contribuer à la réalisation</p>	<p>c) Nombre d'initiatives de collaboration axées sur l'intégration régionale et le développement équitable impliquant les États membres, la société civile et d'autres grands partenaires de développement dans le Pacifique qui ont été facilitées par la CESAP</p> <p>2008-2009 : 3 2010-2011 (estimation) : 5 2012-2013 (objectif) : 6</p> <p>d) Pourcentage accru des participants qui affirment avoir trouvé les activités de la CESAP pertinentes et utiles pour l'élaboration et la mise en œuvre de politiques et de programmes, dont certains ont trait à la problématique hommes-femmes, visant à intervenir dans les domaines d'activité prioritaires en Asie du Sud-Est (composantes 2 à 5)</p> <p>2008-2009 : n.d. 2010-2011 (estimation) : 50% 2012-2013 (objectif) : 70%</p> <p>e) i) Pourcentage des États membres qui déclarent avoir davantage coopéré à la réalisation des objectifs du Millénaire pour le développement entre les États membres, la société civile et d'autres partenaires de développement en Asie de l'Est et du Nord-Est (composantes 2 à 5)</p>	<p>mondiale, la CEE, la Communauté économique eurasiennne, le Fonds international pour le sauvetage de la mer d'Aral, l'Organisation de coopération économique, l'Organisation de Shanghai pour la coopération, le PNUD et l'Union européenne. Pour le Pacifique, le sous-programme continuera d'être exécuté en partenariat avec le secrétariat du Forum des îles du Pacifique, le secrétariat général de la Communauté du Pacifique, plusieurs entités du système des Nations Unies et des organisations de la société civile. Pour l'Asie de l'Est et l'Asie du Nord-Est, on instituera une collaboration étroite avec des entités du système des Nations Unies et le secrétariat de l'Initiative du Grand-Tumen. Pour l'Asie du Sud et l'Asie du Sud-Ouest, on collaborera avec des organismes des Nations Unies, l'ASACR, l'Initiative du golfe du Bengale, le Programme de coopération économique sous-régionale de l'Asie du Sud, la Conférence sur la coopération économique régionale concernant l'Afghanistan et le Programme de coopération sur l'environnement pour l'Asie du Sud. Pour l'Asie du Sud-Est, la CESAP coopérera avec l'ASEAN, la Banque asiatique de développement, le Bureau de la coordination des affaires humanitaires, le Centre asiatique de planification préalable aux catastrophes et la Stratégie internationale de prévention des catastrophes, ainsi qu'avec d'autres organismes des Nations Unies par l'entremise des groupes de travail thématiques sur les migrations, y compris la traite des êtres humains, sur l'égalité des sexes et l'autonomisation des femmes et sur l'environnement et la réduction des risques de catastrophe, sous l'égide du Mécanisme de coopération régionale.</p>

<i>Réalisations escomptées</i>	<i>Indicateurs de succès</i>	<i>Activités/produits/projets<sup>a</sup></i>	
des objectifs de développement adoptés au niveau international, notamment ceux qui sont énoncés dans la Déclaration du Millénaire (composantes 2 à 5)	<p>2008-2009 : n.d.                      2010-2011 (estimation) : 15 %                      2012-2013 (objectif) : 40 %</p> <p>ii) Nombre d'institutions partenaires d'Asie du Sud-Est supplémentaires qui participent désormais aux réunions d'échanges d'information organisées par la CESAP (composantes 2 à 5)</p> <p>2008-2009 : n.d.                      2010-2011 (estimation) : 2 (toutes composantes)                      2012-2013 (objectif) :                      6 (composante 2), 4 (composante 3),                      6 (composante 4), 4 (composante 5)</p>		
<i>Produits (participants)</i>	<i>Impact</i>		
	<i>Nombre effectif 2008-2009</i>	<i>Nombre estimatif 2010-2011</i>	<i>Nombre prévu 2012-2013</i>
Services consultatifs	26	40	20
Séminaires/ateliers	–	4	4
<b>Total</b>	<b>26</b>	<b>44</b>	<b>24</b>
<p>Au cours de l'exercice biennal 2010-2011, les services consultatifs dispensés au titre du programme ordinaire de coopération technique ont sensibilisé le Conseil des organisations non gouvernementales et le Bureau de la planification et de la coordination des politiques environnementales des Îles Marshall aux questions relatives aux droits de l'homme et à la Convention relative aux personnes handicapées; renforcé la capacité des Gouvernements palaosien et kiribatien d'intégrer les enjeux et les données concernant le handicap dans leurs rapports relatifs aux objectifs du Millénaire.</p>			

<sup>a</sup> À titre indicatif. Les activités, les produits et les projets seront fonction des demandes émanant des bénéficiaires.

### 3. Développement économique en Europe : 3 591 700 dollars

23.38 Les activités entreprises dans ce domaine sont exécutées par le secrétariat de la Commission économique pour l'Europe et visent à assurer la réalisation des objectifs du programme 16 (Développement économique en Europe) du cadre stratégique pour la période 2012-2013 (A/65/6/Rev.1). Des activités de coopération technique seront menées dans les pays en transition d'Europe orientale, du Caucase, d'Asie centrale et d'Europe du Sud-Est en vue de renforcer les moyens dont ils disposent pour transposer dans leur législation nationale les instruments juridiques, les normes et les règlements de portée internationale et de la CEE et de les appliquer. Ces activités permettront également de promouvoir la coopération économique et les processus d'intégration aux niveaux sous-régional et régional, de régler plus facilement les problèmes transfrontaliers et d'améliorer la coopération transfrontière entre les pays en transition.

Tableau 23.16

#### Ressources nécessaires, par objet de dépense

(En milliers de dollars des États-Unis)

##### Budget ordinaire

Objet de dépense	2008-2009 (dépenses effectives)	2010-2011 (crédits ouverts)	Augmentation		Total avant actua- lisation des coûts	Actua- lisation des coûts	2012-2013 (montant estimatif)
			Montant	Pour- centage			
Personnel temporaire (autre que pour les réunions)	2 505,0	2 919,5	28,0	1,0	2 947,5	60,6	3 008,1
Consultants	119,7	49,7	8,7	17,5	58,4	1,1	59,5
Experts	2,9	–	–	–	–	–	–
Voyages du personnel	349,8	395,8	(34,2)	(8,6)	361,6	13,3	374,9
Services contractuels	20,1	–	–	–	–	–	–
Subventions et contributions	245,8	148,7	(2,5)	(1,7)	146,2	3,0	149,2
<b>Total</b>	<b>3 243,3</b>	<b>3 513,7</b>	<b>–</b>	<b>–</b>	<b>3 513,7</b>	<b>78,0</b>	<b>3 591,7</b>

## Sous-programme 1. Environnement

<i>Agent de réalisation</i> : Division de l'environnement, du logement et de l'aménagement du territoire de la CEE		<i>Aperçu du budget</i> (En milliers de dollars des États-Unis)			
<i>Éléments du cadre stratégique pour la période 2012-2013</i> : Programme 16, sous-programme 1, réalisation escomptée b)		<i>Montant effectif</i> 2008-2009	<i>Crédits ouverts</i> 2010-2011	<i>Montant estimatif</i> 2012-2013	
<i>Objectif</i> : Renforcer la capacité nationale des pays de la région à adhérer aux conventions de la CEE concernant l'environnement et à les mettre en œuvre		Assistance temporaire (autre que pour les réunions)	459,4	528,5	566,4
		Consultants	-	-	15,9
		Voyages du personnel	67,6	75,0	52,0
		Participation à des séminaires	106,1	-	15,8
		<b>Total</b>	<b>633,1</b>	<b>603,5</b>	<b>650,1</b>
<i>Réalisations escomptées</i>	<i>Indicateurs de succès</i>	<i>Activités/produits/projets<sup>a</sup></i>			
a) Meilleure connaissance et compréhension de la gestion transfrontalière de l'eau et de l'environnement dans les pays d'Europe orientale, du Caucase et d'Asie centrale	a) Nombre d'accords et de programmes d'action bilatéraux ou multilatéraux établis pour améliorer la gestion transfrontalière de l'eau et de l'environnement 2008-2009 : n.d. 2010-2011 (estimation) : 1 2012-2013 (objectif) : 1	La coopération transfrontalière en matière d'environnement et de ressources naturelles partagées, concernant en particulier l'eau, constitue un défi majeur pour le développement durable de la région de la CEE. Les conventions de la CEE sur l'environnement offrent à cet égard un cadre unique pour développer la coopération régionale et s'attaquer aux problèmes liés de l'eau et de l'environnement.  Dans le cadre de sa stratégie d'assistance technique dans ce domaine, la CEE prévoit notamment des missions consultatives et des projets opérationnels qui seront élaborés en collaboration avec les pays membres et auxquels participeront les secrétariats des conventions.  Les projets opérationnels ci-après seront élaborés et exécutés à l'appui des réalisations escomptées :			
b) Meilleure connaissance et compréhension de la gestion transfrontalière de l'eau et de l'environnement dans les pays d'Europe du Sud-Est	b) i) Nombre d'organes communs/groupes de travail créés par les pays de la région pour améliorer la gestion transfrontalière de l'eau et de l'environnement 2008-2009 : n.d. 2010-2011 (estimation) : 1 2012-2013 (objectif) : 4  ii) Nombre de systèmes d'information, de publications et de sites Web communs créés pour faciliter la gestion transfrontalière de l'eau et de l'environnement 2008-2009 : n.d. 2010-2011 (estimation) : 1 2012-2013 (objectif) : 1	a) Établissement d'un organisme commun pour le bassin du fleuve Dniester;  b) Établissement d'un organisme commun pour le bassin du fleuve Kura;  c) Établissement d'un organisme commun pour les bassins des fleuves Chu et Talas;  d) Établissement d'une base d'informations régionale sur les ressources en eau dans le sud du Caucase;  e) Coopération en matière de qualité de l'eau en Asie centrale;			

<i>Réalisations escomptées</i>	<i>Indicateurs de succès</i>	<i>Activités/produits/projets<sup>a</sup></i>		
		<p>f) Élaboration d'un concept de coopération transfrontalière concernant le bassin élargi du fleuve Drin et adoption des premières mesures pour sa mise en œuvre.</p> <p>Outre les ressources du programme ordinaire de coopération technique, des ressources extrabudgétaires provenant de donateurs bilatéraux et multilatéraux seront mobilisées pour atteindre l'objectif du sous-programme.</p> <p>Les activités prévues au titre de ces projets seront menées en étroite collaboration avec les autorités et parties prenantes nationales, ainsi qu'avec les organisations et institutions internationales et régionales concernées.</p>		
<i>Produits (participants)</i>				
	<i>Nombre effectif 2008-2009</i>	<i>Nombre estimatif 2010-2011</i>	<i>Nombre prévu 2012-2013</i>	<i>Impact</i>
Services consultatifs	22	40	40	<p>Réalisations escomptées au cours de l'exercice biennal 2010-2011 : a) négociation entre la République de Moldova et l'Ukraine d'un accord de coopération pour la gestion durable du Dniester; b) négociation entre l'Azerbaïdjan et la Géorgie d'un accord bilatéral sur le fleuve Kura; c) élaboration d'un programme régional de coopération sur la qualité de l'eau en Asie centrale; d) signature d'un accord visant à élargir la coopération entre le Kazakhstan et le Kirghizistan pour la gestion des fleuves Chu et Talas; e) mise en place, dans les pays d'Asie centrale, de systèmes nationaux d'information sur les ressources en eau; f) mise à jour des directives d'application de la Convention sur l'évaluation de l'impact sur l'environnement dans un contexte transfrontière en Asie centrale; g) mise en place par les gouvernements des pays participants de cadres réglementaires nationaux pour la sûreté des barrages ou révision des mécanismes existants; h) élaboration d'un cadre de coopération régionale pour la sûreté des barrages et établissement d'une coopération intrarégionale soutenue; i) sensibilisation des décideurs, parties prenantes et donateurs aux besoins à satisfaire et aux obstacles à surmonter pour gérer les ressources en eau de l'ouest des Balkans dans un cadre de coopération transfrontalière.</p>
Séminaires/ateliers	20 (783)	13 (400)	13 (400)	
Projets opérationnels	5	7	7	
<b>Total</b>	<b>47</b>	<b>60</b>	<b>60</b>	

<sup>a</sup> À titre indicatif. Les activités, les produits et les projets seront fonction des demandes émanant des bénéficiaires.

## Sous-programme 2. Transports

<i>Agent de réalisation</i> : Division des transports de la CEE		<i>Aperçu du budget</i> (En milliers de dollars des États-Unis)			
<i>Éléments du cadre stratégique pour la période 2012-2013</i> : Programme 16, sous-programme 2, réalisation escomptée b)		<i>Montant effectif</i> 2008-2009	<i>Crédits ouverts</i> 2010-2011	<i>Montant estimatif</i> 2012-2013	
<i>Objectif</i> : Renforcer les moyens dont les pays d'Europe orientale et d'Europe du Sud-Est, du Caucase et d'Asie centrale disposent pour appliquer efficacement les instruments juridiques, les normes et les règlements, ainsi que les recommandations de la CEE concernant les questions de transport					
		Assistance temporaire (autre que pour les réunions)	360,0	316,8	416,4
		Consultants	7,8	22,7	19,1
		Experts	0,8	–	–
		Voyages du personnel	45,9	40,8	42,3
		Participation à des séminaires	2,2	15,9	21,1
		<b>Total</b>	<b>416,7</b>	<b>396,2</b>	<b>498,9</b>
<i>Réalisations escomptées</i>	<i>Indicateurs de succès</i>	<i>Activités/produits/projets<sup>d</sup></i>			
a) Renforcement des capacités nationales pour l'application du cadre juridique et réglementaire de la CEE relatif aux transports terrestres internationaux, aux infrastructures et aux services, à la facilitation du passage des frontières et au transport des marchandises dangereuses	a) Nombre d'adhésions de pays bénéficiaires aux instruments juridiques de la CEE relatifs aux transports 2008-2009 : 1 620 2010-2011 (estimation) : 1 680 2012-2013 (objectif) : 1 720	Les activités de coopération technique dans le domaine des transports visent à renforcer les moyens dont disposent les pays d'Europe orientale et d'Europe du Sud-Est, du sud du Caucase et d'Asie centrale, en particulier les pays sans littoral, pour appliquer les instruments juridiques, ainsi que les normes et les règlements pertinents de la CEE.			
b) Renforcement de la coopération régionale relative au développement du transport de transit dans le sud du Caucase et en Asie centrale	b) Nombre d'États parties aux quatre instruments principaux, ce qui devrait étendre l'application des accords relatifs aux infrastructures de transport à un plus grand nombre de pays de la région de la CEE 2008-2009 : 113 2010-2011 (estimation) : 119 2012-2013 (objectif) : 122	La stratégie de coopération technique au titre de ce sous-programme comprendra par conséquent les éléments suivants : a) Missions consultatives sur les instruments juridiques relatifs à la facilitation des transports, au passage des frontières, à la sécurité routière, à la construction des véhicules et au transport de marchandises dangereuses et autres cargaisons spéciales, ainsi qu'à l'établissement de liaisons de transport eurasiatiques; b) Séminaires portant sur certaines questions relatives aux projets d'autoroute transeuropéenne Nord-Sud et de chemin de fer transeuropéen (systèmes de transport intelligents, tarification des infrastructures, transport intermodal, nouvelles technologies applicables aux opérations de transport par chemins de fer, centres logistiques, passage des frontières);			
c) Renforcement du cadre juridique et réglementaire national relatif à la sécurité routière en Europe orientale et en Asie centrale	c) Nombre de pays s'étant fixé des objectifs de sécurité routière au niveau national ou régional 2008-2009 : n.d. 2010-2011 (estimation) : 28 2012-2013 (objectif) : 35	c) Séminaires et ateliers (dans les pays qui en auront fait la demande) sur l'application de l'Accord européen relatif au travail des équipages des véhicules effectuant des transports internationaux par route;			

<i>Réalisations escomptées</i>	<i>Indicateurs de succès</i>	<i>Activités/produits/projets<sup>a</sup></i>		
d) Renforcement des capacités nationales à collecter et diffuser des statistiques cohérentes sur les transports intérieurs	d) Nombre de questionnaires en ligne et autres remplis concernant les statistiques des transports de la CEE 2008-2009 : n.d. 2010-2011 (estimation) : 24 2012-2013 (objectif) : 30	d) Séminaires et ateliers visant à renforcer les cadres juridiques et réglementaires nationaux relatifs à la sécurité routière en Europe orientale et en Asie centrale.  Des ressources du programme ordinaire de coopération technique seront utilisées pour compléter les ressources du Compte pour le développement et les ressources extrabudgétaires pour les activités susmentionnées.  Toutes ces activités seront exécutées en coopération avec les parties prenantes nationales concernées ainsi qu'avec d'autres entités des Nations Unies et organisations et institutions internationales et régionales.		
<i>Produits (participants)</i>				
	<i>Nombre effectif 2008-2009</i>	<i>Nombre estimatif 2010-2011</i>	<i>Nombre prévu 2012-2013</i>	<i>Impact</i>
Services consultatifs	20	20	20	Au cours de l'exercice biennal 2010-2011, une assistance a été fournie aux États membres de la CEE qui ne sont pas parties contractantes aux principaux règlements et conventions de la CEE sur les transports. Le sous-programme mettra l'accent sur le renforcement des moyens dont disposent les pays membres pour appliquer les accords de la CEE relatifs aux infrastructures de transport et sur la facilitation de la circulation transfrontalière sur le réseau de transport eurasiatique. En ce qui concerne le nouveau domaine d'activité relatif à la sécurité routière, on s'attachera principalement à aider les pays bénéficiaires à fixer des objectifs au niveau national et à renforcer leurs capacités de collecte et de production de données.
Séminaires/ateliers	2 (120)	4 (200)	4 (200)	
<b>Total</b>	<b>22</b>	<b>24</b>	<b>24</b>	

<sup>a</sup> À titre indicatif. Les activités, les produits et les projets seront fonction des demandes émanant des bénéficiaires.

### Sous-programme 3. Statistique

<i>Agent de réalisation</i> : Division de statistique de la CEE		<i>Aperçu du budget</i> (En milliers de dollars des États-Unis)			
<i>Éléments du cadre stratégique pour la période 2012-2013</i> : Programme 16, sous-programme 3, réalisation escomptée d)		<i>Montant effectif</i> 2008-2009	<i>Crédits ouverts</i> 2010-2011	<i>Montant estimatif</i> 2012-2013	
<i>Objectif</i> : Renforcer les moyens dont disposent les pays d'Europe orientale et d'Europe du Sud-Est, du Caucase et d'Asie centrale pour appliquer efficacement les normes et les bonnes pratiques internationales à la production de statistiques économiques, sociales, démographiques et environnementales, l'accent étant mis tout particulièrement sur les indicateurs de suivi de la mise en œuvre des objectifs du Millénaire pour le développement		Assistance temporaire (autre que pour les réunions)	385,2	488,2	486,7
		Voyages du personnel	63,9	66,9	69,4
		Participation à des séminaires	43,2	9,2	14,1
		<b>Total</b>	<b>492,3</b>	<b>564,3</b>	<b>570,2</b>
<i>Réalisations escomptées</i>	<i>Indicateurs de succès</i>	<i>Activités/produits/projets<sup>a</sup></i>			
a) Accroissement de la capacité à évaluer la conformité des systèmes statistiques nationaux avec le cadre juridique et institutionnel conformément aux principes fondamentaux de la statistique officielle	a) Nombre de pays d'Europe orientale, du Caucase et d'Asie centrale qui ont entrepris une évaluation globale de leur système de statistiques officielles  2008-2009 : 2 2010-2011 (estimation) : 4 2012-2013 (objectif) : 8	Au cours de l'exercice biennal 2012-2013, les projets d'assistance technique à l'intention des pays les moins avancés de la région de la CEE mettront l'accent sur la rationalisation des processus de production des statistiques officielles, de la collecte des données brutes à la diffusion et à la communication des résultats. Pour ce faire, on encouragera les échanges de bonnes pratiques nationales au niveau sous-régional, effectuera des enquêtes de référence et stimulera la création d'un réseau actif d'experts. À cette fin, les ressources du programme ordinaire de coopération technique seront complétées par des ressources du Compte pour le développement ainsi que des ressources extrabudgétaires. Les pays membres de la CEE les moins avancés seront encouragés à participer à toutes les activités organisées sous l'égide de la Conférence des statisticiens européens, y compris le Groupe de travail sur les statistiques du SPECA. Des missions consultatives et des ateliers de formation seront organisés sur demande spécifique pour améliorer les capacités statistiques des pays d'Europe orientale et d'Europe du Sud-Est, du Caucase et d'Asie centrale dans divers domaines, tels que la comptabilité nationale, les statistiques économiques de court terme, les indicateurs relatifs aux objectifs du Millénaire pour le développement, les recensements de la population et du logement, les statistiques ventilées par sexe, les statistiques des migrations, les indicateurs de la violence contre les femmes et les statistiques de l'environnement et du développement durable.			
b) Meilleure connaissance des directives, normes et nomenclatures internationales pour la production de statistiques officielles comparables et fiables	b) i) Nombre de pays qui ont publié sur leur site Web les méthodes et pratiques utilisées pour la collecte, la production et la diffusion de leurs statistiques officielles, y compris les indicateurs relatifs aux objectifs du Millénaire pour le développement  2008-2009 : 6 2010-2011 (estimation) : 9 2012-2013 (objectif) : 13  ii) Nombre de bureaux nationaux de statistique ayant une politique judicieuse de révision, et notamment de publication sur le Web de données ajustées en fonction des variations saisonnières  2008-2009 : 4 2010-2011 (estimation) : 6 2012-2013 (objectif) : 9	En coopération avec EUROSTAT et l'Association européenne de libre-échange (AELE), la CEE poursuivra les évaluations globales des systèmes nationaux de statistique des pays d'Europe orientale, du Caucase et d'Asie centrale. Pour assurer l'efficacité de ses activités de			

<i>Réalisations escomptées</i>	<i>Indicateurs de succès</i>	<i>Activités/produits/projets<sup>a</sup></i>																
c) Amélioration des compétences pour la rationalisation des processus de production des statistiques officielles et des indicateurs relatifs aux objectifs du Millénaire pour le développement, de la collecte des données brutes à la fourniture des statistiques finales	c) Diminution des délais de production des principales statistiques économiques et sociales, y compris les indicateurs relatifs aux objectifs du Millénaire pour le développement 2008-2009 : 3 à 5 ans 2010-2011 (estimation) : 2 à 4 ans 2012-2013 (objectif) : 2 à 3 ans	coopération technique, le sous-programme continuera d'établir des partenariats à différents niveaux, en particulier avec la CESAP, la Division de statistique de l'ONU, EUROSTAT, l'AELE, l'OCDE, le FNUAP, l'UNICEF, le PNUD, le Partenariat statistique au service du développement au XXIe siècle (PARIS21), l'Institut de statistique pour l'Asie et le Pacifique, la Banque mondiale, le FMI, l'OMS et d'autres organisations internationales.																
<i>Produits (participants)</i>																		
		<i>Impact</i>																
	<table border="1"> <thead> <tr> <th></th> <th><i>Nombre effectif 2008-2009</i></th> <th><i>Nombre estimatif 2010-2011</i></th> <th><i>Nombre prévu 2012-2013</i></th> </tr> </thead> <tbody> <tr> <td>Services consultatifs</td> <td>19</td> <td>21</td> <td>25</td> </tr> <tr> <td>Séminaires/ateliers</td> <td>8 (151)</td> <td>12 (340)</td> <td>14 (410)</td> </tr> <tr> <td><b>Total</b></td> <td><b>27</b></td> <td><b>33</b></td> <td><b>39</b></td> </tr> </tbody> </table>		<i>Nombre effectif 2008-2009</i>	<i>Nombre estimatif 2010-2011</i>	<i>Nombre prévu 2012-2013</i>	Services consultatifs	19	21	25	Séminaires/ateliers	8 (151)	12 (340)	14 (410)	<b>Total</b>	<b>27</b>	<b>33</b>	<b>39</b>	
	<i>Nombre effectif 2008-2009</i>	<i>Nombre estimatif 2010-2011</i>	<i>Nombre prévu 2012-2013</i>															
Services consultatifs	19	21	25															
Séminaires/ateliers	8 (151)	12 (340)	14 (410)															
<b>Total</b>	<b>27</b>	<b>33</b>	<b>39</b>															
		Au cours de l'exercice biennal 2010-2011, la CEE, conjointement avec EUROSTAT et l'AELE, a commencé à effectuer des évaluations globales des systèmes statistiques nationaux des pays d'Europe de l'Est, du Caucase et d'Asie centrale. On estime qu'en 2011, quatre de ces pays (Arménie, Azerbaïdjan, Kirghizistan et Ukraine) auront revu le cadre institutionnel et juridique de leur système statistique national sur la base de ces évaluations globales. L'objectif de ces dernières est de fournir une image claire de l'état de développement des statistiques officielles nationales. Elles aideront les autorités nationales à mieux programmer le développement à long terme de leurs statistiques et les donateurs internationaux à avoir une connaissance approfondie du cadre institutionnel et administratif pour la programmation de la coopération en matière de statistique.																

<sup>a</sup> À titre indicatif. Les activités, les produits et les projets seront fonction des demandes émanant des bénéficiaires.

## Sous-programme 4. Coopération et intégration économiques

<i>Agent de réalisation</i> : Division de l'intégration et de la coopération économiques de la CEE		<i>Aperçu du budget</i> (En milliers de dollars des États-Unis)			
<i>Éléments du cadre stratégique pour la période 2012-2013</i> : Programme 16, sous-programme 4, réalisations escomptées a) et c)		<i>Montant effectif</i> 2008-2009	<i>Crédits ouverts</i> 2010-2011	<i>Montant estimatif</i> 2012-2013	
<i>Objectif</i> : Renforcer la coopération économique à l'échelon sous-régional et l'intégration des pays en transition, en particulier de ceux qui participent au Programme spécial des Nations Unies pour les pays d'Asie centrale (SPECA)					
		Assistance temporaire (autre que pour les réunions)	525,3	611,6	632,2
		Consultants	62,6	11,5	3,2
		Voyages du personnel	73,1	100,1	91,8
		Participation à des séminaires	39,6	98,0	71,5
		<b>Total</b>	<b>700,6</b>	<b>821,2</b>	<b>798,7</b>
<i>Réalisations escomptées</i>	<i>Indicateurs de succès</i>	<i>Activités/produits/projets<sup>a</sup></i>			
a) Connaissance améliorée des meilleures pratiques et des directives relatives aux questions d'intégration économique, en particulier celles visées par le SPECA	a) Pourcentage de pays bénéficiaires qui ont utilisé les informations fournies par les missions consultatives 2008-2009 : 5 % 2010-2011 (estimation) : 6 % 2012-2013 (objectif) : 6 %	Le SPECA a pour objet de promouvoir la coopération au niveau de la sous-région d'Asie centrale et l'intégration de cette dernière dans l'économie mondiale. Le principal défi à cet égard est de faire en sorte que le Programme conserve son caractère d'entité de l'ONU neutre, impartiale et compétente pour la solution de questions très complexes et souvent très sensibles de coopération économique et environnementale au niveau sous-régional.			
b) Renforcement des institutions et des cadres juridiques régionaux dans les domaines visés par le SPECA	b) i) Pourcentage de pays estimant que les activités de renforcement des capacités menées par la CEE dans le cadre du SPECA ont contribué au renforcement de la coopération régionale 2008-2009 : 5 % 2010-2011 (estimation) : 6 % 2012-2013 (objectif) : 6 % ii) Nombre d'institutions régionales reconnaissant que l'assistance technique fournie dans le cadre du SPECA a accru leur efficacité 2008-2009 : 1 2010-2011 (estimation) : 3 2012-2013 (objectif) : 5	Étant donné le caractère transfrontalier de ces questions, la mise en œuvre du Programme requiert la participation systématique de hauts responsables politiques qui, par l'intermédiaire des organes directeurs du Programme, fournissent régulièrement aux six groupes de travail sur les projets une orientation stratégique tenant compte des priorités et besoins des pays membres. Pour répondre à ces besoins en temps opportun, il faut une stratégie efficace de mobilisation des ressources, y compris – en sus des ressources du programme ordinaire de coopération technique – les fonds extrabudgétaires provenant de donateurs bilatéraux et multilatéraux, les contributions volontaires des États Membres en espèces et en nature et les ressources du Compte pour le développement. On a enregistré une augmentation sensible des ressources disponibles et on prévoit que celle-ci se poursuivra dans les trois catégories de financement.			
c) Renforcement de la coopération économique entre l'Asie centrale et l'Afghanistan	c) Nombre d'activités de coopération régionale des pays d'Asie centrale auxquelles participe l'Afghanistan	Les activités de coopération technique au titre de ce sous-programme porteront principalement sur les domaines suivants : a) fourniture de conseils de caractère général; b) organisation d'ateliers sur les questions de coopération régionale visées par le SPECA, ainsi que sur les questions financières et les aspects de			

<i>Réalisations escomptées</i>	<i>Indicateurs de succès</i>	<i>Activités/produits/projets<sup>a</sup></i>																
	<p>dans le cadre du SPECA</p> <p>2008-2009 : 4</p> <p>2010-2011 (estimation) : 5</p> <p>2012-2013 (objectif) : 7</p>	<p>réglementation couverts par le sous-programme; c) soutien organique pour l'organisation des réunions du Conseil d'administration, du Comité de coordination et des forums économiques du SPECA; d) assistance technique aux institutions régionales visées par le SPECA; et e) soutien d'activités intersectorielles dans les domaines couverts par le sous-programme.</p> <p>Pour garantir la bonne exécution du programme de travail, on renforcera, dans le cadre du sous-programme, la coopération avec les principaux partenaires. Comme suite aux décisions du Forum économique et du Conseil d'administration du SPECA, on s'attachera en particulier à renforcer la coopération économique entre l'Asie centrale et l'Afghanistan, pour soutenir les efforts de stabilisation dans ce pays. À cette fin, le SPECA établira une coordination et coopération régulières avec la Conférence sur la coopération économique régionale concernant l'Afghanistan et son secrétariat.</p>																
<i>Produits (participants)</i>		<i>Impact</i>																
	<table border="1"> <thead> <tr> <th></th> <th><i>Nombre effectif 2008-2009</i></th> <th><i>Nombre estimatif 2010-2011</i></th> <th><i>Nombre prévu 2012-2013</i></th> </tr> </thead> <tbody> <tr> <td>Services consultatifs</td> <td>9</td> <td>16</td> <td>16</td> </tr> <tr> <td>Séminaires/ateliers</td> <td>4 (300)</td> <td>10 (350)</td> <td>10 (350)</td> </tr> <tr> <td><b>Total</b></td> <td><b>13</b></td> <td><b>26</b></td> <td><b>26</b></td> </tr> </tbody> </table>		<i>Nombre effectif 2008-2009</i>	<i>Nombre estimatif 2010-2011</i>	<i>Nombre prévu 2012-2013</i>	Services consultatifs	9	16	16	Séminaires/ateliers	4 (300)	10 (350)	10 (350)	<b>Total</b>	<b>13</b>	<b>26</b>	<b>26</b>	<p>Au cours de l'exercice biennal 2010-2011 ont été préparées et organisées la Conférence des donateurs pour le programme du bassin de la mer d'Aral (9 décembre 2010) et la Réunion de haut niveau des donateurs et du Conseil d'administration du Fonds international pour le sauvetage de la mer d'Aral (Vice-Premiers Ministres) avec le soutien du programme de concertation et de coopération sur la gestion régionale des ressources en eau d'Asie centrale, dans le cadre duquel avait été lancé un programme d'action quinquennal de plusieurs millions de dollars pour l'amélioration de la situation environnementale et socioéconomique et le développement durable du bassin de la mer d'Aral.</p> <p>En 2011, la réunion de suivi du Forum économique du SPECA, que doit accueillir le Turkménistan à Ashgabat, offrira un cadre approprié pour la présentation de propositions de projets et d'initiatives concrètes pour le renforcement de la coopération économique entre l'Asie centrale et l'Afghanistan dans le cadre du SPECA.</p> <p>Les réunions des organes directeurs et la coordination régulière avec les organisations partenaires ont permis à la CEE de définir plus clairement les besoins des États Membres, le créneau exact du Programme dans les activités des organisations partenaires et les domaines se prêtant à des projets conjoints avec les organisations partenaires de la famille des Nations Unies ainsi qu'avec les principaux donateurs.</p>
	<i>Nombre effectif 2008-2009</i>	<i>Nombre estimatif 2010-2011</i>	<i>Nombre prévu 2012-2013</i>															
Services consultatifs	9	16	16															
Séminaires/ateliers	4 (300)	10 (350)	10 (350)															
<b>Total</b>	<b>13</b>	<b>26</b>	<b>26</b>															

<sup>a</sup> À titre indicatif. Les activités, les produits et les projets seront fonction des demandes émanant des bénéficiaires.

## Sous-programme 5. Énergie durable

<i>Agent de réalisation</i> : Division de l'énergie durable		<i>Aperçu du budget</i> (En milliers de dollars des États-Unis)			
<i>Éléments du cadre stratégique pour la période 2012-2013</i> : Programme 16, sous-programme 5, réalisations escomptées b)		<i>Montant effectif</i> 2008-2009	<i>Crédits ouverts</i> 2010-2011	<i>Montant estimatif</i> 2012-2013	
<i>Objectif</i> : Renforcer la capacité des pays en transition à mettre en œuvre les recommandations internationales et les recommandations de la CEE concernant le développement de l'énergie durable		Assistance temporaire (autre que pour les réunions)	437,3	521,9	511,2
		Consultants	44,3	–	10,6
		Voyages du personnel	52,5	51,6	51,9
		Participation à des séminaires	46,1	25,6	21,4
		<b>Total</b>	<b>580,2</b>	<b>599,1</b>	<b>595,1</b>
<i>Réalisations escomptées</i>	<i>Indicateurs de succès</i>	<i>Activités/produits/projets<sup>a</sup></i>			
a) Renforcement des capacités institutionnelles et humaines à élaborer, en matière d'économies d'énergie, des stratégies conformes aux obligations découlant des traités internationaux	a) i) Nombre de pays ayant dûment appliqué les recommandations de la CEE sur les économies d'énergie 2008-2009 : 9 2010-2011 (estimation) : 10 Objectif pour 2012-2013 : 11  ii) Nombre de projets portant sur les économies d'énergie élaborés avec l'aide du sous-programme 2008-2009 : 4 2010-2011 (estimation) : 5 2012-2013 (objectif) : 6	Les pays en transition souffrent d'une pénurie d'énergie et de carburant liée à leur situation économique, mais doivent aussi se conformer aux obligations qui leur incombent en vertu des traités internationaux tels que la Convention-cadre des Nations Unies sur les changements climatiques et les conventions de la CEE. Pour les aider à atteindre ces objectifs, le sous-programme prévoit les activités suivantes :			
b) Renforcement des capacités institutionnelles et humaines à élaborer des stratégies de développement des énergies renouvelables conformes aux obligations découlant des traités internationaux	b) Nombre de pays ayant effectivement appliqué les recommandations de la CEE sur les énergies renouvelables 2008-2009 : 9 2010-2011 (estimation) : 10 2012-2013 (objectif) : 11	<ul style="list-style-type: none"> <li>a) Conseiller les pays en transition sur l'élaboration de politiques et de programmes en matière d'énergie durable;</li> <li>b) Organiser des ateliers de renforcement de leurs capacités afin de les aider à améliorer la viabilité de leur production et de leur consommation énergétiques, en mettant l'accent sur la restructuration des systèmes énergétiques, les économies d'énergie et les énergies renouvelables;</li> <li>c) Fournir une aide aux gouvernements pour l'élaboration et l'exécution de projets visant à remplir leurs obligations au titre de la Convention-cadre des Nations Unies sur les changements climatiques et des conventions pertinentes de la CEE;</li> <li>d) Organiser des stages et des séminaires pour aider les pays en transition à mettre en œuvre des réformes du secteur de l'énergie et créer des marchés qui favorisent les économies d'énergie;</li> <li>e) Établir/renforcer des réseaux d'experts et de décideurs en matière d'économies d'énergie (aux niveaux sous-régional et régional).</li> </ul>			
		Les ressources du programme ordinaire de coopération technique			

<i>Réalisations escomptées</i>	<i>Indicateurs de succès</i>			<i>Activités/produits/projets<sup>a</sup></i>
				<p>seront complétées par des ressources du Compte pour le développement et des fonds extrabudgétaires provenant de donateurs bilatéraux et multilatéraux.</p> <p>Le sous-programme renforcera encore les partenariats et réseaux existants d'experts et de décideurs dans l'ensemble des pays en transition ainsi que la coopération avec les institutions des Nations Unies et les organisations internationales, en particulier le PNUD, le PNUE, le Fonds pour l'environnement mondial (FEM), la CESAP, la Banque mondiale, la Banque européenne pour la reconstruction et le développement, la Banque de commerce et de développement de la mer Noire, le secrétariat du Comité pour l'intégration de la Communauté économique eurasiennne, le Comité exécutif de la Communauté d'États indépendants, la Banque asiatique de développement, le secrétariat de la Charte de l'énergie, l'Agence internationale de l'énergie et d'autres organisations régionales et sous-régionales ainsi que la Commission européenne.</p>
<i>Produits (participants)</i>				<i>Impact</i>
	<i>Nombre effectif 2008-2009</i>	<i>Nombre estimatif 2010-2011</i>	<i>Nombre prévu 2012-2013</i>	<p>Au cours de l'exercice biennal 2010-2011, on aura organisé six ateliers pour le renforcement des capacités institutionnelles et humaines à élaborer des stratégies en matière d'économies d'énergie et de développement des énergies renouvelables afin de satisfaire aux obligations découlant des traités internationaux. On prévoit que ces ateliers permettront de renforcer, au niveau national, les capacités de quelque 190 experts. On prévoit en outre que 24 missions consultatives seront menées au cours de l'exercice biennal 2010-2011. Du fait de ces activités, le nombre de pays appliquant effectivement les recommandations de la CEE en matière d'économies d'énergie et d'énergies renouvelables devrait atteindre la dizaine. Le nombre de pays qui achèveront la mise au point de plans d'économies d'énergie, de plans de conception de technologies énergétiques durables et moins polluantes et de plans qui tiennent compte des changements climatiques devrait atteindre 38 au cours de l'exercice biennal 2010-2011.</p>
Services consultatifs	26	24	24	
Séminaires/ateliers	5 (165)	6 (190)	6 (200)	
<b>Total</b>	<b>31</b>	<b>30</b>	<b>30</b>	

<sup>a</sup> À titre indicatif. Les activités, les produits et les projets seront fonction des demandes émanant des bénéficiaires.

## Sous-programme 6. Commerce

<i>Agent de réalisation</i> : Division du commerce et du bois de la CEE		<i>Aperçu du budget</i> (En milliers de dollars des États-Unis)			
<i>Éléments du cadre stratégique pour la période 2012-2013</i> : Programme 16, sous-programme 6, réalisations escomptées b)		<i>Montant effectif</i> 2008-2009	<i>Crédits ouverts</i> 2010-2011	<i>Montant estimatif</i> 2012-2013	
<i>Objectif</i> : Aider les pays les moins avancés de la région de la CEE à appliquer des mesures de développement et de facilitation du commerce et à élaborer des politiques et des stratégies commerciales visant à faciliter leur intégration dans l'économie mondiale		Assistance temporaire (autre que pour les réunions)	337,8	452,5	395,2
		Consultants	5,0	15,5	10,7
		Experts	2,1	–	–
		Voyages du personnel	46,8	61,4	67,5
		Services contractuels	20,1	–	–
		Participation à des séminaires	8,5	–	5,3
		<b>Total</b>	<b>420,3</b>	<b>529,4</b>	<b>478,7</b>
<i>Réalisations escomptées</i>	<i>Indicateurs de succès</i>	<i>Activités/produits/projets<sup>a</sup></i>			
a) Croissance des moyens dont les pays en transition disposent pour appliquer des mesures de facilitation du commerce en utilisant notamment les normes, recommandations et meilleures pratiques internationales de la CEE	a) Nombre de pays établissant une coopération soutenue entre les organismes de réglementation commerciale et le milieu des affaires en vue de promouvoir l'utilisation d'instruments spécifiques de facilitation des échanges 2008-2009 : 3 2010-2011 (estimation) : 5 2012-2013 (objectif) : 7	La mise en œuvre du programme de coopération technique s'appuiera sur les normes, recommandations et instruments élaborés par la Division du commerce et du bois de la CEE et le Centre des Nations Unies pour la facilitation du commerce et les transactions électroniques standard (CEFACT-ONU). La stratégie relative à ce sous-programme englobera les éléments suivants : a) Services consultatifs tenant compte des demandes et des besoins particuliers des États membres de la CEE; b) Au moins deux projets de coopération technique; c) Organisation d'ateliers de formation aux niveaux sous-régional, régional et interrégional afin de promouvoir une utilisation efficace des normes, critères, recommandations et instruments internationaux visant à faciliter le commerce et la formulation de politiques commerciales; d) Élaboration d'études, de documents directifs et de supports pédagogiques portant sur des problèmes et méthodes particuliers pour le transfert des meilleures pratiques et des données d'expérience; e) Renforcement des réseaux d'experts et de décideurs (aux niveaux sous-régional, régional et mondial) pour faciliter le partage des connaissances et des informations et l'échange des meilleures pratiques et des enseignements tirés de l'expérience.			
b) Renforcement de la capacité des pays en transition à promouvoir et appliquer des politiques, stratégies et mécanismes de facilitation du commerce et à favoriser leur intégration économique au niveau régional	b) Nombre de stratégies, politiques et mécanismes nationaux ou régionaux de facilitation du commerce 2008-2009 : 4 2010-2011 (estimation) : 7 2012-2013 (objectif) : 9				

<i>Réalisations escomptées</i>	<i>Indicateurs de succès</i>			<i>Activités/produits/projets<sup>a</sup></i>
				<p>Les ressources du budget ordinaire de coopération technique seront utilisées pour compléter les ressources extrabudgétaires provenant de donateurs bilatéraux et multilatéraux.</p> <p>Le sous-programme renforcera encore les partenariats et réseaux d'experts et de décideurs existant dans les pays en transition ainsi que ceux établis avec les experts de l'Organisation mondiale des douanes (OMD), la Commission européenne, les organismes nationaux des pays industrialisés, les organisations sous-régionales et régionales (telles que le Conseil de coopération régionale en Europe du Sud-Est et la Communauté économique eurasiennne en Asie centrale) et favorisera la coopération entre le secteur public et le secteur privé à des fins de facilitation du commerce.</p>
<i>Produits (participants)</i>				<i>Impact</i>
	<i>Nombre effectif 2008-2009</i>	<i>Nombre estimatif 2010-2011</i>	<i>Nombre prévu 2012-2013</i>	<p>Au cours de l'exercice biennal 2010-2011, dans les réunions du Centre des Nations Unies pour la facilitation du commerce et les transactions électroniques standard et du Comité du commerce de la CEE, 90 % des États membres en transition se sont déclarés satisfaits des services de coopération technique dont ils ont bénéficié dans le cadre du sous-programme relatif au commerce du programme ordinaire de coopération technique et ont demandé à bénéficier à l'avenir d'une coopération technique encore plus dynamique. Ils se sont dits satisfaits des méthodes, techniques et instruments offerts dans le cadre des projets et les ont trouvés très utiles.</p>
Services consultatifs	35	24	24	
Séminaires/ateliers	18 (510)	9 (500)	9 (500)	
Bourses de perfectionnement	1	3	2	
Projets opérationnels	2	1	1	
<b>Total</b>	<b>56</b>	<b>37</b>	<b>36</b>	

<sup>a</sup> À titre indicatif. Les activités, les produits et les projets seront fonction des demandes émanant des bénéficiaires

#### 4. Développement économique et social en Amérique latine et dans les Caraïbes (6 046 300 dollars)

23.39 Les activités dans ce domaine sont exécutées par la Commission économique pour l'Amérique latine et les Caraïbes (CEPALC) à l'appui du programme 17 (Développement économique et social en Amérique latine et dans les Caraïbes) du cadre stratégique pour la période 2012-2013. Elles visent à doter les décideurs de capacités techniques accrues qui leur permettront de concevoir, formuler, mettre en œuvre et évaluer de nouvelles politiques, d'affiner leur connaissance et leur compréhension des questions qui touchent le développement économique et social et d'appuyer l'utilisation de nouveaux outils et de nouvelles méthodes de suivi des tendances économiques et sociales dans le cadre de la poursuite des objectifs de développement arrêtés au niveau international. Elles viseront en particulier à aider les pays à unifier les mesures et les politiques qu'ils adoptent afin de progresser vers la réalisation de ces objectifs, notamment ceux qui découlent de la Déclaration du Millénaire, du Sommet mondial de 2005 et de son document final. Les activités auront aussi pour but d'aider les pays de la région à faire face aux besoins immédiats imprévus résultant de l'évolution de la dynamique de leurs programmes de développement. Le programme visera aussi à mobiliser des sources supplémentaires de financement pour créer des synergies avec d'autres activités de coopération technique exécutées par la Commission.

Tableau 23.17

##### Ressources nécessaires, par objet de dépense

(En milliers de dollars des États-Unis)

###### Budget ordinaire

Objet de dépense	2008-2009 (dépenses effectives)	2010-2011 (crédits ouverts)	Augmentation		Total avant actua- lisation des coûts	Actua- lisation des coûts	2012-2013 (montant estimatif)
			Montant	Pour- centage			
Assistance temporaire (autre que pour les réunions)	4 066,8	4 202,1	(396,7)	(9,4)	3 805,4	276,6	4 082,0
Consultants	725,2	558,4	131,0	23,5	689,4	48,8	738,2
Experts	2,9	–	–	–	–	–	–
Voyages	664,1	614,3	265,7	43,3	880,0	32,2	912,2
Subventions et contributions	91,7	313,9	–	–	313,9	–	313,9
<b>Total</b>	<b>5 550,7</b>	<b>5 688,7</b>	<b>–</b>	<b>–</b>	<b>5 688,7</b>	<b>357,6</b>	<b>6 046,3</b>

## Sous-programme 1. Insertion dans l'économie mondiale et intégration et coopération régionales

<i>Agent de réalisation</i> : Division de l'intégration et du commerce international de la CEPALC		<i>Aperçu du budget</i> (En milliers de dollars des États-Unis)			
<i>Éléments du cadre stratégique pour 2012-2013</i> : Programme 17, sous-programme 1, réalisations escomptées a) et b)		<i>Dépenses effectives</i> 2008-2009	<i>Crédits ouverts</i> 2010-2011	<i>Montant estimatif</i> 2012-2013	
<i>Objectif</i> : Renforcer la capacité technique des pays d'Amérique latine et des Caraïbes de resserrer leurs liens avec l'économie mondiale et d'améliorer la coopération régionale et les mécanismes d'intégration aux niveaux sous-régional, régional et panaméricain		Assistance temporaire (autre que pour les réunions)	416,9	339,8	288,6
		Consultants	74,8	22,6	26,5
		Voyages	15,1	28,1	51,8
		Bourses, subventions et contributions	4,5	29,0	29,0
		<b>Total</b>	<b>511,3</b>	<b>419,5</b>	<b>395,9</b>
		<i>Indicateurs de succès</i>	<i>Activités/produits/projets<sup>a</sup></i>		
a) Renforcement de la capacité des décideurs des pays membres de la CEPALC de concevoir, mettre en œuvre et gérer les politiques commerciales et les stratégies de développement des exportations les plus propices à une intégration plus effective dans les circuits commerciaux et les chaînes de valeur aux niveaux mondial et régional	a) Augmentation du nombre de pays bénéficiaires qui ont utilisé les informations et les conseils dispensés par les services de coopération technique de la CEPALC pour concevoir et mettre en œuvre leurs politiques de développement du commerce et des exportations 2008-2009 : s.o. 2010-2011 (estimation) : 3 2012-2013 (objectif) : 4	Les activités de renforcement des capacités seront les suivantes : a) Services consultatifs, à leur demande, aux acteurs des secteurs public et privé et aux organisations de la société civile des États membres qui veulent avoir des moyens renforcés pour appliquer des politiques commerciales et des stratégies d'exportation favorisant l'intégration dans les circuits commerciaux mondiaux et régionaux, évaluer l'incidence de la libéralisation des échanges et mieux connaître les questions ayant trait au commerce, notamment celles qui concernent l'OMC et les cycles de négociations multilatérales, et évaluer également les liens entre les politiques commerciales et les autres considérations de développement durable, notamment le changement climatique;			
b) Renforcement de la capacité des parties prenantes dans les pays membres de la CEPALC d'évaluer les conséquences des politiques commerciales pour les autres secteurs de développement, notamment dans l'optique du développement durable et du changement climatique	b) i) Augmentation du nombre de stratégies, politiques et structures nationales ou régionales de facilitation du commerce adaptées au développement durable et conformes aux principes relatifs à la responsabilité sociale des entreprises adoptées par les pays de la région sur la base des recommandations de la CEPALC 2008-2009 : s.o. 2010-2011 (estimation) : 3 2012-2013 (objectif) : 4 ii) Pourcentage des participants aux ateliers techniques qui considèrent que les services de coopération technique	b) Ateliers nationaux, sous-régionaux, régionaux et interrégionaux visant à augmenter les capacités techniques de formulation, mise en œuvre et gestion de politiques commerciales et de stratégies de développement des exportations, à concevoir des politiques commerciales attentives au développement durable et au changement climatique, à promouvoir les principes énoncés dans le Pacte mondial des Nations Unies sur la responsabilité sociale des entreprises à travers des partenariats public-privé autour de l'élaboration des grands schémas d'orientation; c) Études techniques axées sur l'élaboration de politiques, sur la production de matériel pédagogique, sur l'organisation de séminaires et de tables rondes avec le secteur privé et des organismes gouvernementaux et non gouvernementaux en vue d'améliorer la compréhension de la formulation et de la gestion des politiques			

<i>Réalisations escomptées</i>	<i>Indicateurs de succès</i>			<i>Activités/produits/projets<sup>a</sup></i>
	de la CEPALC leur ont donné des capacités supplémentaires en matière de commerce et de développement durable 2008-2009 : s.o. 2010-2011 (estimation) : 70 % 2012-2013 (objectif) : 75 %			commerciales et l'évaluation de leur incidence au regard d'autres domaines intéressant le développement durable, notamment le changement climatique et la responsabilité sociale des entreprises.  Le sous-programme prévoit l'exécution d'un projet existant financé par des donateurs et un projet financé par le Compte pour le développement dans les domaines du commerce et de l'investissement et de l'évaluation de l'impact du changement climatique sur les politiques commerciales.
<i>Produits (participants)</i>				<i>Impact</i>
	<i>Nombre effectif 2008-2009</i>	<i>Nombre estimatif 2010-2011</i>	<i>Nombre prévu 2012-2013</i>	Durant l'exercice biennal 2010-2011, les activités de coopération technique de la CEPALC et notamment les ateliers et cours de formation auront pour résultat d'aider les participants issus d'entités des secteurs privé et public de trois pays de la région à acquérir de nouvelles connaissances et à renforcer leurs capacités de formulation et de mise en œuvre de stratégies de développement des exportations ainsi que d'analyse des incidences des règles du commerce international sur les stratégies nationales pour l'exportation. Les ateliers techniques de la CEPALC auront familiarisé les participants avec les conséquences des politiques commerciales pour le développement durable et avec les responsabilités sociales des entreprises. Enfin, grâce aux diverses activités de coopération technique exécutées conformément à la demande formulée par les gouvernements des pays membres de l'Initiative de l'Amérique latine dans le bassin du Pacifique à leur cinquième réunion ministérielle, la CEPALC pourra renforcer les capacités des personnels techniques d'au moins trois pays en matière d'élaboration de politiques et de mesures de développement des relations commerciales avec les pays d'Asie et d'Océanie.
Services consultatifs	12	15	18	
Séminaires/ateliers	2 (30)	2 (30)	5 (75)	
Projets opérationnels	1	1	2	
<b>Total</b>	<b>15</b>	<b>18</b>	<b>25</b>	

<sup>a</sup> À titre indicatif. Les activités, les produits et les projets seront fonction des demandes émanant des bénéficiaires.

## Sous-programme 2. Production et innovation

<i>Agent de réalisation</i> : Division de la production, de la productivité et de la gestion de la CEPALC		<i>Aperçu du budget</i> (En milliers de dollars des États-Unis)			
<i>Éléments du cadre stratégique pour la période 2012-2013</i> : Programme 17, sous-programme 2, réalisations escomptées a) et b)		<i>Dépenses effectives</i> 2008-2009	<i>Crédits ouverts</i> 2010-2011	<i>Montant estimatif</i> 2012-2013	
<i>Objectif</i> : Renforcer la capacité technique des pays d'Amérique latine et des Caraïbes de promouvoir la convergence de productivité et l'innovation		Assistance temporaire (autre que pour les réunions)	95,5	114,3	–
		Consultants	5,5	–	63,2
		Voyages	12,5	15,0	57,0
		Bourses, subventions et contributions	28,8	24,8	24,8
		<b>Total</b>	<b>142,3</b>	<b>154,1</b>	<b>145,0</b>
<i>Réalisations escomptées</i>	<i>Indicateurs de succès</i>	<i>Activités/produits/projets<sup>a</sup></i>			
Renforcement de la capacité des pays de la région de concevoir, mettre en œuvre et évaluer des stratégies et des politiques propres à accroître leur productivité économique et leur pouvoir d'innovation	<p>a) Nombre de pays qui ont utilisé les informations et les recommandations obtenues auprès des services de coopération technique de la CEPALC pour concevoir et mettre en œuvre des politiques et des mesures propres à favoriser la productivité et l'innovation 2008-2009 : s.o. 2010-2011 (estimation) : 4 2012-2013 (objectif) : 5</p> <p>b) Pourcentage des décideurs qui considèrent que les services de coopération technique de la CEPALC ont amélioré leur capacité de favoriser la convergence de productivité et l'innovation dans leur domaine de compétence 2008-2009 : s.o. 2010-2011 (estimation) : 50 % 2012-2013 (objectif) : 65 %</p>	<p>Les activités de renforcement des capacités seront les suivantes :</p> <p>a) Services consultatifs aux États membres de la CEPALC pour les aider à concevoir, mettre en œuvre et évaluer des stratégies et des politiques sectorielles propres à favoriser l'investissement, la création d'entreprise, la convergence de productivité et l'innovation;</p> <p>b) Ateliers techniques à l'intention des décideurs et des partenaires des secteurs public et privé et d'organisations de la société civile, afin de leur présenter pour examen et discussion des préconisations de mesures et d'outils propres à faciliter l'élaboration de politiques axées sur la productivité et l'innovation;</p> <p>c) Études techniques en vue de produire du matériel pédagogique facilitant la compréhension et la conception de politiques et de mesures favorisant la convergence de productivité, la science et la technologie, l'innovation et de TIC.</p> <p>Le sous-programme prévoit l'exécution d'une série de projets financés par des donateurs dans les domaines de l'innovation, de l'investissement direct étranger, de la petite et moyenne entreprise, de la science et de la technologie.</p>			

<i>Produits (participants)</i>				<i>Impact</i>
	<i>Nombre effectif 2008-2009</i>	<i>Nombre estimatif 2010-2011</i>	<i>Nombre prévu 2012-2013</i>	
Services consultatifs	8	10	11	Durant l'exercice biennal 2010-2011, l'assistance de la CEPALC permettra à quatre pays de la région de renforcer leurs capacités de formulation et de gestion des politiques et programmes d'innovation et d'étoffer leurs réglementations et leurs politiques dans le domaine des technologies de l'information et des communications au service du développement. Ce renforcement concernera notamment la définition de normes pour le haut débit, la création d'observatoires des TIC, l'élaboration de stratégies d'administration en ligne pour l'instauration de cadres de réglementation et de concurrence et de pratiques de gestion publique de la société de l'information. De plus, l'organisation de tables rondes, de réunions d'experts et de concertations entre les autorités gouvernementales, les instances de réglementation et les représentants des opérateurs mondiaux des TIC seront facilitées. La CEPALC aidera également les États membres à formuler le Plan d'action pour la société de l'information en Amérique latine et dans les Caraïbes (eLAC) pour 2015.
Séminaires/ateliers	2 (30)	3 (45)	4 (60)	
Bourses	1	1	2	
Projets opérationnels	1	1	1	
<b>Total</b>	<b>12</b>	<b>15</b>	<b>18</b>	

<sup>a</sup> À titre indicatif. Les activités, les produits et les projets seront fonction des demandes émanant des bénéficiaires.

### Sous-programme 3. Politiques macroéconomiques et croissance

<i>Agent de réalisation</i> : Division du développement économique de la CEPALC		<i>Aperçu du budget</i> (En milliers de dollars des États-Unis)			
<i>Éléments du cadre stratégique pour la période 2012-2013</i> : Programme 17, sous-programme 3, réalisations escomptées a) et b)		<i>2008-2009</i> (dépenses effectives)	<i>2010-2011</i> (crédits ouverts)	<i>2012-2013</i> (montant estimatif)	
<i>Objectif</i> : Renforcer la capacité des pays d'Amérique latine et des Caraïbes d'élaborer et de mettre en œuvre des politiques macroéconomiques propres à assurer une croissance à long terme.					
		Assistance temporaire (autre que pour les réunions)	1 965,7	1 422,3	1 723,9
		Consultants	357,6	407,1	369,2
		Experts	1,0	–	–
		Voyages	328,5	228,8	342,4
		Bourses, subventions et contributions	35,9	41,9	41,9
		<b>Total</b>	<b>2 688,7</b>	<b>2 100,1</b>	<b>2 477,4</b>
<i>Réalisations escomptées</i>	<i>Indicateurs de succès</i>	<i>Activités/produits/projets<sup>a</sup></i>			
a) Renforcement de la capacité des décideurs nationaux des pays membres de concevoir et mettre en œuvre des politiques et des mesures macroéconomiques de stabilisation de la croissance, fondées sur l'évaluation de ses facteurs déterminants	a) i) Nombre de pays aidés qui ont utilisé les informations et les recommandations des services consultatifs de la CEPALC pour concevoir leurs politiques macroéconomiques 2008-2009: n.d. 2010-2011 (estimation) : 3 2012-2013 (objectif) : 4 ii) Pourcentage des bénéficiaires des services de coopération technique de la CEPALC qui ont constaté une amélioration de leur travail dans le domaine des politiques macroéconomiques 2008-2009 : n.d. 2010-2011 (estimation) : 70% 2012-2013 (objectif) : 75%	Les activités de renforcement des capacités seront les suivantes : a) Services de coopération technique aux États membres de la CEPALC pour l'élaboration et l'évaluation de politiques et de mesures macroéconomiques nationales de création et d'allocation de ressources financières pour le développement productif, social et environnemental, l'architecture financière et la mise en place d'instruments financiers pour prévenir les crises financières et en atténuer les effets; b) Séminaires, ateliers et tables rondes pour présenter aux décideurs de la région de nouveaux cadres ou modèles théoriques, examiner les questions nouvelles et faire connaître les meilleures pratiques; c) Études analytiques de la formulation de politiques macroéconomiques pour un certain nombre de domaines d'intérêt et de questions nouvelles; d) Coordination des réseaux de décideurs afin de permettre l'échange de données d'expérience et la diffusion des bonnes pratiques.			
b) Renforcement de la capacité des pays de la région de concevoir, mettre en œuvre et évaluer des politiques, des règlements et des mesures concernant les systèmes financiers	b) Nombre de pays ayant intégré de nouveaux schémas théoriques et des instruments de prise de décisions dans leurs règlements et mesures concernant les	Le sous-programme prévoit l'exécution d'un projet existant financé par des donateurs et l'élaboration d'un nouveau projet de développement concernant les politiques contracycliques, les réglementations financières et les mesures de stabilisation de la croissance.			

<i>Réalisations escomptées</i>	<i>Indicateurs de succès</i>	<i>Activités/produits/projets<sup>a</sup></i>		
nationaux qui permettent de promouvoir la croissance, le développement productif et la protection sociale	systèmes financiers nationaux en vue de promouvoir la croissance, le développement productif et la protection sociale 2008-2009 : n/d. 2010-2011 (estimation) : 4 2012-2013 (objectif) : 5			
<i>Produits (participants)</i>				
	<i>Nombre effectif 2008-2009</i>	<i>Nombre estimatif 2010-2011</i>	<i>Nombre prévu 2012-2013</i>	<i>Impact</i>
Services consultatifs	50	45	45	Durant l'exercice biennal 2010-2011, les pays sélectionnés devraient renforcer leur capacité à élaborer des mesures propres à soutenir la croissance à long terme à la suite des missions consultatives spécifiques, des séminaires, ateliers et cours de formation internationaux dont ils auront bénéficié dans différents domaines tels que l'emploi, le marché du travail, l'inflation, les politiques et instruments budgétaires et monétaires. Les Gouvernements de la Colombie, du Chili, de l'Équateur et d'autres pays ayant fait appel aux services consultatifs de la CEPALC appliqueront les recommandations qui leur auront été adressées au sujet des politiques de l'emploi, du marché du travail et de la stabilité financière. Dans le contexte du relèvement de la crise économique et financière de 2008-2009, les autorités des trois pays devraient adopter des mesures de renforcement de leurs instruments contracycliques s'inspirant des recommandations formulées par la CEPALC. Les décideurs de quatre pays sauront mieux mesurer les incidences de la mondialisation sur l'accès aux financements et pourront intégrer les schémas d'orientation et les recommandations formulés par la CEPALC au sujet du financement de la protection sociale, du développement productif, de la réglementation et de la supervision financières et du nouvel ordre financier né de la crise internationale et de ses suites.
Séminaires/ateliers	3 (45)	3 (45)	5 (75)	
Bourses	1	1	1	
Projets opérationnels	2	1	2	
<b>Total</b>	<b>56</b>	<b>50</b>	<b>53</b>	

<sup>a</sup> À titre indicatif. Les activités, les produits et les projets seront fonction des demandes émanant des bénéficiaires.

## Sous-programme 4. Développement social et égalité sociale

<i>Agent de réalisation</i> : Division du développement social de la CEPALC		<i>Aperçu du budget</i> (En milliers de dollars des États-Unis)			
<i>Éléments du cadre stratégique pour la période 2012-2013</i> : Programme 17, sous-programme 5, réalisations escomptées a) et b)		<i>2008-2009</i> (dépenses effectives)	<i>2010-2011</i> (crédits ouverts)	<i>2012-2013</i> (montant estimatif)	
<i>Objectif</i> : Renforcer la capacité des pays d'Amérique latine et des Caraïbes d'élaborer et de mettre en œuvre des politiques propres à accélérer la réduction de la pauvreté et promouvoir l'égalité et la cohésion sociales dans la région		Assistance temporaire (autre que pour les réunions)	167,2	269,6	339,2
		Consultants	63,1	63,6	67,9
		Voyages	17,2	36,0	42,0
		Bourses, subventions et contributions	8,2	33,4	33,4
		<b>Total</b>	<b>255,7</b>	<b>402,6</b>	<b>482,5</b>
<i>Réalisations escomptées</i>	<i>Indicateurs de succès</i>	<i>Activités/produits/projets<sup>a</sup></i>			
a) Renforcement de la capacité des décideurs nationaux des pays membres de gérer et catégoriser les dépenses sociales et d'améliorer la conception, le suivi et l'évaluation des politiques sociales sectorielles, plus précisément en ce qui concerne la sécurité alimentaire, la dénutrition infantile et la protection sociale	a) i) Nombre de pays qui ont utilisé les recommandations obtenues auprès des services consultatifs de la CEPALC pour planifier et évaluer leurs politiques d'action sociale 2008-2009 : n.d. 2010-2011 (estimation) : 5 2012-2013 (objectif) : 6  ii) Pourcentage des participants aux ateliers qui considèrent que les connaissances acquises leur ont été utiles pour concevoir et évaluer des programmes sociaux dans le domaine de la dénutrition et de la sécurité alimentaire 2008-2009 : n.d. 2010-2011 (estimation) : 70% 2012-2013 (objectif) : 75%	Les activités de renforcement des capacités seront les suivantes :  a) Services de coopération technique aux États membres de la CEPALC pour la gestion et l'analyse des programmes sociaux de manière à accroître l'efficacité des politiques sociales et l'utilisation efficiente des fonds publics correspondants, notamment ceux qui concernent la sécurité alimentaire, la dénutrition infantile et la protection sociale ainsi que la formulation, la mise en œuvre et le suivi des politiques et des mesures visant à favoriser la réalisation des objectifs du Millénaire dans le domaine social;  b) Ateliers techniques à l'intention des décideurs et des acteurs de la société civile au sujet des politiques et des outils recommandés pour la gestion et la classification des dépenses sociales : l'objectif sera en l'occurrence d'améliorer l'évaluation et la conception des programmes sociaux, ainsi que la mise en œuvre et le suivi de politiques et de mesures aux fins de la réalisation des objectifs du Millénaire;  c) Études techniques pour produire du matériel pédagogique en vue d'améliorer la gestion et de la catégorisation des dépenses sociales, l'évaluation de la conception des programmes sociaux ainsi que la mise en œuvre et le suivi de politiques et des mesures dans la perspective de la réalisation des objectifs du Millénaire.  Le sous-programme prévoit l'exécution de projets financés par des donateurs et l'élaboration d'un projet de développement axé sur la gestion des dépenses sociales pour améliorer la planification de mesures			

<i>Réalisations escomptées</i>	<i>Indicateurs de succès</i>			<i>Activités/produits/projets<sup>a</sup></i>
	2008-2009 : n.d. 2010-2011 (estimation) : 5 2012-2013 (objectif) : 6			sociales ainsi que la conception et la gestion des politiques concernant la dénutrition infantile et la protection sociale.
<i>Produits (participants)</i>				<i>Impact</i>
	<i>Nombre effectif 2008-2009</i>	<i>Nombre estimatif 2010-2011</i>	<i>Nombre prévu 2012-2013</i>	Durant l'exercice biennal 2010-2011, cinq pays au moins renforceront leurs capacités techniques en utilisant les méthodologies CEPALC de calcul des coûts de la dénutrition et cinq autres seront mieux à même de mesurer et catégoriser les dépenses sociales liées à la réalisation des OMD qui concernent l'élimination de la pauvreté. De plus, grâce aux services de coopération technique et à l'adoption de méthodologies élaborées par la CEPALC, les décideurs de cinq pays de la région auront des capacités renforcées de gestion et d'analyse des dépenses sociales, ce qui permettra de mieux évaluer les programmes sociaux.
Services consultatifs	14	15	16	
séminaires/ateliers	3 (45)	4 (55)	5 (75)	
Bourses	1	1	1	
Projets opérationnels	2	2	2	
<b>Total</b>	<b>20</b>	<b>22</b>	<b>24</b>	

<sup>a</sup> À titre indicatif. Les activités, les produits et les projets seront fonction des demandes émanant des bénéficiaires.

## Sous-programme 5. Population et développement

<i>Agent de réalisation</i> : Division de la population de la CEPALC		<i>Aperçu du budget</i> (En milliers de dollars des États-Unis)			
<i>Éléments du cadre stratégique pour la période 2012-2013</i> : Programme 17, sous-programme 7, réalisations escomptées a) et b)		<i>2008-2009</i> (dépenses effectives)	<i>2010-2011</i> (crédits ouverts)	<i>2012-2013</i> (montant estimatif)	
<i>Objectif</i> : Renforcer la capacité des pays d'Amérique latine et des Caraïbes d'intégrer les questions de population dans leurs politiques et programmes de développement		Assistance temporaire (autre que pour les réunions)	186,5	317,7	321,6
		Consultants	38,6	19,2	13,0
		Voyages	33,1	41,0	46,8
		Bourses, subventions et contributions	2,3	36,5	36,5
		<b>Total</b>	<b>260,5</b>	<b>414,4</b>	<b>417,9</b>
<i>Réalisations escomptées</i>	<i>Indicateurs de succès</i>	<i>Activités/produits/projets<sup>a</sup></i>			
a) Renforcement de la capacité technique des pays d'Amérique latine et des Caraïbes de suivre l'évolution des tendances démographiques et de traiter les questions de population et de développement à prendre en compte dans les programmes sociaux	a) i) Nombre de pays ayant bénéficié de services de coopération technique qui ont pris des dispositions pour intégrer les considérations liées à la population dans les programmes sociaux, sur la base des recommandations de la CEPALC 2008-2009 : n.d. 2010-2011 (estimation) : 8 2012-2013 (objectif) : 10 ii) Pourcentage des pays ayant bénéficié des services consultatifs de la CEPALC qui utilisent les informations et les recommandations reçues pour concevoir leurs politiques 2008-2009 : n.d. 2010-2011 (estimation) : 65 % 2012-2013 (objectif) : 70 %	Les activités de renforcement des capacités seront les suivantes : a) Services consultatifs aux États membres, à leur demande, afin de les aider à analyser les tendances démographiques, les facteurs qui les déterminent et leurs répercussions sur les exigences à satisfaire dans le secteur social, puis à élaborer des politiques économiques et sociales; b) Formations, ateliers et séminaires pour renforcer les connaissances et la capacité technique des participants aux titres suivants : suivre les tendances démographiques; s'attaquer aux problèmes liés à la population et au développement; suivre les progrès réalisés dans l'application des recommandations émises aux fins de la réalisation des objectifs énoncés dans les accords internationaux pertinents; c) Travaux de recherche et études à l'appui de la formation et des ateliers.  Le sous-programme prévoit l'exécution d'un projet existant financé par des donateurs et l'élaboration d'un nouveau projet de développement portant respectivement sur le suivi des tendances démographiques et sur l'élaboration de programmes sociaux dans les domaines touchant la population et le développement.			
b) Renforcement de la capacité technique des pays de la région de suivre les progrès accomplis dans l'application des recommandations émises aux fins de la réalisation des objectifs énoncés dans les accords internationaux pertinents (Programme d'action de la Conférence internationale sur la population et le	b) Nombre de pays ayant bénéficié des services de coopération technique de la CEPALC qui utilisent les résultats obtenus pour suivre leurs progrès dans l'application des recommandations concernant la réalisation des objectifs énoncés dans les accords internationaux pertinents				

<i>Réalisations escomptées</i>	<i>Indicateurs de succès</i>			<i>Activités/produits/projets<sup>a</sup></i>
développement, Plan d'action international sur le vieillissement et objectifs du Millénaire)	2008-2009 : n.d. 2010-2011 (estimation) : 4 2012-2013 (objectif) : 5			
<i>Produits (participants)</i>				<i>Impact</i>
	<i>Nombre effectif 2008-2009</i>	<i>Nombre estimatif 2010-2011</i>	<i>Nombre prévu 2012-2013</i>	Durant l'exercice biennal 2010-2011, les capacités techniques d'analyse des statistiques démographiques et des données de recensement seront renforcées, notamment grâce à huit ateliers sur le système de recherche par micro-ordinateur des données de recensement pour des zones de faible étendue (Redatam) organisés au profit de quelque 120 participants venus de sept pays d'Amérique latine et des Caraïbes. Un atelier sur l'évaluation des conditions de vie et un autre consacré à l'utilisation de spécialistes du classement des variables de l'emploi sont également prévus pour renforcer la capacité des pays à analyser les données des recensements; deux cours de formation aux analyses et projections démographiques seront organisés dans les pays qui disposent de nouvelles statistiques issues de recensements conduits en 2010. Des projets de terrain concernant des pays spécifiques seront élaborés de manière à intégrer des éléments ethniques dans les statistiques administratives. Deux cours en ligne sur le vieillissement et d'autres ateliers sur les transferts intergénérationnels sont également au programme. Quatre pays de la région au moins bénéficieront de ces activités.
Services consultatifs	16	19	19	
Séminaires/ateliers	3 (45)	6 (65)	6 (65)	
Bourses	2	2	2	
Projets opérationnels	1	1	1	
<b>Total</b>	<b>22</b>	<b>28</b>	<b>28</b>	

<sup>a</sup> À titre indicatif. Les activités, les produits et les projets seront fonction des demandes émanant des bénéficiaires.

## Sous-programme 6. Développement durable et établissements humains

<i>Agent de réalisation</i> : Division du développement durable et des établissements humains de la CEPALC		<i>Aperçu du budget</i> (En milliers de dollars des États-Unis)			
<i>Éléments du cadre stratégique pour la période 2012-2013</i> : Programme 17, sous-programme 8, réalisations escomptées a) et b)		2008-2009 (dépenses effectives)	2010-2011 (crédits ouverts)	2012-2013 (montant estimatif)	
<i>Objectif</i> : Renforcer la capacité des pays d'Amérique latine et des Caraïbes d'intégrer les considérations de gestion de l'environnement dans les politiques économiques et sociales et l'aménagement du territoire selon une optique de développement durable et de prise en compte du changement climatique		Assistance temporaire (autre que pour les réunions)	270,6	360,1	–
		Consultants	41,4	–	47,5
		Voyages	16,1	38,3	62,2
		Bourses, subventions et contributions	1,9	33,9	33,9
		<b>Total</b>	<b>330,0</b>	<b>432,3</b>	<b>143,6</b>
<i>Réalisations escomptées</i>	<i>Indicateurs de succès</i>	<i>Activités/produits/projets<sup>a</sup></i>			
a) Renforcement de la capacité des pays de la région d'intégrer des critères de soutenabilité dans les politiques et mesures concernant le développement, le changement climatique et la réduction des risques	a) Nombre de pays qui, après avoir utilisé les services consultatifs de la CEPALC, appliquent les recommandations pertinentes dans la conception de leurs politiques, programmes et mesures d'ordre environnemental visant à faire face au changement climatique et à réduire les risques  2008-2009 : n.d. 2010-2011 (estimation) : 6 2012-2013 (objectif) : 7	Les activités de renforcement des capacités seront les suivantes :  a) Services consultatifs aux États membres de la CEPALC, à leur demande, pour la conception et le suivi de politiques environnementales viables et de mesures d'adaptation au changement climatique et d'atténuation des effets de ce changement;  b) Cours de formation, ateliers et octroi de bourses de perfectionnement à des fins de présentation et de discussion des cadres, indicateurs et modèles méthodologiques permettant de mesurer les résultats obtenus en termes de développement durable sur le plan environnemental et urbain, en collaboration avec d'autres organisations internationales (dans la région et avec d'autres régions, afin de favoriser la coopération Sud-Sud);  c) Études techniques axées sur l'élaboration de politiques et sur la présentation de matériel pédagogique à l'usage des acteurs des secteurs public et privé et des partenaires gouvernementaux et non gouvernementaux dans les domaines suivants : politiques de développement sur le plan environnemental, changements climatiques, évaluation en matière de catastrophes naturelles et gestion des risques.			
b) Renforcement de la capacité technique et analytique des pays membres de la CEPALC de concevoir et mettre en œuvre des politiques de gestion des risques et de réduction de la vulnérabilité	b) i) Nombre de pays de la région qui, ayant bénéficié de services de coopération technique dans les domaines de la gestion des risques et de la réduction de la vulnérabilité, mettent en œuvre des politiques et des mesures conformes aux recommandations de la CEPALC  2008-2009 : n.d. 2010-2011 (estimation) : 4 2012-2013 (objectif) : 5  ii) Pourcentage des participants qui considèrent que les ateliers de formation organisés par la CEPALC ont amélioré leurs capacités en matière	Le sous-programme prévoit l'exécution de deux projets existants financés par des donateurs et de deux projets financés par le Compte pour le développement, et le lancement de deux nouveaux projets de développement dans les domaines suivants : intégration de critères relatifs au développement durable dans les politiques et stratégies nationales, adaptation au changement climatique et atténuation des			

<i>Réalisations escomptées</i>	<i>Indicateurs de succès</i>			<i>Activités/produits/projets<sup>a</sup></i>
	de prévention et de réduction des risques 2008-2009 : n.d. 2010-2011 (estimation) : 70 % 2012-2013 (objectif) : 75 %			effets de ce changement, gestion des risques et réduction de la vulnérabilité.
<i>Produits (participants)</i>				<i>Impact</i>
	<i>Nombre effectif 2008-2009</i>	<i>Nombre estimatif 2010-2011</i>	<i>Nombre prévu 2012-2013</i>	Durant l'exercice biennal 2010-2011 la CEPALC renforcera les capacités de six pays d'Amérique latine en matière de recensement et de calcul des coûts économiques du changement climatique et notamment des mesures d'atténuation, les aidera à identifier des options possibles pour privilégier une économie à faibles émissions de carbone et à appliquer de nouvelles politiques pour déclencher un processus de découplage entre le produit intérieur brut et la consommation d'énergie. Par ailleurs, les décideurs et les personnels techniques d'au moins sept pays (pour l'instant la Colombie, le Costa Rica, El Salvador, le Guatemala, Haïti, le Mexique et la République dominicaine) auront des moyens supplémentaires pour évaluer l'impact socioéconomique des phénomènes naturels extrêmes de manière à pouvoir formuler des stratégies de réduction des risques.
Services consultatifs	10	12	12	
Séminaires/ateliers	3 (45)	4 (60)	5 (75)	
Bourses	1	1	1	
Projets opérationnels	2	2	2	
<b>Total</b>	<b>16</b>	<b>19</b>	<b>20</b>	

<sup>a</sup> À titre indicatif. Les activités, les produits et les projets seront fonction des demandes émanant des bénéficiaires.

## Sous-programme 7. Ressources naturelles et infrastructures

<i>Agent de réalisation</i> : Division des ressources naturelles et des infrastructures de la CEPALC		<i>Aperçu du budget</i> (En milliers de dollars des États-Unis)		
<i>Éléments du cadre stratégique pour la période 2012-2013</i> : Programme 17, sous-programme 9, réalisations escomptées a) et b)		<i>2008-2009</i> (dépenses effectives)	<i>2010-2011</i> (crédits ouverts)	<i>2012-2013</i> (montant estimatif)
<i>Objectif</i> : Renforcer les capacités techniques et institutionnelles des pays d'Amérique latine et des Caraïbes afin de favoriser la gestion soutenable des ressources naturelles et des services d'infrastructure et de promouvoir le développement socioéconomique et la compétitivité				
		Assistance temporaire (autre que pour les réunions)	71,2	304,9
		Consultants	44,4	–
		Voyages	11,7	26,2
		Bourses, subventions et contributions	1,1	29,0
		<b>Total</b>	<b>128,4</b>	<b>360,1</b>
			<b>138,5</b>	
<i>Réalisations escomptées</i>	<i>Indicateurs de succès</i>	<i>Activités/produits/projets<sup>a</sup></i>		
a) Renforcement de la capacité des pays d'Amérique latine et des Caraïbes d'évaluer et de mettre en œuvre des politiques de gestion soutenable des ressources naturelles, en tenant compte des mécanismes d'intégration régionale	a) Nombre de pays qui ont utilisé les recommandations des services consultatifs de la Commission pour élaborer des mesures concernant la gestion des ressources naturelles 2008-2009 : n.d. 2010-2011 (estimation) : 5 2012-2013 (objectif) : 7	Les activités de renforcement des capacités seront les suivantes :		
b) Renforcement de la capacité des pays d'Amérique latine et des Caraïbes de formuler des politiques et des stratégies dans le domaine des services et systèmes de transport et d'infrastructures, en tenant compte des mécanismes d'intégration régionale	b) i) nombre de pays de la région proposant des services de transport et d'infrastructures qui utilisent les recommandations et les méthodologies provenant de la CEPALC 2008-2009 : n.d. 2010-2011 (estimation) : 4 2012-2013 (objectif) : 5  ii) Pourcentage des participants aux ateliers, tables rondes et réseaux qui considèrent que les services de coopération technique de la CEPALC ont amélioré leur travail dans le domaine des services et systèmes de transport et d'infrastructures aux niveaux national et régional	a) Services consultatifs dispensés à leur demande aux États membres de la CEPALC et aux organisations qui souhaitent élaborer des politiques en matière de ressources naturelles, évaluer les services publics de distribution, de transport et d'infrastructure aux niveaux national et régional, en tenant compte des mécanismes d'intégration, et légiférer dans le but de promouvoir les gains de productivité et l'équité;  b) Ateliers techniques, programmes de perfectionnement et tables rondes qui permettent aux fonctionnaires des pays en développement d'examiner et de partager les meilleures pratiques et d'améliorer ainsi leurs compétences professionnelles en matière de gestion des ressources naturelles et d'élaboration de politiques et de cadres réglementaires pour les services publics de distribution, de transport et d'infrastructure aux niveaux national et structurel, en tenant compte des mécanismes d'intégration;  c) Études techniques axées sur l'élaboration de politiques et le matériel pédagogique, ainsi que séminaires à l'intention des acteurs du secteur privé et des organismes gouvernementaux et non gouvernementaux afin d'améliorer la compréhension, l'évaluation et l'application des politiques soutenables en matière de gestion des ressources naturelles, d'évaluation des services collectifs et d'infrastructures et de légiférer dans le but de promouvoir la productivité et l'équité.		

<i>Réalisations escomptées</i>				<i>Indicateurs de succès</i>	<i>Activités/produits/projets<sup>a</sup></i>
				2008-2009 : n.d. 2010-2011 (estimation) : 70 % 2012-2013 (objectif) : 75 %	Le sous-programme prévoit l'exécution de deux projets existants financés par des donateurs et de deux projets financés par le Compte pour le développement, ainsi que l'élaboration de nouveaux projets de développement dans les domaines suivants : gestion soutenable des ressources naturelles, efficacité énergétique, énergies renouvelables et biocarburants, services publics de distribution, de transport et d'infrastructure aux niveaux national et régional, en tenant compte des mécanismes d'intégration régionale tels que l'Initiative pour l'intégration de l'infrastructure régionale en Amérique du Sud (IIRSA), le projet Mesomerica et la CARICOM.
<i>Produits (participants)</i>				<i>Impact</i>	
	<i>Nombre effectif 2008-2009</i>	<i>Nombre estimatif 2010-2011</i>	<i>Nombre prévu 2012-2013</i>	Durant l'exercice biennal 2010-2011, à la suite des missions consultatives et des ateliers nationaux, les personnels techniques de cinq pays ont appliqué la méthodologie et les recommandations de fond formulées par la CEPALC pour appuyer la formulation de politiques d'efficacité énergétique, de production et utilisation des biocarburants et de gestion durable des ressources en eau. Les services de coopération technique dispensés aux pays membres de l'IIRSA et du projet Mesoamerica ont aussi aidé les décideurs et les personnels techniques d'au moins quatre pays à appliquer les recommandations qui leur avaient été faites pour la formulation du plan d'action 2011 de l'IIRSA, à concevoir des infrastructures et des mesures de communications et à renforcer le cadre du projet Mesoamerica.	
Services consultatifs	10	10	12		
Séminaires/ateliers	2 (30)	3 (45)	4 (60)		
Bourses	2	2	1		
Projets opérationnels	1	2	1		
<b>Total</b>	<b>15</b>	<b>17</b>	<b>18</b>		

<sup>a</sup> À titre indicatif. Les activités, les produits et les projets seront fonction des demandes émanant des bénéficiaires.

## Sous-programme 8. Statistique

<i>Agent de réalisation</i> : Division de statistique de la CEPALC		<i>Aperçu du budget</i> (En milliers de dollars des États-Unis)			
<i>Éléments du cadre stratégique pour la période 2012-2013</i> : Programme 17, sous-programme 11, réalisations escomptées a) et b)		<i>2008-2009</i> (dépenses effectives)	<i>2010-2011</i> (crédits ouverts)	<i>2012-2013</i> (montant estimatif)	
<i>Objectif</i> : Renforcer la capacité des pays d'Amérique latine et des Caraïbes de collecter, utiliser et compiler des données statistiques pertinentes, exactes et à jour pour l'élaboration des politiques économiques, sociales et environnementales des pays de la région		Assistance temporaire (autre que pour les réunions)	428,5	485,6	694,4
		Consultants	17,9	–	–
		Experts	1,9	–	–
		Voyages	29,4	46,1	77,9
		Bourses, subventions et contributions	4,3	27,4	27,4
		<b>Total</b>	<b>482,0</b>	<b>559,1</b>	<b>799,7</b>
<i>Réalisations escomptées</i>	<i>Indicateurs de succès</i>	<i>Activités/produits/projets<sup>a</sup></i>			
a) Les fonctionnaires des États membres ont des capacités renforcées et maîtrisent mieux la collecte, le suivi et la diffusion de données sociales et environnementales de base (en particulier celles qui sont incluses dans les objectifs du Millénaire et autres objectifs de développement arrêtés au niveau international) à l'appui de la planification et de la formulation des politiques.	a) i) Nombre de pays qui ont appliqué les recommandations méthodologiques formulées par la mission consultative dans la préparation de leurs enquêtes auprès des ménages 2008-2009 : n.d. 2010-2011 (estimation) : 8 2012-2013 (objectif) : 9 ii) Pourcentage des participants aux ateliers de formation ayant tiré parti de la recommandation qui leur avait été adressée concernant l'amélioration du suivi des questions sociales et des OMD 2008-2009 : n.d. 2010-2011 (estimation) : 70 % 2012-2013 (objectif) : 75 %	Les activités de renforcement des capacités seront les suivantes : a) Services consultatifs dispensés aux États membres de la CEPALC, à leur demande, pour renforcer leur capacité de recueillir, de stocker, d'analyser, d'harmoniser et de publier des statistiques et des indicateurs officiels en ce qui concerne la comptabilité nationale dans les domaines économique, social et environnemental aux fins de la production de données de qualité pour la conception de politiques, l'accent étant mis particulièrement sur le recensement et les indicateurs économiques de base; b) Ateliers techniques et cours de formation pour améliorer les méthodes de collecte et d'analyse des données statistiques de la comptabilité nationale, des statistiques sociales et environnementales, le suivi des progrès réalisés – aux niveaux national et local – sur la voie de la réalisation des objectifs de développement arrêtés au niveau international ainsi que la conception des politiques sociales correspondantes; c) Études techniques à l'intention des bureaux nationaux de statistiques et des autres institutions publiques compétentes, le but étant d'améliorer les connaissances et les capacités techniques de leur personnel en matière de statistiques sociales et environnementales et de mise en œuvre du SNC.			
b) Capacité renforcée des institutions publiques nationales de la région de mettre en œuvre le Système de comptabilité nationale (SCN) et de renforcer	b) Nombre d'institutions ayant bénéficié de services de coopération technique qui ont adopté de nouvelles mesures pour mettre en œuvre le SCN				

<i>Réalisations escomptées</i>	<i>Indicateurs de succès</i>			<i>Activités/produits/projets<sup>a</sup></i>
l'intégration régionale des systèmes nationaux de statistique	2008-2009 : n.d. 2010-2011 (estimation) : 5 2012-2013 (objectif) : 6			Le sous-programme prévoit l'exécution d'un choix de projets financés par des donateurs et l'élaboration de deux projets de développement dans le domaine des statistiques sociales, en particulier celles qui figurent dans les objectifs du Millénaire et dans les systèmes de comptabilité nationaux.
<i>Produits (participants)</i>				<i>Impact</i>
	<i>Nombre effectif 2008-2009</i>	<i>Nombre estimatif 2010-2011</i>	<i>Nombre prévu 2012-2013</i>	Durant l'exercice biennal 2010-2011, les cadres techniques des bureaux nationaux de statistiques de huit pays amélioreront leurs compétences et leurs connaissances et pourront compiler, diffuser et utiliser des statistiques de base sur l'économie, la société et l'environnement dans le respect des normes internationales, en suivant les recommandations d'ordre méthodologique issues des missions consultatives de la CEPALC. Ces pays suivront les recommandations de la CEPALC sur les méthodologies en conduisant des enquêtes nationales sur les ménages fondées sur des indicateurs sociaux et progresseront au chapitre du traitement et de l'analyse des données dans les domaines de la pauvreté et de l'emploi en utilisant de nouveaux outils et d'autres méthodologies. Dans le domaine des statistiques économiques, les personnels techniques de cinq pays suivront les recommandations méthodologiques de la CEPALC pour moderniser leur système statistique en changeant l'année de référence des comptes nationaux, pourront mieux évaluer les comptes nationaux trimestriels et suivre plus attentivement l'évolution des indicateurs sociaux, et auront utilement tiré parti de leur formation à la planification sociale et à la formulation de politiques économiques et sociales.
Services consultatifs	15	15	15	
Séminaires/ateliers	3 (45)	3 (45)	3 (45)	
Bourses	2	2	2	
Projets opérationnels	–	–	1	
<b>Total</b>	<b>20</b>	<b>20</b>	<b>21</b>	

<sup>a</sup> À titre indicatif. Les activités, les produits et les projets seront fonction des demandes émanant des bénéficiaires.

## Sous-programme 9. Activités sous-régionales au Mexique et en Amérique centrale

<i>Agent de réalisation</i> : Siège sous-régional de la CEPALC pour le Mexique et l'Amérique latine		<i>Aperçu du budget</i> (En milliers de dollars des États-Unis)			
<i>Éléments du cadre stratégique pour la période 2012-2013</i> : Programme 17, sous-programme 12, réalisations escomptées b) et c)		<i>2008-2009</i> (dépenses effectives)	<i>2010-2011</i> (crédits ouverts)	<i>2012-2013</i> (montant estimatif)	
<i>Objectif</i> : Accroître la capacité institutionnelle des pays de la sous-région de concevoir, mettre en œuvre, évaluer, promouvoir et appliquer des politiques et des mesures favorables au développement économique et social durable et équitable		Assistance temporaire (autre que pour les réunions)	275,1	235,7	385,0
		Consultants	31,9	21,6	72,7
		Voyages	118,3	91,9	103,7
		Bourses, subventions et contributions	4,9	27,6	27,6
		<b>Total</b>	<b>430,2</b>	<b>376,8</b>	<b>589,0</b>
<i>Réalisations escomptées</i>	<i>Indicateurs de succès</i>	<i>Activités/produits/projets<sup>d</sup></i>			
a) Renforcement des capacités techniques et humaines des pays de la sous-région de concevoir, évaluer, promouvoir et appliquer des politiques et des dispositifs/mécanismes concernant l'énergie, l'adaptation au changement climatique et l'atténuation des effets de ce changement, notamment dans le secteur agricole, ainsi que la prévention et l'évaluation des phénomènes naturels extrêmes et l'atténuation de leurs effets	<p>a) i) Augmentation du nombre de pays qui, après avoir bénéficié des services de coopération technique de la CEPALC, appliquent les recommandations et les méthodologies préconisées dans les domaines de l'énergie, de l'adaptation au changement climatique et de l'atténuation des effets de ce changement, notamment dans le secteur agricole, ainsi que la prévention, l'atténuation et l'évaluation des effets des phénomènes naturels extrêmes</p> <p>2008-2009 : n.d. 2010-2011 (estimation) : 4 2012-2013 (objectif) : 5</p> <p>ii) Pourcentage des participants aux cours de renforcement des capacités dispensés par la CEPALC qui saluent l'utilité des méthodologies, techniques et outils appliqués pour l'énergie, l'adaptation au changement climatique et l'atténuation des effets de ce changement, notamment dans le secteur agricole, ainsi que la</p>	<p>Les activités de renforcement des capacités aideront les pays de la sous-région à mieux concevoir, évaluer, promouvoir et appliquer des politiques et des mesures de développement économique et social durable et équitable dans un certain nombre de domaines tels que l'énergie, l'adaptation au changement climatique et l'atténuation des effets de ce changement, notamment dans le secteur agricole, la prévention, l'atténuation et l'évaluation des effets des phénomènes naturels extrêmes, le développement et l'intégration socioéconomiques, l'emploi, le commerce et le développement productif et compétitif, la reconstruction et le développement après une catastrophe.</p> <p>Le programme de travail tirera parti de la puissance normative et analytique du sous-programme et s'appuiera pleinement sur les compétences transsectorielles présentes au siège sous-régional. Les activités de renforcement des capacités seront notamment les suivantes : a) services consultatifs assurés par des experts techniques qualifiés, internes ou venant de l'extérieur, qui répondront à des besoins spécifiques d'ordre technique; b) ateliers de formation sous-régionaux et nationaux visant à promouvoir un transfert efficace des connaissances; c) production de matériel pédagogique sur des méthodologies spécifiques pour permettre le transfert des expériences d'ordre général; et d) création de réseaux de spécialistes locaux pour renforcer les liens entre les pays en développement par la mise en commun des meilleures pratiques.</p> <p>Le sous-programme prévoit l'exécution de cinq projets existants financés par des donateurs, d'un projet financé par le Compte pour le</p>			

<i>Réalisations escomptées</i>	<i>Indicateurs de succès</i>	<i>Activités/produits/projets<sup>a</sup></i>																							
<p>b) Renforcement des capacités techniques et humaines aux niveaux national et sous-régional, pour la conception, l'évaluation, la promotion et la mise en œuvre de politiques et de dispositifs/mécanismes de développement et d'intégration économique et sociale, l'emploi, le commerce, le développement productif/compétitif, la reconstruction et le développement après une catastrophe</p>	<p>prévention, l'atténuation et l'évaluation des effets des phénomènes naturels extrêmes</p> <p>2008-2009 : n.d. 2010-2011 (estimation) : 75 % 2012-2013 (objectif) : 80 %</p> <p>b) Augmentation du nombre de pays qui, après avoir utilisé les services de coopération technique de la CEPALC, appliquent les recommandations et méthodologies dans les domaines du développement et de l'intégration économique et sociale et de l'intégration, de l'emploi, du commerce et du développement productif/compétitif, ainsi que pour la reconstruction et le développement après une catastrophe</p> <p>2008-2009 : n.d. 2010-2011 (estimation) : 4 2012-2013 (objectif) : 5</p>	<p>développement ainsi que l'élaboration de cinq nouveaux projets dans les domaines suivants : a) politiques budgétaires et stratégies de compétitivité au niveau infranational; b) systèmes de financement des petites et moyennes entreprises et de soutien à la création d'emplois; c) atténuation de l'impact de la hausse des cours du pétrole et de la dépendance énergétique de la sous-région; migration, envois de fonds et pauvreté multidimensionnelle dans les zones rurales; et e) renforcement des capacités de conception, d'organisation et d'exécution des mesures d'évaluation de l'impact des politiques sociales centrées sur la réalisation des objectifs de développement arrêtés au niveau international.</p> <p>Pour garantir la bonne exécution de son programme de travail, le sous-programme continuera de nouer des partenariats à différents niveaux, en tirant parti des atouts et des capacités de chacun et des synergies avec les acteurs stratégiques des secteurs public et privé ainsi qu'avec les organismes des Nations Unies qui travaillent dans la sous-région. Le sous-programme s'informerait auprès des bénéficiaires de l'utilité de ses interventions en matière de renforcement des capacités et de sensibilisation aux défis à venir. Il continuera de consolider ses capacités internes en recourant ponctuellement à des services consultatifs et à des experts ou à des consultants extérieurs dans les domaines nouveaux.</p>																							
<i>Produits (participants)</i>																									
	<table border="1"> <thead> <tr> <th style="text-align: left;"><i>Nombre effectif 2008-2009</i></th> <th style="text-align: left;"><i>Nombre estimatif 2010-2011</i></th> <th style="text-align: left;"><i>Nombre prévu 2012-2013</i></th> </tr> </thead> <tbody> <tr> <td>Services consultatifs</td> <td style="text-align: center;">103</td> <td style="text-align: center;">103</td> <td style="text-align: center;">104</td> </tr> <tr> <td>Séminaires/ateliers</td> <td style="text-align: center;">–</td> <td style="text-align: center;">4 (90)</td> <td style="text-align: center;">6 (180)</td> </tr> <tr> <td>Bourses</td> <td style="text-align: center;">4</td> <td style="text-align: center;">4</td> <td style="text-align: center;">4</td> </tr> <tr> <td>Projets opérationnels</td> <td style="text-align: center;">1</td> <td style="text-align: center;">2</td> <td style="text-align: center;">2</td> </tr> <tr> <td><b>Total</b></td> <td style="text-align: center;"><b>108</b></td> <td style="text-align: center;"><b>113</b></td> <td style="text-align: center;"><b>116</b></td> </tr> </tbody> </table>	<i>Nombre effectif 2008-2009</i>	<i>Nombre estimatif 2010-2011</i>	<i>Nombre prévu 2012-2013</i>	Services consultatifs	103	103	104	Séminaires/ateliers	–	4 (90)	6 (180)	Bourses	4	4	4	Projets opérationnels	1	2	2	<b>Total</b>	<b>108</b>	<b>113</b>	<b>116</b>	<i>Impact</i>
<i>Nombre effectif 2008-2009</i>	<i>Nombre estimatif 2010-2011</i>	<i>Nombre prévu 2012-2013</i>																							
Services consultatifs	103	103	104																						
Séminaires/ateliers	–	4 (90)	6 (180)																						
Bourses	4	4	4																						
Projets opérationnels	1	2	2																						
<b>Total</b>	<b>108</b>	<b>113</b>	<b>116</b>																						
		<p>Durant l'exercice biennal 2010-2011, la CEPALC continuera de répondre aux demandes de coopération technique et de services consultatifs émanant des États membres dans les domaines suivants : a) l'intégration sous-régionale, en prêtant une attention particulière au projet de stratégie de la CEPALC pour l'intégration centro-américaine et à l'importance de l'intégration sociale dans la sous-région; b) le commerce, compte tenu notamment du Plan d'investissement et de financement pour l'Amérique centrale, le Panama et la République dominicaine et des conséquences du Traité de libre-échange entre les États-Unis, les pays d'Amérique centrale et la République dominicaine (CAFTA-DR) pour le commerce extérieur et le processus d'intégration économique de l'Amérique centrale; c) l'appui aux initiatives nationales et sous-régionales en matière d'intégration énergétique et le suivi des progrès accomplis dans la mise en œuvre de la stratégie Énergie durable pour l'Amérique centrale en 2020; d) les effets du changement climatique, notamment lors de l'élaboration du projet de stratégie sous-régionale concernant les effets du changement climatique sur l'industrie du tourisme et la conduite d'une série d'ateliers de renforcement des capacités pour faire face à l'impact de ce changement sur le secteur agricole; e) l'évaluation des effets économiques, sociaux et environnementaux des catastrophes naturelles, ainsi que la reconstruction et le développement après une catastrophe, en particulier en El Salvador, en Haïti, au Guatemala et au Mexique.</p>																							

<sup>a</sup> À titre indicatif. Les activités, les produits et les projets seront fonction des demandes émanant des bénéficiaires.

## Sous-programme 10. Activités sous-régionales dans les Caraïbes

<i>Agent de réalisation</i> : Siège sous-régional de la CEPALC pour les Caraïbes		<i>Aperçu du budget</i> (En milliers de dollars des États-Unis)			
<i>Éléments du cadre stratégique pour la période 2012-2013</i> : Programme 17, sous-programme 13, réalisation escomptée a)		<i>2008-2009</i> (dépenses effectives)	<i>2010-2011</i> (crédits ouverts)	<i>2012-2013</i> (montant estimatif)	
<i>Objectif</i> : Renforcer les capacités des pays des Caraïbes dans leur effort de conversion économique, de résilience sociale, de gestion durable de l'environnement et de coopération avec les pays d'Amérique latine		Assistance temporaire (autre que pour les réunions)	189,6	352,1	329,3
		Consultants	49,9	24,3	30,8
		Voyages	82,2	62,9	66,3
		Bourses, subventions et contributions	–	30,4	30,4
		<b>Total</b>	<b>321,7</b>	<b>469,7</b>	<b>456,8</b>
<i>Réalisations escomptées</i>	<i>Indicateurs de succès</i>	<i>Activités/produits/projets<sup>a</sup></i>			
Renforcement de la capacité technique des pays de la sous-région de formuler des stratégies et politiques de réduction des risques et des mesures d'adaptation au changement climatique	<p>a) Nombre de pays ayant utilisé la recommandation issue de la recherche et des services consultatifs de la CEPALC pour formuler des politiques et des mesures de réduction des risques et notamment d'adaptation au changement climatique</p> <p>2008-2009 : n.d. 2010-2011 (estimation) : 4 2012-2013 (objectif) : 5</p> <p>b) Pourcentage des participants aux ateliers qui considèrent que les services de coopération technique de la CEPALC leur ont été utiles pour formuler des politiques et des mesures de réduction des risques et notamment d'adaptation au changement climatique</p> <p>2008-2009 : n.d. 2010-2011 (estimation) : 70 % 2012-2013 (objectif) : 75 %</p>	<p>Les activités de renforcement des capacités seront les suivantes :</p> <p>a) Services consultatifs aux États membres, à leur demande, sur des questions relatives à la réduction des risques et à l'évaluation des conséquences socioéconomiques et environnementales des phénomènes naturels extrêmes;</p> <p>b) Ateliers de perfectionnement des connaissances et d'acquisition des capacités voulues pour évaluer les catastrophes naturelles, formuler des stratégies, politiques et mesures de réduction des risques, s'adapter au changement climatique et en atténuer les effets;</p> <p>c) Documentation issue de travaux de recherche et d'études à l'appui de la formation et des ateliers consacrés au développement durable, à l'environnement et à l'évaluation des effets socioéconomiques et environnementaux des catastrophes naturelles.</p> <p>Le sous-programme prévoit l'exécution de projets financés par des fonds extrabudgétaires sur la réduction des risques, l'impact socioéconomique des catastrophes naturelles et la réduction de la vulnérabilité, l'évaluation des politiques publiques et des plans nationaux dans le cadre de la Stratégie de Maurice.</p>			

<i>Produits (participants)</i>				<i>Impact</i>
	<i>Nombre effectif 2008-2009</i>	<i>Nombre estimatif 2010-2011</i>	<i>Nombre prévu 2012-2013</i>	
Services consultatifs	30	30	30	Durant l'exercice biennal 2010-2011, les autorités gouvernementales de quatre pays se doteront des capacités techniques et décisionnelles nécessaires pour atteindre leurs objectifs de développement durable en faisant appel aux missions consultatives de la CEPALC pour évaluer l'impact socioéconomique des catastrophes naturelles, appuyer la formulation des plans de relèvement et concevoir des stratégies de réduction des risques. Le personnel technique maîtrisera mieux les méthodologies, sera mieux à même de mesurer les dommages et les pertes occasionnés par les catastrophes naturelles au niveau sectoriel et pourra également concevoir et appliquer des mesures de prévention et de secours aux niveaux national et infranational grâce à trois ateliers de formation organisés par la CEPALC.
Séminaires/ateliers	3 (45)	3 (60)	3 (60)	
Bourses	1	1	1	
Projets opérationnels	1	1	1	
<b>Total</b>	<b>35</b>	<b>35</b>	<b>35</b>	

<sup>a</sup> À titre indicatif. Les activités, les produits et les projets seront fonction des demandes émanant des bénéficiaires.

## 5. Développement économique et social en Asie occidentale (5 129 600 dollars)

23.40 Les activités dans cette région sont exécutées par la Commission économique et sociale pour l'Asie occidentale (CESAO) et ont pour but d'appuyer le programme 18 (Développement économique et social en Asie occidentale) du cadre stratégique pour la période 2012-2013. Elles viseront plus précisément à renforcer les capacités techniques, managériales et organisationnelles des pays membres en développement pour qu'ils puissent planifier et mettre en œuvre des politiques et programmes plus efficaces, en particulier à favoriser la réalisation des objectifs du Millénaire pour le développement et l'application des textes issus des grandes conférences des Nations Unies. La CESAO s'emploiera également à répondre aux besoins naissants des pays les moins avancés et des pays qui sortent d'un conflit. Elle s'attachera avec une attention particulière à recenser et à tester les meilleures pratiques, à en favoriser l'adoption et l'adaptation et à échanger des connaissances dans le domaine de l'eau et de l'énergie, des politiques sociales, de la mondialisation et des technologies de l'information et des communications.

Tableau 23.18

### Ressources nécessaires, par objet de dépense

(En milliers de dollars des États-Unis)

#### Budget ordinaire

Objet de dépense	2008-2009 (dépenses effectives)	2010-2011 (crédits ouverts)	Augmentation		Total avant actua- lisation des coûts	Actua- lisation des coûts	2012-2013 (montant estimatif)
			Montant	Pour- centage			
Assistance temporaire (autre que pour les réunions)	2 076,6	3 294,6	–	–	3 294,6	214,2	3 508,8
Consultants	704,0	654,3	(149,5)	(22,8)	504,8	32,6	537,4
Experts	4,2	–	–	–	–	–	–
Voyages	467,3	456,2	(7,2)	(1,6)	449,0	16,2	465,2
Services contractuels	3,0	–	–	–	–	–	–
Subventions et contributions	801,0	452,9	156,7	34,6	609,6	8,6	618,2
<b>Total</b>	<b>4 056,1</b>	<b>4 858,0</b>	<b>–</b>	<b>–</b>	<b>4 858,0</b>	<b>271,6</b>	<b>5 129,6</b>

## Sous-programme 1. Gestion intégrée des ressources naturelles à l'appui du développement durable

<i>Agent de réalisation</i> : Division du développement durable et de la productivité de la CESAO		<i>Aperçu du budget</i> (En milliers de dollars des États-Unis)			
<i>Éléments du cadre stratégique pour la période 2012-2013</i> : Programme 18, sous-programme 1, réalisation escomptée a)		<i>Dépenses effectives</i> 2008-2009	<i>Crédits ouverts</i> 2010-2011	<i>Montants estimatifs</i> 2012-2013	
<i>Objectif</i> : Renforcer les capacités techniques, humaines et institutionnelles des pays membres en matière d'élaboration et d'application de politiques, stratégies et plans d'action nationaux, sous-régionaux et régionaux de gestion durable de l'énergie et des ressources en eau, conformément au Plan de mise en œuvre du Sommet mondial pour le développement durable (Plan de mise en œuvre de Johannesburg)		Assistance temporaire (autre que pour les réunions)	255,0	420,9	448,2
		Consultants	125,3	91,7	73,3
		Experts	1,1	–	–
		Voyages	70,5	78,1	77,0
		Bourses, subventions et contributions	166,3	79,4	105,9
		<b>Total</b>	<b>618,2</b>	<b>670,1</b>	<b>704,4</b>
<i>Réalisations escomptées</i>	<i>Indicateurs de succès</i>	<i>Activités/produits/projets<sup>a</sup></i>			
a) Renforcement de la capacité des décideurs et des fonctionnaires de formuler, mettre en œuvre et assurer le suivi de politiques et de programmes propres à assurer un développement durable dans le contexte du changement climatique	a) i) Nombre de ministères d'exécution et d'institutions publiques qui élaborent des plans et stratégies de gestion de l'eau et de l'environnement conformes aux principes de la gestion intégrée des ressources en eau 2008-2009 : 3 2010-2011 (estimation) : 4 Objectif 2012-2013 : 5 ii) Nombre de ministères d'exécution qui intègrent l'atténuation des effets du changement climatique et les mesures d'adaptation dans leurs stratégies de développement durable 2008-2009 : s.o. 2010-2011 (estimation) : 2 2012-2013 (objectif) : 3	Le sous-programme visera à renforcer les capacités techniques, humaines et institutionnelles des pays membres pour ce qui est de formuler, concevoir et appliquer des stratégies et politiques nationales de mise en valeur et de gestion durables des ressources énergétiques et des ressources en eau conformément au Plan de mise en œuvre de Johannesburg; il déploiera à cette fin des missions consultatives spécialisées dans les domaines concernés, à la demande des pays membres, auxquelles s'ajouteront des activités de renforcement des capacités destinées à aider les pays membres à formuler des politiques et des mesures dans ces domaines. Le sous-programme continuera par ailleurs d'aider les pays membres à affronter les problèmes liés au changement climatique et à appliquer la politique mondiale pour le développement durable, notamment Action 21, ainsi que les résolutions de l'Assemblée générale, à commencer par la résolution 64/236 sur la mise en œuvre d'Action 21. Deux ateliers de formation sont prévus durant l'exercice biennal : l'un, sur les mesures et indicateurs d'efficacité énergétique, aidera les parties prenantes et les responsables médias à étudier les éléments du développement durable liés aux mesures d'atténuation des effets du changement climatique, la question de l'efficacité énergétique et les indicateurs pertinents afin de sensibiliser le public; l'autre atelier, intitulé « Création de conditions propices à l'économie verte dans la région de la CESAO : cadres législatifs et institutionnels porteurs », visera à renforcer la capacité des pays membres de créer un environnement favorable au développement de l'économie verte par la concertation et le partage			
b) Intensification des concertations et sensibilisation des gouvernements nationaux qui se concertent davantage et sont plus conscients à la nécessité d'appliquer les recommandations issues de la Conférence des Nations Unies sur le développement durable, notamment celles qui concernent le développement des secteurs de l'économie verte	b) Nombre d'initiatives prises par les parties prenantes concernées dans la région de la CESAO afin de traduire les principes de l'économie verte en programmes et projets 2008-2009 : s.o. 2010-2011 (estimation) : s.o.				

<i>Réalisations escomptées</i>	<i>Indicateurs de succès</i>	<i>Activités/produits/projets<sup>a</sup></i>		
	2012-2013 (objectif) : 2	des bonnes pratiques et par l'examen et l'analyse des difficultés rencontrées par le pays qui veulent se convertir à l'économie verte et adopter les législations et les cadres institutionnels les plus efficaces à cet effet. Pour appuyer cette transition, des bourses seront accordées à des participants issus de pays membres qui souhaiteront suivre les programmes de formation proposés par des institutions publiques et privées dans des domaines apparentés en sus de la formation en cours d'emploi assurée par les voyages d'étude dans différentes administrations afin de confronter les connaissances et les données d'expérience avec celles des homologues d'autres pays membres. Les activités aideront à mettre au point des mécanismes appropriés pour renforcer l'articulation entre le travail analytique/normatif du sous-programme et les besoins opérationnels des gouvernements. Les informations produites par les activités opérationnelles du sous-programme seront utilisées pour les activités normatives exécutées par le sous-programme dans les mêmes domaines.		
<i>Produits (participants)</i>				
	<i>Nombre effectif 2008-2009</i>	<i>Nombre estimatif 2010-2011</i>	<i>Nombre prévu 2012-2013</i>	<i>Impact</i>
Services consultatifs	27	28	32	Durant l'exercice biennal 2010-2011, le sous-programme devrait assurer au total 28 services consultatifs. Fin 2010, des services consultatifs (21 au total) avaient été fournis à un certain nombre de pays (Arabie saoudite, Bahreïn, Égypte, Émirats arabes unis, Jordanie, Liban, Oman, Palestine et Soudan) dont quatre ateliers nationaux. Les services consultatifs ont été assurés par le conseiller régional de la CESAO ainsi que par le personnel et les consultants de la Commission. De plus, le sous-programme a organisé un atelier sous-régional de renforcement des capacités. Il a également offert huit bourses à des fonctionnaires d'Égypte, du Liban, de Palestine, du Soudan, de Syrie et du Yémen.  À Oman, par exemple, les services consultatifs de la CESAO ont permis de formuler une stratégie pour évaluer et réviser le budget global de l'eau et de l'assurance qualité en vue d'études sur la gestion améliorée des besoins en eau. De plus, la CESAO a soutenu un atelier de renforcement des capacités pour la modélisation du transport de matières polluantes dans les eaux de surface.  Une mission consultative auprès du Ministère saoudien de l'économie et de la planification a débouché sur l'élaboration d'un plan d'action précis pour améliorer la gestion des ressources en eau en Arabie saoudite. Au Soudan, la CESAO a aidé le Ministère de l'irrigation et des ressources en eau à recenser les problèmes et à trouver des solutions pratiques pour récupérer l'eau.
Séminaires/ateliers	2 (50)	3 (80)	2 (50)	
Bourses	3	8	4	
Projets opérationnels	–	2	–	
<b>Total</b>	<b>32</b>	<b>41</b>	<b>38</b>	

<sup>a</sup> À titre indicatif. Les activités, les produits et les projets seront fonction des demandes émanant des bénéficiaires.

## Sous-programme 2. Politiques sociales intégrées

<i>Agent de réalisation</i> : Division du développement social de la CESAO		<i>Aperçu du budget</i> (En milliers de dollars des États-Unis)			
<i>Éléments du cadre stratégique pour la période 2012-2013</i> : Programme 18, sous-programme 2, réalisation escomptée a)		<i>Dépenses effectives</i> 2008-2009	<i>Crédits ouverts</i> 2010-2011	<i>Montants estimatifs</i> 2012-2013	
<i>Objectif</i> : Renforcer la capacité des pays d'élaborer une politique sociale fondée sur les droits qui favorise l'intégration sociale, notamment celle des groupes vulnérables					
		Assistance temporaire (autre que pour les réunions)	193,4	420,0	447,3
		Consultants	102,3	60,9	64,8
		Voyages	44,6	59,8	60,3
		Bourses, subventions et contributions	82,2	44,3	46,0
		<b>Total</b>	<b>422,5</b>	<b>585,0</b>	<b>618,4</b>
<i>Réalisations escomptées</i>	<i>Indicateurs de succès</i>	<i>Activités/produits/projets<sup>a</sup></i>			
a) Renforcement de la capacité des États membres d'adopter une approche intégrée de la protection sociale et d'identifier les outils nécessaires pour ouvrir un espace budgétaire aux politiques sociales	a) Nombre de mesures prises par les pays membres pour réviser leurs politiques de protection sociale existantes à la lumière des conclusions des ateliers nationaux et des services consultatifs de suivi  2008-2009 : s.o. 2010-2011 (estimation) : 2 2012-2013 (objectif) : 4	Le sous-programme proposera deux types de services aux pays membres qui en feront la demande : des services d'assistance technique et de conseil sur les politiques, et des ateliers de renforcement des capacités. Il s'emploiera à intensifier la coopération technique interrégionale et la diffusion des meilleures pratiques et des enseignements tirés de l'expérience.  À travers ses activités d'assistance et de conseil techniques, le sous-programme continuera d'appuyer l'élaboration de recommandations sur les mesures à prendre pour s'assurer que les mécanismes de protection sociale sont intégrés et complémentaires. Un atelier de formation sur l'espace budgétaire à réserver aux politiques sociales sera également organisé pour aider les participants à concevoir des politiques fondées sur des arrangements financiers qui soient viables et équitables sur le plan budgétaire et politique et propices au développement économique, et pour renforcer la capacité des États membres dans ce domaine. Le sous-programme continuera de renforcer la protection sociale en Asie et dans la région du Pacifique en s'appuyant sur le Compte pour le développement et poursuivra ses efforts pour lever des fonds auprès des donateurs afin de pouvoir mener à bien ses activités de renforcement des capacités. Un atelier sur le développement favorable aux pauvres explorera les rapports dialectiques entre pauvreté et inégalités, ainsi que leurs manifestations spatiales. Il proposera des pistes pour repenser les politiques de lutte contre la pauvreté de l'intérieur et non de l'extérieur de la dynamique du développement. Compte tenu de la prévalence générale des inégalités, l'approche s'applique aux différents pays de la région, qu'il			
b) Renforcement de la capacité des gouvernements d'inscrire la migration dans la planification du développement	b) Nombre de pays s'étant engagés dans un processus d'intégration du facteur migratoire dans leurs stratégies de développement  2008-2009 : s.o. 2010-2011 (estimation) : s.o. 2012-2013 (objectif) : 2				

<i>Réalisations escomptées</i>	<i>Indicateurs de succès</i>	<i>Activités/produits/projets<sup>a</sup></i>	
		<p>s'agisse de pays à revenu élevé tels que l'Arabie saoudite, de pays à revenu intermédiaire comme le Liban ou des pays à faible revenu comme le Yémen.</p> <p>Le sous-programme proposera des services consultatifs techniques de courte durée pour aider les gouvernements des pays membres qui s'emploient à élaborer des stratégies intégrées associant migration et développement de manière à faire jouer la migration en faveur du développement tout en réduisant les effets négatifs. Ce faisant, il prolongera l'action engagée en 2010-2011 grâce au Compte pour le développement sous le titre « Renforcer la capacité des pays à faire face à la migration internationale : optimisation des avantages pour le développement et atténuation des effets négatifs ». De plus, un atelier régional sera organisé pour renforcer la capacité des gouvernements d'intégrer le facteur migratoire dans leurs stratégies de développement conformément aux meilleures pratiques mondiales. Il leur donnera des outils conceptuels et une expérience pratique de l'intégration du facteur migratoire. Le sous-programme continuera de mobiliser les partenariats existants et nouveaux pour combler les lacunes du savoir, renforcer la coopération intrarégionale par des consultations permanentes avec les entités régionales; renforcer la coopération interrégionale avec les autres commissions régionales dans le cadre des projets financés par le Compte pour le développement; coopérer avec les entités des Nations Unies opérant au niveau national; obtenir un retour d'expérience sur son travail auprès des pays membres par l'intermédiaire du Comité du développement social.</p>	
<i>Produits (participants)</i>			<i>Impact</i>
	<i>Nombre effectif 2008-2009</i>	<i>Nombre estimatif 2010-2011</i>	<i>Nombre prévu 2012-2013</i>
Services consultatifs	15	30	42
Séminaires/ateliers	1 (21)	1 (25)	2 (32)
Projets opérationnels	1	-	-
<b>Total</b>	<b>17</b>	<b>31</b>	<b>44</b>
<p>Durant l'exercice biennal 2010-2011, le sous-programme devrait conduire au total 30 missions de services consultatifs. À la fin de 2010, il en avait dispensé au total 21 au profit de l'Arabie saoudite, des Émirats arabes unis, de la Jordanie, du Liban, d'Oman, de la Palestine, du Soudan et du Yémen. Les services consultatifs ont été assurés par les conseillers régionaux et le personnel de la CESAO ainsi que par des consultants. Par ailleurs, le sous-programme a organisé un atelier sous-régional de renforcement des capacités en matière de protection sociale et développement et a offert deux bourses d'études à des fonctionnaires d'Oman.</p> <p>L'appui technique et les conseils en politiques ont considérablement aidé les gouvernements à identifier des interventions concrètes à lancer dans le cadre des politiques sociales intégrées et des programmes de protection sociale. À Oman, par exemple, la CESAO appuie la création d'une nouvelle entité de protection sociale, tandis qu'en Arabie saoudite, en Jordanie, au Liban, en Palestine et au Yémen, le conseiller régional appuie la réforme et le réaligement des programmes de protection sociale. La CESAO a également soutenu l'établissement des rapports sur les priorités de la jeunesse telles qu'elles sont énoncées dans le Programme d'action mondial pour la jeunesse.</p>			

<sup>a</sup> À titre indicatif. Les activités, les produits et les projets seront fonction des demandes émanant des bénéficiaires.

### Sous-programme 3. Développement et intégration économiques

<i>Agent de réalisation</i> : Division du développement économique et de la mondialisation de la CESAO		<i>Aperçu du budget</i> (En milliers de dollars des États-Unis)			
<i>Éléments du cadre stratégique pour la période 2012-2013</i> : Programme 18, sous-programme 3, réalisation escomptée a)		<i>Dépenses effectives</i> 2008-2009	<i>Crédits ouverts</i> 2010-2011	<i>Montants estimatifs</i> 2012-2013	
<i>Objectif</i> : Renforcer la capacité des pays membres de la région d'élaborer et d'appliquer des politiques et stratégies macroéconomiques favorisant une croissance économique durable, la création d'emplois et l'atténuation de la pauvreté		Assistance temporaire (autre que pour les réunions)	634,5	1	1 299,3
		Consultants	218,4	247,6	123,4
		Experts	3,1	-	-
		Voyages	83,7	88,7	92,0
		Services contractuels	3,0	-	-
		Voyages du personnel	84,1	-	140,3
		<b>Total</b>	<b>1 026,8</b>	<b>1 556,2</b>	<b>1 655,0</b>
<i>Réalisations escomptées</i>	<i>Indicateurs de succès</i>	<i>Activités/produits/projets<sup>a</sup></i>			
a) Renforcement de la capacité des pays membres de formuler et de mettre en œuvre les politiques et les mesures recommandées dans le Consensus de Monterrey et dans la Déclaration de Doha sur le financement du développement	a) Nombre de pays membres qui prennent des mesures débouchant directement ou indirectement sur la mise en œuvre des dispositions du Consensus de Monterrey et de la Déclaration de Doha sur le financement du développement 2008-2009 : s.o. 2010-2011 (estimation) : 2 2012-2013 (objectif) : 3	La Division s'emploiera à renforcer les capacités de développement et d'intégration économique de la région en appliquant une approche technique interdisciplinaire qui couvrira les analyses macroéconomiques, le commerce international et régional, le financement du développement et les transports. Les activités analytiques conduites au titre du sous-programme prendront la forme de services consultatifs, et des ateliers nationaux, sous-régionaux et régionaux seront organisés dans le but de perfectionner les stratégies nationales et régionales pour le développement et l'intégration économiques, dans l'optique de la réalisation des objectifs du Millénaire pour le développement.			
b) Renforcement de la capacité des pays membres de négocier et d'appliquer des accords commerciaux sous-régionaux, régionaux et multilatéraux destinés à favoriser les échanges internationaux	b) Nombre de mesures prises par les pays membres pour établir des guichets uniques et créer/installer des organes de facilitation des transports et du commerce 2008-2009 : s.o. 2010-2011 (estimation) : s.o. 2012-2013 (objectif) : 2	Le programme de travail sera conçu de telle sorte que les résultats des activités normatives et analytiques seront en phase avec les activités opérationnelles des acteurs régionaux. Le renforcement des capacités mobilisera les moyens ci-après : a) des services consultatifs assurés par des conseillers régionaux engagés pour une durée moyenne, afin de répondre à des besoins techniques spécifiques à moyen terme (6 à 12 mois); b) des services consultatifs spéciaux à court terme assurés par des spécialistes internes et extérieurs; c) des ateliers de formation nationaux, sous-régionaux, régionaux et interrégionaux destinés à promouvoir le transfert efficace des connaissances (sur la double imposition, les prévisions économiques, les questions liées aux OMD, la facilitation du commerce/le guichet unique, et les négociations commerciales); d) l'élaboration de supports de formation sur des			
c) Renforcement de la capacité des pays membres de la région d'élaborer et d'appliquer des politiques et stratégies macroéconomiques favorisant une croissance économique durable et la réalisation des OMD	c) Nombre de pays membres qui font des prévisions économiques à court terme en mettant au point des indicateurs économiques composites et en renforçant leurs capacités institutionnelles de concevoir et construire ces indicateurs				

<i>Réalisations escomptées</i>	<i>Indicateurs de succès</i>	<i>Activités/produits/projets<sup>a</sup></i>		
	2008-2009 : s.o. 2010-2011 (estimation) : s.o. 2012-2013 (objectif) : 1	méthodes spécifiques de transfert des données d'expérience des pays pilotes aux autres États membres; e) des interventions pour répondre à plusieurs demandes d'assistance technique spéciale qui devraient être présentées par des pays membres de la CESA0 désireux d'élaborer et d'appliquer des politiques et des stratégies macroéconomiques favorisant une croissance économique durable, la création d'emplois et l'atténuation de la pauvreté.		
<i>Produits (participants)</i>				
	<i>Nombre effectif 2008-2009</i>	<i>Nombre estimatif 2010-2011</i>	<i>Nombre prévu 2012-2013</i>	<i>Impact</i>
Services consultatifs	11	6	24	Durant l'exercice biennal 2010-2011, deux ateliers nationaux sur les accords relatifs à la double imposition ont été organisés à Damas (mai 2010) et à Amman (décembre 2010). Deux ateliers sur les politiques macroéconomiques ont été organisés au Soudan (octobre 2010), de même qu'un atelier sur la protection du consommateur, à Beyrouth (novembre 2010), au profit de 120 fonctionnaires de quatre pays. Le sous-programme prévoit pour 2011 deux autres ateliers de formation nationaux, l'un en Jordanie sur la compétitivité et la productivité industrielles, et l'autre au Soudan sur la mesure et l'analyse de la pauvreté, ainsi que des services consultatifs sur la sécurité routière pour l'Arabie saoudite et l'autre en Jordanie sur l'élaboration d'une stratégie pour le secteur minier. Un atelier régional et un atelier sous-régional, sur la promotion des exportations et les OMD respectivement, seront organisés au profit des pays du Conseil de coopération du Golfe.
Séminaires/ateliers	2	5	6	
<b>Total</b>	<b>13</b>	<b>21</b>	<b>30</b>	

<sup>a</sup> À titre indicatif. Les activités, les produits et les projets seront fonction des demandes émanant des bénéficiaires.

### Sous-programme 4. Les technologies de l'information et des communications au service de l'intégration régionale

<i>Agent de réalisation</i> : Division des technologies de l'information et des communications de la CESAO		<i>Aperçu du budget</i> (En milliers de dollars des États-Unis)			
<i>Éléments du cadre stratégique pour la période 2012-2013</i> : Programme 18, sous-programme 4, réalisation escomptée a)		<i>2008-2009</i> (dépenses effectives)	<i>2010-2011</i> (crédits ouverts)	<i>2012-2013</i> (montant estimatif)	
<i>Objectif</i> : Obtenir des progrès notables vers l'économie du savoir dans les pays membres de la CESAO, en élaborant et en appliquant des politiques et des stratégies porteuses					
		Assistance temporaire (autre que pour les réunions)	434,2	421,2	448,6
		Consultants	72,1	48,1	57,6
		Voyages	84,5	73,9	76,5
		Bourses, subventions et contributions	94,6	54,0	48,0
		<b>Total</b>	<b>685,4</b>	<b>597,2</b>	<b>630,7</b>
<i>Réalisations escomptées</i>	<i>Indicateurs de succès</i>	<i>Activités/produits/projets<sup>a</sup></i>			
a) Renforcement des activités de sensibilisation à la nécessité de progresser dans l'édification d'une société de l'information et d'une économie du savoir, dans la droite ligne des textes issus du Sommet mondial sur la société de l'information et du Plan d'action régional en vue de l'édification de la société de l'information	a) Augmentation du nombre de pays qui déploient des outils et des efforts pour faire avancer l'édification de la société de l'information et de l'économie du savoir en s'appuyant sur le Sommet mondial sur la société de l'information et sur le Plan d'action régional en vue de l'édification de la société de l'information  2008-2009 : 4 2010-2011 (estimation) : 6 2012-2013 (objectif) : 8	Des services consultatifs et des formations seront dispensés, à la demande des gouvernements, afin de renforcer les capacités des pays, notamment les pays les moins avancés et ceux qui sortent d'un conflit, en matière de politiques et d'applications TIC, centrés sur les stratégies d'entreprise et la formulation de plans d'action, notamment pour l'administration en ligne et le commerce électronique; de renforcer également les capacités d'élaboration de politiques et de stratégies pour les technologies de l'information et des communications, y compris en ce qui concerne les infrastructures et les réglementations requises et la gestion du savoir au moyen des applications TIC et la mise en œuvre de plans d'action à l'appui de la réalisation des OMD et des textes issus du Sommet mondial sur la société de l'information, phases I et II; d'appuyer la mise au point de mécanismes de partenariat public-privé.			
b) Renforcement des connaissances et des compétences des bureaux nationaux pour la mise au point de mécanismes et de programmes propres à assurer l'avènement de la société de l'information et de l'économie du savoir	b) Augmentation du nombre de pays aidés qui prennent des mesures pour appliquer les recommandations formulées par la CESAO  2008-2009 : 6 2010-2011 (estimation) : 8 2012-2013 (objectif) : 10	Deux ateliers seront organisés. L'un, consacré à l'application des modèles de mesure de l'impact des TIC, aura pour but de familiariser les pays membres de la CESAO avec ces modèles et avec leur utilisation. Ainsi, les pays seront mieux à même de mesurer et évaluer les incidences des différents services en ligne sur le développement social et économique, à savoir gains d'efficacité et de productivité, efficacité accrue des processus gouvernementaux, réduction des coûts et optimisation des ressources, suppression des voyages, réduction des temps d'attente, transparence et meilleure gouvernance, intégration par le numérique et participation élargie des groupes ruraux défavorisés, dont ceux des femmes, des jeunes et des handicapés. L'autre atelier, consacré à la gouvernance de l'Internet, aura pour but de faciliter la mise en œuvre de l'initiative intitulée « Feuille de route arabe régionale pour la gouvernance : cadres, principes et objectifs ».			

<i>Produits (participants)</i>				<i>Impact</i>
	<i>Nombre effectif 2008-2009</i>	<i>Nombre estimatif 2010-2011</i>	<i>Nombre prévu 2012-2013</i>	
Services consultatifs	11	30	30	<p>Durant l'exercice biennal 2010-2011, il est prévu de déployer au moins 30 missions de services consultatifs au profit des pays membres de la région. À la fin de 2010, le nombre de missions menées à bien atteignait déjà 21. Un atelier a été organisé au cours de 2010. Le sous-programme continuera de contribuer à la connaissance des perspectives et des difficultés, aux niveaux national, sous-régional et régional, de la mise en œuvre du plan d'action régional pour l'édification d'une société de l'information et à l'amélioration de la connectabilité dans et entre les États membres en assurant une plus grande accessibilité économique, en harmonisant les normes et en recourant à l'homologation à l'échelon régional. Une attention particulière sera portée au renforcement des capacités des gouvernements, en particulier ceux des pays les moins avancés (Soudan et Yémen) et des pays sortant d'un conflit (Iraq, Liban et territoire palestinien occupé); il s'agira en l'occurrence de réduire la fracture numérique entre les membres du Conseil de coopération du Golfe et les autres pays membres de la CESA0; de mieux familiariser les bureaux nationaux avec les indicateurs de base en matière de TIC et avec les méthodes de mesure, de suivi et de communication des résultats afin de guider l'élaboration des politiques; de mettre en œuvre des politiques et des plans d'action pour améliorer le secteur des TIC, et notamment améliorer, d'une part, la prestation des services en ligne et, d'autre part, la réalisation des objectifs du Millénaire pour le développement et l'application des textes issus du Sommet mondial sur la société de l'information; de renforcer l'intégration régionale en harmonisant les environnements porteurs; d'appuyer la mise en place de mécanismes de partenariat public-privé. Le sous-programme contribuera également au renforcement des réseaux et du partage des savoirs grâce à la constitution de communautés de pratiques dans un certain nombre de domaines tels que l'élaboration des politiques en matière de TIC et le développement local, entre autres, ainsi qu'à l'utilisation efficace des TIC aux niveaux national et régional.</p>
Séminaires/ateliers	2	3	4	
<b>Total</b>	<b>13</b>	<b>33</b>	<b>34</b>	

<sup>a</sup> À titre indicatif. Les activités, les produits et les projets seront fonction des demandes émanant des bénéficiaires.

## Sous-programme 5. Établissement de statistiques aux fins de l'élaboration de politiques fondées sur les faits

<i>Agent de réalisation</i> : Division de statistique de la CESAO		<i>Aperçu du budget</i> (En milliers de dollars des États-Unis)			
<i>Éléments du cadre stratégique pour la période 2012-2013</i> : Programme 18, sous-programme 5, réalisation escomptée b)		<i>2008-2009</i> (dépenses effectives)	<i>2010-2011</i> (crédits ouverts)	<i>2012-2013</i> (montant estimatif)	
<i>Objectif</i> : Renforcer la capacité des bureaux nationaux de statistique de produire et de diffuser en temps opportun des statistiques et des indicateurs sociaux, économiques et environnementaux pertinents, fiables et comparables, notamment des statistiques sexuées, conformément aux normes et recommandations internationales en la matière, en particulier dans les pays en proie à un conflit et dans ceux qui sont moins avancés sur le plan statistique		Assistance temporaire (autre que pour les réunions)	343,2	417,3	444,4
		Consultants	32,1	119,4	148,7
		Voyages	122,5	81,3	84,3
		Bourses, subventions et contributions	165,9	88,2	68,0
		<b>Total</b>	<b>663,7</b>	<b>706,2</b>	<b>745,4</b>
<i>Réalisations escomptées</i>	<i>Indicateurs de succès</i>	<i>Activités/produits/projets<sup>a</sup></i>			
a) Renforcement de la capacité des bureaux nationaux de statistique de produire et diffuser en temps opportun, avec l'aide de la CESAO, des statistiques et indicateurs pertinents, fiables et comparables sur l'économie et l'environnement	a) Augmentation du nombre de pays membres de la CESAO qui adoptent, avec son assistance, des normes statistiques internationales nouvelles ou révisées (SCN) et des classifications socioéconomiques essentielles, en particulier les pays touchés par un conflit ou moins avancés sur le plan des statistiques  2008-2009 : s.o. 2010-2011 (estimation) : 8 2012-2013 (objectif) : 12	L'exécution du programme de travail s'inscrira dans l'objectif du sous-programme et s'appuiera sur les connaissances et les compétences spécialisées du personnel de la Division. Les activités de renforcement des capacités seront les suivantes : a) prestation de services consultatifs pour l'établissement de statistiques sur les principaux domaines économiques tels que la comptabilité nationale et le commerce international, et de statistiques et d'indicateurs sectoriels et environnementaux, l'échantillonnage, les classifications et les enquêtes de conjoncture; b) mise au point de méthodologies régionales et application des normes globales internationales afin d'encourager les comparaisons statistiques globales, internationales et régionales; c) appui dans des domaines touchant l'amélioration des cadres institutionnels nationaux, les recensements de populations, les enquêtes démographiques, les classifications et les statistiques sociales, démographiques et ventilées par sexe; d) ateliers régionaux de formation sur les statistiques économiques à horizon rapproché, les statistiques sexuées et les indicateurs sociaux afin de promouvoir le transfert plus efficace des connaissances et des savoir-faire; e) production de manuels et de matériel pédagogique sur des méthodologies spécifiques de manière à actualiser constamment les compétences et les connaissances des bureaux nationaux de statistique et à accroître la disponibilité et la fréquence des statistiques socioéconomiques.			
b) Renforcement de la capacité des bureaux nationaux de statistique de produire et de diffuser en temps opportun, avec l'aide de la CESAO, des statistiques et indicateurs sociaux pertinents, fiables et comparables, notamment des statistiques sexuées	b) Augmentation du nombre de pays membres qui fournissent au moins 60 % des indicateurs fondamentaux pour la base de données statistiques de la CESAO  2008-2009 : 7 2010-2011 (estimation) : 10 2012-2013 (objectif) : 14	Le sous-programme organisera quatre ateliers de formation sur : a) les statistiques économiques à horizon rapproché et les indicateurs d'alerte avancée; b) les statistiques de l'emploi; c) les statistiques sexuées; d) les progrès des sociétés.			

<i>Réalisations escomptées</i>	<i>Indicateurs de succès</i>			<i>Activités/produits/projets<sup>a</sup></i>
				La Division nouera des partenariats avec d'autres organisations régionales et internationales et tirera parti de leurs forces conjuguées. Ses partenaires seront essentiellement la Ligue des États arabes, l'Institut arabe de formation et de recherche en statistique, la Banque mondiale, la Banque islamique de développement, l'OIT, le FNUAP, la Division de statistique de l'ONU et d'autres acteurs.
<i>Produits (participants)</i>				<i>Impact</i>
	<i>Nombre effectif 2008-2009</i>	<i>Nombre estimatif 2010-2011</i>	<i>Nombre prévu 2012-2013</i>	
Services consultatifs	30	30	30	Durant l'exercice biennal 2010-2011, le sous-programme devrait déployer au total 30 services consultatifs. À la fin de 2010, il avait déjà assuré au total 18 services consultatifs à une série de pays – Arabie saoudite, Bahreïn, Émirats arabes unis, Jordanie, Koweït, Liban, Palestine, Soudan et Yémen. La prestation des services a été assurée par le conseiller régional interne, le personnel et les consultants de la CESAO. Le sous-programme a également organisé un atelier régional de renforcement des capacités sur la mesure du bien-être et du progrès dans les sociétés arabes et a offert une bourse à l'Égypte.
Séminaires/ateliers	7 (160)	4 (100)	4 (100)	
Bourses	8	4	–	
<b>Total</b>	<b>45</b>	<b>38</b>	<b>34</b>	En Jordanie, la CESAO a conduit une équipe mixte formée du Ministère de la planification et de la coopération internationale, du Département de statistique et de l'équipe de pays des Nations Unies afin de concevoir et d'établir un nouvel indice du niveau de vie tenant compte de la pauvreté multidimensionnelle sur la base de l'enquête de 2010 auprès des ménages. Aux Émirats arabes unis, la CESAO a aidé le Centre de statistique de Doubaï à établir des indicateurs en matière de commerce extérieur et a dispensé des cours de formation sur les techniques les plus récentes de prévisions démographiques utilisant le logiciel Mortpak. En Palestine, il a fourni une assistance technique au Bureau central de statistique pour l'examen et l'évaluation des prévisions démographiques les plus récentes et la qualité de l'enregistrement des naissances et des décès. Au Koweït, la CESAO a aidé le Bureau central de statistique en évaluant les sources et les méthodes utilisées pour établir les comptes nationaux sur la base du SCN de 1993.

<sup>a</sup> À titre indicatif. Les activités, les produits et les projets seront fonction des demandes émanant des bénéficiaires.

## Sous-programme 6. Promotion de la femme

<i>Agent de réalisation</i> : Centre pour les femmes de la CESAO		<i>Aperçu du budget</i> (En milliers de dollars des États-Unis)			
<i>Éléments du cadre stratégique pour la période 2012-2013</i> : Programme 18, sous-programme 6, réalisation escomptée a)		<i>2008-2009</i> (dépenses effectives)	<i>2010-2011</i> (crédits ouverts)	<i>2012-2013</i> (montant estimatif)	
<i>Objectif</i> : Mieux faire connaître des mécanismes nationaux chargés des questions féminines et augmenter les moyens dont ils disposent pour mettre en œuvre la Convention sur l'élimination de toutes les formes de discrimination à l'égard des femmes et en surveiller l'application, et pour promouvoir activement le rôle positif des femmes dans le développement socioéconomique et politique des pays		Assistance temporaire (autre que pour les réunions)	208,0	377,0	401,5
		Consultants	71,9	27,1	28,9
		Voyages	48,8	46,6	48,3
		Bourses, subventions et contributions	80,2	102,0	102,0
		<b>Total</b>	<b>409,0</b>	<b>552,7</b>	<b>580,7</b>
<i>Réalisations escomptées</i>	<i>Indicateurs de succès</i>	<i>Activités/produits/projets<sup>a</sup></i>			
a) Renforcement de la capacité des instances nationales de formuler et d'appliquer des politiques favorables aux femmes et de mettre en place les mécanismes nécessaires	a) Nombre d'États membres ayant adopté des politiques, plans et programmes en faveur des femmes et notamment des budgets à dimension sexospécifique 2008-2009 : 9 2010-2011 (estimation) : 12 2012-2013 (objectif) : 14	Les activités de renforcement des capacités dans le domaine de l'égalité entre les sexes et de la promotion de la femme seront conçues et exécutées de manière à aider les États membres à intégrer la dimension sexospécifique dans leurs politiques, plans et programmes et à appliquer les conventions et résolutions des Nations Unies relatives aux droits des femmes, en particulier la Convention sur l'élimination de toutes les formes de discrimination à l'égard des femmes. Il s'agira plus précisément : a) de fournir des services consultatifs assurés par des experts techniques qualifiés, internes ou venant de l'extérieur, qui répondront à des besoins spécifiques d'ordre technique; b) d'organiser des ateliers de formation sous-régionaux et régionaux visant à promouvoir un transfert de connaissances plus efficace; c) de proposer des voyages d'étude afin de faciliter le partage des bonnes pratiques et des enseignements tirés de la coopération Sud-Sud.  Outre des services consultatifs fournis à la demande aux États membres dans des domaines précis tels que l'intégration de la problématique hommes-femmes et la planification stratégique, il est également prévu dans le cadre du sous-programme d'organiser deux ateliers sous-régionaux sur la budgétisation sexospécifique pour les régions du Mashreq et du Golfe, et deux ateliers régionaux sur la rédaction des rapports à présenter au Comité pour l'élimination de la discrimination à l'égard des femmes, et sur le rôle des parlementaires pour ce qui est de promouvoir la transposition de la Convention dans les législations. Un voyage d'étude est également inscrit au sous-programme; il permettra d'envoyer au Maroc un fonctionnaire			
b) Renforcement de la capacité des pays membres de promouvoir et appliquer les conventions et résolutions des Nations Unies relatives aux droits des femmes, notamment la Convention sur l'élimination de toutes les formes de discrimination à l'égard des femmes	b) i) Nombre de rapports nationaux émanant des pays de la région CESAO présentés au Comité pour l'élimination de la discrimination à l'égard des femmes, en vertu des directives des Nations Unies 2008-2009 : 5 2010-2011 (estimation) : 8 2012-2013 (objectif) : 10  ii) Nombre d'États membres ayant adopté une législation spéciale alignée sur la Convention 2008-2009 : 2 2010-2011 (estimation) : 3 2012-2013 (objectif) : 6				

<i>Réalisations escomptées</i>	<i>Indicateurs de succès</i>			<i>Activités/produits/projets<sup>a</sup></i>
				<p>yéménite qui pourra ainsi étudier le travail du Ministère marocain des affaires féminines, et en particulier les politiques d'autonomisation et l'établissement de budgets nationaux à dimension sexospécifique.</p> <p>Pour que son programme de travail soit exécuté efficacement, le sous-programme continuera d'établir des partenariats à différents niveaux et de tirer parti des points forts et des capacités des organismes des Nations Unies et des partenaires nationaux et régionaux comme la Ligue des États arabes, l'Organisation des femmes arabes et le Centre de formation et de recherche pour les femmes arabes. Il continuera de renforcer ses capacités internes en faisant appel à des experts et à des consultants spécialisés dans des domaines nouveaux.</p>
<i>Produits (participants)</i>				<i>Impact</i>
	<i>Nombre effectif 2008-2009</i>	<i>Nombre estimatif 2010-2011</i>	<i>Nombre prévu 2012-2013</i>	<p>Durant l'exercice biennal 2010-2011, le sous-programme devrait déployer 25 missions de services consultatifs. À la fin de 2010, 15 de ces missions avaient déjà été menées à bien pour un certain nombre de pays – Arabie saoudite, Bahreïn, Émirats arabes unis, Jordanie, Koweït, Liban, Palestine, Soudan et Yémen, de même que 6 ateliers de formation nationaux. La prestation des services consultatifs a été assurée par le conseiller régional de la CESAO et des consultants. Le sous-programme a également permis d'organiser trois ateliers régionaux et deux ateliers sous-régionaux sur le renforcement des capacités à l'intention des parlementaires, des organes nationaux de promotion de la femme et des acteurs de la société civile. Les sujets traités ont été notamment l'application de la Convention sur l'élimination de toutes les formes de discrimination à l'égard des femmes et de la résolution 1325 (2000) du Conseil de sécurité de l'ONU, l'intégration de la problématique homme-femme, les politiques et les interventions en faveur de l'autonomisation des femmes.</p> <p>Au Yémen, la CESAO a formé des femmes candidates à des mandats électifs afin de leur apprendre à mieux se faire entendre et d'encourager la participation accrue des femmes aux campagnes politiques et électorales. Un autre atelier organisé au Yémen visait à renforcer les capacités de négociation des femmes. En Jordanie, la CESAO a dispensé une formation spécialisée aux fonctionnaires du Ministère du Plan sur la prise en compte de la composante sexospécifique dans la gestion et l'évaluation des projets. Des ateliers nationaux ont également été donnés en Arabie saoudite et au Koweït afin que les organes nationaux de promotion de la femme soient véritablement à même d'appliquer la Convention sur l'élimination de toutes les formes de discrimination à l'égard des femmes et de présenter des rapports à ce sujet.</p>
Services consultatifs	44	25	25	
Séminaires/ateliers	2 (55)	7 (105)	10 (200)	
<b>Total</b>	<b>46</b>	<b>32</b>	<b>35</b>	

<sup>a</sup> À titre indicatif. Les activités, les produits et les projets seront fonction des demandes émanant des bénéficiaires.

## Sous-programme 7. Atténuation des conflits et développement

<i>Agent de réalisation</i> : CESAO, Section des questions nouvelles et des questions liées aux conflits		<i>Aperçu du budget</i> En milliers de dollars des États-Unis)			
<i>Éléments du cadre stratégique pour la période 2012-2013</i> : Programme 18, sous-programme 7, réalisation escomptée a)		2008-2009 (dépenses effectives)	2010-2011 (crédits ouverts)	2012-2013 (montant estimatif)	
<i>Objectif</i> : Renforcer la capacité des pays membres d'appliquer les bonnes pratiques en matière de gouvernance et d'édification des institutions et d'identifier, formuler, adopter et mettre en œuvre des politiques, stratégies et mécanismes de relèvement et de consolidation de la paix axée sur la prévention structurelle des conflits et l'atténuation de leur impact sur le développement		Assistance temporaire (autre que pour les réunions)	8,4	18,3	19,5
		Consultants	81,9	59,5	40,7
		Voyages	12,6	27,8	26,8
		Bourses, subventions et contributions	127,6	85,0	108,0
		<b>Total</b>	<b>230,5</b>	<b>190,6</b>	<b>195,0</b>
<i>Réalisations escomptées</i>	<i>Indicateurs de succès</i>	<i>Activités/produits/projets<sup>a</sup></i>			
a) Renforcement de la capacité des pays membres dans le domaine de la gouvernance et du développement des institutions grâce à la modernisation du secteur public et au renforcement des capacités des administrations locales en matière de fourniture des services essentiels	a) i) Nombre de bonnes pratiques en matière de gouvernance/création d'institutions/modernisation du secteur appliquées par les bénéficiaires dans leurs domaines de travail respectifs  2008-2009 : 1 2010-2011 (estimation) : 3 2012-2013 (objectif) : 4  ii) Nombre de demandes de coopération technique formulées par les pays membres concernant la généralisation des bonnes pratiques dans les activités de création des institutions et de renforcement des moyens humains  2008-2009 : 14 2010-2011 (estimation) : 18 2012-2013 (objectif) : 20	Pour que les objectifs puissent être atteints, le sous-programme prévoit trois types de services qui seront fournis aux pays membres à leur demande : a) assistance technique et conseil en politiques; b) ateliers de renforcement des capacités; c) voyages d'étude afin d'accroître la coopération technique interrégionale et la diffusion des meilleures pratiques et des acquis de l'expérience dans le domaine du renforcement des capacités humaines et institutionnelles, et de faciliter la prévention et l'atténuation des crises. Un atelier de formation consacré aux politiques en matière de droits de propriété, de sécurité alimentaire et de complémentarités régionales aidera les pays membres touchés par une crise ou un conflit à mieux comprendre et combattre les facteurs sous-jacents et les causes des politiques foncières fautives et de l'insécurité alimentaire, et à formuler des politiques nationales et des stratégies régionales en conséquence. Le sous-programme prévoit également un voyage d'étude sur la coordination de l'aide à l'intention des fonctionnaires des pays membres en proie à un conflit, afin d'aider les pays en question à mieux hiérarchiser, coordonner et gérer les aides. Un atelier sur l'élaboration des politiques visant à améliorer la prestation des services par les autorités locales dans les pays touchés par un conflit est également inscrit au sous-programme. Tous ces ateliers de renforcement des capacités visent essentiellement à donner aux institutions publiques des moyens suffisants pour relever les nouveaux défis et affronter/atténuer les ramifications inhérentes à un conflit prolongé et leurs répercussions sur la concrétisation des priorités nationales en matière de développement, notamment la réalisation des OMD.			
b) Renforcement de la capacité des pays membres d'atténuer l'impact des crises et/ou de l'instabilité en s'attaquant aux problèmes émergents à travers la formulation de politiques de développement, notamment de stratégies pour la sécurité alimentaire, et l'utilisation efficace des mécanismes de coordination de l'aide	b) Pourcentage de réactions favorables exprimées par les pays membres au sujet des politiques de développement recommandées par la Section des questions nouvelles et des questions liées aux conflits  2008-2009 : 90 % 2010-2011 (estimation) : 90%				

<i>Réalisations escomptées</i>	<i>Indicateurs de succès</i>	<i>Activités/produits/projets<sup>a</sup></i>	
	2012-2013 (objectif) : 90%	<p>Le sous-programme mobilisera des services consultatifs de courte durée pour fournir une assistance technique aux gouvernements des pays membres en vue de l'élaboration de programmes de développement institutionnel ou de modernisation du secteur public, ainsi que de mesures de consolidation de la paix et de prévention des conflits. Les services consultatifs régionaux de courte durée s'investiront massivement pour proposer des mesures à la hauteur des nouveaux défis et s'attaquer aux ramifications socioéconomiques des conflits et à leurs répercussions indirectes.</p> <p>Le sous-programme continuera d'exploiter les partenariats existants et nouveaux pour combler les lacunes dans les connaissances, accroître la coopération intrarégionale par des consultations permanentes avec les entités régionales, coopérer avec les entités des Nations Unies opérant dans les pays et obtenir un retour d'information sur son travail de la part des pays membres par l'intermédiaire de l'organe intergouvernemental qu'il est proposé de créer pour traiter des questions émergentes et du développement dans les situations de crise.</p>	
<i>Produits (participants)</i>			
	<i>Nombre effectif 2008-2009</i>	<i>Nombre estimatif 2010-2011</i>	<i>Nombre prévu 2012-2013</i>
Services consultatifs	–	4	4
Séminaires/ateliers	4	3	3
Bourses	–	1	1
<b>Total</b>	<b>4</b>	<b>8</b>	<b>8</b>
<i>Impact</i>			
<p>Durant l'exercice biennal 2010-2011, quatre missions de services consultatifs devraient être assurées par les membres du personnel de la CESAO au titre de ce sous-programme. À la fin de 2010, deux services consultatifs avaient été fournis, au Soudan et au Yémen. Les missions consultatives ont permis de déterminer exactement les besoins de coopération technique dans les pays les moins avancés de la région qui sont touchés par un conflit, dans le domaine du règlement des conflits et du développement au lendemain d'un conflit. Le sous-programme a également organisé un atelier régional de renforcement des capacités intitulé « Atelier régional sur la réforme des finances publiques en tant que condition préalable de la bonne gouvernance dans la région de la CESAO : une feuille de route pour la modernisation ».</p> <p>Le personnel du sous-programme s'est par ailleurs étroitement concerté avec les organismes résidents des Nations Unies travaillant en Iraq sur les questions liées à la sécurité alimentaire et a établi un document de travail sur la sécurité alimentaire dans les pays de la région de la CESAO touchés par un conflit.</p>			

<sup>a</sup> À titre indicatif. Les activités, les produits et les projets seront fonction des demandes émanant des bénéficiaires.